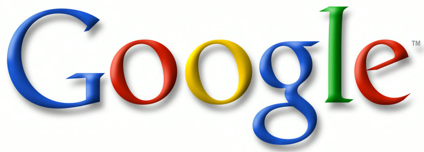
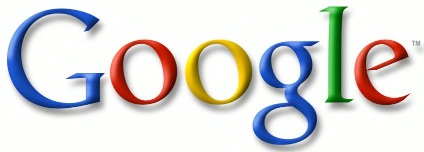
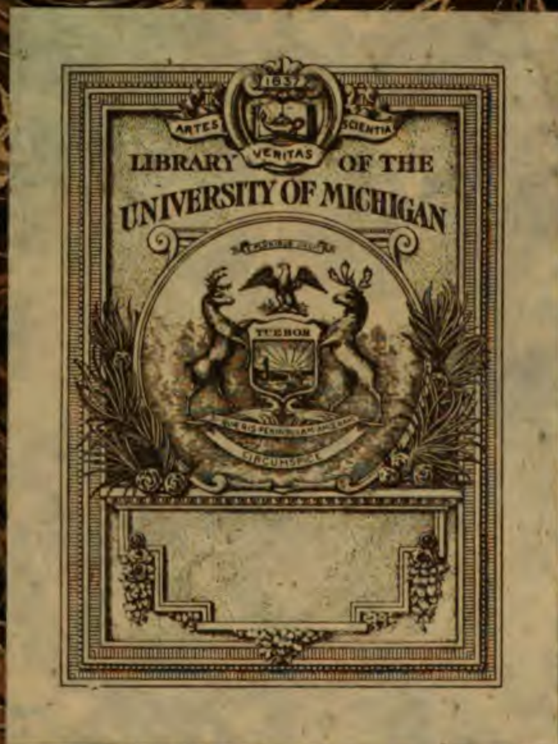







1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

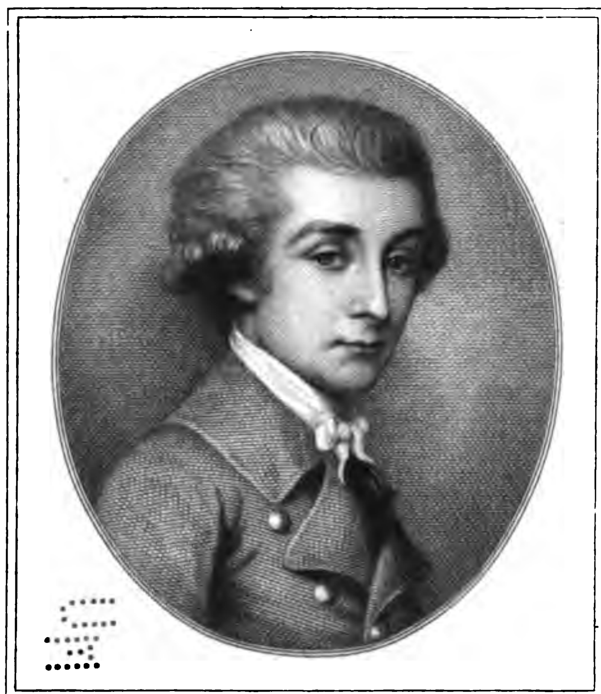


LE COMTE DE FERSEN

ET

LA COUR DE FRANCE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).



LE COMTE AXEL DE FERSEN
à l'age de 28 ans,

d'après une miniature peinte à Paris
et appartenant aujourd'hui à Mme la Comtesse
Louise de Gyldenstolpe née de Fersen.

Imp A. Salmon Paris

Fersen, Hans Axel von.

LE COMTE DE FERSEN

ET

LA COUR DE FRANCE.

EXTRAITS DES PAPIERS

DU GRAND MARÉCHAL DE SUÈDE, COMTE

JEAN AXEL DE FERSEN

PUBLIÉS PAR SON PETIT-NEVEU

LE BARON R. M. DE KLINCKOWSTRÖM

COLONEL SUÉDOIS.

TOME PREMIER

LA GUERRE D'AMÉRIQUE DU NORD. — FUITE DU ROI ET DE LA REINE DE FRANCE POUR VARENNES. — LA CONTRE-RÉVOLUTION.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1877.

PRÉFACE.

En publiant des extraits des papiers du grand maréchal de Suède, comte Axel de Fersen, nous croyons rendre service à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la monarchie française, pendant les dernières années du règne de Louis XVI et le commencement de la révolution. Ces extraits consistent en une partie de son journal et dans des lettres et quelques documents conservés parmi ses papiers. Il est à regretter que son journal, depuis l'année 1780 jusqu'au mois de juin 1791, soit perdu. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le comte de Fersen, dans une lettre du 30 octobre 1793 à son ami le plus intime, le baron de Taube :

« Cet événement affreux (1) me fait encore plus regretter la « perte de mes Mémoires depuis l'année 1780. Je les avais « écrits au jour le jour. Je les laissai à Paris, en 1791 ; lors- « que j'en sortis, je n'osai les emporter, et la personne (2) chez « laquelle je les avais déposés les brûla, dans la crainte qu'on « ne les saisît entre ses mains. Il y avait sur la révolution des « notes précieuses qui auraient servi à bien faire connaître le

(1) La mort du roi et de la reine de France.

(2) Un baron de Frantz, à Paris, mort au commencement de l'année 1795, chez M. Crawford, à la Haye.

« roi et la reine, et à écrire l'histoire de cette époque. Je les « regrette d'autant plus que ma mémoire est mauvaise, et je « ne me souviens plus de ce que j'ai fait moi-même. On aurait « compris combien cette princesse a été malheureuse, quel « juste sentiment elle avait de son malheur, à quel point elle « en était affectée, et combien sa grande âme savait pardonner « et se mettre au-dessus de l'injustice par la conscience du « bien qu'elle faisait et qu'elle désirait pouvoir faire. »

Le journal du comte de Fersen, dont nous publions ci-après des extraits, n'a pas été écrit pour être publié dans l'état où il l'a laissé. Ce sont des annotations pour aider la mémoire, faites chaque jour, mais précieuses sous le rapport de la vérité et des dates. Les lettres et les documents sont, au contraire, d'un grand intérêt. Le comte de Fersen était entré, depuis la fin de l'année 1791, dans la confiance du roi et de la reine de France. Il fut un des confidents chargés de préparer et d'assurer leur fuite à Varennes. Il expédiait les ordres du roi et les lettres de la reine au baron de Breteuil, au comte de Mercy et au marquis de Bouillé; il déchiffrait toutes les dépêches qui arrivaient à LL. MM.; il donnait son avis sur la situation politique et la conduite à tenir; il y a plus : les sommes d'argent indispensables pour cette grande entreprise, il tâchait de les trouver, il pourvoyait du moins, aux premières dépenses, empruntant à Mmes de Stégelman et de Korff 296,000 livres en son nom, auxquelles il ajouta 100,000 livres de ses ressources privées qui ne lui furent jamais remboursées par les héritiers de la reine. Au moment de la fuite de Varennes la reine lui confiait un portefeuille avec ses papiers. Il écrit à ce sujet, dans son journal, à la date du 9 novembre 1792 :

« On voulut m'engager à brûler le portefeuille qui contenait « les papiers de la reine, mais je n'en fis rien. Je le plaçai, « avec les miens, dans la voiture de Simolin. J'avais résolu la « veille de les remettre à lord Elgin, pour être envoyés en « Angleterre, mais l'insurrection d'Anvers me fit changer « d'avis. »

Depuis le mois d'octobre 1791 et jusqu'à la mort de la reine, le comte de Fersen, établi à Bruxelles, était l'intermédiaire de la correspondance qu'entretenait cette infortunée princesse avec les souverains de l'Europe, et des projets qui se faisaient pour la délivrance de la famille royale. Son activité pour le salut des augustes captifs était continuelle, et ils y répondaient par une confiance illimitée. Il est inconcevable que l'histoire de ce temps ait presque ignoré ces faits remarquables.

R. M. de Klinckowström.

Stafsund, près de Stockholm, en juillet 1876.

INTRODUCTION.

Le comte *Jean Axel de Fersen*, né le 4 septembre 1755, est issu d'une famille noble de la Suède, qui, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, a mérité de voir son nom inscrit dans les fastes de ce royaume : dans l'armée d'abord, où trois feld-maréchaux de cette famille ont attaché des lauriers au drapeau national; dans le conseil des rois ensuite, où trois sénateurs ont contribué, par leur sagesse, à la gloire de leurs souverains.

Le comte Axel de Fersen eut pour père le feld-maréchal Frédéric Axel de Fersen, chef éloquent du parti politique des *Chapeaux*, qui, d'accord avec la France, marcha constamment et jusque sous le règne de Gustave III, dans les voies d'une opposition libérale. Sa mère était la comtesse Hedvige Catherine de Fersen, née comtesse Delagardie. Le comte de Fersen (père) luttait toujours, appuyé sur les lois fondamentales, pour la cause de la liberté des citoyens, contre les attentats du pouvoir royal, tendant au despotisme. Dans cette lutte, le roi Gustave III fut l'acteur principal ; d'autre part, c'était la noblesse qui défendait la cause de la liberté nationale et le maintien des lois contre le despotisme, disposé toujours à méconnaître des droits aussi sacrés.

Comme le roi Gustave III joue un rôle important dans les

affaires de France au commencement de la révolution, quelques mots sur lui seront ici à leur place.

Aucun roi n'a été si diversement jugé par ses contemporains et par la postérité. Il a été exalté et loué sans mesure et à tous égards par ses admirateurs, regardé par eux comme le sauveur de la patrie, le fondateur d'une nouvelle ère, comme un grand homme d'État, un héros, un vainqueur, le promoteur de la liberté religieuse, un littérateur, un dramaturge brillant et aussi dépourvu de vanité comme homme que comme roi.

Ses antagonistes et ses adversaires politiques ont, au contraire, voulu trouver chez lui tous les travers et les défauts des rois, voire même toutes les faiblesses et tous les vices de l'humanité : légèreté, fausseté, prodigalité, indifférence pour le bien de son peuple ; ils l'ont appelé tyran, despote, parjure, et lui ont attribué les plus grands crimes, les vices les plus odieux. La vérité se trouve ici, comme toujours, entre les deux extrêmes. La raison en est qu'on ne connaît pas encore assez les actes et la vie de Gustave III pour en juger avec certitude et impartialité, et que ce roi ne se ressembla pas pendant les différentes époques de sa vie variable. Plus on fouille dans les documents et lettres de ce temps, plus on y trouve cette vérité : Gustave III au commencement de son règne n'est pas le même homme, le même roi qu'à la fin de sa vie. Tout changeait dans son esprit incertain et mobile : principes, vues, volonté, projets et résolutions. Le but de ses efforts différa aussi beaucoup. Il inaugurait son règne par un acte de grande importance pour sa patrie : la révolution de l'an 1772, — qui écrasait l'anarchie, affranchissait la Suède de la dépendance de l'étranger et des effets pernicieux d'une corruption dégradante. — C'est une des plus belles pages de l'histoire de ce roi.

Le 16 mars 1792, la balle d'un infâme scélérat, en mettant fin à sa vie, a fait de ce roi un martyr, et lui a fait pardonner ses faiblesses et ses fautes. Ainsi en jugèrent, du moins, les écrivains de son temps.

On a voulu, même de nos jours, charger la noblesse de ce meurtre odieux, parce qu'il y avait parmi les conspirateurs des gentilshommes issus des familles les plus anciennes et les plus illustres ; mais on reconnaîtra plus tard que ce crime fut préparé par la propagande jacobine en France, soutenue par des gens de beaucoup d'influence et de pouvoir en Suède. La vérité ne peut manquer de lever le voile qui couvre cette horrible catastrophe; elle éclairera de son flambeau les événements de cette époque, et montrera dans leur vrai jour les véritables assassins du malheureux prince.

Le jeune comte de Fersen fut envoyé par son père, à l'âge de quinze ans, et sous la conduite d'un gouverneur, dans les pays étrangers, pour étudier les arts et le métier des armes, et achever ainsi son éducation. Pendant ce voyage, qui dura quatre ans, le jeune seigneur suédois étudia à l'école militaire de Brunswick, à Turin, ainsi qu'à Strasbourg. Quelques extraits de son journal, écrit avec beaucoup d'exactitude pendant cette époque de sa vie, offriront quelque intérêt, une fidèle peinture des mœurs et des usages des différents pays qu'il a visités.

« *Basle, le* 17 *octobre* 1771 : Il y a à Basle toutes sortes de coutumes très-extraordinaires, et qui m'ont beaucoup diverti : par exemple, l'horloge de cette ville avance d'une heure sur toutes celles des autres contrées. Cette différence, m'a-t-on dit, remonte à une époque où les habitants avaient résolu de tuer leur principal magistrat, lequel, prévenu du complot fit

avancer l'horloge d'une heure, pour dérouter les conjurés. Il n'est pas permis de danser à Basle, à moins que ce ne soit le maître de la maison qui joue du violon, ou qu'on ait été en traîneau. Il est permis d'aller en voiture, mais seulement jusqu'à dix heures, sans domestiques derrière, et en voiture toute simple, d'une seule couleur et sans dorure. Il est défendu d'avoir dans la voiture, ou sur les harnais, des franges de soie, lorsqu'on va à l'église; il faut y aller en noir et non en robe, mais en déshabillé. Les diamants, les perles, les dentelles et les agréments de toute espèce sont défendus. Il est de bon ton de ne pas sortir dans la journée avant cinq heures; alors on se rend dans des sociétés de famille. »

« Une de mes connaissances me proposa de me conduire dans l'*assemblée du Printemps;* il me présenta premièrement à sa sœur, ce fut elle qui m'introduisit dans cette assemblée, qui est toute composée de filles. Ce qui me surprit extrêmement, ce fut de voir ces demoiselles arriver toutes seules ou avec un cavalier, sans domestique ni servante. Elles jouent aux cartes ou font la conversation avec les étrangers et les jeunes gens de la ville qui ont obtenu l'honneur d'être admis au milieu d'elles. Elles vont de même à la promenade toutes seules. »

« *Genève, le* 30 *octobre* 1771. —Nous avions une lettre pour M. Constant, un intime ami de M. de Voltaire. Il nous conduisit le lendemain à la campagne de Mme Jennigs, femme très-aimable, qui nous parla beaucoup de la Suède. De là nous allâmes chez M. de Voltaire à Ferney, très-jolie habitation, qu'il a bâtie lui-même sur les terres de France; mais il ne nous reçut point; il avait pris, nous dit-on, un purgatif : c'est le prétexte dont il se sert quand il ne veut pas recevoir; il nous appointa

pour le lendemain, ce qui nous obligea de rester un jour de plus. Nous fûmes reçus à l'heure fixée, et nous causâmes avec lui pendant deux heures. Il était habillé d'une veste d'écarlate avec des vieilles boutonnières brodées, que son père et son grand-père avaient sans doute portée. Une vieille perruque, non frisée, des souliers à l'antique, des bas de laine tirés par-dessus les culottes, une vieille robe de chambre : — voilà en quoi consistait sa toilette, d'une harmonie admirable avec sa figure toute ridée ; mais nous fûmes frappés de la beauté de ses yeux et de la vivacité de son regard. Tout l'ensemble de la figure a un air tout à fait satirique.

« Il a chez lui le père Adam, jésuite, et un valet de chambre qui sait toute la bibliothèque de son maître par cœur. M. de Voltaire fait beaucoup de bien dans son village ; il y recueille tous les horlogers de Genève, qu'il fait travailler chez lui ; la partie de sa maison où il avait établi un théâtre a été convertie en une série de logements qu'il a mis à leur disposition, et il a pourvu à leurs premiers besoins. »

« *Turin, le* 11 *novembre* 1771. — Lorsque nous fûmes à l'académie, le gouverneur nous présenta au roi, un vieux bonhomme, petit, ridé, marchant à l'aide d'une canne. Après plusieurs compliments, il me fit une leçon en me disant que je devais profiter diligemment des enseignements de l'académie, afin de déférer aux intentions qu'avaient eues mes parents en m'envoyant à Turin. Le duc de Savoie, son fils, fut aussi fort poli, ainsi que toute la famille. »

« *Milan, le* 24 *avril* 1773. — On me fit avertir de me trouver dans l'antichambre de l'archiduc pour le 24 avril. La pré-

sentation fut courte et singulière. Je donnai mon nom et celui de Bolemanny (1), sur une feuille de papier, à un chambellan qui le porta au prince, et un moment après on nous fit entrer, et nous nous trouvâmes tête à tête avec le prince, qui nous entretint fort poliment pendant un gros quart d'heure. La présentation fut la même chez madame l'archiduchesse, princesse de Modène, pleine d'esprit et d'une conversation très-agréable et même savante, mais sans affectation. Elle avait derrière elle Mme de Khevenhüller, sa grande maîtresse; nous lui avions été présentés le surlendemain de notre arrivée : elle est assez polie. Comme il n'y avait point de spectacle ce soir à la cour, attendu que c'est un vendredi, il y eut une assemblée très-agréable. On voyait, dans une galerie assez longue, toute en dorure et en glaces, et magnifiquement illuminée, une trentaine de dames assises de chaque côté, à attendre que madame l'archiduchesse arrivât; alors elles se levèrent toutes à son entrée et la princesse leur parla, après quoi elle fit sa partie de *loup*, au fond de la galerie, et les dames leur partie de *taroc*, à droite et à gauche, dans toute la longueur de la galerie. Quand cela est arrangé, les hommes placés dans la chambre attenante à la galerie s'avancent à la table de jeu de l'archiduchesse, et lui font la révérence; elle leur adresse ordinairement quelques paroles. L'archiduc arrive quand il veut, parle à droite et à gauche, joue ou ne joue point, cela est indifférent. Malgré l'air de liberté qui semble y régner, il y a cependant une certaine gêne inséparable des cours, surtout pour messieurs les Milanais, qui n'y étaient point accoutumés, et qui n'auraient pas mieux demandé que de n'en pas prendre l'habitude : car ils disent fort

(1) Le gouverneur du jeune comte de Fersen.

librement que la cour leur a fait beaucoup de tort; que par suite de la gêne et de l'étiquette, le nombre des étrangers qui autrefois s'y arrêtaient a beaucoup diminué; que les visiteurs, voulant échapper aux ennuis de la présentation à la cour, qui entraîne trois jours au moins de formalités, se hâtent de quitter Milan dès qu'ils en ont vu les curiosités. Cela rend les sociétés mortes et n'amuse point les Milanais. Cependant leurs assemblées sont assez belles; j'ai assisté à celle qu'a donnée Mme de Trivulce le jour où elle est relevée de couches : plus de quatre-vingts dames et autant de messieurs y assistèrent. Mais les « *conversations* » ordinaires, comme celles de Mme Litta et de la duchesse de Cerbelloni, sont ordinairement de dix ou de douze dames au plus. »

« *Ce* 1er *janvier* 1774, le jour de l'an, comme on dit, il fallait aller à Versailles faire sa cour au roi, et voir la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit. A dix heures j'étais à Versailles. La cérémonie consiste en une messe où le roi et tous les chevaliers assistent en habit de gala. — Après avoir dîné, j'allai, avec le comte de Creutz (1), faire une visite à Mme du Barry. Elle me parla alors pour la première fois. Au sortir de là, nous revînmes à Paris. »

« *Le* 3 *janvier*. — Je suis allé faire une visite à l'ambassadeur d'Espagne; le comte de Creutz me mena ensuite chez la comtesse de Brionne, qui nous reçut dans son cabinet de toilette. Je la trouvai très-bien, quoique d'un certain âge, mais elle est grande, bien faite et jolie de visage, aimable et fort gaie. J'as-

(1) L'ambassadeur de Suède à la cour de France.

sistai à une partie de sa toilette, ce qui m'amusa très-fort. Après s'être poudrée, elle prit un petit couteau d'argent, de la longueur d'un doigt, et ôta soigneusement la poudre, à plusieurs reprises. Ensuite une de ses femmes, car elle en avait trois, apporta une grande boîte, qu'elle ouvrit : elle contenait six pots de rouge ; une autre petite boîte était remplie d'une pommade qui me parut noire. La comtesse en prit sur le doigt et s'en barbouilla les joues, c'était le plus beau rouge qu'on pût voir. Elle eut soin de l'augmenter, en prenant de tous les six pots, deux à deux. Elle se leva ensuite, et alla dans sa chambre à coucher, où sa fille, mademoiselle de Lorraine, vint la rejoindre ; elle ne me parut pas aussi jolie qu'on la disait, mais elle a une physionomie vive et piquante. »

« *Le* 10 *janvier.* — J'allai, à trois heures, au bal de madame la Dauphine. Ce bal commença, comme à l'ordinaire, à cinq heures, et finit à neuf heures et demie. Je retournai tout de suite à Paris. »

« *Le* 30 *janvier.* — Je dînai chez M. Bloome, ministre de Danemark ; d'où je me rendis chez Mme d'Arville, et, après avoir causé avec elle une demi-heure, j'allai chez l'ambassadeur d'Espagne, à l'assemblée, où le comte de Creutz me prit et me mena chez la princesse de Beauveau, et, après, à un concert chez Stroganoff. A neuf heures nous allâmes ensemble souper chez Mme d'Arville, d'où je partis à une heure pour aller au bal de l'Opéra. Il y avait foule : Mme la Dauphine, M. le Dauphin et le comte de Provence y vinrent et y demeurèrent une demi-heure, sans que leur présence fût remarquée. Mme la Dauphine me parla longtemps sans que je la reconnusse ;

enfin, quand elle se fit connaître, tout le monde s'empressa autour d'elle et elle se retira dans une loge. A trois heures je quittai le bal. »

« *Le* 31 *janvier.* — Je suis allé à Versailles à trois heures. Je restai au bal jusqu'à sept heures trois quarts. Je revins m'habiller et j'étais à neuf heures un quart chez Mme d'Arville, qui m'avait invité à souper la veille. Nous étions cinq, et le souper fut très-gai. A une heure nous nous séparâmes. »

« *Mercredi* 2 *février.* — Il fallut me lever à huit heures, pour aller commander un habit qui devait être prêt à minuit, pour le bal du Palais-Royal. L'après-midi je fis visite à la duchesse d'Arville, à M. du Deffant et à la comtesse de la Marck, qui me combla de politesses. Elle avait eu la bonté de m'écrire un billet, quelques jours auparavant, pour me faire des excuses de ce que j'étais passé très-souvent chez elle sans l'y trouver; elle me réitéra ces mêmes excuses, en me disant qu'elle espérait que je ne me rebuterais point; enfin, je fus enchanté de sa politesse et de ses façons gracieuses. Il était neuf heures et quart quand je sortis de là. J'allai chez de Géer, où arrivait à minuit Poniatowski : ils allèrent ensemble au Palais-Royal. J'avais attendu toute la soirée mon habit avec impatience et je sentais la colère me gagner, lorsqu'on me l'apporta; en ce moment de Géer sortait. Je m'habillai à la hâte et me rendis au Palais-Royal. En entrant, je fus fort surpris de voir toutes les femmes en costumes de bergères, en habits de gaze et de taffetas, et tous les hommes en habits riches, brodés sur toutes les tailles. Le bal était commencé; je crus que c'était un bal public et que les danseuses étaient des filles, car je m'étais

imaginé que les dames devaient être aussi en robes riches. Il n'y avait que vingt femmes et le bal n'était pas bien animé, aussi ne dura-t-il que jusqu'à six heures; alors je m'enfuis, car il n'y avait que Mmes la duchesse de Chartres, de Bourbon, Mme de Laval et Mme de l'Olstein, qui est sans contredit la meilleure et la plus jolie danseuse de Paris. En m'en allant, je pensai que les Français ne savent pas s'amuser; ils ont la mauvaise habitude de dire toujours, « *Je m'ennuie*, » et cela empoisonne tous leurs plaisirs. »

« *Le* 15 *février*, *mardi gras.* — Il y avait bal à Versailles. J'y allais vers la fin. Mme la Dauphine, Mme de Provence, Mme d'Artois, Mme de Lamballe et deux autres dames arrivèrent avec M. le Dauphin, M. de Provence, M. d'Artois, M. de Ségur, de Coigny et un autre, tous portant le costume de Henri IV, qui est l'ancien habit français; ils dansèrent différentes entrées, quelques-uns très-mal, comme le Dauphin et M. de Provence, les autres assez bien. Le coup d'œil en était charmant. Je revins de là souper chez de Géer, puis je me rendis, à une heure, à un bal que donnait l'ambassadeur de Malte. »

« *Le dimanche* 20 *février.* — Je soupai chez Mme la duchesse d'Arville, qui eut, comme à son ordinaire, beaucoup de bontés pour moi et me combla de politesses, ainsi que sa sœur, la duchesse d'Estisac.

« Je faisais mes visites assez régulièrement et j'allais souvent au spectacle. Le comte de Creutz me mena chez le marquis de Brancas, où on me fit beaucoup de politesses. J'y soupai plusieurs fois, et le vendredi 4 mars il y eut un petit bal

charmant; cinq danseurs et six danseuses y figurèrent, et l'on dansa depuis huit heures du soir jusqu'à six heures du matin. Nous ne cessâmes qu'une heure, pour le souper. Il y a souvent de ces soupers dansants, à Paris, dans le carême; on n'y observe pas ce temps d'abstinence aussi strictement qu'en Italie, où l'on se croirait excommunié si, à cette époque, on se permettait de danser, et une femme qui aurait commis cette faute irait vite s'en confesser le lendemain, pour en obtenir l'absolution. »

Le 12 mai 1774, le comte de Fersen quittait Paris pour se rendre à Londres.

C'est sur son séjour dans la première de ces villes que l'ambassadeur de Suède à Paris, le comte de Creutz, écrivit au roi de Suède le 29 mai 1774 :

« Le jeune comte de Fersen vient de partir pour Londres. De tous les Suédois qui ont été ici de mon temps, c'est celui qui a été le mieux accueilli dans le grand monde. Il a été extrêmement bien traité de la famille royale. Il n'est pas possible d'avoir une conduite plus sage et plus décente que celle qu'il a tenue. Avec la plus belle figure et de l'esprit, il ne pouvait manquer de réussir dans la société; aussi l'a-t-il fait complétement. V. M. en sera sûrement contente; mais ce qui rendra surtout M. de Fersen digne de ses bontés, c'est qu'il pense avec une noblesse et une élévation singulières (1). »

Le comte de Fersen arrivait à Londres le 26 mai 1774; il y

(1) Voir M. Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, 1er volume, p. 359.

resta quatre mois. Il fut beaucoup trop distrait pendant ce temps pour écrire régulièrement son journal. Quelques-unes de ses notes ont pourtant de l'intérêt. Ainsi il écrivait :

« *Lundi* 16 *mai* 1774. — A huit heures nous allâmes à *Renela.* Je fus frappé, en y entrant, de la magnificence du coup d'œil et de la beauté de la salle, bâtie en rond et d'une très-grande élévation. Dans le milieu il y a une espèce d'autel, fort grand, et des bancs tout à l'entour ; c'est là qu'on chauffe l'eau pour le thé. Ces bancs, ainsi que les loges qui sont pratiquées tout le tour de la muraille, sont toujours occupés depuis les sept heures jusqu'à minuit, heure à laquelle on se retire. Au-dessus des loges il y a des galeries où l'on se promène, et rien n'est si agréable que de s'y asseoir et de voir circuler tout le monde. L'illumination en est très-belle, et il y a toujours beaucoup de monde. Les hommes ne peuvent pas donner le bras aux femmes, à moins qu'ils ne soient mariés ; on les laisse aller seules, et l'on vient seulement leur parler quelquefois. »

« *Mercredi*, *le* 18 *mai* 1774. — A midi j'allai avec le baron de Nolcken (1) à la cour. Les appartements ne sont ni grands ni magnifiquement meublés, et rien n'annonce la grandeur d'un roi. Les lustres y sont en bois doré ou argenté, suivant l'importance des lieux. Quand le roi fut habillé, nous entrâmes dans la chambre, où se trouve un vieux lit de velours rouge, tout noirci par la fumée et luisant de graisse, devant lequel est une sorte de clôture de fil d'argent. Le roi est obligé de parler à tout le monde. Il commence sa tournée par les minis-

(1) Ministre de Suède à Londres.

tres, et, quand il vint au baron de Nolcken, je fus présenté. Il me parla, mais tout bas, car c'est sa coutume. Comme sa conversation ne roule que sur quatre ou cinq matières, il a peur que l'on entende qu'il fait les mêmes demandes à tout le monde. »

« *Jeudi* 19 *mai*. — Je fus présenté à la reine, qui est très-gracieuse et très-aimable ; mais elle n'est pas du tout jolie.

« Le soir, je fus conduit par le comte ..... au bal d'Almack, qui se donne par souscription tout l'hiver. La salle où l'on danse est bien arrangée et brillamment illuminée. Le bal doit commencer à dix heures, mais les hommes restent à leurs clubs jusqu'à onze heures et demie. Pendant ce temps les femmes attendent, assises dans cette grande galerie à droite et à gauche sur des bancs, en grande cérémonie : il semble qu'on soit dans une église ; elles sont toutes tristes et sérieuses, et ne se parlent même pas. Le souper qu'on donne à minuit est fort bien servi ; il est un peu moins triste que le reste. Je fus placé à côté de lady Carpenter, une des plus belles jeunes filles de Londres ; elle est fort aimable et parla beaucoup. J'eus l'occasion de la voir quelques jours après ; je lui adressai quelques paroles polies, et elle ne me répondit seulement pas. Je fus fort surpris de voir les demoiselles causer tête à tête avec les hommes et s'en aller toutes seules. Cela me fit ressouvenir de Lausanne, où elles jouissent aussi d'une liberté entière. »

Le jeune comte de Fersen retourna en Suède au commencement de l'année 1775. Avant son départ pour l'étranger, il avait été nommé, en 1770, lieutenant à la suite du régiment Royal-Bavière, dans l'armée française. En Suède, de caporal du régiment de cavalerie de Westrogothie, il fut promu

au grade de lieutenant dans la cavalerie de Smaland. Après son retour, il fut nommé au grade de capitaine à la suite aux chevau-légers du roi, où il parvint, cinq ans plus tard, au rang de chef d'escadron.

De retour de ses voyages, le comte de Fersen parut à la cour de Gustave III, et prit part aux jeux et aux amusements qui faisaient alors de cette cour la plus gaie de l'Europe. On le voit briller, auprès du roi son maître, dans les nombreuses fêtes de Gripsholm et d'Ulriksdal, et son nom figure au premier rang dans les programmes qui nous restent de ces journées élégantes. Mais le désir de suivre les traces de ses ancêtres le porta bientôt à quitter tous ces plaisirs pour chercher les champs de bataille. Sa patrie jouissait d'une paix profonde et aucun sujet de guerre avec ses voisins n'existait alors. Il fallait donc chercher la guerre à l'étranger. Le comte de Fersen quittait la Suède au mois d'avril 1778 pour se rendre d'abord à Londres, où il demeura trois mois. Il se rendit ensuite à Paris, où il arriva dans la saison morte, quand le grand monde l'a quitté pour la campagne.

Il écrit, à ce sujet, dans son journal :

« 1778, *le* 25 *août.* — Il fallait commencer par se faire présenter aux personnes qui étaient à Paris; il y en avait fort peu. Creutz me mena chez Mme de Boufflers, femme charmante et l'une de celles qui sont à Paris les plus renommées pour leur esprit. Elle est en correspondance très-exacte avec le roi (1). J'y fus parfaitement bien reçu. Elle a une belle-fille qu'elle aime à l'adoration, et qui est jolie comme un ange, mais capri-

(1) Le roi de Suède Gustave III.

cieuse comme on ne l'est pas. Je vis Mme Dusson, femme de notre ambassadeur ; c'est une bonne grosse Hollandaise, méchante et caustique comme un démon, quand elle prend quelqu'un en grippe, mais du reste très-polie. Elle m'a toujours comblé de politesses et d'amitié. Mme du Deffant est toujours aveugle.

« Je songeais à aller en Normandie voir le camp placé sous les ordres du maréchal de Broglie. Je proposai à Stedingk (1) d'être du voyage. Il y consentit, et il fut résolu que nous partirions le 10. Nous fîmes faire nos uniformes d'après le nouveau costume. Mme de Boufflers marqua beaucoup de curiosité de les voir, et nous allâmes chez elle, ainsi habillés, deux ou trois jours avant notre départ. Elle trouva l'habit très-leste, mais mon uniforme seul lui parut élégant et joli.

« Je partis avec Stedingk vendredi, le 10, et nous arrivâmes à Bayeux le 11. Dimanche, le 12, nous partîmes pour le camp, où nous arrivâmes à midi. Nous descendîmes chez le maréchal, au quartier général. Il faisait un temps affreux, une pluie horrible, et un froid très-vif. Nous étions très-embarrassés l'un et l'autre de nous présenter ainsi, sans être connus, dans un habillement aussi extraordinaire, et notre embarras augmenta considérablement en voyant la quantité de monde qu'il y avait, et qui allait tous nous examiner. Le premier moment, quand nous entrâmes dans la chambre où étaient tous les aides de camp et les officiers, fut horrible, et j'aurais voulu, pour beaucoup d'argent, n'y pas être ; cependant il fallait prendre son

---

(1) Le texte porte *Steding;* néanmoins nous écrirons dans la suite *Stedingk*, ortographe actuelle de ce nom, d'autant plus que le célèbre homme d'État dont il s'agit s'en est servi lui-même à partir du moment où il fut créé comte, c'est-à-dire pendant trente années de sa vie.

parti. Nous trouvâmes tout de suite un des aides de camp, M. Bois-Rouvrage, qui nous accosta ; nous lui dîmes que nous étions Suédois, et que nous avions des lettres à remettre au maréchal. Un moment après les portes s'ouvrirent et les officiers entrèrent pour l'ordre. On nous fit entrer aussi, et je trouvai un petit homme fort bien mis, qui avait l'air fort éveillé. Je lui présentai mes lettres. Après les avoir lues, il me fit les plus jolis compliments du monde sur mon père, en me disant que mon nom était très-connu en France. Le prince de Beauvau et plusieurs autres dirent la même chose.

« J'étais fort content de ma réception. Le maréchal nous fit tout de suite donner un logement et nous devions y faire porter nos effets. Le lendemain il nous présenta à sa femme, à sa fille, à sa sœur, etc., etc. Nous dinâmes avec lui ; il nous combla de politesses, et nous fit promettre que nous entrerions dans notre nouveau logement dès le lendemain.

« Il n'y eut point de manœuvres, à cause du mauvais temps, qui continua toujours. A six heures nous retournâmes à Bayeux, fort contents de l'accueil que le maréchal nous avait fait, et encore plus de notre première apparition. »

« *Lundi, le* 13. — Nous nous rendîmes, de fort bonne heure, au quartier général, qui était à Vaussieux, maison d'un particulier, fort belle, — croyant qu'il y aurait manœuvre le matin ; mais il n'y en eut pas avant l'après-midi. On nous avait loué [des chambres], à cent pas du quartier général, chez le curé, où étaient déjà logés deux des aides de camp du maréchal : MM. le comte et le marquis de Roquefeuille, qui offrirent de partager leurs chambres avec nous, car il n'y en avait pas d'autres dans la maison. Nous fûmes par la suite très-contents,

car ils étaient tous deux fort aimables et bons compagnons.

« Enfin à midi et demi tous les officiers supérieurs s'assemblèrent et on ouvrit les portes pour l'ordre. Après le dîner le maréchal nous fit donner des chevaux (il nous en fournit toujours pendant tout le temps que nous restâmes au camp), et nous allâmes avec lui à la manœuvre. Il nous garda toujours près de lui, quoiqu'il renvoyât tous les autres. Il avait une partie des troupes sous son commandement, et le général Luckner avait l'autre partie. Rien n'était concerté entre eux; chacun faisait ce que l'occasion ou son génie lui suggérait. On exécutait la nouvelle tactique de M. de Menil-Durand. Les troupes étaient, comme toujours, fort belles et bien exercées; cependant la brigade Allemande-Bavière et la Marck l'emportait, tant par la beauté des hommes que par la précision et l'attention dans l'exercice.

« La manœuvre finit à huit heures. Nous soupâmes avec les aides de camp, dans la grande tente où l'on dînait; c'était le prince de Broglie, fils du maréchal, qui faisait les honneurs. Quand nous nous levâmes je crus que nous allions nous retirer; point du tout..... on nous demanda si nous ne voulions pas entrer un moment. Je pris cette demande pour un avertissement, et j'entrai : tout le monde fit de même, et je fus fort surpris de trouver le maréchal à table avec les dames. Je crus que nous étions arrivés trop tôt; mais je fus rassuré en voyant tous les autres se ranger autour de la table, où l'on faisait au maréchal une espèce de cour, pendant son souper. Je trouvai cette mode un peu singulière, mais je m'y fis à la fin.

« Au sortir du souper, quand je crus de nouveau pouvoir me retirer, on apporta une table d'échecs; le maréchal se mit à jouer, et nous fîmes la conversation avec les dames. Ces da-

mes étaient, la maréchale, femme, à ce que je crois, de beaucoup de mérite : elle parle fort peu, et elle est, dit-on, extrêmement dévote; Mme de Lameth, veuve depuis longtemps : elle a quatre fils; c'est une femme de cinquante-huit à soixante ans, sœur du maréchal, très-aimable, fort gaie et pleine d'esprit. Elle se prit de beaucoup d'amitié pour Stedingk, et elle me traita avec bonté. La fille du maréchal est une dame de vingt à vingt-trois ans, mariée à un Allemand, nommé Helmstadt, un charmant garçon. Elle n'est ni gaie, ni aimable, ni jolie, et je crois qu'elle a hérité beaucoup de la dévotion de sa mère. La cinquième dame qui se trouvait là était Mme de Bellegarde, femme d'un homme qui fut jugé et condamné à être cassé; mais, grâce à l'intercession de la reine, son procès ayant été revu, il fut déclaré innocent. Voilà quelle était notre société en femmes. Il en venait presque tous les jours en visite des environs, et très-nombreuse était la quantité de celles qui assistaient aux manœuvres.

« Quand le maréchal avait fini sa partie, il venait toujours un moment prendre part à la conversation. C'est un petit homme, rempli d'esprit; il n'en a cependant pas tant que son frère le comte, qui a la vivacité d'un jeune homme de quinze ans, et dont les yeux brillent de feu et d'ardeur. C'est surtout à la tête des troupes que toute sa vivacité se déploie; il rajeunit et a la vigueur d'un homme de trente ans. Il n'est jamais fatigué; ses conversations étaient fort instructives et fort amusantes. Il a une excellente mémoire et raconte fort bien. Il causa avec nous une demi-heure, et à minuit il se retira. »

« *Mardi* 14 *septembre.* — Même train de vie. Les matinées, je les passais à visiter le camp, qui était fort beau et très-pro-

prement tenu ; la discipline y était admirable, et la tenue des troupes excellente. Le maréchal m'a assuré que, pendant l'espace de six semaines, durée du campement, il n'y eut pas un seul homme de puni. Toutes les troupes étaient sur une ligne, excepté la brigade allemande, qui campait derrière, faute de place. Il y avait 48 bataillons d'infanterie, 30 escadrons et 40 pièces de canon.

« Nous avions tous les deux jours grandes manœuvres, où le maréchal et le général Luckner agissaient l'un contre l'autre. Les manœuvres furent belles, intéressantes et bien exécutées ; les troupes sont excellentes, on en fait ce qu'on veut ; cependant elles ne sont pas à beaucoup près si belles ni si bien tenues que du temps du maréchal de Choiseul. — La dernière manœuvre qu'il y eut était superbe. Elle commença à huit heures du matin et finit à trois heures, sans se reposer un moment, et les troupes qui devaient agir contre le maréchal, et qui étaient ce jour-là sous les ordres du comte d'Egmont, sortirent à six heures du camp, pour se rendre au village de Beauville, et ne rentrèrent dans le camp qu'à dix heures du soir. A la fin de la manœuvre, nous nous trouvâmes au bord de la mer. Tout le monde revint très-fatigué et mourant de faim.

« Ce camp, qui ne dura que du 4 jusqu'au 30 septembre, coûta 3,500,000 livres, et ne servit à autre chose qu'à faire au maréchal de Broglie beaucoup d'ennemis et à démontrer que la France n'a point d'officiers généraux sur lesquels elle puisse compter, car tous se montrèrent extrêmement neufs et ignorants ; les officiers ingénieurs l'étaient de même : ils travaillèrent longtemps avant de pouvoir tracer le camp et la ligne, encore furent-ils obligés de changer trois fois.

« Le camp était fort beau, propre et bien tenu. Le soldat était fort gai ; il est assez bien payé. Les Allemands ont cinq sous et demi par jour, et trente francs pour leur habillement par an ; les Français n'ont que six sous et demi et les grenadiers sept sous et demi. Ils couchent sept dans une tente et huit dans l'autre. Chaque tente fait sa cuisine, et c'est à tour de rôle un soldat qui fait le fricot. Je suis allé souvent les voir manger ; cela se faisait avec beaucoup d'ordre.

« Pour rendre la vie moins monotone et faire passer l'après-dîner, qui était fort long, les jours qu'il n'y avait pas manœuvre, le maréchal fit danser. Toutes les dames qui avaient leurs maris au camp, comme Mme de la Châtre, de Simiane, de Navarès, la marquise de Coigny, Mme de Villequiers, y venaient des environs. Mme Décajole et ses trois charmantes filles étaient le principal ornement du bal. On finissait toujours de danser à neuf heures du soir, pour laisser le temps à toutes ces dames de retourner chez elles. Les hommes dansaient en bottes, ce qui diminuait beaucoup le plaisir pour les amateurs.

« On nous comblait de politesses. Nous dînâmes et nous soupâmes plusieurs fois chez le prince de Beauvau ; sa femme était fort aimable : c'est une des femmes qui a le plus d'éloquence, d'esprit et de savoir. Lui, est un de ces hommes qui, par une politesse outrée, exigent plus d'égards qu'ils ne vous en rendent. Le marquis de Lambert, qui faisait la charge de maréchal des logis, et le comte de la Tour du Pin, nous donnèrent à dîner plusieurs fois. Enfin tout le monde nous traita avec distinction ; on nous regardait comme Français, et j'aurais volontiers passé un couple de mois de cette façon ; mais le camp devait finir le 30 septembre, et nous avions résolu de partir

le 25. Nous fîmes venir notre chaise de Bayeux, et à cinq heures du soir nous partîmes.

« Nous prîmes notre route par Caen, et de là par le Perche, à *la Trappe*. Comme nous étions dans le voisinage, nous voulions voir un endroit dont on a tant parlé, et dont on a conté tant de choses si fabuleuses et probablement fausses. Nous ne nous arrêtâmes pas la première nuit, nous voulions arriver le samedi [26 septembre 1778] à la Trappe. D'une poste nommée Sainte-Colomba, on nous y mena par des chemins affreux. Nous fûmes souvent obligés de mettre pied à terre, par une pluie battante. A trois heures après midi nous arrivâmes enfin sur le haut d'un coteau, d'où nous pouvions voir la maison des religieux, qui est située dans le fond d'une vallée, bordée de collines assez hautes, en forme d'entonnoir et couvertes d'arbres. C'est la situation la plus triste que je connaisse. Arrivés à la maison, nous descendîmes près du couvent; il y a une auberge et cinq ou six maisons, mais on y est très-mal. Le cloître est fort ancien. Je fus saisi d'une tristesse et d'une espèce d'horreur en y arrivant. Nous frappâmes à une porte très-basse, et un religieux, très-mal vêtu et de fort mauvaise mine, nous ouvrit : c'était le portier. Il nous mena à la chapelle, où les religieux faisaient leur service. On nous conduisit d'abord dans une petite chapelle, formée de cloisons de bois; le jour venait par en haut. Notre conducteur nous présenta de l'eau bénite. Après avoir fait une petite prière dans cette chapelle, on nous fit monter dans une tribune grillée, où d'autres personnes se trouvaient. Tous les moines étaient rassemblés dans l'église, qui était noire, sombre et antique. Tout cela, avec le chant, qui est triste, et l'idée que ces pauvres gens sont là pour toute leur vie, me fit éprouver une émotion que je ne puis ex-

primer; je me représentais les différentes pensées et le désespoir de ces religieux, qui tous avaient goûté les douceurs de la société avant de s'enterrer ainsi vivants.

« Le service étant fini, il vint vers nous un de ces moines, qui me parut très-bien nourri et fort content; il nous mena partout et nous recommanda de ne parler que quand il nous adresserait la parole. Dans les cellules, dans la sacristie, dans l'église et quelques autres endroits, il ne parlait pas. La maison est fort grande, on en avait nouvellement rebâti et agrandi tout un côté; elle est très-irrégulière, et comprend trois cours, dont l'une est le cimetière, où est le tombeau de l'abbé *de Rancé.*

« Notre conducteur était un homme de vingt-huit à trente ans, fort gai. Ayant su que nous étions Suédois, il nous parla de Charles XII et de Pierre le Grand. Il nous dit que le drame du comte de Cominges est une pure fiction, et qu'il n'y a rien de vrai. Nous lui demandâmes s'il y avait beaucoup de novices. Ils étaient au nombre de dix-huit, dont six étaient officiers et presque tous des jeunes gens. Il nous assura qu'on était fort heureux à la Trappe, mais il ne paraissait cependant pas en être bien persuadé.

« A huit heures, on nous servait un bon souper tout en maigre, mais de très-bons légumes. Nous étions sept à table; on nous dit que trois des cinq autres y étaient depuis près d'un mois; qu'ils venaient presque tous les ans y faire leurs dévotions et y passer plusieurs semaines. Ils reçoivent tout le monde, et on peut y rester un mois ou deux, si l'on veut. Avant le souper, on vint nous présenter de l'eau dans une grande jatte, et le religieux nous essuya les mains. J'ai oublié de parler de la cérémonie du lavement des pieds que nous vîmes, à laquelle nous assistâmes avant d'aller souper. Tous les religieux s'as-

semblèrent pour cet effet dans un des corridors de plain-pied qui bordent la cour. Ils sont assis sur des bancs, et un des frères, placé au milieu, dans une espèce de chaire, lit quelque morceau de morale, et pendant sa lecture deux autres font le tour pour laver et essuyer les pieds de ceux qui sont assis : cela se fait à tour de rôle.

« La vie de ces pauvres religieux est fort austère. Ils ne mangent jamais que des légumes cuits à l'eau et au sel, et une fois la semaine de la salade. Ils ne mangent que trois fois dans l'année de ces mêmes légumes cuits au lait ; du reste, c'est toujours carême et jeûne chez eux. Jamais de beurre ni d'œufs. Leur habit, d'un brun foncé et blanc, est fait comme celui des Chartreux, à l'exception d'un capuchon court, qui leur couvre la moitié de la tête. Ils n'ont point de chemise ni de culotte, mais des bas et des souliers. Ils ne se rasent le menton et la tête que trois fois l'année. Leurs cellules sont petites et ne leur servent que pour se coucher ; il y a une paillasse, une couverture et une table, mais ni chaise ni cheminée. On ne leur donne jamais de lumière, de sorte qu'ils sont obligés de se coucher avec le jour. Ils ne parlent jamais, si ce n'est à leur mort, encore n'est-ce qu'au prieur. Ils se lèvent deux fois la nuit pour se rendre à l'église. Il y a trois frères qui ne font que recevoir les étrangers. Celui qui nous conduisait paraissait fort content ; il nous dit qu'on fait circuler une histoire fausse quand on raconte qu'ils ne sont occupés qu'à creuser leur tombeau, qu'ils travaillent dans leurs jardins quand ils veulent, pour se donner du mouvement.

« Après le souper on nous mena dans notre chambre ; heureusement nous étions tous deux dans la même ; j'en fus très-content, car tout inspirait l'horreur et je n'aurais pas voulu

coucher seul. Les lits étaient fort bons; je dormis bien, et à six heures du matin nous partîmes, sans voir personne que le portier. Il me semblait, quand je fus dehors, être débarrassé d'un pesant fardeau, et je m'éloignai avec autant de plaisir que j'avais eu d'impatience d'y arriver. »

Avant de partir pour le camp de Normandie le comte de Fersen fut présenté au roi et à la reine de France, à Versailles. Il écrivit à son père :

« C'est mardi passé que je me suis rendu à Versailles pour être présenté à la famille royale. La reine, qui est charmante, dit, en me voyant : *Ah! c'est une ancienne connaissance!* — Le reste de la famille ne me dit pas le mot (1). »

Quelque temps après, le comte de Fersen écrit à son père :

« La reine, qui est la plus jolie et la plus aimable princesse que je connaisse, a eu la bonté de s'informer souvent de moi; elle a demandé à Creutz pourquoi je ne venais pas à son jeu les dimanches, et, ayant appris que j'étais venu un jour qu'il n'avait pas eu lieu, elle m'en a fait une espèce d'excuse.

« Sa grossesse avance et elle est très-visible (2). »

Et quelque temps après :

« La reine me traite toujours avec bonté; je vais souvent lui faire ma cour au jeu, et chaque fois elle m'adresse quelques

(1) Lettre du comte de Fersen à son père, du 26 août 1778.

(2) Lettre du comte de Fersen à son père, du 8 septembre 1778.

paroles pleines de bienveillance. Comme on lui a parlé de mon uniforme [suédois], elle m'a témoigné beaucoup d'envie de me voir dans ce costume; je dois aller mardi, ainsi habillé, non pas à la cour, mais chez la reine. C'est la princesse la plus aimable que je connaisse (1). »

Le comte de Fersen s'amusait beaucoup cet hiver à Paris, où il fut reçu avec distinction partout, dans le grand monde ainsi qu'à la cour. Il écrit à son père, le 15 décembre 1778 :

« Mon séjour ici devient de jour en jour plus agréable; je fais à tout moment des nouvelles connaissances, et je crois pouvoir bientôt, sans me gêner, les cultiver toutes. Je n'ai pas encore vu le duc de Choiseul; il est à Paris, mais sa maison n'est pas ouverte. Toutes les personnes que j'ai connues à mon premier voyage paraissent me revoir avec plaisir. Enfin, c'est un lieu charmant, où il ne me manque, pour être parfaitement content, que la satisfaction de vous y voir, mon cher père. »

Dès le commencement de l'année 1779, le comte demandait à prendre part à l'expédition des troupes françaises pour la guerre de l'indépendance de l'Amérique du Nord. Enfin, grâce à la recommandation du roi de Suède, par l'entremise de son ambassadeur le comte de Creutz, grâce aussi à l'amitié du comte de Vergennes pour son père, le jeune Fersen fut admis, comme aide de camp du comte de Vaux : celui-ci venait d'être nommé chef de la première expédition française, qui devait

(1) Lettre du comte de Fersen à son père, du 19 novembre 1778.

s'embarquer au Havre de Grâce, où les troupes s'étaient rassemblées; mais elle ne prit jamais la mer.

C'est de ce séjour à Paris en 1779 et 1780 que parle M. Geffroy dans son ouvrage, *Gustave III et la cour de France*, faisant grandement l'éloge du jeune Fersen.

« De retour en France, sa faveur à la cour devint extrême et ne tarda pas à être fort remarquée. C'était en 1779, et l'on sait que les soupçons malveillants contre Marie-Antoinette n'avaient pas attendu la fatale affaire du collier pour l'atteindre comme souveraine et comme femme. Fersen était accueilli dans les cercles intimes de la reine; le même accueil fait à Stedingk passa pour n'être qu'une feinte qui devait dissimuler la présence, particulièrement désirée, de son ami; on accusa les petites fêtes données pour la reine par Mmes de Lamballe et de Polignac dans leurs appartements, et où Fersen était admis; on parla de rencontres et d'entretiens prolongés, pendant les bals de l'Opéra, de regards échangés à défaut d'entretiens, pendant les soirées intimes de Trianon; on avait vu la reine, assurait-on, chanter au piano les couplets passionnés de l'opéra de *Didon :*

> Ah! que je fus bien inspirée
> Quand je vous reçus dans ma cour!

chercher des yeux Fersen, et mal dissimuler son trouble. Il n'en avait pas fallu davantage pour faire ajouter publiquement le nom du jeune comte à ceux dont la calomnie croyait dès lors pouvoir s'armer contre Marie-Antoinette. Voici quelles furent, dans la situation difficile qui lui était faite, l'attitude et la résolution du jeune officier suédois; nous en trouvons le ré-

cit dans une dépêche secrète adressée à Gustave III par le comte de Creutz :

« 10 *avril* 1779. — Je dois confier à V. M. que le jeune « comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a donné « des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis « pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour « lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune « comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite ad- « mirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le « parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écar- « tait tous les dangers ; mais il fallait évidemment une fermeté « au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La « reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours ; « en le regardant ils étaient remplis de larmes. Je supplie « V. M. d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur « Fersen. Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris « en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « *Quoi! monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête?* — « *Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas*, — répon- « dit-il ; — *je pars libre, et malheureusement sans laisser de* « *regrets*. — V. M. avouera que cette réponse était d'une sa- « gesse et d'une prudence au-dessus de son âge. Du reste, la « reine se conduit avec beaucoup plus de retenue et de sagesse « qu'autrefois. Le roi n'est pas seulement tout à fait soumis à « sa volonté, mais partage aussi son goût et ses plaisirs (1). »

« Ceux de nos contemporains, — continue M. Geffroy, —

(1) Cette lettre est conservée parmi les papiers de Gustave III, dans les archives d'Upsal.

qui ont connu M. de Fersen, rapportent en effet qu'il était d'une discrétion rare; ils disent qu'on pouvait bien le faire répondre à une question, à deux peut-être, mais non pas à une troisième, car il entrait aussitôt en défiance de lui-même, sinon des autres. Le duc de Lévis, dans ses *Souvenirs*, le représente d'une taille haute, d'une figure régulière sans être expressive, d'une conversation peu animée, de plus de jugement que d'esprit; circonspect avec les hommes, réservé avec les femmes, sérieux sans être triste. Sa figure et son air, — ajoute-t-il, — convenaient très-bien à un héros de roman, mais non pas d'un roman français, dont il n'avait ni l'assurance ni l'entrain.

« Son départ dans les circonstances que nous venons de dire fit taire les bruits injurieux. Il fallait bien qu'ils n'eussent pas une grande consistance, puisque les dépêches de cette époque en général, et particulièrement celles de Creutz, si vivement intéressé, n'offrent à ce sujet aucune autre médisance (1). »

En effet, ces bruits injurieux ne pouvaient guère avoir de consistance, puisque dans ce même temps le jeune Fersen méditait un engagement avec une jeune demoiselle *de Leijel*, d'une famille noble de Suède, dont le père s'était fait naturaliser en Angleterre, et avait hérité une immense fortune de deux oncles non mariés, membres de la compagnie des Indes orientales à Londres, où cette famille s'était établie. Plusieurs lettres du comte de Fersen communiquent ce projet de mariage à son père, qui l'approuvait. Pendant la guerre d'Amérique du Nord et une absence de cinq ans, les jeunes gens oublièrent leur premier attachement, et Mlle de Leijel épousait en 1783

(1) Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, Ier volume, pages 359-362.

Jean Richard West, quatrième earl de Delawarr, viscount Cantalup, en Angleterre.

Au printemps de 1780, le jeune Fersen s'embarquait, comme aide de camp du général comte de Rochambeau, avec le corps expéditionnaire de l'armée française, à Brest, pour aller en Amérique du Nord aider les Américains, dans leur guerre d'indépendance contre les Anglais. Les lettres à son père, depuis cette époque et jusqu'en 1783, dont nous donnons des extraits dans les pièces justificatives n° I, sont d'un très-haut intérêt, par leur contenu, pendant ces trois campagnes. Après avoir pris part à l'expédition de Rhode-Island, le comte de Fersen assistait au siége et à la capitulation de York-Town, où le général anglais Cornwallis fut fait prisonnier avec toutes ses troupes, le 19 octobre 1781, ce qui contribua en grande partie à mettre fin à cette guerre. Le jeune Fersen avait été employé par le général de Rochambeau, de préférence à tous les autres aides de camp, pendant les conférences avec le général Washington, comme avec les autres chefs de l'armée américaine; c'était lui qui menait ainsi les négociations : préférence fondée autant sur ses autres qualités que sur sa connaissance de la langue anglaise.

Le comte de Fersen revint en France avec les troupes françaises au mois de juin 1783. Au moment où il se proposait de retourner en Suède pour y revoir ses parents, il reçut ordre de rejoindre le roi Gustave III, pour l'accompagner pendant les voyages que ce prince voulait entreprendre en Allemagne, en Italie et en France. Ce ne fut que vers la fin de l'année 1784 que le comte de Fersen retourna en Suède à la suite du roi.

Comme récompense bien méritée de ses campagnes en Amérique, le comte de Fersen fut nommé colonel titulaire dans

l'armée suédoise, chevalier de l'ordre de l'Épée et lieutenant-colonel en service aux chevau-légers du roi. Le roi de France le nommait colonel en second au régiment Deux-Ponts et chevalier de l'ordre pour le Mérite militaire. En septembre 1783 il fut fait colonel propriétaire du régiment Royal-Suédois, à la demande du roi Gustave III, qui, pendant son séjour à Paris, protégea aussi Fersen, et lui fit obtenir de la France une pension de vingt mille livres, laquelle fut réduite à treize mille livres à partir de 1788 et cessa tout à fait en 1791.

Le général Washington, le fondateur de la république des États-Unis d'Amérique du Nord, accorda, en 1783, au comte de Fersen l'ordre de Cincinnatus. C'était un souvenir flatteur de la part qu'il avait prise dans cette guerre si mémorable et d'un si immense résultat. Quoique le roi de Suède ne lui permît pas de porter cette décoration, non plus qu'aux autres officiers suédois qui avaient fait cette guerre, c'était toujours une grande distinction que d'avoir mérité un ordre militaire dont les généraux des armées de France étaient flattés de porter les insignes, avec la permission de leur souverain.

C'est à cette époque, de 1783 à 1786, que le jeune Staël de Holstein faisait du bruit dans le corps diplomatique et dans les salons du grand monde à Paris, et le comte de Fersen, lié avec lui depuis leur jeunesse, y contribuait beaucoup. Le jeune Staël, né en 1749, engagé de bonne heure comme volontaire, était enseigne à dix-huit ans, et lieutenant, puis capitaine, à vingt-trois (1). La cour qu'il fit à Mlle Necker établit sa fortune. Grâce à ses espérances connues d'obtenir sa main, et surtout à l'intérêt qu'y prit la reine et les plus grandes dames

(1) Lettre du comte de Fersen à son père, du 19 août 1783.

de la société, le jeune Staël fut nommé la même année (1783) chargé d'affaires, envoyé, et enfin ambassadeur de Suède à Paris. Le comte de Fersen écrit à cette époque à son père :

« Vous aurez déjà vu que l'idée que j'avais eue quant à Mlle Necker n'aurait pu avoir lieu, quand même vous y auriez consenti, à cause de mon ami Staël, à qui cela convient parfaitement et beaucoup mieux qu'à moi ; je n'y avais pensé que pour vous plaire, mon cher père, et je ne suis pas du tout fâché que cela ne se puisse pas réaliser (1). »

On voit par là que Fersen avait pensé pour sa part à Mlle de Necker, quoiqu'il renonçât à ses prétentions en faveur du jeune Staël, qui voyait dans ce parti le premier pas vers la fortune. Il allait cependant être forcé d'attendre longtemps le consentement des parents de Mlle Necker, car il avait plusieurs rivaux, entre autres le fameux ministre *Pitt* en Angleterre. Le comte de Fersen en écrit à son père :

« M. Necker s'est enfin décidé, il lui donne sa fille : c'est une excellente affaire, et j'en suis enchanté pour M. de Staël ; il avait de puissants et de nombreux rivaux, entre autres M. Pitt, celui qui est à présent à la tête des affaires en Angleterre ; mais la jeune fille a préféré M. de Staël. Je l'ai vue il y a quelques jours : elle n'est pas jolie, au contraire, mais elle a de l'esprit, de la gaieté, de l'amabilité ; elle est très-bien élevée

---

(1) La biographie de M. Staël-Holstein, écrite avec beaucoup de talent, se retrouve dans Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, Ier volume, page 365-413.

et remplie de talents. Les noces doivent se faire le 10 ou le 15 du mois prochain (1). »

Mais une maladie de Mlle Necker et d'autres empêchements retardèrent le mariage jusqu'en janvier 1786. Ce mariage fut conclu à des conditions très-onéreuses pour la Suède. Le roi Gustave III s'engageait à donner à Staël une pension annuelle de 20,000 livres ou une place en Suède équivalente, dans le cas où, par des circonstances imprévues, M. de Staël perdrait son ambassade à Paris pendant les six premières années de son mariage (2). Quand la révolution éclata en France, cette convention fut très-onéreuse pour le roi de Suède, d'autant plus que Staël se rangeait, grâce à l'influence de sa femme, avec les ennemis de la famille royale, comme nous le verrons dans la suite de cet ouvrage (3). Cela obligeait même le roi de Suède à dissimuler ses véritables opinions dans ses dépêches à son ambassadeur à Paris, et il importe de le savoir pour juger de toute cette époque, ainsi que de la valeur de ses écrits. Le baron de Taube (4) en écrivit au comte de Fersen (4 avril 1791) :

« Le roi m'ordonne aussi de vous faire savoir que toutes les

---

(1) Lettre du comte de Fersen à son père, du 15 octobre 1785.

(2) M. Geffroy, dans son ouvrage : *Gustave III et la cour de France*, vol. I, page 378, mentionne « les conditions imposées à la couronne de Suède, si elle voulait avoir la future Mme de Staël pour son ambassadrice, » — d'après une lettre de Mme de Boufflers du 21 mai 1784 ; là cette pension est de 25,000 francs. Nous avons cité d'après une lettre du baron de Taube au comte de Fersen du 28 mars 1791.

(3) Voir les pièces justificatives, n° VI.

(4) Le baron de Taube, premier gentilhomme de la chambre du roi de Suède Gustave III avait toute la confiance de son maître quant aux affaires de la France, et était chargé de la correspondance secrète du roi avec le comte de Fersen.

dépêches à Staël sont écrites dans le sens de la révolution; il veut feindre avec lui de faire attention à ce qu'il lui en dit; mais ce n'est que pour mieux approfondir leurs projets et leurs vues. Le roi vous ordonne d'en prévenir le roi et la reine (1), afin qu'ils ne s'y trompent point. Vous les assurerez que le roi ne variera jamais dans ses sentiments et dans son attachement pour eux, et qu'il tâchera en toutes occasions de le leur prouver. »

Le service du comte de Fersen dans les deux armées de Suède et de France l'obligeait de partager son temps entre les deux pays. Pendant l'été de 1787 il allait en France, chargé de lettres du roi de Suède pour le roi de France.

« J'ai passé un jour à Paris, — écrit-il le 25 mai 1787, — pour y remettre les lettres dont j'étais chargé et voir mes connaissances, et le lendemain j'ai été à Versailles faire ma cour et donner les lettres du roi. C'était le jour de la clôture de l'assemblée des notables, et je suis bien aise d'avoir vu cette cérémonie. Elle est très-imposante, et probablement on ne la verra plus de nos jours. Les suites de cette assemblée sont de grandes réformes dans les maisons des princes; mais la plupart ne portent que sur des abus ou un ancien faste d'ostentation dont on ne s'apercevait pas, et qui n'était utile à rien qu'à absorber un argent énorme. Le comte d'Artois a déjà rendu au roi 400,000 livres sur sa maison. La réforme dans l'écurie de la reine monte à 100,000 écus; enfin il paraît qu'on a pris la ferme résolution de corriger, autant qu'il sera possible, les abus. Le roi

(1) De France,

a déjà réformé son équipage du sanglier, celui du loup, tous les faucons, tout ce qu'on appelait *le vol,* et les appointements du grand fauconnier doivent être supprimés, à ce qu'on dit. Il y en a encore d'autres que je ne me rappelle plus. On parle beaucoup d'une diminution de deux cinquièmes sur toutes les pensions au delà de 10,000 livres, mais cela n'est pas sûr. »

L'orage de la révolution commençait à agiter les Pays-Bas autrichiens. Le comte de Fersen en fait la description dans une lettre à son père du 15 juin 1787 :

« Les troubles dans les Pays-Bas autrichiens augmentent tous les jours. L'étendard de la révolte est levé partout ; les villes recrutent et forment des régiments ; Mons, qui n'est qu'à trois lieues de Maubeuge, en a déjà levé un ; ils ont arboré une cocarde rouge, blanche, jaune et noire, ce sont leurs couleurs, et ils forcent tous ceux qui viennent en habit bourgeois de la porter. Les esprits sont très-échauffés, et ils paraissent décidés à se défendre. Les commandants des villes et les officiers des régiments qui y sont en garnison sont dans une position très-critique ; il sont d'autant plus à plaindre qu'ils ne peuvent pas compter sur leurs soldats, qui sont presque tous enfants du pays. On les observe de très-près. On dit que le peuple de Mons a donné aux dragons qui y sont trois jours pour se décider à prendre la cocarde ; on les menace, s'ils refusent, de ne plus leur fournir de pain. C'est le duc d'Aremberg qui est à la tête de la révolte, et ce sont les prêtres et les moines, que l'empereur avait réformés, et la noblesse, qui excitent le bas peuple ; car la bonne bourgeoisie et les fermiers aisés sont très-mécontents, demeurent tranquilles, et ne voient en tout cela que de grands maux et de grandes pertes pour eux. »

En 1787 le comte de Fersen fut nommé capitaine-lieutenant aux gardes du corps du roi de Suède, et en cette qualité il accompagnait le roi en Finlande pour ouvrir la campagne contre les Russes, au mois de juillet 1788. Cette campagne fut malheureuse pour le roi; l'entreprise sur Frédrikshamn manqua; la conspiration des troupes finlandaises d'Anjala obligeait Gustave III à quitter l'armée presque clandestinement, au mois d'août 1788, pour retourner en Suède, où les Danois, ayant envahi la Norvége, s'approchèrent de Gothembourg.

Le comte de Fersen accompagnait le roi (1). Après la délivrance de Gothembourg, due autant au courage et à la fermeté du roi qu'à l'intervention hardie des envoyés de Prusse et d'Angleterre, — Gustave III envoya le comte, au mois d'octobre, à Paris, pour y surveiller ses intérêts. A partir de ce temps le comte de Fersen restait en France, tantôt à Paris, tantôt avec son régiment, qui était en garnison à Valenciennes, Maubeuge et autres villes. Les premières secousses de la révolution commençaient à se faire sentir, et le comte les observait avec beaucoup d'attention. C'est un grand malheur que la perte de son journal de 1780 jusqu'en juin 1791. Confiées à un ami, quand M. de Fersen fut obligé de quitter Paris, en même temps que le roi Louis XVI partit pour Varennes, ces feuilles furent brûlées, dans la crainte qu'elles ne tombassent entre les mains des révolutionnaires. Elles contenaient, d'après l'aveu de M. de Fersen, des renseignements précieux sur les événements de ce temps et sur la famille royale. A présent il

---

(1) Les lettres que le comte de Fersen a écrites dans ce temps à son père sont imprimées en français, comme pièces justificatives, dans le VII[e] volume des *Écrits historiques du feld-maréchal comte Fr. Axel de Fersen*, publiés en suédois par le baron de Klinckowström.

ne reste de ce temps que les lettres écrites par M. de Fersen à son père assez régulièrement, et qui contiennent plusieurs renseignements sur les événements politiques en France au commencement de la révolution. Des extraits de cette correspondance seront, nous l'espérons, assez intéressants pour mériter d'être publiés :

« *Paris, le* 10 *décembre* 1788. — Les affaires de ce pays-ci ne sont pas dans une assiette plus tranquille (1), au contraire. Les esprits y sont furieusement échauffés, mais quelle différence! c'est un malade d'une bonne constitution et dans toute la vigueur de l'âge, à qui il ne faut qu'un bon médecin; mais il s'agit de le trouver. Il paraît qu'il y a un grand schisme entre la noblesse et le tiers état; ce dernier veut être représenté en plus grand nombre et avoir plus d'influence dans les états généraux qu'il n'en a eu anciennement. Les parlements, qui s'étaient joints à la noblesse, viennent d'en être abandonnés, à cause du dernier arrêté de celui de Paris, qui demande tout à fait la constitution anglaise. Il y a eu dans cette occasion deux partis dans le parlement : tous les vieux ont été contre, mais les jeunes l'ont emporté. On dit aussi que les parlements des provinces ne sont pas tous du même avis et que plusieurs sont contraires à l'arrêté de celui de Paris. Voilà donc la désunion parmi tous les corps du royaume; il faudra voir ce qui en résultera pour le roi. Mais, en tout cas, il me paraît que tout ira beaucoup mieux qu'on ne l'avait cru d'abord, et la France ne tardera pas à reprendre en Europe la grande influence qu'elle doit y avoir. La fermentation des esprits est générale : on ne

(1) Qu'en Suède.

parle que de constitution; les femmes surtout s'en mêlent, et vous savez, comme moi, l'influence qu'elles ont dans ce pays-ci. C'est un délire; tout le monde est administrateur et ne parle que de progrès; dans les antichambres les laquais sont occupés à lire les brochures qui paraissent; tous les jours il y en a dix ou douze, et je ne comprends pas comment les imprimeries y suffisent; c'est dans ce moment une affaire de mode, et vous savez, comme moi, l'empire qu'elle a.

« Nous avons ici un hiver très-rigoureux, depuis trois semaines il ne fait que geler; le froid a été jusqu'à 13 degrés, et constamment à midi 2, 3 à 4. Depuis huit jours, il y a quatre pouces de neige partout dans les rues de Paris, et les toits en sont couverts. La rivière est prise, ce qui gêne beaucoup l'approvisionnement de Paris et fait craindre la disette; on la craint aussi dans les provinces. Il y a peu de blé, et l'on ne peut pas moudre à cause du manque d'eau, car depuis le mois d'août il n'a pas plu. »

« *Paris*, 2 *janvier* 1789. — Ce pays est encore dans une grande fermentation, mais ici en peu de temps la grande chaleur passe et la réflexion vient. La grave question qui divise les esprits dans ce moment, c'est de savoir si les députés du tiers état seront aux états généraux en nombre égal à ceux de la noblesse et du clergé; les avis sont fort partagés là-dessus, même dans la noblesse, dont une grande partie consent à cette parité. Le roi vient de décider qu'il y aura contre un membre de la noblesse et un du clergé deux membres du tiers état : c'est effectivement ce qui paraît le plus juste. En attendant, le public est inondé d'écrits, de brochures et de pamphlets; il n'y a pas de jours où il n'en paraisse quatre ou cinq, et la plupart

n'ont pas le sens commun, ne contiennent que des mots vides de sens ou des pensées tout à fait séditieuses. Tout le monde est auteur et administrateur, et surtout les femmes; vous savez, comme moi, combien elles donnent le ton ici, et combien elles aiment à se mêler de tout. Elles ne sont occupées maintenant que de la constitution, et les jeunes gens, pour leur plaire et être du bon ton, ne parlent que d'états généraux et de gouvernement, quoique souvent leurs gilets, leurs cabriolets et leurs jaquettes y fassent diversion. Je ne sais si le royaume gagnera à tous ces changements, mais la société y a bien perdu. »

« *Valenciennes, le* 26 *juin* 1789. — Le tiers état veut être lui seul les états généraux. L'origine de la querelle est que le tiers état prétendait que les pouvoirs des députés devaient être vérifiés en commun dans une assemblée des trois ordres, tandis que la noblesse voulait que, selon l'ancien usage, chaque ordre les vérifiât séparément. Cette dispute a échauffé les têtes, une partie du clergé s'est jointe au tiers, quelques membres de la noblesse de même, et ils se sont constitués Assemblée nationale. Le roi a tenu une séance royale, où il a cassé les arrêtés du tiers; l'Assemblée nationale n'a tenu aucun compte de la défense du roi, et elle continue ses séances. La noblesse s'est jointe au roi. La fermentation est extrême; vous connaissez les têtes françaises et vous pouvez aisément vous figurer à quels désordres elles peuvent se porter, mais jamais vous n'auriez pu vous imaginer l'indécence de tout ce qui se fait et s'écrit. L'archevêque de Paris, un prélat respectable par son âge et sa conduite, a manqué d'être lapidé à Versailles, en rentrant chez lui, parce qu'il n'était pas pour le tiers. Plusieurs de ses gens ont

été blessés. Ce sont trois ou quatre fous qui mènent tout cela, et Dieu sait comment cela finira. Le roi paraît décidé à soutenir ce qu'il a dit, et on fait venir près de 12 à 15,000 hommes dans les environs de Versailles, à la Muette, à Meudon, etc., etc. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on n'est pas sûr du soldat français, et qu'on est obligé d'employer les étrangers tant qu'on peut. On fait aussi marcher quarante pièces d'artillerie. Il est impossible de prévoir la fin. »

« *Valenciennes, le* 22 *juillet* 1789. — Les têtes sont tellement échauffées que l'on croit la fermeté plus nuisible qu'utile. Le baron de Breteuil n'est plus ministre. M. de Broglie et de la Vauguyon, qui avaient été nommés avec lui, le premier à la guerre, le second aux affaires étrangères, ont quitté aussi; le roi a rappelé M. Necker. Les troupes ont été renvoyées dans leurs garnisons. La populace de Paris s'est emparée de la Bastille et a massacré, d'une manière horrible, M. de Launay, qui en était gouverneur. Ils ont pris aux Invalides 36,000 fusils; ils ont pendu M. de Flesselle, prévôt des marchands; toutes les voitures étaient arrêtées, dans Paris on faisait aller tout le monde à pied. On injuriait la noblesse. Le comte d'Artois et ses enfants, les princes de Condé, Conti, Bourbon et beaucoup de personnages, entre autres le baron de Breteuil, se sont enfuis sous des noms supposés, pour se soustraire au peuple. On ne laissait sortir personne de Paris; tout était dans la confusion, le désordre et la consternation. L'assemblée des électeurs à l'hôtel de ville a peu de pouvoir, et l'exécution qui vient de se faire de M. de Foulon et de Berthier le prouve bien.

« A présent Paris est plus tranquille, mais pas assez pour engager à y rester. Il en sort tous les jours un très-grand nom-

bre d'habitants, et cet hiver, à moins que le calme ne soit entièrement rétabli, il sera désert. Le roi y est venu dans l'espoir de rétablir le calme, mais cela n'a pas fait tout l'effet qu'on attendait. Vous verrez, dans le journal de Paris et dans tous les papiers, les détails, qui sont assez exacts; il n'y a rien d'exagéré, parce qu'il n'est pas possible d'exagérer ce qui s'est passé, et ce qui se passe encore. Il y a des émeutes dans toutes les villes du royaume, mais il semble que ce ne soit que la parodie de ce qui s'est passé à Paris. Tout se borne à briser les barrières des fermes et à forcer les prisons, car c'est la plus vile populace qui cause tout le désordre. On a armé partout la bourgeoisie, qui a rétabli l'ordre sur-le-champ. Nous avons aussi eu notre petite émeute ici (1); mais tout est fini. Maintenant les mauvais sujets sont répandus dans les campagnes; ils vont piller ou mettre à contribution toutes les abbayes et les châteaux; on leur donne la chasse partout, et nous en avons pris hier, dans un même endroit, cent dix-neuf; on en prendra probablement beaucoup d'autres encore.

« Voilà, mon cher père, les tristes nouvelles de ce pays-ci; il est dans un état de crise violente; il faudra voir ce que feront les états généraux; mais dans ce moment tous les liens sont rompus, l'obéissance a disparu des armées, et je doute qu'il soit aussi facile de tout rétablir qu'il l'a été de tout bouleverser. »

« *Valenciennes, le* 15 *août* 1789. — Le désordre ne fait qu'augmenter dans ce pays, et Dieu sait ce que tout cela deviendra. Paris est le foyer des troubles, et presque tout le monde

---

(1) A Valenciennes.

se hâte d'en sortir. Il n'y a plus que des vagabonds et des déserteurs qui s'y réfugient, et le nombre de ces derniers est très-considérable. On les reçoit dans la nouvelle milice qu'on y lève, aux ordres de M. de Lafayette; ils y sont mieux payés que dans nos régiments, et il n'y a sorte de moyens qu'on n'emploie pour les séduire. On prétend que, d'après le compte rendu par les régiments au bureau de la guerre, il y a depuis le 13 juillet 12,750 déserteurs, sans compter les gardes-françaises. L'autorité du roi est tout à fait anéantie, de même que celle des parlements et des magistrats, et les états généraux eux-mêmes tremblent devant Paris, et cette crainte influe beaucoup sur leurs délibérations. Il n'y a plus dans le royaume ni lois, ni ordre, ni justice, ni discipline, ni religion; tous les liens sont rompus, et comment les rétablira-t-on? c'est ce que j'ignore; mais voilà les effets du progrès des lumières de l'anglomanie et de la philosophie; la France est ruinée pour longtemps. »

« *Valenciennes, le* 3 *septembre* 1789. — Tous les liens sont rompus, l'autorité du roi est nulle ; l'Assemblée nationale elle-même tremble devant Paris, et Paris tremble devant 40 à 50,000 bandits ou gens sans aveu, établis à Montmartre ou dans le Palais-Royal, qu'on n'a pas pu en chasser, et qui ne cessent d'y faire des motions. Dans les provinces, le peuple est enivré de l'idée répandue depuis si longtemps par les philosophes, dans leurs écrits, que tous les hommes sont égaux; et l'abolition des droits féodaux et autres, décidée si librement par l'Assemblée en trois heures de temps, et à l'issue d'un souper, leur a persuadé qu'il ne fallait plus rien payer. Partout ils se portent à des excès affreux contre les châteaux des seigneurs, qu'ils pillent et brûlent avec tous leurs papiers; et ils maltraitent

même les propriétaires, s'ils les trouvent. Vous en verrez les détails dans tous les papiers, et il n'y a rien d'exagéré. Dans toutes les villes, le peuple a brisé les barrières et a chassé les commis des fermes; presque toutes les provinces refusent de payer. Les impôts ne peuvent se percevoir; les troupes sont gagnées, ou séduites par l'espoir de la liberté ou par de l'argent. Bientôt le roi ne pourra plus tenir ses engagements et la banqueroute est imminente. La noblesse est au désespoir, le clergé est comme frappé de démence, et le tiers état est tout à fait mécontent; il n'y a que la canaille qui règne, qui soit satisfaite; car n'ayant rien à perdre elle ne peut que gagner. Personne n'ose commander, et personne ne veut obéir. Voilà la liberté de la France, et voilà l'état où elle est à présent. On frémit en voyant ce qui se passe, et il est impossible de prévoir comment ces choses finiront. Tout cela me rend bien malheureux. Je partage avec vous, mon cher père, l'attachement que vous portez à la France, et je ne puis voir sa ruine sans la plus vive douleur. Beaucoup de régiments s'étaient révoltés; il y en a même qui ont porté leurs mains sur leurs chefs. Dans notre garnison cela n'a pas été jusque-là, mais pendant trois jours les soldats ont forcé les portes des quartiers et de la ville, et ont été boire dans les campagnes, où ils ont commis des excès horribles. Le troisième jour ils auraient pillé et mis le feu à la ville, si on n'avait battu la générale : aidés de la milice bourgeoise, nous avons rétabli le calme et l'ordre. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la même chose s'est passée dans presque toutes les garnisons, et que dans tout le royaume les révoltes ont été semblables. Il y a des agents secrets qui distribuent de l'argent, on les connaît presque partout; des chefs de séditieux, arrêtés et pendus, en ont dénoncé

un grand nombre; mais soit faiblesse, soit crainte, soit complicité, soit que par l'absence des lois ou le défaut des moyens pour faire exécuter celles qui subsistent encore, les magistrats n'osent pas se mettre en avant; on ne sévit pas contre eux et on les laisse paisiblement exciter l'anarchie, la révolte, la licence, et travailler à la ruine de l'État. M. le duc d'Orléans est fortement soupçonné d'être le chef et le moteur de tout cela. Si j'écrivais de Paris, je n'aurais pas osé vous mander tout cela : l'inquisition épistolaire y a été extrême; les lettres du roi et de la reine n'y échappaient même pas. Je crois qu'il n'y en a plus à présent, mais il est cependant plus prudent de ne pas s'y fier encore, et quand vous m'écrivez, mon cher père, vous pouvez me dire librement tout ce que vous voudrez : de votre part, cela ne pourra que faire du bien, mais vous voudrez bien ne pas rappeler ce que j'aurai pu vous écrire à ce sujet. »

« *Paris, le* 9 *octobre* 1789. — Tous les papiers publics vous instruiront, mon cher père, de ce qui s'est passé à Versailles le lundi 5 et le mardi 6, et de l'arrivée du roi à Paris avec toute la famille royale. J'ai été témoin de tout, et je suis revenu à Paris dans une des voitures de la suite du roi; nous avons été six heures et demie en chemin. Dieu me préserve de jamais voir un spectacle aussi affligeant que celui de ces deux journées. Le peuple paraît enchanté de voir le roi et sa famille. La reine est fort applaudie, et elle ne peut manquer de l'être quand on la connaîtra et qu'on rendra justice à son désir du bien et à la bonté de son cœur. Les états généraux vont arriver à Paris et commenceront leurs séances, mais je ne sais pas encore le jour. »

Vers la fin de l'année 1789 le comte de Fersen rejoignait son

régiment, qui était encore en garnison à Valenciennes. Il apaisait une émeute qui venait d'y éclater, et châtiait les plus coupables. Il y recevait des ordres du roi Gustave III lui enjoignant de se rendre à Paris, d'y rester auprès du roi de France, de lui remettre des lettres, et, interprète des sentiments du roi son maître, de faciliter de tout son pouvoir les communications entre les deux souverains (1). Vers la fin du mois de janvier le comte se rendit en effet à Paris, où il devait rester jusqu'à l'évasion de Louis XVI, au mois de juin 1791.

Nous continuons ici les extraits des lettres de M. de Fersen à son père :

« *Paris, le* 1er *février* 1790. — Je profite avec empressement du retour de M. d'Ugglas, qui est venu ici en courrier, pour vous écrire librement et sans contrainte, car la poste est peu sûre en ce moment, et il y a ici une si grande inquisition, tant de comités de recherches et tant de conspirations, qu'on n'ose ni parler ni écrire. Dans quelle affreuse situation est ce beau royaume, sans force à l'intérieur et sans considération à l'extérieur ! Il est nul dans le système politique de l'Europe, et il est dans une complète anarchie. Tous les liens sont dissous, il n'y a plus d'obéissance aux lois, ni de respect pour la religion, dont il n'existe plus que le nom. On a appris au peuple à sentir sa force, et il en use avec férocité. La noblesse, le clergé et les parlements, qui ont donné les premiers l'exemple de la désobéissance et de la résistance, en sont les premières victimes : ils sont détruits, et leurs châteaux sont brûlés. La haute bourgeoisie,

(1) Voir les pièces justificatives, n° II.

qui avait aussi été séduite, se repent à présent, mais trop tard. Les ouvriers, les manufacturiers, les artisans, tous sont ruinés et mécontents, car toutes les bourses se sont resserrées; tous désirent un autre ordre de choses; mais la populace est armée, et, n'ayant rien à perdre, elle a tout à gagner. Un tas de gens, que des haines, des jalousies ou des vengeances particulières ont engagés à se mal conduire envers le roi et à oublier les obligations qu'ils lui avaient, n'espérant plus l'oubli de ce qu'ils ont fait que dans une subversion totale, ne cessent de remuer la canaille par les grands mots de *liberté*, de *despotisme* et d'*aristocratie*. L'Assemblée est divisée en trois partis : les aristocrates, les impartiaux et les enragés. Les premiers sont à présent pour le roi, parce que c'est leur intérêt particulier. Les impartiaux sont les plus raisonnables, mais par cela même les plus faibles, et les enragés sont les plus forts, mais ils sont contre le roi; et M. Necker, aussi ignorant en administration qu'on le dit savant en finances, et imbu des idées philosophiques, n'a jamais songé qu'il fallait gagner des voix pour le roi. Il a regardé les moyens de séduction comme peu honnêtes; il a voulu rester honnête homme au milieu des fripons, et il en est resté la dupe. Son amour-propre démesuré lui a fait croire qu'il les persuaderait, mais l'argent de l'Angleterre avait des arguments plus forts et irrésistibles. M. Necker n'est pas seulement coupable d'ignorance, il l'est encore de trahison. Il a voulu être le ministre du peuple, régner par lui, et forcer le roi à ne jamais pouvoir se passer de son concours; il a sacrifié le roi et l'État à son ambition : il est vrai qu'il en est puni, car son influence est tout à fait nulle aujourd'hui; mais ce châtiment ne répare

rien, et le roi a eu tort de ne pas régner par lui, voyant qu'il ne pouvait régner sans lui. Il n'y a parmi les ministres que MM. de la Luzerne et de Saint-Priest qui soient bien intentionnés pour le roi; les autres sont tous des imbéciles ou des coquins, dans lesquels on ne peut avoir aucune confiance. M. de Saint-Priest joint à l'esprit du caractère et de la fermeté, et, si l'occasion s'en présentait, c'est le seul sur lequel le roi puisse s'appuyer. Je suis fort bien avec lui, sa maison est la mienne, il me comble de bontés, de politesses et de confiance. Je sais par lui tout ce qui se passe, et souvent même il me consulte. Malgré tout cela, je ne lui dis que ce que je veux, et je suis prudent; la réserve est plus que jamais nécessaire.

« L'Assemblée nationale continue toujours à faire des sottises. Les provinces sont plus en fermentation que jamais, et le roi est toujours prisonnier à Paris. Sa position, — mais surtout celle de la reine, qui sent beaucoup plus vivement que lui, — est affreuse; elle a montré et elle a encore un courage, un caractère et une conduite qui lui ont gagné beaucoup de partisans.

« Dans ce moment une partie des enragés, avec M. de Lafayette à leur tête, veut se laisser gagner pour le roi. Il ne faut pas manquer l'occasion, et cela peut faire espérer quelque changement en mieux. Vous entendrez sûrement parler de la démarche du roi à l'Assemblée ; cette démarche est blâmée et approuvée; c'est une partie des enragés qui l'a désirée : à ce prix, ils ont promis de remettre entre les mains du roi l'armée et tout le pouvoir exécutif. Ils veulent se réunir à lui et perdre l'autre partie des enragés, qui est la plus mauvaise. Une fraction des aristocrates est mécontente de cette

démarche, et les autres sont décidés à rester fidèles au roi et à contribuer de tout leur pouvoir au bien de la chose. Il est impossible de prévoir le résultat de cette démarche, mais du moins, si elle ne fait pas de bien, elle ne fera aucun mal. »

« *Paris, le* 2 *avril* 1790. — Il y a peu de changements. Les états généraux font tout ce qu'ils veulent, sans éprouver la moindre résistance : ils réforment et détruisent tout avec une grande légèreté, mais ils ne créent pas de même, et ce qu'ils établissent prend difficilement. La misère et le mécontentement augmentent, ils commencent même à gagner le peuple, surtout celui de Paris, qui se trouve sans secours par la diminution ou l'anéantissement des fortunes, occasionné par les décrets de l'Assemblée. Il y a telles personnes qui perdent 40 à 50,000 livres de rente, et d'autres tout leur revenu, par l'abolition des droits féodaux. La plupart des ouvriers et des artistes sont à la mendicité. Les marchands ne gagnent rien, car personne n'achète ; les meilleurs ouvriers sortent du royaume, et les rues sont remplies de pauvres. Tous accusent l'Assemblée ; ils lui reprochent l'absence des grands, qui les faisaient vivre, et la diminution des fortunes, qui oblige tout le monde à l'économie. Le trésor royal est épuisé, les impôts se paient mal ou point du tout ; il n'y a ni crédit ni confiance ; l'argent a disparu, tout le monde le garde ; on ne voit plus que des billets de la caisse d'escompte, qui perdent six pour cent quand on veut les réaliser. — Voilà, mon cher père, l'état présent des choses. Dieu sait comment cela finira. M. Necker va mal ; sa santé est tout à fait abîmée ; je crois qu'il ne peut vivre. Il ne sera regretté que de très-peu de gens. »

« *Paris, le* 28 *juin* 1790. — Vous verrez, par les papiers publics, dans quel état est l'armée ; il n'y a plus ni ordre ni discipline. Toutes les têtes sont renversées ; les soldats forment des comités, ils renvoient, cassent, jugent et exécutent souvent leurs officiers. Tous les jours on apprend de nouvelles horreurs, et il n'y a plus aucun plaisir à servir. Mon régiment (1) s'est conduit à merveille jusqu'à présent, quoiqu'on ait fait tout pour le séduire ; il n'y a pas eu la moindre insubordination, et j'espère que cela continuera de même. »

« *Paris, le* 16 *juillet* 1790. — Cette fameuse fédération, qui avait inspiré tant de crainte, dont on s'était fait tant de monstres, et qui a fait fuir tant de monde, — s'est passée très tranquillement. La cérémonie, — qui aurait pu être très-auguste, très-belle et très-imposante, par la foule énorme des assistants et la beauté de la scène, — a été, par suite du désordre et de l'indécence qui y ont régné, tout à fait ridicule. Vous en verrez la description dans tous les papiers publics, et vous connaissez l'emplacement du champ de Mars. Mais ce que les papiers ne vous diront pas, c'est qu'il n'y avait aucun ordre, que personne n'était à sa place, que les soldats qui devaient garnir l'arène, comme garde, n'obéissaient à personne, qu'ils couraient çà et là en chantant et dansant, qu'ils ont été, avant l'arrivée du roi et des troupes fédérées, prendre un prêtre et deux moines à l'autel, qu'ils leur ont mis des bonnets de grenadiers et des fusils sur l'épaule, qu'ils les ont promenés tout autour de l'amphithéâtre en chantant et en dansant, comme font les sauvages avant de manger un chrétien ; — qu'au moment de

(1) Le régiment Royal-Suède.

la messe on chantait et l'on dansait, et que personne ne s'est mis à genoux au moment de l'élévation, ce qui a fait croire à beaucoup de gens que la messe n'avait pas été dite. Voilà, mon cher père, de ces petites anecdotes qui peuvent donner une idée de ce qui s'y est passé, et qui ne se trouvent sûrement dans aucun papier. Il faudra encore y ajouter que le peuple et des gardes nationaux, même armés et en action, ont forcé leurs propres sentinelles, sont entrés avec leurs connaissances dans la tribune où étaient les ambassadeurs, pour se mettre à couvert de la pluie, et nous auraient forcés, s'ils avaient été plus nombreux, de leur céder la place. On ne les a pas fait sortir. »

« *Paris, le* 5 *novembre* 1790. — Tous les jours les désordres augmentent, et, pour comble de maux, on n'en peut prévoir la fin. La misère se fait sentir partout; le numéraire a disparu; les assignats, qui lui ont été substitués, n'ont point ou peu de crédit, on a mille difficultés à les faire recevoir en payement, et dans plusieurs provinces on n'en veut pas du tout. Les marchands ne vendent plus, les manufactures tombent, toutes les denrées enchérissent, la quantité des pauvres augmente tant que leur nombre devient effrayant. Paris, qui est d'ailleurs assez tranquille et assez sûr pour les individus, est rempli de voleurs; on n'entend parler que des vols qui se commettent, et, comme il y a peu d'ordre, on ne les prévient pas et ils restent impunis. Cet état ne peut durer, et le mécontentement, qui commence à devenir général, amènera lentement un changement dans les affaires. Quand une fois le mécontentement sera à son comble, le nouvel ordre de choses sera aussi vite culbuté que l'ancien l'a été: c'est l'effet de la vivacité et de la légèreté des têtes françaises. »

« *Paris, le 3 janvier* 1791. — L'affaire du clergé fait beaucoup de bruit ici en ce moment, et l'on ne peut en prévoir les suites. L'évêque de Clermont, qui a voulu proposer hier une modification et un serment d'adhésion aux décrets de l'Assemblée pour tout ce qui regarde le temporel, n'a pas été écouté; on l'a forcé de répondre *oui* ou *non* : il a répondu *non* et a été suivi de la majorité du clergé. Quatre-vingt-quinze ont refusé le serment, contre soixante qui l'ont prêté, dont deux évêques : celui d'Autun et l'archevêque de Bordeaux. Tous les autres évêques de France, excepté l'archevêque de Sens et l'évêque de Lidda, ont refusé de même, et depuis ce moment le schisme s'est établi. Beaucoup de gens croient que cela fera un grand mouvement dans les provinces; je n'en crois rien. Le peuple n'entend pas cet article de foi, il n'est pas à sa portée et il sera toujours enchanté de choisir son curé et son évêque. Mais je ne serais pas étonné qu'il y en eût de massacrés, et que des gens mal intentionnés profitassent du refus des curés de Paris pour exciter la canaille soldée contre eux, et faire du tapage. Ces gens ont tout à gagner et rien à perdre au désordre. Malheureux pays ! »

Au commencement de l'année 1791, M. de Fersen devenait de plus en plus utile au roi et à la reine de France. Il chiffrait et expédiait leurs lettres; il recevait et déchiffrait les dépêches qui leur étaient adressées par le petit nombre de ceux qui leur restaient fidèles et travaillaient pour leur cause. M. de Fersen avait en ce temps-là quitté le service de la France, comme colonel-propriétaire du régiment Royal-Suédois. Il écrivait à ce sujet à son père (Paris, février 1791) : « Ma position est différente de celle de tout le monde. J'ai toujours été traité avec

bonté et distinction dans ce pays-ci par les ministres et par le roi et la reine. Votre réputation et vos services ont été mon passeport et ma recommandation ; peut-être une conduite sage, mesurée et discrète m'a-t-elle valu l'approbation et l'estime de quelques-uns, et quelques succès. Je suis attaché au roi et à la reine, et je le dois par la manière pleine de bonté dont ils m'ont toujours traité, lorsqu'ils le pouvaient, et je serais vil et ingrat si je les abandonnais quand ils ne peuvent plus rien faire pour moi, et que j'ai l'espoir de pouvoir leur être utile. A toutes les bontés dont ils m'ont toujours comblé, ils viennent d'ajouter encore une distinction flatteuse : celle de la *confiance;* elle l'est d'autant plus, qu'elle est extrêmement bornée et concentrée entre trois ou quatre personnes, dont je suis le plus jeune (1). Si nous pouvons les servir, quel plaisir n'aurai-je pas à m'acquitter envers eux d'une partie des obligations que je leur ai ; quelle douce jouissance pour mon cœur d'avoir pu contribuer à leur bonheur ! Le vôtre le sent, mon cher père, et ne peut que m'approuver. Cette conduite est la seule qui soit digne de votre fils, et, quoi qu'il puisse vous en coûter, vous seriez le premier à me l'ordonner, si j'étais capable d'en avoir une autre. Dans le courant de cet été tous ces événements doivent se développer et se décider ; s'ils étaient malheureux et que tout espoir fût perdu, rien ne m'empêcherait de vous aller voir. »

Cette confiance particulière du roi et de la reine de France pour M. de Fersen avait principalement rapport au plan d'évasion qui s'effectua en juin 1791. Une lettre chiffrée que

(1) Les autres étaient le baron de Breteuil, le marquis de Bouillé et le comte de Mercy.

M. de Fersen écrivait au baron de Taube le 7 février 1791 fait voir qu'à cette époque déjà le plan était formé. « Le roi de France, — dit-il dans cette lettre, — a été très sensible à la réponse du roi (1). Si le roi de France sortait de Paris, ce qui arrivera probablement, et que je pusse sortir aussi, le roi veut-il que je me rende alors près du roi de France et que je fasse usage de mes lettres de créance, ou que je reste avec mon régiment? mais il pourrait arriver alors que je ne fusse pas à portée convenable s'il y avait quelque chose à traiter. »

Au mois de mars 1791, LL. MM. Très-Chrétiennes demandèrent l'avis du comte de Fersen sur leur situation, et il leur exposa son opinion dans un mémoire (2). Au mois d'avril de la même année, il fut chargé confidentiellement d'écrire un mémoire pour être envoyé au baron de Breteuil, et le contenu de cet écrit montre toute la confiance que LL. MM. mettaient en lui. La reine y a ajouté des remarques de sa propre main (3). La situation empirait toujours. Le comte de Fersen en écrivit à son père :

« *Paris, le* 10 *avril* 1791. — Il semble que l'Assemblée ait pris à tâche de ruiner tout à fait ce malheureux royaume, aussi y a-t-elle bien réussi. Les révolutionnaires ont tout détruit et n'ont rien mis à la place. Le numéraire a disparu ; il n'y a plus que des billets de la caisse d'escompte qui perdent six pour cent ; on veut en substituer d'autres, sous la dénomination d'*assignats*, qui seront forcés et rapporteront quatre et demi

(1) De Suède

(2) Voir, parmi les pièces justificatives, l'*annexe* à la lettre du comte de Fersen au baron de Taube du 1er avril 1791, n° VIII.

(3) Voir les pièces justificatives, n° IX.

pour cent, et qui seront hypothéqués sur la vente des biens du clergé. Mais il n'y a pas de confiance et ces biens suffiront à peine à payer la dette du clergé et le culte. Le crédit est perdu; tout le monde est ruiné; la suppression des droits féodaux dérange toutes les fortunes et les diminue de plus de moitié, quelquefois elle les détruit tout à fait. Jusque-là, l'état de la France ressemble beaucoup à celui de la Suède; mais ajoutez-que les châteaux sont ou pillés ou brûlés, que les nobles sont massacrés et fugitifs; qu'il n'y a ni ordre ni autorité; que l'Assemblée est menée par les hommes les plus pervers et les plus infâmes, qui n'ont d'intérêt que dans les désordres et le malheur général; que ce royaume gémit sous le despotisme de la multitude, qui est le plus affreux de tous, — et alors vous aurez une véritable idée de la situation de la France. Dieu sait comment elle s'en tirera; il faut espérer que le malheur dont chaque individu ressentira bientôt le poids fera changer les opinions, et ce ne sera que de ce changement qu'on en pourra attendre un dans l'état des affaires.

« La situation du roi, et surtout de la reine, fait pitié; sa conduite et son courage lui ont ramené les esprits. L'armée est perdue, les régiments se révoltent, n'obéissent plus à leurs chefs, et prennent parti pour la cause populaire. »

Le 18 avril 1791, Louis XVI forme le projet d'aller à Saint-Cloud, pour y faire ses pâques. Un peuple à qui l'on a donné l'éveil s'alarme aisément; ce voyage l'inquiète; on répand dans le public qu'il n'est qu'un prétexte pour fuir la capitale. Les scènes qui amènent ce scandale et la conduite de M. de Lafayette à cette occasion sont mises à jour dans le récit d'un témoin oculaire qui les a décrites, lequel récit a été envoyé

par M. de Fersen comme annexe à sa lettre au baron de Taube du 18 avril 1791 (1).

Cet événement hâtait la résolution de fuir. On voit, par les pièces justificatives ci-après, que toute la correspondance relative à cette entreprise passait par les mains du comte de Fersen dès le 18 avril ; que c'était lui qui transmettait les ordres du roi au baron de Breteuil (2) et au marquis de Bouillé (3), communiquait avec le comte de Mercy (4) au sujet des troupes étrangères destinées à soutenir cette entreprise, envoyait l'argent nécessaire au marquis de Bouillé, et enfin menait seul la famille royale hors des Tuileries et de Paris, jusqu'à Bondy. Tout le monde sait comment et par quelles causes cette entreprise échoua.

Le journal du comte de Fersen recommença à partir du 11 juin, et nous en avons publié ici tout ce qui pouvait être de quelque intérêt concernant les affaires de France. M. de Fersen arrivait, selon ce journal, le 25 juin à Bruxelles, pour remettre une lettre que Louis XVI lui avait confiée pour le comte de Mercy. Il fit sa cour à l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de la reine Marie-Antoinette, et régente des Pays-Bas, ainsi qu'aux princes, frères du roi de France, et partit ensuite le 29 juin pour Aix-la-Chapelle, afin d'y rencontrer le roi de Suède Gustave III et d'y recevoir ses ordres.

Le 21 juillet, le roi de Suède envoyait M. de Fersen à Vienne traiter avec l'empereur de certaines mesures pour faciliter la

(1) Voir les pièces justificatives, n° XI.
(2) Pièces justificatives, n°s XXV, XXVI, XXX, XXXV, XL.
(3) Pièces justificatives, n°s XIV, XIX, XXI, XXXII, XXXIV, XXXVIII, XXXIX, XLI, XLII.
(4) Pièces justificatives, n°s XXIV, XXXII.

descente en Normandie, que Gustave III voulait tenter avec des troupes suédoises et russes. Selon l'instruction du roi au comte de Fersen (1), il devait demander à l'empereur qu'il fût permis au roi de Suède de débarquer ses troupes dans le port d'Ostende; qu'on facilitât la nourriture, le recrutement et la subsistance de cette armée ; qu'on lui prêtât même un train d'artillerie de siége. Si M. de Fersen trouvait les dispositions de l'empreur favorables, il devait aller jusqu'à essayer de lui faire reconnaître le roi de Suède comme chef de la ligue, et comme celui qui était appelé à en mettre en personne les mesures à exécution.

Le comte de Fersen arriva à Vienne le 2 août 1791. Sa négociation marcha très-lentement, par suite de l'indécision de l'empereur Léopold et de la mauvaise volonté de ses ministres, qui étaient peu disposés à prêter aucun secours actif à la France; et à cause aussi des intrigues des princes, dont l'un, le comte d'Artois, arrivé à Vienne avec M. de Calonne, travailla dans leurs intérêts et non dans ceux du roi de France. Le comte de Fersen, obligé d'accompagner la cour impériale à Prague, où elle se rendait pour le couronnement de l'empereur, revint le 28 octobre à Bruxelles, sans avoir réussi dans sa mission.

Les relations du comte de Fersen avec la famille royale de France se trouvent assez clairement exposées dans une lettre qu'il a adressée à son père, de Vienne, le 20 août 1791 :

« La confiance dont j'ai été honoré par le roi et la reine de France, — écrit-il, — m'impose le devoir de ne pas les aban-

(1) Voir parmi les pièces justificatives, n° LIV.

donner dans cette occasion, et de les servir encore tant qu'il me sera possible de leur être utile. Je serais blâmé de tout le monde, si je me conduisais autrement. J'ai été seul admis dans leur confiance, et je puis encore leur être utile par la connaissance que je puis avoir de leur position, de leurs intentions et des affaires de France. Je me reprocherais éternellement d'avoir contribué à les mettre dans la malheureuse situation où ils sont, et de ne pas avoir employé tous les moyens qui sont en moi pour les en tirer. Cette conduite serait indigne de votre fils, et vous-même, mon cher père, quoi qu'il puisse vous en coûter, ne la désapprouveriez-vous pas? elle serait inconséquente et légère, et elle est bien loin de ma façon de penser : puisque je me suis mêlé de toutes ces affaires, je continuerai jusqu'au bout. Je n'aurai rien à me reprocher, et si je ne réussis pas, si ce malheureux prince se trouve abandonné, j'aurai du moins la consolation d'avoir fait mon devoir, et de ne jamais avoir trahi la confiance dont il m'avait honoré. »

Vient ensuite une série de communications directes et confidentielles entre la reine Marie-Antoinette et M. de Fersen, en sa qualité d'intermédiaire entre le roi et la reine de France, d'une part, et les cours de l'Europe, de l'autre. Le but de ces efforts réunis était de convoquer un congrès armé à Francfort-sur-le-Mein, ou à Aix-la-Chapelle, et d'imposer par là à l'Assemblée nationale. Onze lettres de la reine en 1791, dix-sept en 1792 et trente-deux lettres de M. de Fersen à la reine, dont dix en 1791 et vingt-deux en 1792, nous sont restées comme témoignage de sa dernière mission auprès de la royauté expirante. Il expédiait les lettres confidentielles du roi et de la reine de France aux têtes couronnées et rapportait à la reine les nouvelles politiques les plus importantes et les plus

secrètes. Dans un mémoire du 26 novembre 1791 (1) de M. de Fersen à Marie-Antoinette, il fait un exposé de la situation politique, quant aux affaires de France, trace un plan de conduite à l'intention du roi et de la reine et un projet de lettres que LL. MM. devront écrire aux cours amies pour sauvegarder leurs intérêts. Ce plan fut effectivement adopté.

Celui du roi de Suède relativement à l'invasion de la Normandie avait échoué, par suite des lenteurs de l'empereur et de la conduite de l'Espagne, qui promettait mais ne donnait pas l'argent nécessaire à cette entreprise. Le roi de Suède méditait alors un projet d'évasion qu'il soumit au roi et à la reine de France, dans un mémoire fort intéressant, daté du 22 décembre 1792 (2), que le comte de Fersen fut chargé de porter à LL. MM. avec une lettre pour le roi et deux (alternatives) pour la reine. Le comte de Fersen devait aller en personne, déguisé et sous un faux nom, à Paris, où il était proscrit depuis la fuite de Varennes. Malgré tant de dangers, il accomplit heureusement ce voyage, ayant quitté Bruxelles le 11 février pour arriver à Paris le 13. Le lendemain il était introduit chez LL. MM., remettait les lettres et le mémoire du roi de Suède et discutait la question d'une évasion nouvelle. M. de Fersen en fait son rapport à Gustave III dans une lettre du 29 février 1792 (3), publiée au second volume de cet ouvrage. La fuite était physiquement impossible, à cause de la surveillance qui était extrême; LL. MM. étaient presque gardées à vue, et on visitait tous les bâtiments qui partaient des ports. — Dans cette conférence, le

(1) Voir pièces justificatives, n° XCIII.

(2) Voir annexe n° 1 à la lettre du roi de Suède au comte de Fersen du 22 décembre 1791, parmi les pièces justificatives, n° CIII.

(3) Voir pièces justificatives, n° CLI.

roi dit entre autres choses : *Ah çà, nous sommes entre nous et nous pouvons parler. Je sais qu'on me taxe de faiblesse et d'irrésolution; mais personne ne s'est jamais trouvé dans ma position. Je sais que j'ai manqué le moment: c'était le* 14 *juillet, il fallait alors s'en aller, et je le voulais; mais comment faire quand Monsieur lui-même me priait de ne pas partir et que le maréchal de Broglie, qui commandait, me répondait : « Oui, nous pouvons aller à Metz, mais que ferons-nous, quand nous y serons? » J'ai manqué le moment, et depuis je ne l'ai pas retrouvé. J'ai été abandonné de tout le monde.*

Le roi pria M. de Fersen de prévenir les puissances étrangères qu'elles ne devaient pas être étonnées de tout ce qu'il serait obligé de faire, qu'il y était obligé et que c'était l'effet de la contrainte. *Il faut*, dit le roi, *qu'on me mette tout à fait de côté et qu'on me laisse faire* (1).

Le comte de Fersen quitta Paris le 21 février, et arriva sans accident à Bruxelles le 25 du même mois.

La correspondance entre la reine de France et le comte de Fersen continuait toujours. Ces lettres étaient presque toujours chiffrées. On les envoyait tantôt par des gens sûrs, tantôt dans une boîte de biscottes, dans un paquet de thé, de chocolat, cousu dans la doublure d'un chapeau ou dans un vêtement. De temps en temps on se donnait des nouvelles par les journaux, sous forme d'annonces ou en chiffre. On travaillait à organiser un congrès armé, à concentrer les armées des puissances le long des frontières de la France, et le roi de Suède poursuivait ses plans d'envahir la Normandie et d'enle-

(1) Voir le journal du comte de Fersen du 13 février 1792, dans le second volume de cet ouvrage.

ver le roi, la reine de France et leurs enfants de Paris, pour les mener en Angleterre. L'empereur tâchait de gagner du temps, pour se préserver d'une invasion et se mettre en mesure d'y résister. On se méfiait de lui aux Tuileries.

Tout changea bientôt avec la mort des deux souverains qui jusqu'alors avaient eu le plus d'influence sur les affaires de France. Le 2 mars 1792, l'empereur Léopold II mourut. Le comte de Fersen écrit au roi de Suède, le 11 mars de la même année (1) : « Personne ne regrette feu l'empereur ; la conduite molle et incertaine qu'on lui a fait tenir dans ce pays-ci (2) lui avait aliéné tous les esprits. Il n'y était ni craint ni aimé. Les officiers témoignent presque tout haut leur joie, même les soldats. Les Français témoignent une joie indécente à cette occasion. D'après toutes les notions que j'ai de la façon de penser particulière de l'archiduc François (3), qui a souvent improuvé la conduite lente, molle et indécise de son père, dans les affaires de France, je n'hésite pas à regarder la mort de Léopold comme un événement plutôt heureux pour le roi de France. »

Le 16 mars 1792, le roi de Suède Gustave III fut mortellement blessé d'un coup de pistolet que lui tira un certain Ankarstroem, ci-devant capitaine aux gardes (4). C'était une perte irréparable pour la cause de Louis XVI. En effet, le duc régent ne voulut pas poursuivre les plans du roi Gustave, il refusa de joindre ses troupes à celles que l'impératrice de Russie voulait envoyer en Normandie, et donnait pour prétexte

(1) Voir le second volume de cet ouvrage, n° CLX.

(2) La Belgique.

(3) Empereur après lui, sous le nom de François II.

(4) Cette catastrophe est décrite, avec beaucoup de détails, dans l'ouvrage de M. Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, tome II, pages 280-300.

que le nouveau ministre de l'Espagne, comte d'Aranda, ne reconnaissait point les promesses de subsides que son prédécesseur, Florida-Blanca, avait faites au défunt roi de Suède. Un jour peut-être l'histoire démontrera-t-elle que les jacobins eurent aussi la main dans ces intrigues, pour faire oublier à la Suède l'assistance qu'elle avait promise à la malheureuse famille royale de France.

Le printemps de l'année 1793 laissa encore quelque espoir de délivrance à l'auguste captive du Temple. Dumouriez, le vainqueur de Jemmapes, conclut le 31 mars de la même année un traité avec le prince de Cobourg, général en chef des armées coalisées, traité en vertu duquel ils s'engageaient réciproquement à marcher contre la Convention. Cobourg promettait à Dumouriez des troupes pour s'emparer de Paris, anéantir les jacobins et rétablir la monarchie en France. Dumouriez, de son côté, s'engageait à lui livrer provisoirement les places frontières du Nord, tandis qu'il s'avancerait vers la capitale.

Le comte de Fersen, qui savait tout cela, avait préparé la reine Marie-Antoinette à tous ces événements : il avait même écrit un mémoire, daté du 8 avril (1) et renfermant des conseils pour diriger sa conduite comme régente, à la place de son fils Louis XVII. En même temps le duc régent de Suède, dans une lettre autographe et confidentielle (2), nommait M. de Fersen son ambassadeur auprès du roi Louis XVII, lui ordonnant de se rendre avec l'armée coalisée à Paris. Tout cela changeait bientôt; l'armée de Dumouriez, lui ayant refusé obéissance, forçait ce général de se réfugier à Mons, le 4 avril 1793.

---

(1) Voir le second volume de cet ouvrage, n° CCLXXIII.

(2) Du 16 avril 1793, dans le second volume de cet ouvrage, n° CCL XXV.

Encore quelques vains essais pour délivrer la reine, et le 16 octobre 1793 venait mettre un terme à tous les efforts des fidèles amis et serviteurs de cette malheureuse princesse !

Tous ces événements avaient bien changé la situation de Fersen. En effet, bien qu'on lui eût conféré le grade de général-major (à la date du 15 mai 1792), il est certain que le comte devenait de plus en plus inutile et gênant aux yeux d'un gouvernement qui avait changé de politique depuis la mort de Gustave III, et qui voulait définitivement se rapprocher de la république française. On ne tarda pas à trouver un prétexte à sa disgrâce : le gouvernement du duc venait de déjouer une conspiration ourdie par le baron d'Armfelt, qui, avec l'assistance de la Russie, voulait déclarer le jeune roi Gustave IV Adolphe majeur, et enlever par là la régence au duc Charles de Sudermanie. Quelques expressions assez vagues au sujet du régent, trouvées dans les lettres particulières de Fersen à Armfelt, fournirent une accusation contre le comte, et une occasion de lui retirer son poste diplomatique de Bruxelles (1). Dès lors M. de Fersen n'eut plus d'influence sur les affaires de France, et il apprit avec amertume que l'ambassadeur de Suède, le baron de Staël, avait reconnu, au nom de son gouvernement, la république française (avril 1795).

Le comte de Fersen partageait alors son temps entre sa patrie et le continent, s'occupant de ses affaires personnelles en Suède comme à l'étranger. Le 6 novembre 1796, le roi Gustave-Adolphe était déclaré majeur, et son oncle, le duc de Sudermanie, lui remettait les rênes du gouvernement. Bientôt après M. de Fersen fut envoyé, par le jeune roi de Suède, comme ambassadeur, au congrès de Rastadt ; et lorsque les

(1) Au mois de mars 1794.

plénipotentiaires de la république française eurent refusé de le reconnaître en cette qualité, il reçut de son souverain une mission extraordinaire auprès de la cour de Carlsruhe, pour finir les négociations déjà entamées au sujet du mariage de Gustave-Adolphe avec la petite-fille du margrave de Bade. Cette négociation n'empêchait pas le comte de Fersen de suivre les conférences du congrès de Rastadt, et il restait dans ces contrées jusqu'au mois d'avril 1799.

M. de Fersen eut du fils de Gustave III plus d'une marque de confiance et d'amitié. C'est ainsi qu'il fut nommé, en 1799, chancelier de l'Académie d'Upsal et seigneur du royaume; l'année suivante, chevalier de l'ordre des Séraphins, et membre de la régence, pendant un voyage que faisait le roi dans l'intérieur de son royaume. Ce dernier poste, temporaire mais de confiance, lui fut donné aussi pendant les années 1803, 1808 et 1809. En 1801, M. de Fersen fut nommé grand maréchal du royaume de Suède, et l'année d'après lieutenant général.

De 1800 à 1805, M. de Fersen résida plus habituellement en Suède. Les causes qui l'avaient retenu dans le voisinage de la France n'existaient plus : Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVII étaient morts, les deux premiers, martyrs sur l'échafaud, le troisième, enfant de dix ans, dans les tourments cruels qu'on lui infligeait au Temple. Les souvenirs du comte étaient obscurcis par les larmes, son avenir n'était guère plus lumineux. Il avait perdu son noble père en 1794, sa mère en 1800; sa sœur aînée, madame la baronne de Klinckowström, mourut en l'année 1792; enfin, en 1799, la mort lui enlevait son meilleur ami, le baron de Taube. Toutes ces pertes dans un si court espace de temps avaient profondément attristé son âme.

Le roi de Suède prit inopinément, en 1805, la résolution de participer activement à la guerre contre la France. M. de Fersen accompagna le roi, pendant cette campagne, dans la Poméranie suédoise. Il eut pour mission de conférer de toutes les affaires ministérielles avec les envoyés des cours étrangères, dans le camp même du roi. La plupart des événements de ce temps sont trop connus pour qu'il y ait lieu de les rappeler ici. Nous mentionnerons seulement, à l'honneur de M. de Fersen, les lettres qu'il osa, à plusieurs reprises, écrire à son roi pour lui déconseiller la continuation d'une guerre devenue inutile, du moment que la Prusse et la Russie, alliées de la Suède, avaient fait la paix. Il y suppliait Gustave-Adolphe de ne pas attaquer les troupes prussiennes, de ne pas faire de vains efforts pour sauver des provinces que leur souverain, le roi d'Angleterre, abandonnait lui-même. Ces lettres, dont quelques-unes ont été publiées, rendent témoignage du zèle de Fersen pour son roi, de son attachement pour la gloire et le salut de sa patrie; elles constatent que, sans peur de déplaire, il élevait la voix quand la vérité devait se faire entendre, quand par elle il espérait pouvoir faire éviter à son souverain les périls et les malheurs qui le menaçaient. Le roi ne sut pas rendre justice à la noblesse des intentions de Fersen : la franchise de ces communications épistolaires lui déplut, et le comte reçut l'ordre de retourner en Suède, pour y accompagner la reine en Scanie et rester là auprès de sa personne.

Nous touchons à l'horrible catastrophe du 20 juin 1810, qui devait finir les jours du comte de Fersen : elle le livrait en pleines fonctions de grand maréchal du royaume et en présence de la force armée, demeurée immobile, aux mains d'une

populace féroce et sanguinaire, qui, le foulant sous ses pieds, lui ôtait la vie au milieu de mille outrages. Mais, avant de faire ce terrible récit, il faut, en quelques mots, chercher à éclaircir cet événement, à trouver les causes et motifs d'un meurtre politique qui a fait rejaillir jusque sur la pourpre royale les marques ineffaçables du sang innocent.

Après la déchéance du roi Gustave IV Adolphe, et l'exclusion de ses descendants du trône de Suède (13 mars 1809), les hommes d'État et d'épée qui, arrachant la couronne à ce malheureux roi, l'envoyèrent en exil avec tous les siens, réussirent à faire élire comme héritier au trône, après le roi Charles XIII, le prince Chrétien-Auguste, de la maison de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg (18 juillet 1809). Moins de six mois après son arrivée dans sa nouvelle patrie, ce prince mourut inopinément, le 28 mai 1810, frappé d'un coup d'apoplexie, pendant une revue des troupes, à Qvidingé en Scanie. Il fallut, par suite de ce malheur, procéder à une élection nouvelle, pour trouver un successeur au vieux roi Charles XIII. Ce furent les partisans du nouvel ordre de choses, ceux qui avaient tramé dans la conspiration contre Gustave-Adolphe, qui redoutèrent des représailles, si le choix tombait sur le prince Gustave, fils du roi détrôné. Ils voulurent frapper un grand coup, pour jeter la terreur dans le parti que l'on voyait pencher vers ce dernier prince. On s'imaginait que ces amis de l'ancienne famille royale, il fallait les chercher au sein de l'aristocratie de Suède; on croyait qu'en leur faisant peur, en livrant quelque personnage de marque de ce parti aux insultes ou même aux colères sanglantes de la multitude, on n'aurait rien à craindre de leur activité, à l'élection du nouveau prince, successeur au trône.

Les meneurs du parti opposé aux intérêts du prince Gustave cherchaient une victime à leurs haines politiques. Le comte de Fersen était sans contredit celle qui s'offrit tout d'abord à leurs calculs. Sa richesse, sa réputation, son nom et son rang, tout contribuait à le faire passer pour le chef de la haute aristocratie de Suède, et cette classe détestée que craignaient les parvenus de la révolution, ils croyaient l'anéantir dans la personne de Fersen ; ils espéraient voir s'évanouir en même temps, pour le dernier rejeton de Wasa, toute chance de rétablissement au trône.

Afin d'y préparer l'opinion publique, on répandait de toutes parts des bruits calomnieux, dont le plus abominable accusait M. de Fersen d'avoir mis fin, par le poison, à la vie du prince royal. Cet affreux mensonge se lisait dans les gazettes publiques, à peine voilé sous forme d'allégorie. Des lettres anonymes, jetées partout dans les cabarets, échauffaient dans le même sens l'esprit du peuple ; enfin, le jour même du meurtre, l'argent et l'eau-de-vie préparèrent la populace à cet abominable rôle de bourreau, auquel on la faisait descendre.

On savait à l'avance qu'une émeute devait éclater le 20 juin, le jour où les restes mortels du prince royal, transportés à Stockholm en procession solennelle, devaient être déposés au château. Les autorités en avertirent le roi Charles XIII, ainsi que du danger que courrait à cette occasion le grand maréchal comte de Fersen d'être insulté par la populace. *Il ne serait pas mal que ce seigneur orgueilleux reçût une leçon*, — telle fut la royale et laconique réponse (1) ! On demandait des cartouches à balles pour les troupes qui devaient former la haie

(1) Schinkel-Bergman, *Souvenirs de l'histoire nouvelle de la Suède*, V[e] vol., page 231.

et garder l'ordre à cette occasion : cette mesure de sûreté fut déclarée inutile. Le jour même, le 20 juin, le roi, absent de Stockholm, tenait conseil à Haga, résidence royale, voisine de la capitale, dans laquelle il ne rentrait qu'à quatre heures de l'après-midi. Les ordres écrits que reçut l'aide de camp général, commandant les troupes, portaient *qu'il n'avait pas pouvoir d'ordonner aux troupes de repousser la force par la force; mais, la situation paraissant l'exiger, il était autorisé à céder le commandement au général Adlercreutz.*

C'est ainsi qu'on arriva au 20 juin, date qui devait être si fatale au grand maréchal. M. de Fersen, en grand habit de cérémonie, monta dans le carrosse doré et attelé de six chevaux blancs, qui devait le mener à la rencontre du cortége funèbre jusqu'au delà de l'enceinte de la ville. L'escorte se mit en marche à onze heures du matin, avec le grand maréchal, une partie de la cour, en carrosses, précédant le cercueil. Les chevau-légers de la garde s'avancent en tête du cortége, que termine l'escadron de cavalerie qui avait accompagné les restes mortels du prince depuis la Scanie.

A peine entré dans la capitale, on est reçu par les cris injurieux de la populace ; elle va jusqu'à cracher sur le carrosse de M. de Fersen. Dans la *Hornsgatan* (rue de Horn), on lance des monnaies de cuivre qui brisent les glaces de la voiture et blessent Fersen au visage. Au *Kornhamn* (marché aux blés), la populace le poursuit de ses injures et de ses menaces, et l'on arrache des pavés pour les lancer contre la voiture. Le cocher en est si gravement atteint qu'il tombe sur ses genoux. Dans la *Stora Nygatan* (grande rue neuve), les cris et les jets de pierres sont presque continuels. Enfin, à la hauteur de la place où s'élève la maison de la noblesse, presque au bout de la

Stora Nygatan, au moment où l'escorte tourne à droite vers le château, une foule immense s'oppose au passage du carrosse où se trouve le comte de Fersen; on dételle les chevaux, le jet de pierres augmente, un homme du peuple ouvre la portière et tire violemment le comte hors de la voiture. Il se réfugia alors, par la première porte ouverte, dans une maison de cette rue, et parvint au premier étage, à un cabinet donnant dans une salle d'estaminet. L'aide de camp général Silfversparre, averti du danger que courait M. de Fersen, s'y présenta avec une garde de seize hommes et un officier. Protection illusoire! Le peuple, qui, en attendant, forçait le passage et montait l'escalier, entra à son tour. D'obscurs misérables injurièrent le comte de Fersen de la manière la plus vile, lui arrachèrent ses décorations, son manteau, son épée, etc., etc., les jetèrent par la fenêtre à la populace, qui les déchira et s'en partagea les morceaux. Alors M. de Silfversparre, s'offrant à accompagner le comte de Fersen jusqu'en lieu sûr, essaya d'apaiser la furie du peuple en promettant d'emprisonner la victime jusqu'à ce qu'elle pût être légalement jugée. Il ordonna en conséquence que les seize hommes de la garde, détachés du bataillon de la garde qui paradait sur *Riddarhustorget* (la place de la maison de la noblesse), se retirassent de devant la porte de la maison où s'était réfugié le malheureux comte de Fersen. Mesure regrettable! car le comte n'était pas encore dans l'escalier, qu'il était déjà accablé de coups de canne et de parapluie, et qu'après l'avoir frappé et blessé à la tête, on lui arrachait ses cheveux blancs. Au moment où il franchit le seuil de la maison, la populace se jeta sur lui, avec des vóciférations les plus violentes. On le sépara de M. de Silfversparre et on le traîna sur la place, du côté du bataillon de la garde qui s'y trouvait rangé en haie. Les géné-

raux d'Adlercreutz et de Vegesach s'y tenaient à cheval; mais ils furent eux-mêmes insultés par la foule. Nous regrettons que la vérité nous oblige de consigner ce fait attristant : ils s'éloignèrent au trot, accompagnés de beaucoup de monde, croyant par là, dit le rapport, faciliter la délivrance du comte de Fersen des mains de ses bourreaux. Les monstres traînèrent alors leur malheureuse victime vers les rangs des troupes, qui restèrent impassibles devant ce spectacle ; bien plus, elles ouvrirent leurs rangs, laissant ainsi le passage libre jusqu'à l'hôtel de ville, où l'on entraîna le comte de Fersen.

Là, bien qu'entouré de la masse de ses bourreaux, il eut un moment de répit, qu'ils semblèrent lui laisser par un reste de pitié. S'asseyant sur un banc, il demanda une gorgée d'eau, qu'un soldat de la garde urbaine lui apporta. Mais bientôt recommencèrent les menaces de mort et les reproches d'avoir empoisonné le prince royal. On lui donnait des coups de poing et de canne; on lui arrachait les cheveux et même ses boucles d'oreilles avec des morceaux de chair. Au dehors le peuple, amassé dans la cour de l'hôtel de ville, crie pour qu'on lui livre M. de Fersen. Plusieurs de ces cannibales forcent la porte du corps de garde et entraînent leur malheureuse victime dans la cour; là, ils la renversent et l'achèvent sans miséricorde, en la foulant sous leurs pieds. Non contents de lui avoir ôté la vie, ils dépouillèrent le corps de ses vêtements, qu'ils déchirèrent et se partagèrent entre eux, puis ils continuèrent à insulter le cadavre défiguré. Tout cela, faut-il le dire se passait entre midi et deux heures, en présence de la force armée, qui demeurait immobile devant un si horrible spectacle (1).

(1) Pour l'exposé de la journée du 20 juin, nous avons suivi le récit du jugement de la haute cour royale du 20 août 1811.

Ainsi finit une vie entourée de tous les honneurs résultant d'une naissance illustre, d'une grande fortune, d'un haut rang et des relations les plus brillantes. Le comte de Fersen, qui a toujours été renommé pour sa loyauté, son désintéressement et sa charité, qui jamais ne prit part aux luttes politiques de sa patrie, tombait victime innocente des intérêts et des intrigues de partis qui lui étaient étrangers, et des haines particulières. La noblesse de son âme, l'honneur d'avoir servi d'illustres infortunes, et d'avoir fini comme elles, entourent son nom d'une auréole qui survivra aux passions politiques du siècle, et parlera toujours aux cœurs sensibles. Son courage, sa dignité pendant ses derniers moments, furent d'ailleurs admirables. On raconte qu'avant de rendre le dernier soupir, il se leva sur ses genoux et, joignant les mains, il prononça ces mots, qui rappellent le martyre de saint Étienne : *Oh! mon Dieu, qui m'appelles bientôt à toi, je t'implore pour mes bourreaux auxquels je pardonne* (1)!

Il trouva dans la tombe le repos et au ciel la paix que ses ennemis lui disputaient sur la terre.

---

(1) Schinkel-Bergman, *Souvenirs de l'histoire nouvelle de la Suède*, Ve vol., page 241.

LE COMTE DE FERSEN

ET

LA COUR DE FRANCE.

LE COMTE DE FERSEN

ET

LA COUR DE FRANCE

EXTRAITS

DU JOURNAL (1) DU COMTE JEAN AXEL DE FERSEN POUR L'ANNÉE 1791.

JUIN. *Samedi* 11. — Lafayette avait voulu doubler les sentinelles et faire visiter toutes les voitures au Château. Montmorin répondit : *Ce sera un verrou de plus, je ne me charge pas d'en parler.* M. Simiane à Aix-la-Chapelle pour espionner.

Dimanche 12. — Le voyage (2) est remis au 20; la cause en est une femme de chambre. Procès de Lafayette renvoyé à une cour martiale.

Lundi 13. — Serment pour les officiers. On dit qu'on va doubler la garde et visiter toutes les voitures.

Jeudi 16. — Chez la reine à 9 heures et demie; transporté moi-même des effets ; ils ne soupçonnent rien, ni en ville. Serment pour les officiers, cela en fera quitter beaucoup.

Vendredi 17. — A Bondy et Bourget. Dîné chez moi.

Samedi 18. — Chez la reine à 2 heures et demie, jusqu'à 6 heures. Bonne lettre de l'empereur ; on dit la flotte anglaise partie.

Dimanche 19. — Chez le roi (3). Emporté 800 livres et les sceaux. Resté au Château de 11 heures jusqu'à minuit.

---

(1) Le journal du comte de Fersen, depuis juin 1791 jusqu'en 1810, l'année de sa mort, est écrit de sa main et pour chaque jour. L'original se trouve à présent chez le baron de Klinckowström, en Suède, ainsi que tous les originaux des papiers publiés dans cet ouvrage.

(2) Du roi et de la reine de France pour Varennes.

(3) Louis XVI.

20. . . . . (1) remarque et demande ce qu'il (2) voulait faire. Les deux me dirent qu'il n'y avait pas à hésiter et qu'il fallait toujours aller. Nous convînmes de l'heure, etc., etc., que s'ils étaient arrêtés, il fallait aller à Bruxelles et faire agir pour eux, etc., etc. En me quittant le roi me dit : *Monsieur de Fersen, quoi qu'il puisse m'arriver, je n'oublierai pas tout ce que vous faites pour moi.* La reine pleura beaucoup. A 6 heures je la quittai; elle alla avec les enfants à la promenade. Point de précautions extraordinaires. Je rentrai chez moi finir mes affaires. A 7 heures, chez Sullivan, voir si on y avait mené la voiture. Rentré chez moi. A 8 heures j'écrivis à la reine pour changer le rendez-vous des femmes de chambre et les bien instruire pour me faire dire l'heure exacte par les gardes du corps; porté la lettre; point de mouvement. A 8 heures et trois quarts, les gardes me joignirent; ils me donnèrent la lettre pour Mercy. Les instruire; rentré, faire partir ma chaise; leur donner mon cocher et mes chevaux pour partir. Allé prendre la voiture. Cru avoir perdu la lettre pour Mercy. A 10 heures et un quart dans la cour des princes; à 11 heures et un quart les enfants sortis, amenés sans difficulté. Lafayette passé deux fois. A 11 heures trois quarts madame Élisabeth, puis le roi, puis la reine. A minuit partis, joint la voiture barrière Saint-Martin. A 1 heure et demie à Bondy, pris la poste, moi la traverse à 3 heures au Bourget et parti.

Le 21. — Beau. Tout allait bien; retard dans la traverse entre Maretz et Cateau. Le commandant de milice demanda mon nom; j'eus peur. Au Cateau installation d'Ev. : passé le Quesnoy, sorti par Saint-Vast.

Le 22. — Beau. Fait très-froid la nuit. Arrivé à Mons à 6 heures. Sullivan, Balbi, Monsieur, beaucoup de Français fort contents. Un moine dans la rue me demande si le roi était sauvé. Parti à 11 heures : plaine jusqu'à Namur, puis montagnes. Tout le monde content que le roi fût sauvé.

Le 23. — Beau temps, froid. Arrivé à Arlon à 11 heures du soir. Trouvé Bouillé; su que le roi était pris. On ne savait pas trop bien

(1) Le journal du 20 jusqu'au 24 est écrit sur feuilles détachées au crayon, dont il manque une, contenant la moitié de la journée du 20.

(2) Le roi Louis XVI.

les détails; les détachements pas fait leur devoir; le roi manqué de fermeté et de tête. Reposé là.

Le 24. — Parti à 4 heures et demie du matin; beau. Tout le monde fâché que le roi fût pris. Les Français ont voulu brûler deux villages près de Longwy. D'une tristesse affreuse. Tout le pays de Luxembourg au désespoir que le roi fût pris. Quelle différence!... Arrivé à Namur à minuit, trouvé là Monsieur.

Le 25. — Beau et chaud. Parti à 1 heure du matin, arrivé à Bruxelles à 2 heures après-midi. Beaucoup de Français logés à l'hôtel de Bellevue chez le comte de Mercy; pas trouvé; remis chez lui la lettre du roi. Beaucoup de gens vinrent me questionner. Causé avec Mercy le soir. Résolu de faire une tentative pour écrire. Il voit noir, de ne rien dire aux princes, que Monsieur doit se charger du tout; qu'il faut tout recommencer. Point d'ordre ici, malgré les deux lettres de l'empereur à la reine; c'est un Italien tout à fait que ce Léopold.

Le 26. — Beau et chaud. A 1 heure chez l'archiduchesse, très-bien pour moi et fort touchée. Mercy parlé à Monsieur, il est au-dessous de cette besogne. Grand ordre règne à Paris. Commissaires pour aller à la rencontre du roi. Monsieur voulait qu'on fît marcher sur-le-champ des troupes. Quantité d'officiers et de soldats qui désertent. Le comte d'Artois arrivé avec Calonne.

Le 27. — Beau et chaud. Fait ma cour au comte d'Artois, rien dit; parlé à Monsieur, lui très-réservé et embarrassé. Tout cela me donne mauvaise opinion de la chose. Le soir les princes reçu tous les officiers français dans les appartements de l'archiduchesse. Il (1) parla de sa reconnaissance pour d'Avarey. M. de la Quéuille fort affairé; tous comme des fous; mille nouvelles fausses. L'assemblée très-radoucie et calme. — On me parlait du départ; on savait que c'était moi et on me regarde fort à la cour.

Le 28. — Beau et chaud. Nouvelles de Paris de l'entrée du roi. Barnave et Péthion dans la voiture, c'est une horreur! Point d'applaudissements. Lettre de Bouillé; mauvaise. Crawford offert d'aller en Angleterre. L'archiduchesse me fit proposer d'aller à Vienne, accepté. L'Assemblée conservé le pouvoir exécutif; le roi en état d'arrestation, grande faute. Causé avec le comte d'Artois; beaucoup ga-

(1) Monsieur.

gné, cependant léger et trop précipité, me parla des torts qu'on a eus avec lui à l'égard du baron de Breteuil, etc., etc., dit qu'il était sûr de l'Angleterre et de la Prusse, mécontent de Mercy parce qu'il ne veut faire marcher ni se compromettre ; vanté Calonne, il vint, mais il n'entra que quand je sortis. Moi rien dit de l'argent ni des autres choses. Fait écrire par Mercy à Septeuil. Écrit à Bouillé de même. Visite de Jeaucourt pour le rappel des ambassadeurs.

Le 29. — Partis à 5 heures et demie. Des troupes partout. Liége tranquille grâce aux troupes autrichiennes qui y sont.

Le 30. — A Aix-la-Chapelle à 3 heures et demie. Vu le roi (1), fort bien disposé. Le roi voulait que j'aille en Angleterre. Proposé pour cela Crawford et moi à Vienne. Accepté. Sensibilité de tous les Français pour moi, j'en fus touché.

Juillet. *Le* 1er. — Le soir chez M. de Crouy. Donné des notes sur ce qu'il y avait à dire aux princes et à Kaunitz. Notes pour les princes, leur proposer l'évêque d'Arras.

Bischoffswerder allé voir l'empereur pour les affaires de France ; ils veulent en tirer parti.

Le 2. — Partis à 5 heures pour Bruxelles.

Le 3. — A Bruxelles à 3 heures, dîné chez le comte de Lauragais. Thé et soirée chez Sullivan. Lamballe arrivée.

Le 4. — A 5 heures chez Mercy. Lettre de la reine. L'empereur envoie ordre de faire marcher 12,000 hommes pour protéger la fuite du roi. Mémoire fort bien de Kaunitz à l'empereur pour les affaires de France. On espère la paix.

Le 6. — Dîné et soirée chez Sullivan. Conversation avec madame de Lamballe des bêtises et des commérages.

Le 7. — Ils veulent tout savoir ; cela m'amuse.

Cassette arrêtée à l'adresse de l'archiduchesse ; ils croient que ce sont les diamants.

Le 10. — Le matin à la cour. Beaucoup de gens me recherchent ; dégoûté de les voir. Il y a ici des joies indécentes parmi une partie, à l'arrestation du roi. Il veut se former deux partis : d'Artois, et le roi et la reine. Lamballe partie pour Aix.

A 7 heures et demie à Laëken, il y avait bal pour le prince d'Orange ; tous les Français refusèrent d'y aller, excepté Villequiers et

(1) De Suède, Gustave III.

sa sœur, Bethisy et le duc Chabot, ils désapprouvent les autres. L'archiduchesse fâchée. Ils sont offensés que tous n'aient pas été priés. L'impératrice écrit fort bien pour la reine; l'archiduchesse fort bien pour elle.

Le 11. — Duras arrivé d'Aix. Le roi (1) veut que je revienne; je lui ai écrit. Duras croyait que je voulais retourner à Paris. Sa mère mande que la reine voit tous les jours les dames; c'est bon. Un libraire arrivé a dit à ces messieurs qu'il avait vu la reine à sa fenêtre à 5 heures du matin, et qu'il avait à parler à l'archiduchesse, qu'il allait sur-le-champ à Laëken. Comme cela est faux et surtout imprudent!

Le 13. — Reutersværd revenu, arrêté à Saint-Vauft, mené au Quesnoy, sa lettre prise. Ils (2) sont gardés à vue, toutes les portes ouvertes, les gardes dans la chambre voisine de la chambre à coucher. Les portes ne se ferment qu'un moment, quand on passe la chemise; dès qu'elle (3) est couchée on vient voir, et plusieurs fois la nuit. Jamais seuls. Ils ne peuvent se parler que bas. Personne n'entre au Château que par billets de Lafayette et du maire. Fâché de la lettre, cependant assez bien. Chez l'archiduchesse; l'histoire du libraire pas vraie. Lettre de l'empereur fort bien; il regarde la paix comme faite.

Jeudi 14. — Courrier de l'empereur qui avait cru que le roi s'était échappé encore une fois et était à Luxembourg. Il ordonne que tout soit à leur disposition, qu'il veut les aider, les venger et qu'il emploiera tout pour cela; qu'il a déjà envoyé des courriers à toutes les cours.

Le 17 parti à midi, le 18 arrivé à Aix à 9 heures du matin, le 19 à 9 heures du matin à Spaa. Alex. Lameth, Barnave, Lafayette, Duport, Merreville coalisés, séparés des Jacobins; fait des ouvertures à Mercy par le père Laborde pour engager le roi à s'entendre avec eux. Mercy répond qu'il n'avait aucune communication avec le roi; leur dit des vérités fortes.

Crawford chez lui; convenus de ce qu'il dirait en Angleterre; qu'il fallait savoir si elle envisageait la continuation de l'anarchie en France comme plus avantageuse que l'ordre. Il n'y a à lui pré-

(1) De Suède.
(2) Le roi et la reine de France.
(3) La reine Marie-Antoinette.

senter que le danger que cela gagne par les dissidents, car elle obtient des deux côtés les mêmes avantages.

Ordres positifs et pressants de l'empereur pour secourir le roi. Écrit fort bien pour moi; que Kaunitz a l'air distrait dans les affaires, mais ne l'est pas. Convenu qu'il faut absolument exclure les princes et que tout ceci soit une affaire traitée entre les puissances étrangères, ça cause des intrigues des entours des princes; qu'il faut former un congrès pour finir le tout. On parle hautement de deux partis à Coblentz : celui de la reine et d'Artois.

Mercredi 20. — Vu Mercy pour finir, vu l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, milord Clermont, le duc d'Ayen. Partis avec Crawford à 2 heures, arrivé à Aix à 8 heures et demie. A la Redoute. Grande différence de Spaa, c'est comme de Péronne à Paris. Souper chez le roi (1).

Jeudi 21. — Présenté Crawford. Convenu de tout. Dîné chez le roi (1). Écrit toute la soirée pour lui une note à répondre à ses questions. Causé avec le roi; souper Crouy. Bouillé entre au service de Suède; il cause, comme tous les Français, avec beaucoup de légèreté. Le baron (2) ne veut pas aller à Coblentz.

Samedi 23. — Expédié Crawford le matin. Il espère bien. Lui remis lettre pour le roi, pour Pitt; une note de moi écrite à l'archiduchesse. Détails de Paris de mon homme; affreux. Augeard vint me dire qu'il y avait deux partis, que Madame le lui avait dit; qu'on voulait Calonne pour premier ministre, l'évêque d'Arras garde des sceaux; qu'il fallait en instruire Breteuil pour l'empêcher, qu'elle était malheureuse, etc., etc.

Dimanche 24. — Je fus expédié. Lettre pour l'empereur, pour Kaunitz, instruction, copie de lettres à Berlin, etc., etc., parti à 2 heures.

Lundi 25. — Arrivé à Coblentz à 4 heures et demie. A 7 heures chez les princes. Ils déjeunent à midi et dînent à 7 heures. Monsieur mieux que d'Artois.

Proclamation de l'empereur, signifie toutes les puissances excepté la Suède. Les princes lui écrivent pour cela. Proclamation porte qu'il faut demander la liberté du roi. Monsieur écrit une note très-bien,

(1) De Suède.
(2) De Breteuil.

qu'il faut qu'il (1) aille à l'Hermitage et nomme sa garde. Lu les papiers du roi à Monsieur; dit qu'il était charmé d'avoir quelque chose de son frère. Ensuite passé chez le comte d'Artois.

Le comte d'Artois ne veut aucune négociation, mais la force, sans égard aux dangers; mécontent des papiers, veut qu'on les supprime; que le plein pouvoir n'est pas nécessaire. Remis la lettre de Breteuil qui annonçait 20,000 hommes espagnols et 6 millions en Hollande pour le roi en liberté. D'Artois dit qu'il savait tout cela; que le baron n'avait qu'à venir s'il voulait. Monsieur donne des marques de sensibilité; d'Artois parle toujours, n'écoutant jamais, étant sûr de tout, ne parlant que de force et point de négociations. Monsieur ferait mieux seul, mais est entièrement subjugué par l'autre. Calonne arrivé à Aix-la-Chapelle, ils m'engagèrent à l'attendre. D'Agoult me dit : L'intrigue de M. Séguier, amant de madame de Monaco, avait répandu des brevets et médailles de la reine; on les nommait chevaliers de la reine; que d'Autichamp était à la tête. D'Antichamp fit expliquer les officiers, voulut se battre avec Séguier; les officiers généraux l'en empêchent, disent qu'il est blessé en son honneur, demande justice au prince de Condé qui refuse plusieurs fois, [d'Autichamp] donne sa démission et se retire à Lausanne, s'adresse au comte d'Artois, qui lui promet justice et faire chasser Séguier. Vient ici; le comte d'Artois, par crainte de Condé, veut assoupir l'affaire; d'Autichamp s'y refuse, il poursuit et veut justice. Voilà où cela en est. — Condé ici et nombre d'autres. Les princes veulent disposer des forces étrangères, les diviser et y nommer des officiers généraux. Ils ont mandé Broglie et Castries; le premier vient, on doute que le second vienne à cause de Calonne.

Mardi 26. — J'écrivis toute la matinée à Mercy, Taube, Crawford. A 4 heures et demie chez les princes à causer. Vaudreuil leur a dit que Lafayette avait voulu que le roi et la reine fussent massacrés. Monsieur dit : *Je n'ambitionne pas son estime, mais il faut qu'il me méprise fort pour avoir eu cette idée.* D'Artois a proposé de travailler Paris avec de l'argent. J'ai combattu cette idée par le danger d'une défection et d'un seul mauvais choix. Proposé, au moment du manifeste, sûreté et oubli du passé à Lafayette avec permission de sortir et un port assuré. Rép. : que seul il n'était rien, qu'il fallait la même chose

(1) Louis XVI.

à ses compagnons quels qu'ils soient, et qu'encore ce moyen n'était pas sûr. Ils l'acceptèrent. — Je proposai l'abbé de Montesquiou pour leur parler; ils me recommandèrent le plus grand secret et qu'il n'y aurait que nous trois à le savoir, et l'empereur, à qui je fus chargé de le dire. — Je dînai, beaucoup de monde; l'électeur de Trèves avec sa sœur, la princesse Cunégonde; fort bien pour les Français. Il défraye les princes en table, chevaux, logement; fait des pensions à des curés; loge les gardes du corps. D'Agoult me disait qu'on lui faisait une tracasserie, qu'il avait mal parlé des princes et de Calonne, qu'il ne connaissait que le roi, etc., etc., il veut s'en aller. On intrigue aussi contre les gardes du corps, c'est le diable.

A 8 heures, nouvelle que Calonne a été jeté dans le Rhin avec sa voiture qui est perdue; lui sauvé à la nage; que n'y est-il resté?... Arrivé tout moulu à 9 heures. Le comte d'Artois me pria de le voir. Il (1) me dit qu'il était sûr de l'Angleterre et de sa neutralité parfaite; qu'il n'avait rien par écrit, mais des promesses verbales du roi et de ses ministres; que le prince de Galles et des membres de l'opposition lui avaient dit qu'il fallait même qu'on agît activement parce que Pitt s'était refusé à rien prendre, que cela exciterait l'envie et serait d'un exemple dangereux pour les autres qui pourraient être tentés; enfin qu'il en était sûr et qu'elle (2) répondrait bien si les autres puissances faisaient quelques démarches.

Le 27. — A 4 heures et demie parti, arrivé à Vienne le 2 août.

Aout. *Le* 2. — Cherché un logement. Quantité d'étrangers, surtout des Polonais mécontents du nouveau gouvernement et surtout de l'hérédité du trône. Vu M. de Billot, chargé des affaires, et Asp qui va à Constantinople. A 6 heures au Prater avec eux voir Blanchard monter en ballon, fort bien. Bel endroit, beaucoup de monde, superbe promenade entourée par le Danube; tout plein de guinguettes, fort grand.

Le 3. — Allé dîner avec Bildt et Asp à Augarten, pavillon de l'empereur où il ne va que déjeuner ou dîner, jardin toujours ouvert pour le public, bel établissement pour dîner, espèce de Vauxhall, dîné fort bien pour 2 florins et demi.

---

(1) Calonne.
(2) L'Angleterre.

Vienne grand, partout les faubourgs, beaucoup de mouvement et de magnificence, mais elle ne frappe pas autant.

L'empereur a fait défendre à l'ambassadeur M. de Noailles de paraître à la cour, son maître étant prisonnier, demi-moyen qui ne vaut rien.

Le 4. — A 11 heures chez l'empereur, beaucoup de monde, il y avait audience. J'avais fait écrire le jour de mon arrivée au prince de Rosenberg, son grand-maître. Personne pour annoncer; deux valets de chambre à la porte, qu'on appelle « kammerherren. » Au bout d'une demi-heure on me fit entrer. L'empereur parle beaucoup et écoute peu; demanda : *Où est le roi? est-il parti pour affaires extraordinaires, ou était-ce son projet? Quelles sont les vues du roi?*

FERSEN : *Le projet du roi* (1) *était de fournir des troupes et des vaisseaux conjointement avec l'impératrice, avec qui il a négocié à ce sujet; mais il ne peut débarquer en France et demande à Votre Majesté le port d'Ostende pour débarquer ses troupes et laisser les vaisseaux.*

L'EMPEREUR : *Oui, mais j'attends des réponses de l'impératrice à qui j'ai envoyé un courrier, de même qu'en Angleterre; il faut être assuré de sa neutralité, elle ne peut faire autre chose.*

FERSEN : *Les princes m'ont chargé de dire à Votre Majesté que M. de Calonne avait assuré que l'Angleterre serait neutre; il est de retour.*

L'EMPEREUR : *L'avez-vous vu?*

FERSEN : *Oui.*

L'EMPEREUR : *Qu'est-ce qu'il vous a dit?*

FERSEN : *Que*, etc., etc., etc.

L'EMPEREUR : *Mais il est un peu léger, je le connais; je n'y crois pas trop, il croit aisément.*

FERSEN : *Je pense de même et à cause de cela on y a envoyé M. Crawford.*

L'EMPEREUR : *Ah! je le connais et sa prétendue madame Crawford.* (Détails sur elle.) *Lui est un homme d'esprit.*

FERSEN : *Je dis ce dont il a été chargé.*

L'EMPEREUR : *Ah! c'est fort bien, mais il faut savoir ce qu'il veut faire comme électeur de Hanovre; j'ai pressé la diète de s'expliquer selon le projet de l'électeur de Mayence, ce qui est fort raisonnable. Naples est fort bien et donnera des vaisseaux. Le roi de Sardaigne* [donne] *toutes ses*

(1) De Suède.

troupes, mais il a du mouvement chez lui à l'occasion de la fuite et de l'arrestation du roi ; j'envoie en Italie, de son côté, 10 *bataillons et un régiment de cavalerie, pour assurer sa tranquillité. La Prusse et le roi personnellement sont fort bien ; il a renvoyé tous les semestriers chez eux, mais il a gardé ceux du corps du prince de Hohenlohe, qu'il destine à agir de ce côté. Je sais que le roi de Suède a envoyé en Hesse.*

FERSEN : *Oui, et en Bavière.*

L'EMPEREUR : *Ces secours ne sont pas considérables, mais cela fera toujours quelque chose.*

FERSEN : *Quelque peu qu'il y en ait, cela sera grossi et fera toujours effet.*

L'EMPEREUR : *Il y a un homme bien mauvais, je le crois dans le sentiment de l'Assemblée, il commande les troupes, il est bien mauvais, c'est M. Johnson, Américain, mais cela ne ferait pas grand'chose. L'Espagne est celle dont nous pouvons attendre le moins de secours, non pas qu'elle soit mal disposée, mais elle est en mauvais état, et depuis l'arrestation du roi je n'en ai pas de nouvelles.*

FERSEN : *Je dois informer Votre Majesté de la réponse faite au baron de Breteuil, mais c'était dans le cas de la liberté du roi, peut-être cela aura-t-il changé depuis.*

L'EMPEREUR : *Je ne le crois pas, je sais qu'elle* (1) *continue à envoyer des troupes vers les Pyrénées, mais de huit régiments de cavalerie elle a eu de la peine à former* 3,000 *hommes ; elle lève* 10,000 *hommes en Suisse, mais à des conditions ridicules. Il ne doit pas y en avoir un seul qui ne soit catholique. Les Hollandais consentent à lui prêter de l'argent, mais à des conditions trop ridicules. Ils veulent qu'on mette entre leurs mains la Corogne et Manille. Ils veulent faire un emprunt en Portugal qu'on leur a fait espérer. — La déclaration d'Espagne est plate au possible ; on ne sait ce que c'est, il valait mieux ne rien dire. Naples donne des vaisseaux pour se porter sur les côtes de Provence, mais le roi ne peut point fournir de troupes. — J'attends les réponses d'Espagne, d'Angleterre et de Russie avant de rien pouvoir déterminer, et l'Angleterre est la plus intéressante.*

FERSEN : *Je crois comme Votre Majesté que cela est absolument nécessaire; avant de rien entreprendre, il faut, pour assurer la réussite, un grand concours de moyens qui en impose et qui puisse assurer la*

(1) L Espagne.

sûreté individuelle du roi, de la reine et de leur famille. Votre Majesté doit sentir plus qu'un autre combien cette précaution est nécessaire.

L'EMPEREUR : *Oui sans doute, je le sens et je crois qu'il n'y a qu'une force imposante qui puisse les préserver, tous les demi-moyens ne valent rien; il faut avant d'agir que tout soit prêt; qu'alors on fasse une première déclaration, puis une seconde, enfin ce qu'il faudra, et qu'ensuite on agisse; car des menaces sans rien pour les effectuer ne feraient que du mal.*

FERSEN : *Je dois rendre compte à Votre Majesté de différents projets du comte d'Artois : il avait celui d'envoyer à Paris des personnes avec de l'argent pour former un parti. J'ai combattu cette idée par telles et telles raisons.*

L'EMPEREUR : *Cela ne valait rien; ce sont des demi-moyens, des petites choses, qui ne feraient que du mal.*

Après avoir ensuite parlé un peu de l'état de la France, je dis :

Madame l'archiduchesse à Bruxelles est très-embarrassée de cette quantité de Français, surtout des officiers. Elle craint que cela ne finisse par influer sur les soldats et que l'envie ne leur en vienne.

L'EMPEREUR : *Oh, nos gens sont d'une autre espèce, cela sera bien difficile; mais d'ailleurs, si jamais on s'aperçoit de la moindre chose, il faut sur-le-champ un exemple terrible; quand il s'agit de discipline il n'y a pas de péché véniel.*

Il ne me demanda pas de détails sur la sortie de Paris; en général il parla beaucoup et écouta peu.

Je rentrai chez moi et allai avec Asp et Bildt dîner à Schœnbrunn, château à une demi-heure de la ville, où l'impératrice allait souvent. C'est un bâtiment fort grand en longueur, mais de mauvais goût, adossé à une colline qui fait le jardin; au haut est un pavillon. La maison aurait été mieux placée là. — Chez Kaunitz, homme très-extraordinaire et affectant encore plus de l'être; sa perruque placée à deux doigts des sourcils de tous côtés, habit rouge, bourse, culottes noires, manchettes de bottes, bottes; car sa seule manie est de monter tous les jours au manége. Il distribua en entrant des coups de tête à tous ceux qui sont là et qui sont fort empressés à les recevoir. Il est très-sourd, mais il a la prétention qu'on ne s'en aperçoive pas. Il n'aime pas les odeurs; il ne prend jamais l'air; quand il traverse la cour pour aller au manége, c'est de 4 à 6 heures, il tient son mouchoir devant la bouche, et, malgré la grande chaleur qui

faisait, on ferma au moment toutes les fenêtres. — Il me dit des choses très-flatteuses sur mes recommandations, et je lui remis la lettre du roi, qu'il mit en poche sans la lire. Au bout d'une demi-heure il vint me demander des détails sur le départ du roi. Comme il y avait du monde et le baron d'Escars, je fus très-laconique et il ne me poussa pas. Je rentrai chez moi à 11 heures.

Le 5. — Je fus le matin voir Coblentz, c'est le vice-chancelier, on ne le trouve jamais qu'à la chancellerie. Je lui montrai mon plein-pouvoir. Il me parla des affaires de France comme d'une chose affreuse, mais difficile à changer, puisque toute la nation était imbue de ces idées. Je n'entrai avec lui dans aucun détail. — Je vis ensuite le marquis Gallo, ambassadeur de Naples, homme aimable.

Je dînai avec Asp et Bildt au Prater, où il y a quantité de gloriettes pour cela. C'est innombrable comme il y a des cabarets partout. Le but de toutes choses ici est de manger et boire. — Je fus chez Rasoumoffsky, il est marié à mademoiselle de Thun, aimable, la mère aussi. — Je fus aux Bouffons, c'était la *pastorella mobile;* ensuite à l'assemblée chez le comte de Hatzfeld, ministre des finances ; sa femme grande et forte. Grande collection de vieilles femmes, fort triste. On dit que c'est différent en hiver, mais qu'à présent tout le monde est à la campagne.

Le 6. — A 6 heures, je fus chez le prince de Kaunitz pour y dîner. J'arrivai trop tard pour le voir au manége, c'est sa seule passion ; il y a de la prétention et c'est un moyen de lui faire sa cour. Il est à sa maison de campagne pendant l'été, c'est dans un des faubourgs.

Madame de Clary, une petite veuve, sa parente, qui fait les honneurs chez lui ; c'est l'écho du prince. Quand il parle, elle répète tout ce qu'il dit. A 7 heures et demie : nous nous mîmes à table. Casanuova, le peintre, y était; c'est le complaisant du prince ; il y est sans cesse et sans cela il est de mauvaise humeur. Comme le prince est très-vain, le peintre lui jette la flatterie à la tête d'une manière dégoûtante et l'autre l'avale avec délices. Il parla fort bien au dessert sur les affaires de France. Il s'énonce avec netteté et clarté, mais lentement et avec méthode ; il s'écoute lui-même. Une de ses manies est de ne pas supporter l'air, et par la chaleur extrême qu'il faisait, tout était fermé. Nous ne sortîmes de table qu'à 9 heures. Il mange beaucoup; il dit beaucoup d'injures contre les Français, qu'il n'aime pas en général.

Le 7. — Présenté à l'impératrice à midi. Elle est laide, fort parlante. Dîné chez l'ambassadeur d'Espagne Llano, que j'ai connu à Naples 1773. Vu le baron de Flachsland avant dîner ; il négocie aussi. Il dit que l'alliance entre la Prusse et l'empereur est faite; qu'il ne manque que la signature. Bischoffswerder est ici pour ça ; — que c'est à l'insu de l'Angleterre, — que c'est une intrigue des anti-Hertzberg qui ont eu le dessus depuis le renvoi de ce ministre; qu'un article est une garantie mutuelle de leur gouvernement. Il se réjouit de cela; je crains que si c'est à l'insu de l'Angleterre, ce qui paraît extraordinaire, cela ne nuise aux affaires de France, en refroidissant encore davantage cette cour, et que cela ne fasse hésiter encore d'autres, quoique cette alliance ne puisse pas durer.

Il me parla beaucoup de toutes les démarches et des intrigues de Coblentz fort bien ; il me dit que la R... (1) lui avait fait donner des ordres, qui ne sont pas vrais.

Trouvé à dîner le duc de Polignac qui veut aussi parler affaires, ce qui ne lui va pas. Il me dit beaucoup de choses sur l'évasion du roi, qu'il avait été trahi, etc., etc. : cela me divertit fort.

Le baron d'Escars est encore un négociateur envoyé ici par les princes; tout cela fait pitié.

Le 9. — A 5 heures et demie chez Kaunitz au manége. Bischoffswerder y était; Kaunitz ne lui parla pas. Il me dit qu'il était venu pour cela, je croyais pouvoir lui parler, cela n'a pas réussi. On me dit toujours d'avoir patience, mais en attendant le temps se passe, la saison avance et rien ne se fait. Mon maître est tout prêt à agir. Je lui répondis : Vous avez raison, le temps avance et si on veut secourir le roi de France, il faut se presser, sa position empire tous les jours, elle ne peut pas durer longtemps comme cela.

Le prince de Kaunitz me fit appeler. Il se renferma strictement dans la même réponse que l'empereur, qu'il me répéta longuement et méthodiquement. Il paraissait douter fort de la bonne foi de l'Angleterre et appuya sur la nécessité de s'en assurer. Il me demanda quel était le projet du roi de France et quelle proposition il aurait faite à l'Assemblée. Je lui dis qu'il aurait pris pour base de tout sa déclaration du 23 juin, dont il ne se rappelait plus. — Il le nota sur un papier. Il fit un grand éloge du roi de Suède, qu'il appelle

(1) Marie-Antoinette (?)

toujours Gustave, et me dit que l'objet de ma mission lui paraissait ne pouvoir souffrir aucune difficulté, mais que cela était une mesure secondaire à prendre, lorsque tout le monde serait d'accord. En tout il me paraît que ceci sera long et qu'on n'y met pas une grande chaleur. — Je voudrais abréger mon séjour ici par cette raison, mais je crains d'être obligé d'aller à Prague. Le prince fut très-poli et obligeant pour moi.

Le 14. — Vu l'empereur; il a reçu une longue lettre de la reine (1) par M. de Noailles, où elle dit que l'Assemblée se conduit bien et qu'ils n'ont rien à craindre que de ceux qui sont dehors. Elle finit par dire qu'il n'a qu'à combiner ce qu'elle lui mande à présent avec ce qu'elle lui a toujours mandé et en tirer les conolusions nécessaires pour agir en conséquence. Il (2) conclut de cette phrase que la lettre a été forcée et qu'ils veulent toujours qu'on les aide; il y paraît décidé, mais avec des précautions pour les assurer contre la canaille. — Il attend la réponse d'Espagne; il ne doute pas de sa bonne volonté, mais de la possibilité qu'elle agisse. La réponse de l'Angleterre est bonne; il en paraît content, quoiqu'elle ne dise rien de positif, mais elle ne le peut pas. — Il ne doute] pas de l'impératrice, mais il n'est pas aussi sûr de la Prusse. Il m'a dit : *Ils disent toujours qu'il faut voir, qu'il faut s'arranger sur les moyens; ils voudraient savoir qui leur payera les frais; ils veulent être assurés de ce payement, et comment les en assurer? Je vois qu'ils voudraient être nantis de quelque chose, et quand ils l'auront, le rendront-ils? car vous savez que ce qui est bon à prendre est bon à garder, et j'ai peur que ce ne soit là leur principe. Ils disent d'ailleurs qu'il leur faut la réponse d'Angleterre; mais je verrai le roi* (3) *à Dresde, je connaîtrai alors ses sentiments particuliers et alors on pourra prendre un parti. En attendant je vais profiter de la lettre confidentielle de la reine pour lui répondre par la même voie; je ferai semblant de la croire confidentielle et je lui en écrirai une ostensible, où je dirai quelques vérités; l'occasion est trop bonne pour la laisser échapper. Qu'en pensez-vous?*

Fersen : *Je crois comme vous, Sire, qu'il faut en profiter, en ayant*

(1) Marie-Antoinette.
(2) L'empereur.
(3) De Prusse.

l'air d'être la dupe de ces gens-là; c'est le système que le roi et la reine suivent depuis longtemps et le seul à adopter.

Je lui parlai ensuite du projet du comte d'Artois d'offrir leur grâce à M. de Lafayette et Comp. Il ne m'a pas paru approuver trop ce parti. Il regarde Fondbrune comme un intrigant et les négociations des princes et tout ce qu'ils font comme peu important pour la chose. Il m'a paru très-décidé à agir. — J'ai pris mon parti d'aller à Prague et partir de là.

J'ai vu l'archiduc Charles, qui va à Bruxelles, très-bien élevé, parlant très-bien. — Rencontré le comte de Lamberg. — Dîné chez Rasoumoffsky. Le comte de Pergen vint après dîner nous dire que madame de Polignac était arrivée; Fondbrune l'avait dit chez moi le matin. On avait répandu sur la route que c'était la reine de France. Chez madame de Polignac, elle a pleuré en me voyant; je sentis du plaisir et de la peine à la voir.

Le 15. — Présenté chez l'archiduc François, c'est l'aîné, chez sa femme et chez les trois archiduchesses. Les princesses me parlèrent toutes de ce que j'avais fait pour le roi d'une manière touchante; l'aînée des archiduchesses parle fort bien. — Chez madame de Polignac; elle me parla plus des affaires que de la reine; elle dit mille choses; qu'à l'affaire de Lyon le roi avait tout approuvé et avait promis à M. de Rully, chanoine de Lyon, envoyé par la ville au comte d'Artois et envoyé par lui au roi, — de partir le 9; que le chanoine avait parlé au roi; que par bonheur le comte d'Artois avait retardé et que dans l'intervalle était arrivée une lettre au roi de Sardaigne, pour empêcher le comte d'Artois d'agir. — Qu'Alphonse Durfort avait vu le roi et la reine avec le comte de Coigny; qu'ils lui avaient dit qu'ils s'en remettaient à tout ce que ferait le comte d'Artois et m'enverraient son plan. Elle désapprouvait la méfiance. Qu'Alphonse avait demandé s'il fallait parler à Soleure au baron de Breteuil, en s'adressant à la reine; qu'elle n'avait rien répondu, et que Coigny avait dit alors : *On vous charge de parler au comte d'Artois et pas à d'autres.*

Je fus chez Kaunitz et chez Rasoumoffsky. Bischoffswerder m'accosta chez Kaunitz, me dit qu'il avait dans la poche le traité signé et qu'il partait dans le moment; que depuis il ne cessait de presser l'empereur d'agir et de réclamer du roi de Prusse, qu'il était tout prêt, et que le roi de Prusse suivrait l'électeur de Brandebourg; que

le corps du prince de Hohenlohe était conservé sur pied de guerre ; que toute l'inspection de Magdebourg et les troupes de Westphalie étaient prêtes ; que d'après le traité qu'il avait en poche les deux souverains pouvaient être sûrs l'un de l'autre, qu'il avait donné les plus fortes assurances que son maître agirait vigoureusement, que même s'il ne pouvait y avoir rien de statué sur les dédommagements des frais, il faudrait passer là-dessus ; que la chose était trop intéressante pour tous et trop importante pour s'arrêter à cela, et qu'il fallait se presser d'agir et qu'il pressait le plus qu'il pouvait.

FERSEN : *Je suis ici pour le même objet, mais il me paraît qu'on ne se décidera sur rien avant d'avoir vu le roi de Prusse et d'avoir les réponses des différentes cours, surtout de celle d'Angleterre qui est intéressante.*

BISCHOFFSWERDER : *Oui, mais on ne lui demande que sa neutralité et on l'aura ; sa réponse le promet.*

FERSEN : *Sa réponse me paraît vague et elle aurait un moyen de convaincre de sa bonne foi, en agissant comme électeur de Hanovre ; le roi* (1) *le peut sans s'exposer.*

BISCHOFFSWERDER : *Il vaut mieux qu'elle n'agisse pas, il serait même désavantageux pour nous qu'elle y prît une part active, et d'ailleurs si tout le monde est d'accord qu'est-ce qu'elle fera seule ? Je vais encore en parler au prince Kaunitz et je presserai pour qu'on se décide.*

Si cela était sincère, cela serait fort bon et assurerait de l'Angleterre, car j'ai de la peine à croire que ces deux puissances ne soient pas d'accord. Les préliminaires de la paix sont entamés, les puissances ont déclaré qu'elles les abandonnaient et la paix est comme faite.

Le 16. — Chez Coblentz ; il ne trouve pas la réponse de l'Angleterre bonne ; il dit qu'elle dit en substance qu'elle fera toujours tout ce qui sera de l'intérêt de sa nation ; les armements et la presse continuent et les engagements volontaires avec double engagement, à quoi bon ?

FERSEN : *Je crois que Pitt veut trouver un moyen de justifier ses armements et sa dépense en obtenant quelques possessions qu'il fera sonner fort haut ; c'est la raison des réponses vagues qu'il fait ; il faudrait lui offrir de les prendre et les lui garantir ; cela le déciderait, car si toutes*

(1) D'Angleterre.

les autres puissances se liguent, que fera l'Angleterre seule? à moins que la Prusse ne soit de mauvaise foi et que les trois puissances n'attendent que le moment où les autres seraient engagées pour les inquiéter, et d'après ce que m'a dit Bischoffswerder on doit être assuré de la Prusse.

COBLENTZ : *Oui, si on peut y croire; mais la conduite de l'Angleterre, comme électeur de Hanovre, n'est pas bonne; son ministre ne marche pas du même pied dans l'affaire des princes et c'est une marque assez sûre de ses intentions.*

FERSEN : *Tout cela me confirme dans l'idée qu'il faut leur offrir quelque chose; que pensez-vous, monsieur le comte, de l'idée du roi de France d'un congrès?*

COBLENTZ : *Je pense que c'est le seul moyen de s'entendre et de régler quelque chose. Aix-la-Chapelle est l'endroit le plus propre.*

FERSEN : *Ou bien Bruxelles.*

COBLENTZ : *Non; c'est trop dans les États de l'empereur; Aix-la-Chapelle convient mieux et est tout aussi à portée; mais ce sera encore une affaire longue et qui ira jusqu'au printemps, car il faut attendre ce que fera l'Assemblée et la réponse du roi : si on le met en liberté et qu'il accepte volontairement; alors on ne peut rien faire.*

FERSEN : *Certainement, mais il ne sera libre que dans l'état où Monsieur l'a mandé, toute autre manière serait illusoire.*

COBLENTZ : *Assurément, je vais même plus loin : si on lui propose d'accepter avec des conditions comme celle d'abdiquer, alors il n'est plus libre; mais il faut une réunion générale, qui puisse en imposer tellement, que tout se passe sans effusion de sang, et il faut attendre les réponses des différentes cours à la déclaration de l'empereur.*

Comme je trouvais que toute discussion dans ce moment devenait inutile, je m'en allai. D'après tout ce que je vois, l'empereur est souvent en contradiction avec ses ministres; souvent, il ne leur fait pas part de ce qui arrive; il se décide sans eux, et se trouve contrarié par eux dans l'exécution de ses volontés.

Vendredi 19. — Lettre d'Esterhazy qui me mande l'arrivée du comte d'Artois avec Calonne et M. d'Escars; sottise qu'ils font. J'y fus à 10 heures. Le chevalier de Coigny, arrivé de Coblentz avec une lettre du roi, qui lui a été donnée en présence de la reine et des ministres, on lui a lu, elle a été cachetée; il a demandé au roi ses ordres, il lui a donné une lettre cachetée pour Monsieur; surprise des ministres, pas osé demander à la voir. La première invitait le comte

d'Artois à rentrer avec tous les fugitifs ; que le roi avait reconnu le vœu du peuple, l'attachement à la constitution ; qu'il fallait s'y soumettre, qu'il se décidait à la maintenir, etc., etc. La seconde [lettre] était dans le même style, mais finissait par dire à Monsieur de ne point avoir égard à tout ce qui pourrait lui être personnel et à sa famille et de ne consulter que le bonheur et l'avantage de son pays, et qu'il pouvait avoir toute confiance dans le chevalier de Coigny. En conséquence les princes lui demandèrent s'il croyait qu'il ne fallait point agir, et si telle était la volonté du roi. Il répondit que non, mais qu'il fallait prendre toutes les précautions possibles pour leur sûreté. Il ajouta qu'il avait un mémoire de M. de Montmorin avec ordre de ne le donner que dans le cas où il trouverait les princes bien disposés. Comme il ne les avait pas trouvés tels, il ne le montrerait qu'à M. de Vaudreuil. Dans ce mémoire il (1) prouve que le comte d'Artois n'a rien fait contre la constitution, qu'il est encore tout entier, qu'il peut rentrer sans danger; fait un tableau charmant de ce moment et du bonheur de la France, quand toute la famille sera réunie ; — ajoute que si le comte d'Artois ne revient pas, il sera déclaré traître à la patrie et encourra toutes les peines de la proscription. Il (2) finit en disant que la position du roi est telle qu'elle ne peut pas durer, qu'il faut qu'elle finisse d'une ou d'autre manière et qu'il faut qu'on prenne un parti quelconque; qu'on allait présenter la constitution au roi, qui la refuserait probablement telle qu'elle est; qu'alors Barnave et Comp. en avaient fait une autre avec très-peu de changements qu'on lui présenterait pour le mettre dans son tort, et qu'il soit dit qu'ils ont fait des sacrifices.

Tout cela décida le comte d'Artois à venir ici pour en parler à l'empereur et savoir le résultat de l'entrevue. Il était arrivé à 2 heures du matin; personne n'était prévenu. Logé chez l'ambassadeur d'Espagne. Sottise de venir et d'amener Calonne. Ils avaient demandé le matin à voir l'empereur, et il fut répondu que ça serait le lendemain ; preuve de mécontentement.

Je vis le comte d'Artois. Madame de Polignac arriva, c'était joie de revoir Calonne qui était en bonnet de nuit. — Je fus à midi chez

---

(1) Montmorin.

(2) Le comte d'Esterhazy dans sa lettre susmentionnée.

Coblentz savoir s'il fallait envoyer la lettre de l'empereur par courrier. — Non ; elle ne contenait que ce qu'on m'avait déjà dit.

FERSEN : *Vous savez l'arrivée du comte d'Artois ?*

COBLENTZ : *Oui, cela doit fort embarrasser l'empereur dans ce moment, à cause de l'entrevue.*

FERSEN : *Mais je crois être sûr qu'il ne compte pas y aller, mais demander à l'empereur un rendez-vous après.*

COBLENTZ : *Malgré cela, c'est embarrassant. Savez-vous ce qu'il vient faire ?*

FERSEN : *Il me paraît qu'il vient instruire l'empereur de la mission du chevalier de Coigny et en causer avec lui.*

Le comte d'Artois avait appris les craintes de l'empereur sur l'entrevue et lui avait écrit pour le rassurer là-dessus.

Samedi 20. — Le comte d'Artois vu l'empereur ; il a consenti à tout ce que l'on lui demandait. Il (1) a invité le comte d'Artois à l'entrevue, à en écrire au roi de Prusse et à l'électeur de Saxe. Tous ces messieurs et Calonne lui ont été présentés. Il (2) reste demain pour leur donner à dîner. Ils étaient tous enchantés et croyaient que tout irait. — Flacksland me dit que le ministère avait changé de langage, et que la ville commençait aussi ; — que Kaunitz avait grondé l'empereur de ne pas avoir reçu sur-le-champ le comte d'Artois ; — qu'il était arrivé un courrier de Mercy, qui en était cause et qui avait aussi changé de langage. — J'en avais reçu une lettre par le même courrier qui ne dit rien de tout cela. Il y avait aussi un billet de la reine en chiffre. Je fus bien aise d'avoir un moyen de lui écrire.

Esterhazy fut le seul qui trouva ce changement de l'empereur extraordinaire; il ne l'est pas. Il (3) consent toujours à tout, mais change ensuite par son ministère, et on m'assure que Lascy et M. le baron de Spielman, *Reichsreferendarius,* qui est un factotum, sont contre.

A 5 heures un quart, le comte d'Artois fut chez Kaunitz; il y resta une demi-heure. L'ambassadeur d'Espagne me dit qu'il en avait été

---

(1) L'empereur.
(2) Id.
(3) Id.

fort content. Il (1) fut aux Bouffons, où il fut applaudi; on était fort curieux de le voir, on le trouva très-bien. On était aussi curieux de voir Calonne.

Dimanche 21. — A 9 heures du soir chez Kaunitz; fort aimable pour moi. Le comte d'Artois y vint; il resta assis dans son sopha, et le (2) laissa debout.

Lundi 22. — Chez Kaunitz. Je le vis seul pour prendre congé. Il ne me dit rien sur le comte d'Artois; — qu'il avait trouvé Calonne aimable, mais qu'il voyait mal, mais de bonne foi. — Baron de Spielman contraire aux affaires de France. On a dit à Esterhazy que Kaunitz a dit que le mémoire de Calonne était bien fait, mais impossible à suivre. — L'empereur parti le matin.

Mardi 24. — Vu la duchesse de Polignac; elle parle toujours d'affaires et peu de son amie.

Prague. Lundi 29. — Assemblée chez la comtesse Sistowitsch; cohue et ennuyeux. Visites chez la comtesse Clary, madame de Furstemberg. Vu le général Lascy : grand sec, il n'est pas aimé comme Laudon.

Prague est une ville très-vivante, beaucoup de voitures; usage d'aller de 4 à 6 chevaux en ville. L'empereur arrivé incognito à 3 heures du matin; part demain soir pour Lieben, d'où il fait son entrée après-demain. Je n'ai pas voulu le voir avant Polignac et Flacksland. Courrier de Vienne, dépêche du roi.

Mardi 31. — Déclaration de l'empereur et du roi de Prusse, assez bonne, mais le temps se passe. Entrée de l'empereur à Prague de 3 jusqu'à 4 heures, 80 voitures à 6 chevaux, 7 de la cour pas très-belles. Équipage du prince de Schwartzenberg beau, d'autres affreux; ceux de la cour très-mesquins. Bourgeoisie à cheval très-bien; gardes allemandes extraordinaires d'uniforme rouge, très-galonné à brandebourgs, une longue soubreveste de velours noir galonné; ils ne sont pas montés, et dans les occasions c'est le premier régiment de carabiniers qui leur fournit des chevaux. — La plus jolie était la garde hongroise, et le détachement de carabiniers et de cuirassiers était superbe ainsi que les bataillons grenadiers qui sont ici, composés de différents régiments.

(1) Le comte d'Artois.
(2) Id.

L'empereur en uniforme de chevau-légers vert et rouge, avec l'impératrice, étaient seuls en voiture; les enfants n'y étaient pas.

Le duc de Polignac arriva à 3 heures. — Les princes vont publier un manifeste et imprimer la déclaration de l'empereur à la suite. C'est une mauvaise mesure; rien ne devrait paraître avant que les troupes fussent là.

Jeudi 1er *Septembre*. — Courrier du roi (1) avec la lettre de Bouillé; il mande qu'il est essentiel qu'il arrive des troupes et vaisseaux russes et suédois pour faire une descente en Normandie et empêcher les factieux d'emmener le roi en Bretagne, comme c'est leur projet. Il va trop vite; on ne doit point agir avant d'avoir rappelé les ambassadeurs, refusé de reconnaître le pavillon national; — alors rassembler les forces tout autour du royaume; demander que le roi se rende en tel endroit, déclarer que s'il en est empêché on agira, et agir alors si on le retient; — faire en même temps une déclaration sage et favorable pour le peuple, mais fort contre les factieux. Voilà ce que je mandai au roi (2). Je crains fort le manifeste des princes, ils avanceront des choses qui ne seront point soutenues par les puissances; on se moquera d'eux, et cela pourra être dangereux pour le roi.

A 6 heures et demie au château; il y avait eu un dîner de 102 couverts; foule de monde, chambres petites, basses et point décorées. L'empereur et l'impératrice sortirent; restèrent à la porte, parlèrent avec ceux qui étaient à portée d'eux. Il n'y avait ni entrées ni aucune distinction. L'impératrice et les princesses se mirent à des tables de jeu où on leur faisait la cour. Elles jouèrent avec des femmes. L'empereur toujours à la porte.

Présenté à la princesse Antoine de Saxe, fille de l'empereur, très-polie, bon air. L'empereur me dit qu'il venait de recevoir une bonne réponse d'Espagne. Le roi lui envoie sa réponse au roi de Suède où il lui fournit l'argent pour 16,000 hommes à envoyer et un traité de subsides; que le roi de Suède se concertera avec l'empereur pour agir et que l'Espagne est prête. Cela me fit d'autant plus de plaisir, que j'avais négocié, par le baron de Breteuil, pour les subsides.

Vendredi 2. — Vu l'empereur le matin. Rencontré Polignac en allant chez l'empereur. Il m'a montré un manifeste des princes qui

(1) De Suède.

(2) Id.

dit que si d'ici au 15 octobre le roi n'est pas mis en liberté dans une place frontière en Hainault, Alsace ou Franche-Comté, s'il ne s'y fait pas garder par des troupes étrangères, ne pouvant pas compter sur son armée, jusqu'au moment où il aura remis l'ordre en France, Monsieur se déclarera alors *régent* jusqu'au moment où il aura mis le roi en liberté; qu'il (1) avait remis ce papier à l'empereur en le priant de le signer, mais que l'empereur avait demandé à le garder et à répondre demain.

Je demandai à l'empereur réponse pour Ostende, en disant que le roi était tout prêt à agir et qu'il n'attendait pour partir que des nouvelles de l'empereur.

L'EMPEREUR : *Mais on m'a dit que le roi veut débarquer à la Hogue.*

FERSEN : *Je puis assurer que non; cela serait impossible sans se ravitailler après un trajet si long.*

L'EMPEREUR : *Oui, oui, j'entends, mais l'impératrice de Russie demandera la même chose; j'attends tous les jours de ses nouvelles. Il faudra voir si ses vaisseaux viennent avec ceux du roi ou séparément, et alors nous arrangerons le tout ensemble.*

FERSEN : *Votre Majesté permet-elle que je voie la réponse du roi d'Espagne à Votre Majesté et au roi de Suède?*

L'EMPEREUR : *Oui, vous pouvez la demander au comte de Coblentz; je vous en ferai donner copie.*

FERSEN : *Je voudrais l'envoyer en Suède au cas que le courrier d'Espagne eût été retardé. D'ailleurs, pour tous les arrangements avec le roi de Suède je suis chargé des pleins-pouvoirs du roi et même des blancs-seings au cas que Votre Majesté désire signer elle-même.*

L'EMPEREUR : *Mais pour l'article d'Ostende il n'en est pas besoin; ce sont des ordres à donner aux Pays-Bas.*

FERSEN : *Le roi* (2) *désire sur cela une convention par écrit.*

L'EMPEREUR : *Oui, mais il faut attendre la réponse de Russie.*

FERSEN : *Le duc de Polignac a-t-il montré à Votre Majesté le projet de manifeste?*

L'EMPEREUR : *Oui, je ne l'approuve pas.*

FERSEN : *Je crois que Votre Majesté a raison. Toute démarche quelconque avant que les troupes y soient est nuisible. L'idée de la régence*

---

(1) Duc de Polignac.

(2) De Suède.

est nuisible et fournira un prétexte de soulever contre les princes, en faisant accroire qu'ils veulent s'emparer du gouvernement et mettre le roi en tutelle. Les imbéciles croiront agir pour le roi en agissant contre les princes. Le projet de le faire garder par des étrangers ne réussira jamais.

Samedi 3. — Opéra. Assemblée [à la cour], appartement dansant, deux fort belles salles. L'empereur y avait admis de la bourgeoisie, ce qui choqua fort la noblesse; elle commence à être mécontente de ce qu'on accorde au tiers; celui-ci a demandé à être doublé aux états, cela a été refusé. Il devait y avoir une diète, elle n'aura pas lieu.

Causé longtemps avec l'empereur. Il a été fort mécontent de Calonne à l'entrevue; il (1) a été emporté et étourdi. — Un officier français est arrivé de la part de M. de Seraut dans le Milanais, sans autre forme de procès, faire des logements et commander des vivres pour 400 soldats français. — A la conférence, quand on contrariait à Calonne ses idées, il dit : *Ah! il me vient une idée sublime,* — et c'était une nouvelle folie. — L'empereur me demanda ce que tous ces gens-là voulaient, je lui dis qu'ils visaient tous au ministère et voulaient forcer le roi à dépendre d'eux et à les placer. Il me parla fort bien sur tout cela, mais je crains qu'il ne soit retenu surtout par son ministère, qui ne veut pas s'exposer, qui est lent, et qui aimerait mieux arranger la chose sans faire la dépense de l'envoi des troupes, et qui, à cause de cela, retarde tout et ne veut agir qu'au printemps. Je crois qu'ils sont décidés pour le congrès et qu'il sera impossible de les tirer de là; il faudrait du moins obtenir qu'on envoyât en même temps des troupes, qu'on insistât sur la liberté du roi, et que quand même il sortirait de Paris on exigeât de lui de se rendre à l'Ermitage et d'y appeler les gardes du corps; qu'alors sa liberté serait reconnue et qu'alors il accepterait ou refuserait la constitution. Je crois que c'est le plus sage, mais le roi de Suède est contraire au congrès.

Lundi 5. — Écrit à la reine. A 9 heures assemblée chez Chiskovitz; je vis Coblentz le matin; il me donna copie des lettres d'Espagne au roi, des demandes du comte d'Artois et des réponses, de la déclaration d'Espagne à Paris et de celle de l'empereur avec les changements de l'Espagne, tout cela les confirme encore plus dans

(1) Calonne.

l'idée du congrès pour, disent-ils, abréger la besogne et convenir du tout. Il goûta mon idée d'insister sur la liberté du roi et lui fixer l'endroit où il doit se rendre pour la constater sans entrer dans aucun détail de constitution ni traiter jamais avec l'Assemblée. Il me dit qu'en envoyant à toutes les cours la déclaration on avait proposé le rappel des ambassadeurs et de les rassembler à Aix-la-Chapelle en congrès. — Je lui demandai si cela avait été envoyé aussi en Suède : il me répondit, après un moment, qu'il n'en était pas sûr et qu'il le demanderait et me le ferait savoir; je vis par là que non. Je dis que j'allais envoyer par courrier la lettre d'Espagne au roi, et il me demanda d'en profiter. Il y a beaucoup de lenteur. Il me dit que le roi de Prusse avait été contraire au congrès et voulait que tout se traite à Vienne par les ambassadeurs qui y sont, mais que cela allongerait la besogne; que d'ailleurs le roi de Prusse était d'avis de ne pas agir sur-le-champ, mais de se concerter auparavant sur les déclarations à faire.

Mardi 6. — Couronnement dans la chapelle de Saint-Venceslas au château; petite, pas belle, point de préparatifs pour rendre la fête belle. Cela dura de 8 heures jusqu'à 11 heures. Les archevêques de Prague et d'Olmutz officiaient, celui de Prague posa la couronne; on cria *Vive!* et applaudit; peu d'ordre. On dîna dans la salle du Serment : l'empereur sous le dais; quand il eut bu on se mit aux autres tables, il y en avait 12 à 12 couverts chaque. Je ne fus pas du dîner, je fus le voir dans la galerie avec le général Hohenlohe, Prussien; je fus un peu choqué de n'en pas être. En général les étrangers sont très-peu distingués ici. — Le général Hohenlohe vient de la part du roi de Prusse pour concerter un plan d'opérations et presser l'empereur d'agir; il est tout prêt. Ils veulent aller trop vite et ne connaissent pas la situation en France; mais cela pourra peut-être hâter un peu l'empereur. Hohenlohe est un grand homme uniquement militaire; par les discours je vis que l'animosité entre les deux pays subsiste toujours. Il me parla avec dédain des troupes autrichiennes, elles sont belles cependant. Il me dit qu'il était chargé de faire des propositions pour faire marcher des troupes; que son maître était prêt; qu'il ne ferait rien que l'empereur ne fît en même temps; que son maître avait donné un demi-million de florins au comte d'Artois; que Bischoffswerder avait été chargé en Italie de faire des propositions à l'empereur de céder à l'électeur palatin quelques districts en Al-

sace, à la Prusse Bergue et Juliers, et pour lui quelque chose en Hainault; que l'empereur avait refusé, mais qu'il faudrait faire revivre cela; que ce serait un moyen de le faire marcher, qu'il voulait quelque chose. — Je vis dans tout ce discours les intrigues prussiennes et la méfiance qui règne encore entre les deux cours. Ils veulent faire de cela une affaire d'intrigue.

Mercredi 7. — Chez Hohenlohe. Il voulait que d'après la réponse d'Espagne le roi de Suède partît pour Ostende sans attendre la réponse de l'empereur. — Dîné chez Polignac; il n'a rien, mais il a sa vaisselle et son cuisinier. Hohenlohe y vint; il n'avait rien tiré de l'empereur qu'il a vu à midi; il lui a conté toutes les vieilles histoires et les intrigues que je lui avais dites de Calonne, Condé, la haine des princes pour Breteuil et nous autres; — que la reine était contre eux et les désapprouvait, tout cela devant Polignac. Heureusement il ne m'avait pas nommé; il est d'une indiscrétion rare, on ne peut rien lui dire.

Vendredi 9. — A midi chez l'empereur; on me fit entrer sur-le-champ avant tout le monde. L'empereur me parla comme un homme décidé à agir sur-le-champ, mais les effets ne suivaient pas les propos. Je n'y comprends rien. Il eut l'air de sentir l'avantage de l'arrivée des troupes suédoises et russes pour la tranquillité des Pays-Bas, pour la Normandie et l'embouchure de la Seine, ce fut lui-même qui me le dit.

Samedi 10. — Dîné à la cour, il y avait 104 personnes à table; pas très-magnifique. L'empereur me dit qu'il avait reçu une lettre de la reine par Mercy qui demandait que les puissances agissent, mais avec précaution et sans les princes, qu'elle craignait, c'est comme nous avions dit; — que l'Assemblée avait peur et qu'il était décidé à faire quelque chose et à employer la force, et qu'il allait donner des ordres. Je dis : *Votre Majesté, cela sera bien fait pour les effrayer.* Il me dit : *Non, non, il faut agir.* — A dîner, l'ambassadeur de Russie fut placé à côté de l'empereur, ce qui choqua fort celui d'Espagne qui en porta des plaintes. Ces messieurs voulurent savoir ce que m'avait dit l'empereur; je leur répondis des choses indifférentes, mais il avait parlé de la lettre à l'ambassadeur d'Espagne qui le leur avait dit. Je niai de le savoir, et je représentai le soir au comte de Coblentz combien cette indiscrétion pouvait être dangereuse pour le roi et la reine; il fut de mon avis. Je le priai de prévenir l'empereur de n'en

rien dire à Polignac, mais au bal de Czernin je le vis qui lui parlait; j'en fus au désespoir, et le duc dit ensuite à Bouillé et Hohenlohe que l'empereur lui avait dit avoir reçu cette lettre et que la reine lui mandait qu'elle était fort bien; ce qui les choqua, ils doutèrent de la vérité. De cette manière il n'y a pas de mal que cela se dise.

Il y eut le soir concert et bal chez Czernin, c'était superbe, maison magnifique, c'est un palais; plus de 800 personnes à souper à des petites tables.

L'impératrice me parla fort bien. L'archiduchesse Marianne, qui est l'abbesse ici, dit à l'ambassadrice d'Espagne que son père parlait bien, mais qu'elle craignait qu'il ne ferait rien.

Dimanche 11. — L'archiduc François dit de fort belles choses à Hohenlohe sur le roi de Prusse et le prince royal, qu'on avait voulu le prévenir contre eux et qu'il l'aurait cru s'il ne les avait vus; qu'il désirait qu'on pût agir en commun pour les affaires de France. Il donna à entendre que c'était les sous-ordres qui avaient fait tout cela. Hohenlohe en fut très-content. L'empereur fit dire à Polignac, par l'archiduc François, qu'il avait reçu la réponse de Russie, qu'il en était content, qu'il allait faire un travail sur cela et qu'il nous ferait appeler, Hohenlohe et moi, pour nous communiquer quelque chose pour nos cours.

Mardi 13. — A 8 heures et demie : au bal de Kolowrath. Causé avec l'empereur.

L'EMPEREUR : *J'ai reçu votre papier, je le trouve fort bon.*

FERSEN : *J'ai cru que c'était là le résultat des vues de Votre Majesté et de ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire.*

L'EMPEREUR : *Oui, oui, c'est parfaitement cela.*

FERSEN : *Je crois qu'un congrès, s'il n'est appuyé de troupes, ne ferait aucun effet, et il s'agit de les effrayer.*

L'EMPEREUR : *Oui, oui, sans doute, et j'ai déjà donné ordre à deux régiments de cavalerie et des bataillons de marcher pour le Brisgau, et les réquisitoires vont être envoyés; cela fera de l'effet et le rappel des ambassadeurs en fera aussi.*

FERSEN : *On m'a dit que Votre Majesté avait reçu une réponse de l'impératrice.*

L'EMPEREUR : *Oui, mais ce n'est pas encore mon courrier. La lettre de l'impératrice est bonne, elle propose le congrès, le rappel des am-*

bassadeurs, la déclaration et cessation de communication et commerce avec la France.

FERSEN : *Oui, mais cela ne regarde que les puissances maritimes, et cela se pourrait alors ; les Anglais le feraient, et ce serait encore une raison pour les y engager à la neutralité.*

L'EMPEREUR : *Oui, oui, j'entends; cela leur sera fort avantageux et ferait un grand effet sur le commerce en France et les gens à argent.*

FERSEN : *Ce qui ferait un grand effet en faveur du roi serait s'il pouvait rassurer sur la banqueroute, du moins celle des rentes viagères et sur la réalisation des assignats; alors il aurait pour lui tous les capitalistes et les banquiers, ce sont eux qui ont fait la révolution ou qui ont contribué à la consolider; ils sont très-mécontents, mais ils craignent encore plus la banqueroute et je suis sûr qu'en les rassurant ils seront tous pour le roi.*

L'EMPEREUR : *Oui, mais cela est difficile, et si la banqueroute se fait elle sera générale.*

FERSEN : *Je ne crois pas cette opération si difficile; le roi, au moment de sa sortie, avait le projet de commencer par rassurer sur le payement des rentes viagères en entier, réduire l'agiotage et les emprunts onéreux à un taux raisonnable et, en rendant au clergé leurs biens, les charger de réaliser les assignats; cela était possible et leurs biens sont assez considérables pour qu'ils eussent encore fourni plusieurs millions, mais jamais l'Assemblée n'en tirera le même parti.*

L'EMPEREUR : *Oh! je le sais, car j'ai eu justement aujourd'hui une affaire pareille d'un couvent réformé par feu l'empereur: pour donner à* 8 *ou* 9 *vieilles femmes* 6,000 *florins de pension, il y a pour* 11,000 *florins de frais de régie; c'est une mauvaise économie; mais cette idée du roi était fort bonne et aurait fait un grand effet.*

FERSEN : *Votre Majesté voudra-t-elle, d'après la lettre de l'impératrice, décider pour l'arrivée des troupes du roi* (1) *et pour le port d'Ostende?*

L'EMPEREUR : *Il faudra encore que j'attende un courrier que l'impératrice m'annonce dans deux ou trois jours, pour me mander en détail ce qu'elle veut envoyer; j'imagine qu'elle a voulu se concerter là-dessus avec le roi* (2) *et que j'en saurai le résultat.*

---

(1) De Suède.
(2) Id.

FERSEN : *Il serait intéressant que cela fût décidé au plus tôt, car la saison avance, et s'ils ne partent cet automne ils ne pourraient arriver qu'au mois de juin ou juillet.*

L'EMPEREUR : *Oui, oui, j'entends ; il vaut mieux qu'ils soient là ; il n'y a pas de mal et quand ils y sont on n'a pas besoin de les attendre.*

Il me parut en tout d'accord avec moi et décidé à agir, et s'il était seul cela se ferait, mais il n'a pas la force de résister à son conseil; le baron Spielman et les autres sont contre. Cette conversation me donna cependant de l'espoir.

Vendredi 16. — Coblentz me dit que la réponse de l'impératrice était fort bonne; qu'elle encourageait l'empereur à faire; qu'elle n'avait pas encore de nouvelles de la paix, mais que, vu son éloignement, il lui serait difficile de concourir autrement que par des subsides. Au sujet d'Ostende, il me dit que les vaisseaux de guerre n'y peuvent pas entrer, les marchands sont obligés d'attendre la marée, et quand elle est basse sont couchés de côté; que la saison allait être trop avancée pour envoyer des troupes cette année ; — qu'il faudrait d'ailleurs savoir ce que diraient l'Angleterre et la Hollande sur l'arrivée d'une flotte dans ce port. — Je vis clairement qu'ils traînent en longueur pour empêcher le roi (1) d'envoyer des troupes cette année ; ils craignent son activité et qu'il n'y vienne en personne ; ils voudraient éviter d'agir du tout ou voudraient agir seuls, si cela est nécessaire. Rien ne marche, les réquisitoires ne sont pas encore envoyés, et on me dit que les troupes vont marcher. On est d'accord qu'il faut que le congrès soit armé ; mais on perd le temps à attendre des réponses et on ne fait rien de positif. L'empereur y est porté, et le veut, mais son ministère l'arrête. Il a peur, il tâtonne, il voudrait ne pas s'en mêler et la besogne sera ensuite plus difficile. Il espère avoir tout gagné en gagnant l'hiver. — La conversation du comte de Coblentz me fit perdre courage; j'y vis le plan bien formé de ne faire que de petites choses pendant l'hiver, de tâcher de raccommoder les choses pendant ce temps, et de n'agir qu'au printemps, si cela est absolument nécessaire. Cela est honteux et affreux pour la reine.

Samedi 17. — Reçu une dépêche de Suède. Il paraît que l'impératrice ne veut agir qu'indirectement ; cela ralentirait fort les opérations,

(1) De Suède.

et tout espoir d'agir cette année pour le roi (1) doit être perdu. Le rassemblement du congrès et les premières déclarations prendront tout l'hiver ; bien heureux si on peut obtenir de le faire appuyer par des troupes.

Dimanche 18. — Prince de Hohenlohe chez moi. Il avait reçu une lettre de Berlin, de Meyer, conseiller de son père ; on lui mandait que le roi (2) avait les deux mémoires des princes sur la régence à condition que l'empereur les approuve ; que Bischoffswerder s'était refroidi sur les affaires de France, mais qu'on l'avait échauffé de nouveau ; qu'Ephraïm était de retour ; celui qui écrivait l'avait fait venir et l'avait menacé s'il faisait d'autres rapports que ceux favorables à la chose, qu'il y était fort disposé et très-bien instruit de tout ; que le roi (3) avait donné aux princes les 500,000 écus ; que la Russie et la Sardaigne avaient répondu très-favorablement, qu'on attendait celle d'Espagne ; que Mollendorff se moquait de tout cela ouvertement. Cela prouve les intrigues de cette cour et l'envie qu'a celui-ci de commander. Il me parla encore d'être payé des frais et que l'empereur le voulait sans doute, ainsi que c'était ce qui le retenait. Il me demanda quel système je croyais que la France tiendrait après. On lui mandait que si le roi (4) accepte la constitution il sera difficile d'agir.

Lettre, par Bildt, de Carisien de Berlin pas bonne, et je doute que rien se fasse si ce n'est le rappel des ambassadeurs avant le printemps.

Le prince de Hohenlohe vint me voir le soir. Il avait causé longtemps avec le baron de Spielman qui lui avait dit que l'empereur porterait ses troupes des Pays-Bas à 58 ou 90,000 hommes, qu'il pourrait alors au besoin agir avec 30 ou 32,000 hommes, mais qu'il fallait à présent attendre une réponse d'Angleterre ; qu'il fallait former une armée des cercles ; que leur intention n'était pas des têtes d'armées pour appuyer le congrès ; qu'il fallait voir ce que le roi (5) répondrait à la sanction de la constitution, et qu'il y aurait de nouvelles demandes à

---

(1) De Suède.
(2) De Prusse.
(3) Id.
(4) De France.
(5) Id.

faire aux cours en conséquence, pour savoir si elles reconnaissent la sanction du roi pour libre ou non ; que ce ne serait que d'après cela qu'on pourrait agir ; que la saison était déjà trop avancée et qu'avant le printemps on ne pourrait rien entreprendre. — Hohenlohe est dans les intrigues de Berlin avec Bischoffswerder et ce Meyer.

Mercredi 21. — Vu l'empereur. Communiqué la réponse d'Angleterre, il la trouve bonne. Fut de mon avis sur tout et me renvoya le plus tôt possible. Tout cela le gêne et l'ennuie. Il me dit que le roi de Prusse avait fait écrire de ne pas avoir confiance en ce que disait le général Hohenlohe, qu'il n'était chargé de rien. Je n'ai jamais vu une besogne menée comme cela, et je suis peu surpris qu'elle marche si mal. — Les princes ont écrit une lettre au roi en forme de manifeste avec la déclaration de Pillnitz, le tout imprimé. La lettre est encore trop exaltée et cela n'est bon qu'à gâter tout.

Jeudi 22. — Vu Coblentz et lui remis ma note à propos des troupes suédoises. Il me dit qu'il serait heureux qu'on pût se passer de s'en servir, mais qu'il craignait qu'on serait obligé d'user de force. Il me fit des excuses sur la non-communication de la circulaire de Mantoue au roi de Suède.

Dimanche 25. — Nouvelle que le roi a sanctionné. Je fis copier la relation de M. de Bouillé sur la fuite et l'arrestation du roi. — Il y a ici des intrigues terribles à la cour comme partout; les archiduchesses Thérèse et Marianne sont fort pour la France et l'impératrice, tous les sous-ordres contre, et l'empereur est faible et indiscret. La Vyrm est dévoué à Noailles et lui dit tout, c'est un espion ; il y en a beaucoup et on fait toutes sortes d'histoires sur les Français. L'archiduchesse de Bruxelles écrit contre eux. L'empereur dit tout. On dit que la reine (1) se laisse mener par Barnave, qu'elle retient l'empereur, qu'elle est contre les princes. Tout cela va mal.

Lundi 26. — Pris congé de l'empereur. Il convint que le roi (2) n'était pas libre, qu'il fallait insister sur sa liberté et qu'il était heureux qu'il ait sanctionné sans restrictions. Le soir il dit à un autre que depuis qu'il a sanctionné il n'y avait plus rien à faire, c'est ce que je crains. Coblentz a dit que l'empereur ne prendrait aucun parti avant

(1) Marie-Antoinette.
(2) De France.

d'avoir reçu la communication officielle ; il a évité de me voir par son billet. Je l'ai cherché, mais je ne l'ai pas trouvé.

Mercredi 28. — Le soir parti à 5 heures et demie : enchanté de m'en aller.

Dimanche 2 *Octobre*. — Vu Bouillé et Damas à Coblentz, et les 3 gardes du corps. Parti à 2 heures par eau. Arrivé à 8 heures et demie à Bingen.

Lundi 3. — Arrivé à Coblentz à 5 heures. Allé chez les princes ; ils avaient d'excellentes nouvelles, la marche des Autrichiens et Prussiens au nombre de 12,000 hommes, etc., etc. Je démentis tout cela, mais ils me crurent à peine. Ils croient que le roi et la reine veulent s'échapper et ont le projet d'agir avant, pour les prévenir et en avoir tout le mérite. Ils disent qu'ils ont des soumissions de tout le royaume, etc., etc. Le rassemblement d'officiers à Coblentz est énorme et effrayant ; il en arrive plus que jamais, par centaines ; il y a même des bourgeois. Les princes forment des corps, rétablissent les compagnies rouges, etc., etc. Le maréchal de Broglie y est à demeure. Ils ont une cour nombreuse et des intrigues diaboliques. Rien n'est secret là, tout le monde veut tout savoir, les princes n'en sont plus les maîtres ; et, quand quelqu'un déplaît à la noblesse, ils sont forcés de le faire partir, comme le prince de Saint-Maurice qui n'a pu rester que quatre heures au château, parce qu'on le soupçonne d'avoir fait brûler des châteaux en Franche-Comté. Les princes dînent à 9 heures du soir ; il y avait beaucoup de monde. Tous vinrent me demander des nouvelles que je ne leur dis pas, ce qui les étonne fort. Je partis après souper et fus coucher à Andernach ; je pris pour prétexte la rareté des logements. — Les folies que ce rassemblement peut faire sont incalculables ; quand ils auront tous mangé leur argent, il vaudrait bien mieux que tout cela fût en France. Le prince de Nassau y tient un grand état ; l'impératrice leur a donné deux millions.

Bruxelles. Jeudi 6. — Arrivé à 6 heures du matin à Bruxelles. Vu le comte de Mercy ; la reine lui écrit qu'il faut un peu marcher par la constitution, arrêter les princes ; elle demande le rassemblement d'un congrès et le prétexte serait Avignon. Le comte de Mercy trouvait le congrès inutile en ce moment, puisqu'il ne savait de quoi il s'occuperait et qu'on ne pouvait donner un démenti au roi. Je lui ai prouvé son utilité et la nécessité d'une démarche ostensible quelconque pour arrêter les princes ; il est convenu de l'indiquer à l'em-

pereur, d'en demander sur-le-champ l'annonce, la fixation du lieu et la nomination des membres. L'objet serait Avignon. Il parla fort bien mais croyait qu'on ne pouvait rien faire, le roi ayant accepté, que d'attendre que la nouvelle législature fît quelques sottises qui pourraient fournir aux puissances un prétexte de s'en mêler.

Vendredi 7. — Les princes avaient envoyé Cazalès et le fils de Burke pour engager le baron de Breteuil à venir à Coblentz ; il a refusé.

Quantité de Français ici, il en passe par cinquantaines tous les jours. Le duc d'Uzès est leur chef ici ; le marquis de la Quenille tient assemblée et leur donne des nouvelles de Coblentz. Ils sont fous. Les Bretons, au nombre de 200, vont s'établir entre Coblentz et Trèves ; les Normands vont aussi s'y rassembler.

Samedi 15. — Du Moutier passé le jeudi ; il vit le baron de Breteuil, il protesta de ses bonnes intentions, eut l'air de ne pas vouloir accepter le ministère, mais il n'eut pas de peine à se laisser persuader. Il dit que le roi de Prusse, dans la conversation qu'il eut avec lui, où il lui demanda ce qu'il pourrait dire au roi de ses dispositions, lui répondit, en portant la main sur son épée, qu'il l'aiderait de toutes ses forces, qu'il était prêt, que c'était l'empereur qui arrêtait, qu'il ferait marcher 50,000 hommes si l'empereur en faisait marcher autant, qu'il avait conservé 12,000 hommes sur pied de guerre, mais que le reste y suivrait bientôt. Du Moutier lui ayant dit qu'il avait un plan de finance pour faire revenir le numéraire en France et sauver au roi tous les embarras d'argent, mais qu'il lui faudrait pour cela un crédit de cent millions en écus et qu'il avait espéré le trouver chez lui, — le roi lui répondit que si c'était pour cet objet, il les prêterait au roi à des sûretés suffisantes et à des époques de remboursement fixées.

Le baron de Breteuil lui représenta qu'il ne fallait parler de cet objet que quand le roi aurait recouvré toute sa puissance ; il en convint et parut bien décidé à le servir, mais c'est un gueux sur lequel on ne peut pas trop compter.

Mardi 18. — La Marck arrivé, j'y fus ; il me fit l'apologie de sa conduite, en disant qu'il n'avait rien fait que pour servir le roi ; que c'était la raison de sa liaison avec Mirabeau ; que dès le mois d'octobre 1789 il lui avait fait faire le plan de la contre-révolution ; qu'il avait vu Monsieur clandestinement et le lui avait lu et donné ; que ce plan portait pour base le départ du roi pour Beauvais. Il dit des

horreurs de la nation française, etc., etc. Il a acheté une maison ici, il ne sera pas bien vu, mais s'il donne bien à manger tout le monde ira.

Jeudi 20. — On parle beaucoup de la fuite du roi. M. Louvet a vu la reine, qui l'a fait venir pour lui parler de mes affaires.

Dimanche 23. — Mercy me donna une lettre de la reine; il m'avait déchiffré quatre ou cinq lignes.

Lundi 24. — Dîné chez Mercy. La reine lui écrit et insiste sur le congrès.

Samedi 29. — Vu la princesse de Lamballe qui est partie pour Paris. Tout se raccommode à Coblentz : le conseil avait été dispersé; Calonne ne voulait plus rester avec Jaucourt, cela a même brouillé les princes. Broglie allé à Trèves, l'évêque d'Arras à Aix-la-Chapelle, mais tous reviennent. On croit que Lafayette sera maire.

Lundi 31. — Mercy a dit à Crawford qu'il était plus naturel que l'Angleterre soit liée à l'empereur que la Prusse. Je suis sûr que c'est leur projet et par conséquent de perdre la France.

Mercredi 2 Novembre. — Du Moutier refusé le ministère des affaires étrangères; Ségur accepté, refusé ensuite le lendemain, effrayé de la manière dont ils étaient traités, refusé de recevoir la sanction. Sa lettre trop vive au baron de Breteuil. Il ira avec les princes si le roi ne fait rien. Thugut dit au baron que l'empereur refusera le congrès. Tous les arrangements pour la marche des troupes contremandés en Autriche.

Dimanche 13. — M. de Mercy dit à présent qu'il croit que l'empereur acceptera le congrès; c'est l'effet de la conduite de la Suède et la Russie. On mande de Vienne qu'il ne fera rien et je le crois. Le duc d'York dit que le roi de Prusse est de bonne foi pour, mais qu'il ne peut agir sans l'empereur et qu'il croit que ce dernier ne veut rien faire.

Mardi 15. — Le roi (1) pas sanctionné le décret contre les émigrés, fait usage du *veto;* cela fait du mouvement, on excite le peuple. Le roi perdra par cela le peu de popularité qu'il avait et sera comme au mois d'avril; on l'empêchera peut-être de monter à cheval, on s'attend à de grands mouvements à Paris et une crise. Lafayette sera maire par l'ascendant de la garde non soldée, qui, ne pouvant

(1) De France.

l'avoir comme général, le veut ainsi. Il aura alors un grand pouvoir et bien dangereux. Les lettres de Paris sont effrayantes ; les papiers sont aussi incendiaires que jamais et indiquent une fuite du roi pour inspirer la méfiance. Le journal général, fait par l'abbé Fontenai, un aristocrate, écrit des choses affreuses contre Breteuil, Mercy et Thugut, et avertit de se garder du départ du roi. Cet article est sûrement envoyé de Coblentz ; c'est abominable!

Jeudi 17. — Fini ma grande lettre à la reine. M. de Mercy dit qu'il attend le courrier avec la réponse pour décider son sort, qu'il craint qu'on ne le renvoie à Paris ; les présomptions de M. de Mercy sont presque des certitudes. Thugut dit que l'empereur ne fera rien.

Samedi 20. — Chez Mercy ; il me remit une lettre de la reine ; ils sont fort malheureux ; mais veulent agir.

Dimanche 21. — Dîné à la cour. Nouvelle du départ du roi.

DÉCEMBRE. *Mardi* 6. — M. Luisey arrivé de Berlin ; dit que l'empereur a écrit à la Prusse et Russie pour les empêcher de rien faire ; qu'il veut se lier avec la Prusse et la Hollande et y inviter l'Angleterre, qui le refusera ; que la Prusse est bien pour la France, mais n'agira pas sans l'empereur.

Samedi 10. — Baron de Viomesnil, pauvre négociateur, va à Cologne et à Coblentz charger le maréchal de Castries d'être l'homme du roi dans le conseil des princes. C'est une fausse démarche ; la reine bien fâchée de l'avoir fait partir ; ma lettre arrivée trop tard pour l'empêcher. Il vint me voir le matin ; je fus tenté de l'empêcher d'y aller, mais je n'osai parce qu'on aurait cru que c'était d'accord avec le baron de Breteuil et qu'on l'aurait accusé de vouloir écarter tout le monde et s'emparer seul des affaires, et dans la conférence que nous eûmes le soir chez lui avec le baron Viomesnil, je proposai dans ce qu'il doit dire des changements pour affaiblir sa commission et la rendre la moins importante possible. D'ailleurs il faut espérer que Castries n'acceptera pas d'y aller.

Viomesnil voulait que, ne pouvant s'accorder, Calonne s'en aille ; je m'y opposai sous prétexte que cela serait dangereux relativement à la noblesse, mais dans le vrai parce qu'alors le roi se trouverait obligé de traiter avec les princes, ce qu'il ne peut sans se compromettre à cause de leur indiscrétion. Il n'y a aucun danger ; ils ne peuvent agir sans les puissances du Nord ; et il vaut mieux les diriger par elles.

Dimanche 11. — Lettre de la reine pour la Russie, du roi pour l'Espagne.

Vendredi 16. — Le maréchal de Castries annonce le consentement des princes d'être en relation avec le baron de Breteuil; il lui annonce une lettre de l'impératrice pour la reine qui passera par lui. Il dit que l'Assemblée va forcer le roi à fixer aux princes allemands un terme pour renvoyer tous les Français et déclarer la guerre; en cas de refus, il a dit qu'il en serait bien aise, car cela forcerait l'empereur à agir; car il faudrait bien qu'il prît la défense des princes allemands. Il a fort exagéré l'influence de la Russie et celle que sa conduite aurait dans les affaires. — Thugut lui a dit qu'il fallait forcer l'empereur à agir, sans cela il ne ferait rien; que c'était un homme entêté quand il adoptait une idée. Quel est leur projet avec tout cela? cela est difficile à entrevoir. — Duc de Castries, arrivé de Paris, dit que les assignats sont à 40 pour cent, d'autres lettres disent 50; — qu'il y a beaucoup de fermentation sourde à Paris; que l'ancienne assemblée se dit aristocrate, qu'elle consent à un changement et au retour de la noblesse, en sacrifiant le clergé; — qu'il faut avoir demeuré à Paris ou en France six mois pour toucher les rentes. — Thugut dit que les trois quarts de Bruxelles sont mauvais, que l'archiduchesse a les deux tiers des gens qui l'entourent démocrates ou vonguistes. Il a blâmé cette politique.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LETTRES ET DOCUMENTS.

I.

EXTRAITS DES LETTRES AUTOGRAPHES DU COMTE DE FERSEN A SON PÈRE, PENDANT LA GUERRE DE FRANCE CONTRE L'ANGLETERRE DANS L'AMÉRIQUE DU NORD (1780 — 1783 (1).

Paris, ce 2 mars 1780.

Vous me voyez, mon cher père, au comble de mes vœux. On fait une grande expédition de 12,000 hommes, mais on assure qu'elle sera portée à 20,000. J'ai obtenu la permission d'en être comme aide de camp du général, qui est M. de Rochambeau; mais on m'a fort recommandé le secret, car on l'a refusé à beaucoup d'autres. Tout le monde voudrait en être, et on a pris la ferme résolution de n'y envoyer que les officiers attachés aux régiments qui marchent. C'est à M. de Vergennes que j'en ai l'obligation; il s'est chargé de mon affaire. Je suis dans une joie qui ne peut s'exprimer.

Lorsque je parlai à M. de Rochambeau, il me dit mille choses honnêtes, et m'entretint longtemps de vous, mon père; il finit par me dire qu'il serait charmé de m'avoir auprès de lui et de pouvoir vous marquer combien il vous estimait et vous était sincèrement attaché. Les généraux qu'il a avec lui sont M. le marquis de Jaucourt, le comte de Caraman et le marquis de Viomesnil; les deux derniers ont beaucoup de réputation, celle de M. de Rochambeau est faite; c'est, en général, le meilleur choix qu'on ait pu faire. Il y a trois régiments allemands : *Anhalt, Royal-Deux-Ponts* et *Royal-Corse;* je n'ai pas encore pu avoir la liste des régiments français, mais les colonels ont ordre d'être rendus le 15 à Brest, et nous autres le 25, pour partir du 1er au 4 avril. Le convoi sera escorté par douze vaisseaux, et un nombre suffisant

(1) D'après les lettres originales autographes du comte de Fersen, parmi ses papiers. — Le comte de Fersen était, pendant cette expédition des troupes françaises en Amérique, aide de camp du général Rochambeau, chef de l'expédition.

de frégates. Notre flotte sera commandée par M. Duchaffaud, et c'est le comte d'Estaing qui commande celle d'observation, qui restera cette année dans la Manche ; la marine en crèvera de dépit, mais je crois que c'est pour le bien de la chose.

Brest, ce 4 avril 1780.

Notre embarquement avance ; l'artillerie, les munitions et les vivres sont déjà embarqués et l'on est occupé maintenant à celui des troupes. Le premier régiment arrive aujourd'hui, et tous seront embarqués le 8. M. de Rochambeau veut être en rade le 10, pour pouvoir mettre à la voile le 12 ou le 13. Je ne me sens pas d'aise, cependant ma joie ne sera parfaite que quand nous serons au cap Finistère. Je vous avais mandé, mon cher père, que notre division, car on ne peut pas l'appeler armée encore, était de 7,683 hommes ; elle est maintenant réduite à 5,000, par la négligence et l'ineptie avec lesquelles tout se fait maintenant dans ce pays-ci. Vous en allez juger : lorsqu'il fut question de cette expédition, qui n'était d'abord fixée qu'à 4,000 hommes, M. de Rochambeau refusa de s'en charger, vu le peu de troupes, et dit qu'à moins de 7,000 hommes il ne pouvait l'accepter. Dans ce temps-là, tout le monde lui reprochait sa modestie; il répondit à tout cela qu'il était sûr d'en avoir plus qu'il ne pouvait en emmener. L'effet l'a justifié, car au lieu de 30,000 tonneaux que M. de Sartine lui avait promis, il ne s'en trouve, dans tous les vaisseaux de transport qu'on a pu rassembler à Brest, que 12,000 ; on compte un homme pour deux tonneaux, cela ne faisait que le tiers. Cependant à force d'arrangements nous avons trouvé le moyen de ne laisser que 2,595 hommes en arrière, et de partir avec 5,088. Cela nous met tous au désespoir et on ne peut s'empêcher d'être surpris et indigné de voir qu'on n'ait pas songé à faire passer les vaisseaux du Havre et de Saint-Malo à Brest pendant l'hiver, au lieu d'attendre le printemps, où les corsaires de Jersey empêchent la communication de ces trois ports; c'est ce qui arrive dans ce moment : on avait compté sur 10 à 12 grands vaisseaux, tant du Havre que de Saint-Malo, qui ont été obligés de rentrer bien vite, de crainte d'être pris, et on vient d'écrire à Bordeaux pour en avoir d'autres; on les attend tous les jours; mais s'ils ne sont arrivés pour le 12 de ce mois, nous partons également, et le reste de notre pe-

tite armée nous joindra dès qu'elle pourra; j'ai lieu de croire qu'elle sera augmentée de 4,000 hommes, cela serait très-nécessaire.

Nous avons quatre officiers généraux : M. le chevalier de Châtelux, le chevalier et le baron de Viomesnil, deux frères, et M. de Wicktenstein, ancien colonel du régiment d'Anhalt; tous ces quatre sont maréchaux de camp. Nous emmenons beaucoup d'artillerie, le train de siége est très-considérable. Nous avons des vivres pour quatre mois en mer et quatre mois sur terre. Nous serons escortés par sept vaisseaux de ligne : le *Duc de Bourgogne* de 80 canons, le *Neptune* de 74, le *Conquérant* de 74, le *Jason* de 64, l'*Eveillé* de 64, la *Provence* de 64, l'*Ardent* de 64, c'est celui qui fut pris l'année dernière aux Anglais, et deux frégates. Le convoi est de 24 vaisseaux. Je ne sais pas encore sur quel vaisseau je serai, le général monte le *Duc de Bourgogne,* et il a avec lui son ancien aide de camp; il n'y a pas place pour d'autres, mais je suis sûr d'être sur un vaisseau de guerre.

A la mer, ce 16 mai (lundi) 1780, à bord du *Jason*, à la hauteur de Finistère.

Je n'ai que le temps de vous écrire deux mots, pour vous dire que je me porte bien; je n'ai pas souffert de la mer. Nous avons déjà eu un gros temps qui a démâté un de nos vaisseaux. Le vent est bon, et je crois que dans quarante jours nous pourrons être rendus en Amérique. Nous venons de voir un gros vaisseau fort loin; on ne sait si c'est ami ou ennemi. Je n'ai pas le temps d'écrire davantage.

Newport, ce 5 août 1780, dans Rhode-Island.

La lettre que je vous écrivis le 16 juillet et qui revint à Newport le 23, à cause de la flotte anglaise qui paraissait, est maintenant au fond de l'eau; le bâtiment qui la portait périt, en sortant du port, le 30 de juillet; il donna sur un rocher. Je vous y envoyais une relation du combat naval que nous avons eu, et un plan, ainsi qu'un petit journal de notre traversée. Je n'aurai pas le temps de récrire la relation du combat, et d'en dessiner le plan; le journal, le voici :

Le 4 [mai] parti de Brest; essuyé un coup de vent dans le golfe de Gascogne, le 11; le 16 ou 17, doublé le cap Finistère, descendu jusqu'au 27e degré de latitude, ensuite gouverné à l'ouest; le 20 juin,

par le travers de la Bermude, rencontré 5 vaisseaux anglais et une frégate; nous nous sommes battus avec eux pendant deux heures, sans nous faire grand mal. A la nuit, ils se sont en allés; notre convoi nous a empêchés de les suivre. Nous devions aller attérir à la baie de Cheseapeack; mais le 4, quand nous n'étions plus qu'à 15 lieues, nous vîmes 11 vaisseaux, que nous jugeâmes de guerre, ce qui nous engagea à revirer de bord et à diriger notre route sur Rhode-Island, où nous sommes heureusement arrivés le 11 au soir, et avons mouillé dans la rade à 6 heures du soir. Ça n'a pas été sans de fortes craintes de rencontrer les Anglais que nous avons fait cette traversée de la baie de Cheseapeack ici, elles étaient fondées, car l'amiral Graves, parti d'Angleterre pour nous suivre, nous joindre et nous combattre, s'il était possible, — est arrivé à New-York le 13, y a pris de nouveaux matelots et a paru devant notre rade le 17. S'il était arrivé avant nous, il aurait occupé Rhode-Island, et nous n'y serions entrés qu'après un combat où nous aurions toujours perdu notre convoi, quelque avantage que nous eussions pu avoir d'ailleurs.

Je ne puis rien vous dire, mon cher père, touchant notre campagne, je ne sais rien. Nous désirons nous joindre au général Washington qui n'est qu'à 25 milles de New-York, parce que nous croyons que c'est le seul moyen pour nous d'opérer et de faire quelque chose. Je ne sais si cette jonction se fera. En attendant nous sommes bloqués par vingt voiles, dont dix vaisseaux de ligne; ils viennent tous les jours fort près de la côte; on dit que ce ne sera rien, je le crois. Nous attendons à tout moment le général Clinton qui est embarqué à New-York avec 10,000 hommes; nous sommes prêts à le recevoir, toutes les dispositions sont faites, je désire qu'il vienne, j'ai de la peine à croire qu'il fasse cette sottise.

Newport, ce 8 septembre 1780.

Il n'y a aucun événement depuis ma dernière. Nous ne sommes pas sortis de notre île; nous y occupons paisiblement et dans le meilleur ordre un camp fort sain, fort bien choisi et parfaitement bien retranché, les ouvrages ne sont pas encore finis, on y travaille. On observe la discipline la plus exacte; rien n'est pris aux habitants que de gré à gré et argent comptant; il n'y a pas encore eu une seule plainte contre les troupes; cette discipline est admirable, elle

fait l'étonnement des habitants, qui sont accoutumés au pillage des Anglais et de leurs propres troupes. La plus grande confiance et la meilleure harmonie sont établies entre les deux nations; si cela était suffisant pour la réussite de notre expédition, nous serions sûrs du succès.

Depuis quatre à cinq jours, nous ne sommes plus bloqués; on ne sait où est allée cette flotte; nous attendons à tout moment des nouvelles de la Jamaïque; si elle est prise, je crains bien que nous n'ayons pas grand'chose à faire ici. Le général Clinton, qui commande à New-York, est toujours dans Long-Island avec 20,000 hommes, où il a fait de grandes provisions de bois et de vivres; il paraît être déterminé à y passer l'hiver. Je crains bien que nous en passions le nôtre ici; j'en serai consolé, si nous entrons en campagne au printemps. Notre armée est dans le meilleur état : officiers et soldats, tout le monde est de bonne volonté, et pour la cause commune. Il y a de temps en temps quelques petites tracasseries, cela est inévitable, mais l'ordre et la discipline qui y règnent sont admirables, et surtout dans une armée française; cela prouve qu'il ne lui faut qu'un bon chef. Nous n'avons pas encore commencé à manœuvrer, mais nous commencerons sous peu de jours.

Vous connaissez les Français, mon cher père, et ce qu'on appelle les gens de la cour, pour juger du désespoir où sont tous nos jeunes gens de cette classe, qui se voient obligés de passer leur hiver tranquillement dans Newport, loin de leurs maîtresses et des plaisirs de Paris; point de soupers, point de spectacles, point de bals, ils sont au désespoir; il ne faut qu'un ordre de marcher à l'ennemi pour les consoler. Nous avons eu ici des chaleurs excessives dans le mois d'août, je n'en ai jamais senti de pareilles en Italie. Maintenant, l'air est plus frais, c'est un superbe climat, et un charmant pays. Nous avons été dans le continent, il y a huit jours, avec le général. J'étais le seul de ses aides de camp qui l'ait accompagné. Nous sommes restés deux jours, et nous avons vu le plus beau pays du monde, bien cultivé, des situations charmantes, des habitants aisés, mais sans luxe et sans faste; ils se contentent d'un nécessaire qui, dans d'autres pays, n'est réservé qu'aux gens d'une classe inférieure; leur habillement est simple, mais bon, et leurs mœurs n'ont pas encore été gâtées par le luxe des Européens. C'est un pays qui sera fort heureux, s'il jouit d'une paix longue et si les deux partis qui le divi-

sent à présent ne lui font subir le sort de la Pologne, et de tant d'autres républiques. Ces deux partis sont appelés les *whigs* et les *torys :* le premier est entièrement pour la liberté et l'indépendance, il est composé de gens de la plus basse extraction qui ne possèdent point de biens; la plupart des habitants de la campagne en sont. Les *torys* sont pour les Anglais, ou, pour mieux dire, pour la paix, sans trop se soucier d'être libres ou dépendants; ce sont des gens d'une classe plus distinguée, les seuls qui eussent des biens dans le pays; les uns ont des parents et des terres en Angleterre, d'autres, pour conserver celles qu'ils ont dans ce pays-ci, ont embrassé le parti anglais, qui était le plus fort. Lorsque les whigs sont les plus forts, ils pillent les autres, tant qu'ils peuvent. Cela nourrit entre eux une haine et une animosité qui s'éteindra difficilement, et sera toujours le germe de mille troubles.

Newport, ce 14 septembre 1780.

Je n'ai point de nouvelles bien intéressantes, ni bien bonnes à vous mander; il y en a une bien fâcheuse pour nous, c'est celle de la défaite du général Gates par le lord Cornwallis dans la Caroline du Sud, le 16 août. Le général américain s'était avancé imprudemment; il a été attaqué; la moitié de ses troupes a été tuée, l'autre a été prise; il ne s'est sauvé que lui et son aide de camp. Nous n'avons pas encore des détails de l'affaire. Le comte de Rochambeau en a eu la nouvelle, par un exprès, arrivé avant-hier; mais il n'a pas encore rendu la chose publique; il n'en parle pas; cependant toute la ville en est instruite. Un Américain, avec lequel j'ai causé ce matin, me dit avoir vu une lettre écrite à un membre du conseil, où on lui mande que les milices, aux ordres du général Gates, ont toutes passé du côté des Anglais, dès le commencement de l'action. Si cela est vrai, quel fond peut-on faire sur de telles troupes, et un brave homme ne doit-il pas se trouver à plaindre de commander à de pareils hommes? Voilà, mon cher père, la situation où nous sommes, elle n'est pas gaie; il faut espérer qu'elle changera à l'arrivée de la seconde division, que nous attendons tous avec la plus grande impatience. La garnison de Newport commence à devenir fort triste.

Newport, ce 16 octobre 1780.

Voilà depuis longtemps, mon cher père, la première occasion sûre pour vous écrire. Je suis certain que celle-ci vous parviendra, et vous sera remise sans être lue ; c'est une frégate que M. de Rochambeau envoie en France qui doit la porter. Le duc de Lauzun y envoie un de ses gens, et il se charge de remettre ma lettre au comte de Creutz, auquel j'écris par la même occasion. Il y a un officier destiné à passer en France, avec cette frégate, pour rendre compte de l'état et de la position de l'armée, et de nos chers alliés qui sont toutes les deux assez mauvaises. On ne sait qui sera chargé de cette commission ; tout le monde me nomme ; plusieurs des officiers généraux, M. de Châtelux et le baron de Viomesnil ont parlé de moi comme de quelqu'un qui pourrait remplir les intentions du général, à cet égard. Je ne sais quel en sera le résultat, mais je ne ferai aucune démarche pour l'obtenir, comme je ne le refuserai pas, si le général me le propose. Cependant, j'aimerais mieux ne point être chargé de cette corvée. Il pourrait se passer quelque chose d'intéressant pendant mon absence, et je serais au désespoir de ne pas m'y être trouvé.

Notre position ici est très-désagréable. Nous végétons à la porte des ennemis, dans la plus triste et la plus affreuse oisiveté et inactivité, et nous sommes obligés, par notre petit nombre, au rôle fatigant de la défensive ; nous ne sommes d'aucune utilité à nos alliés ; nous ne pouvons quitter notre île, sans exposer notre flotte à être prise ou détruite ; notre flotte ne peut sortir, sans nous livrer aux ennemis, qui, avec une supériorité de vaisseaux et d'hommes, ne manqueraient pas de nous attaquer et de nous couper notre retraite sur le continent. Nous avons toujours des bâtiments anglais, plus ou moins grands, qui viennent nous observer de fort près ; nous n'osons pas courir dessus, car ils ont toujours des vaisseaux en station à Gardners-Islands, à 20 milles dans le sud-ouest, et nous voyons presque toujours la flotte anglaise de 15 ou 20 voiles ; tant que nous ne serons plus forts, nous serons obligés de rester dans la position où nous sommes, à moins que nous prenions le parti de renvoyer la flotte, et d'abandonner Rhode-Island aux Anglais ; l'un sera toujours la suite de l'autre. Loin d'être utiles aux Américains, nous leur sommes à charge ; nous ne renforçons pas leur armée, car nous en

sommes à douze jours de marche, séparés par des bras de mer qu'il est impossible de passer en hiver quand ils charrient des glaces. Nous leur sommes même à charge, car en rendant la consommation plus forte nous rendons les denrées plus rares, et en payant argent comptant nous faisons tomber le papier, et par là nous ôtons à l'armée du général Washington la facilité des subsistances, qu'on refuse de donner pour papier. Notre état n'est pas meilleur que notre position; nous n'avons apporté que deux millions six cent mille livres, dont la moitié comptant et le reste en lettres de change sur un banquier à Philadelphie, M. Holcker. Nous aurions dû en apporter le double. Ce manque d'espèces, chez une nation où il faut toujours avoir l'argent à la main, nous force à une grande économie, tandis qu'il fallait de la magnificence et de la profusion. Cela ruine notre crédit. La partie des fourrages a été négligée et laissée entre les mains d'un intendant, qui s'en est reposé sur des entrepreneurs; ceux-ci n'ont point vu la chose militairement; ils n'ont consulté que leur intérêt, et, au lieu de conserver les fourrages de l'île et à 30 ou 40 milles aux environs, qui étaient d'un transport facile, ils les ont consommés les premiers et ont conservé pour l'hiver les plus éloignés. Dieu sait comment nous en aurons; nous avons déjà été deux fois sans fourrage, obligés pendant deux jours d'en acheter, chacun où nous en trouvions.

Les généraux ne sont pas fort d'accord entre eux. Toute l'armée est découragée de rester si longtemps sans rien faire. La seconde division n'arrive pas; sans elle, nous ne ferons rien, ou du moins pas grand'chose. M. de Rochambeau envoie en France rendre compte de son état, et demander une augmentation de forces, tant d'hommes que d'argent. Nous verrons quel en sera le résultat.

J'ai été, il y a quinze jours, à Hartford, à 40 lieues d'ici, avec M. de Rochambeau. Nous n'étions que six : l'amiral, le chef de génie, le vicomte Rochambeau son fils, et deux aides de camp, dont j'étais un. Il y eut là une entrevue avec le général Washington. M. de Rochambeau m'envoya en avant pour annoncer son arrivée, et j'eus le temps de voir cet homme illustre de notre siècle, pour ne pas dire unique. Sa figure belle et majestueuse, mais en même temps douce et honnête, répond parfaitement à ses qualités morales; il a l'air d'un héros; il est très-froid, parle peu, mais poli et honnête. Il a un air de tristesse répandu sur sa physionomie, qui ne lui messied pas, et

qui le rend plus intéressant. Sa suite était plus nombreuse que la nôtre : le marquis de Lafayette, le général Nox, chef de l'artillerie, M. de Gouvion, un Français, chef de génie, et six aides de camp l'accompagnaient. Il avait, en outre, une escorte de 22 dragons, cela lui était nécessaire, car il traversait un pays rempli d'ennemis ; comme il n'y a point de postes dans ce pays-ci, on est obligé de voyager avec ses propres chevaux, et presque toujours à cheval, à cause des mauvais chemins. Cependant, tout le monde fut en voiture, excepté nous deux aides de camp. Nous mîmes trois jours, le général Washington de même ; en route, nous apprîmes l'arrivée de Rodney à New-York ; cependant nous continuâmes notre route. Les deux généraux et l'amiral restèrent enfermés toute la journée que nous passâmes à Hartford. Le marquis de Lafayette y fut appelé comme interprète, car le général Washington ne parle pas français, ni ne le comprend. Ils se séparèrent fort contents les uns des autres, du moins le dirent-ils. Ce fut en partant de là que le général Washington découvrit la trahison du général Arnold, un des meilleurs qu'ils aient, qui a eu deux coups de feu au travers du corps, qui s'est toujours fort bien conduit. Il avait été gagné par le général Clinton, et devait livrer West-Point où il commandait. Le major André, premier aide de camp du général Clinton, était arrivé, déguisé en paysan, pour examiner les fortifications, et convenir de la manière dont on attaquerait, et dont le général Arnold se retirerait pour ne pas donner lieu à aucun soupçon. Il y avait une frégate qui l'attendait dans la rivière d'Hudson, et sa chaloupe devait se trouver à un endroit convenu. Tout étant arrangé avec le général Arnold, le major André va joindre sa chaloupe, mais il ne la trouve pas. La frégate avait été obligée de se placer autre part, à cause du canon de West-Point, qui tirait dessus, et elle était à deux lieues plus bas. Le major André, ignorant cela, imagina d'aller par terre à New-York ; il fut arrêté par un parti de paysans qui faisaient des patrouilles très-exactes, à cause du passage du général Washington. Il (André) leur montra le passeport du général Arnold, ils doutèrent de son authenticité et, malgré toutes les offres qu'il leur fit, ils le menèrent à l'armée. Dans le même temps arrivait le général Washington à West-Point ; il envoie deux de ses aides de camp au général Arnold lui dire qu'il viendra dîner avec lui et va lui-même voir les forts. Les aides de camp le trouvent à déjeuner avec sa femme. Un moment après qu'ils

sont assis, on vient dire quelque chose à l'oreille du général qui se lève, dit un mot tout bas à sa femme ; ce mot était : « *Adieu pour toujours* », — et sort. La femme tombe évanouie. Les aides de camp la secourent sans savoir de quoi il est question, et quelques minutes après arrive le courrier qui en portait la nouvelle au général Washington. On courut après le traître, mais il était trop tard. Si les Anglais avaient réussi à s'emparer de ce poste, ils étaient les maîtres de toute la rivière d'Hudson ; ils empêcheraient toute communication et jonction de notre armée avec celle des Américains, à moins d'un grand détour, et Washington, qui est campé à Orange-Town, entre West-Point et New-York, se trouvait entre deux feux et aurait certainement été détruit avant que nous eussions pu arriver à son secours ; c'en était peut-être fait de l'Amérique et nous aurions eu la honte de n'être arrivés ici que pour être spectateurs de la ruine entière de nos alliés et assurer encore plus leur dépendance, par le découragement que cela aurait occasionné. Notre position n'aurait pas été meilleure, car les Anglais, n'ayant plus rien à craindre des Américains, auraient tourné toutes leurs forces contre nous, et nous ne sommes pas assez forts pour leur résister. Heureusement, le coup a manqué. On dit que le major André est pendu ; c'est dommage, c'est un jeune homme de vingt-quatre ans, qui a beaucoup de talents. Le général n'en a aucune nouvelle ; j'espère que c'est un bruit faux.

Je vous ai déjà mandé, mon cher père, que j'étais particulièrement lié avec le duc de Lauzun. Les opinions sont partagées sur son compte ; vous en entendrez dire du bien et du mal. Les premiers ont raison, les seconds ont tort ; s'ils le connaissaient, ils changeraient d'avis, et ils rendraient justice à son cœur. Il m'a pris en amitié, et me propose de la manière du monde la plus honnête d'accepter la place de colonel commandant de sa légion, qui est vacante, et, dans un an, il veut me la céder en propriété, car il veut se retirer du service. Sa légion est de 1,000 hommes d'infanterie et 500 hussards, et quelques petites pièces d'artillerie. La proposition est trop agréable et trop avantageuse pour moi, pour pouvoir la refuser ; elle doublera d'agrément pour moi. Le duc de Lauzun en écrit à la reine, qui a beaucoup de bontés pour lui ; elle en a un peu pour moi ; je lui en écris aussi et j'espère que par la frégate qui apportera la réponse aux paquets que celle-ci apporte, j'aurai mon brevet. Lauzun m'assure que cela ne souffre point de difficultés

Newport, ce 26 octobre 1780.

Vous avez déjà su la défaite du général Gates dans la partie méridionale. Je vous l'ai mandée. Le congrès vient de le rappeler à Philadelphie, et a donné le commandement de son corps au général Green. On le soupçonne, car il était entièrement lié avec Arnold. Il paraît que sa désertion n'a pas eu de suites. Tout est tranquille ; on vient d'embarquer à New-York deux bataillons de grenadiers et chasseurs, avec des détachements des autres régiments de l'armée, au nombre de 4,000 ; c'est pour le midi de l'Amérique. Il vient d'arriver à New-York une flotte de Cork en Irlande, chargée de provisions, dont ils commençaient à manquer très-fort ; cette flotte leur a apporté 4,000 recrues tant Anglais que Hessois. Quelle guerre pour les Anglais, qui sont obligés d'apporter tout, jusqu'à leurs subsistances ! il faut que cette puissance ait de grandes ressources pour avoir pu la soutenir si longtemps.

Newport, ce 13 novembre 1780.

La frégate qui portait nos lettres est partie le 28 du mois dernier ; le 27, nous vîmes une flotte de 13 voiles de guerre, mais ne l'ayant pas vue le lendemain, et ayant reçu des nouvelles qu'elle avait gouverné à l'est, trois de nos frégates sortirent ; on ignore la destination des deux autres. D'ailleurs nous n'avons aucune nouvelle ; nous croyons toujours que M. Ginchin est retourné en Europe.

L'affaire d'Arnold n'a pas eu de suites ; le pauvre major André, un jeune homme de 28 ans, de la plus haute espérance, l'ami du général Clinton, a été pendu. Ce spectacle a touché toute l'armée, et les deux officiers que le général Washington lui avait donnés comme gardes d'honneur, pour l'accompagner au supplice, n'ont jamais eu la force de l'y suivre.

Le général Gates, dont vous aurez vu la défaite dans la gazette, vient d'être rappelé à Philadelphie par le congrès, et le commandement de son corps a été donné au général Green. Il est assez estimé dans l'armée. On dit que le congrès soupçonne le général Gates, à cause de sa liaison intime avec Arnold, et que c'est la cause de son rappel. Les trois États de New-York, de Connecticut et de Massachusetts viennent de nommer le général Washington dictateur, avec un pouvoir absolu sur le militaire. On croit que les autres dix États en

feront de même. Cette résolution donnera du nerf aux affaires, en les faisant changer de face, et réveillera la lente indolence des Américains. Quatorze vaisseaux espagnols et neuf français viennent de prendre, aux environs de Madère, un convoi de 50 voiles, partie des Indes et partie des îles ; ils étaient richement chargés.

Notre guerre n'est pas plus active qu'elle n'a été. On parle d'un petit avantage qu'ont eu les Américains sur un parti anglais ; la nouvelle n'est pas sûre, et j'en doute. On a embarqué à New-York 6,000 hommes de troupes, presque tous grenadiers et chasseurs ; 3,000 sont déjà partis et ont débarqué dans la baie de Cheseapeack. On dit que le général Clinton part avec le reste ; c'est sûrement pour faire une expédition dans le Sud, s'emparer de la Caroline du Nord, de la Virginie, ou y faire tous les dégâts possibles. Ils y trouveront peu de résistance. Le corps d'armée américain qui y est n'est que de 4,000 hommes et quelques milices, sur lesquelles on ne peut pas compter. La moitié ou peut-être les trois quarts de ces 4,000 hommes ont peut-être fini leur temps au mois de janvier, et voilà cette armée réduite à rien. Le général Washington ne peut pas quitter la position qu'il a prise sans livrer aux Anglais tout le cours de la rivière d'Hudson et tous les pays qui l'avoisinent, et nous, faute de moyens suffisants, nous ne pouvons quitter notre île, où nous sommes obligés de rester comme une huître dans son écaille. Les Anglais auront donc toute liberté d'agir dans le Sud ; ils ont dans Charlestown 6,000 hommes de garnison, avec lesquels ils peuvent renforcer leur armée, et la moitié du pays est pour eux. Leur position est belle, s'ils savent en profiter, et la nôtre est désespérante, si elle ne change pas.

M. de Rochambeau vient d'envoyer la légion de Lauzun à 29 lieues d'ici dans le continent, en quartier. Le manque de fourrages nécessaires l'y a obligé. Le duc de Lauzun me traite toujours avec la même amitié ; il me parle sans cesse de mon affaire, et combien il sera heureux lorsqu'il pourra me remettre sa légion en propriété ; il n'en veut point d'argent ; il me dit, lorsque je lui en parlai : « *Je ne vends point les hommes, j'en ai acheté quelquefois ; je paierais d'ailleurs moi-même pour trouver un homme auquel je puisse laisser mon corps, que j'aime comme mes enfants, avec autant de confiance qu'à vous.* » La manière est parfaite et montre bien son homme. L'espérance de la prompte réussite m'enchante et fait mon bonheur.

Newport, ce 7 décembre 1780.

Vous voyez, mon cher père, que nous sommes encore à Newport; nous ne pensons pas même à en sortir. Nous sommes fort tranquillement dans nos quartiers d'hiver. L'armée de Washington vient de prendre les siens, il y a quinze jours. L'amiral Rodney est retourné aux îles, avec ses 10 vaisseaux, et nous avons ici Arbutnoth avec 7 vaisseaux et 3 ou 4 frégates. Les affaires du Sud vont bien; le colonel Fergusson vient d'être défait par les Américains; son corps de 1,400 hommes a presque été détruit, cela a obligé le lord Cornwallis, qui commande les troupes anglaises dans cette partie, de se retirer sur Charlestown, avec son corps de 4,000 hommes, dont la plupart sont morts de fatigues et de maladies. Les Anglais avaient envoyé de New-York le brigadier Lesslie, avec un corps de 2,500 hommes, pour se joindre à Cornwallis. Par une lettre de cet officier au lord Cornwallis, qui a été interceptée, nous apprenons qu'il avait débarqué tout son corps à Portsmouth en Virginie, et qu'il y attendait ses ordres pour la jonction. Il y a apparence qu'elle ne se fera point, vu la retraite de Cornwallis sur Charlestown. On dit même que Lesslie revient à New-York.

Avant de prendre ses quartiers d'hiver, le général Washington a voulu faire une tentative sur Staten-Island; il a voulu attirer l'attention des Anglais d'un autre côté, en faisant un fourrage sur Kingsbridge, mais ils ne s'y sont pas trompés, et ayant au contraire renforcé tous leurs postes sur Staten-Island, il a abandonné son projet. M. de Rochambeau vient de faire un petit voyage de six jours dans le continent. Je l'ai accompagné, moi troisième, et nous n'avons vu ni un beau pays, ni de bonnes gens; ils sont, en général, paresseux et intéressés; comment avec ces deux qualités, en tirer parti pour la guerre?

Newport, ce 9 janvier 1781.

Il n'y a rien de nouveau, quant à nos opérations militaires, mon cher père. Il paraît que nous sommes tous sur la défensive, et il est fort difficile de savoir qui commencera la campagne prochaine; cela dépendra probablement de l'époque où arriveront les renforts d'Eu-

rope ; celui qui les recevra le premier doit, à ce qu'il me semble, prcfiter de cet avantage pour attaquer l'autre. Si ceux qu'on dit en France être destinés pour nous le sont en effet, nous aurons, du moins pour un moment, la supériorité sur mer. C'est le seul moyen d'opérer et de finir une guerre aussi longue que ruineuse ; tant que nous ne serons pas maîtres de la mer, nous empêcherons bien les Anglais de pénétrer dans le pays, mais rien ne les obligera de quitter les côtes ; leur commerce sera toujours florissant, et leur fournira les moyens d'avoir des subsistances dont ils manqueraient nécessairement sans cela. Tant qu'ils seront maîtres de Québec, Halifax, New-York, Charlestown et la Jamaïque, ils ne feront pas la paix; elle doit être la suite de la ruine de leur commerce, et de la prise d'une ou deux de ces places. On a manqué cette année celle de la Jamaïque ; je crois qu'on ne la retrouvera plus. Le renfort qu'on dit être destiné pour nous en France est de huit vaisseaux, un de 110 canons, trois de 80, trois de 74, et un de 64. Nous ignorons le nombre de troupes. Nous n'avons cette nouvelle que par un bâtiment, arrivé il y a quinze jours, de Nantes à Boston, en trente-huit jours ; car depuis que nous sommes ici nous n'avons point eu de lettres ; cet oubli de la part du ministre ou du ministère est impardonnable.

La campagne dans le Sud est plus active que la nôtre dans le Nord. Je vous ai déjà mandé, mon cher père, que le lord Cornwallis, qui commande les troupes anglaises dans cette partie, avait eu au mois de septembre un avantage très-considérable sur le général Gates. Quelque temps après, son avant-garde de 1,400 hommes, sous les ordres du colonel Fergusson, s'étant avancée imprudemment dans le pays, fut entourée par 3,000 hommes de milice, et fut entièrement défaite. Cet accident, joint aux maladies qui commençaient à se faire sentir dans l'armée anglaise, obligèrent lord Cornwallis de se retirer sur Cambden. Dans ce temps, le général Clinton envoya 2,500 hommes pour joindre lord Cornwallis ; ils débarquèrent à Portsmouth en Virginie, mais la retraite sur Cambden les empêchant d'effectuer cette jonction, ils se rembarquèrent et sont allés, dit-on, au cap Fear. On dit de même que l'armée de Cornwallis à Cambden est entourée, qu'ils souffrent beaucoup par les maladies et la faim et qu'ils sont déjà réduits à manger leurs chevaux ; ce bruit mérite confirmation. Celui de l'embarquement de 2,500 hommes, qui sont partis de New-York pour le Sud, est plus certain ; il paraît être destiné à joindre

l'autre corps de même force au cap de Fear et marcher de là sur Cambden, délivrer Cornwallis, s'il est entouré, et se joindre à lui, pour commencer les opérations. Si cette jonction s'effectue, ce qui ne doit pas manquer, tout le Sud est perdu; les Américains n'y ont point d'armée; celle qui y était a été détruite sous le général Gates, et le peu qui en reste ne mérite pas le nom d'armée, ce sont des gens sans habits, sans souliers et sans armes; ils n'ont à opposer à des troupes aguerries et bien disciplinées que des milices qui ne s'assemblent que quand le danger est imminent; et qui s'enfuient, lorsqu'il devient grand.

Voilà quel est l'état des affaires dans le Sud, les nôtres ne sont guère meilleures. Nous sommes obligés d'être spectateurs tranquilles de la perte de cette partie de l'Amérique, et nous ne pouvons pas faire autrement. Je n'ai pas encore fait de voyage dans le pays; plusieurs officiers de l'armée sont partis; j'attendrai leur retour; ce qu'ils auront vu et les fautes qu'ils auront faites pourront m'être utiles; j'attendrai le mois de mars.

Les différents États de l'Amérique viennent de passer une résolution de lever une armée de 20,000 hommes pour trois ans; la répartition a été faite, et il paraît que tous les esprits se sont montés de nouveau. On espère qu'on aura toutes les recrues pour le 1er mars. Je le désire, mais je n'en suis pas convaincu. Les uns seront engagés pour trois ans, les autres pour toute la guerre; mais ni les uns ni les autres ne veulent servir pour rien; ce n'est qu'avec de très-gros engagements qu'on parvient à compléter les différents régiments. L'argent est rare, il n'y en a pas même; les taxes ne sont pas suffisantes; point de crédit, point de ressources. Ce serait le moment de leur être de quelque utilité, et de réparer la campagne oisive et inutile que nous avons faite, en leur fournissant tout l'argent et les habits dont ils peuvent avoir besoin; mais nous nous trouvons nous-mêmes dans le cas d'en manquer, s'il n'en arrive bientôt de France, et d'avoir recours au honteux expédient de payer notre armée en papier.

Vous voyez, mon cher père, par cet exposé, qui est très-exact, les raisons qui s'opposent à la formation d'une armée, qu'on ne peut lever et entretenir qu'à force d'argent; ajoutez encore à cela que l'esprit de patriotisme ne réside que chez les chefs et les principaux du pays, qui font de très-grands sacrifices; les autres, qui forment le plus grand nombre, ne pensent qu'à leur intérêt personnel. L'ar-

gent est le premier mobile de toutes leurs actions, ils ne songent qu'aux moyens d'en gagner; chacun est pour soi, personne pour le bien public. Les habitants des côtes, même les meilleurs whigs, apportent à la flotte anglaise, mouillée dans Gardners-Bay des provisions de toutes espèces, et cela parce qu'on les paie bien; ils nous écorchent impitoyablement; tout est d'un prix exorbitant; dans tous les marchés que nous avons conclus avec eux, ils nous ont traités plutôt comme ennemis que comme amis. Ils sont d'une cupidité sans égale, l'argent est leur Dieu; la vertu, l'honneur, tout cela n'est rien pour eux, auprès de ce précieux métal. Ce n'est pas qu'il n'y ait des gens estimables, dont le caractère est également noble et généreux; il y en a beaucoup; mais je parle de la nation en général, je crois qu'elle tient plus des Hollandais que des Anglais.

Voilà, mon cher père, mon opinion sur ce pays, sur ses habitants et sur cette guerre; elle est conforme avec celle des gens plus éclairés, et mieux en état que moi de voir et de juger. Avec des troupes, des vaisseaux et beaucoup d'argent tout cela changera; mais si on ne nous envoie assez de ce dernier article pour nos besoins et ceux de nos alliés, rien n'est réparé, et le ministère de France aura mis le comble à ses sottises. Nous venons de recevoir une nouvelle très-triste, c'est celle de la désertion des lignes de Pensylvanie, on appelle ainsi 2,500 hommes levés dans cette province, ils ont passé chez les Anglais à cause de mécontentements ou plutôt manque de tout. Ils n'ont ni habits ni souliers, et manquent surtout de vivres pendant trois ou quatre jours. Il court un bruit qu'ils se sont ravisés en chemin, et qu'ils sont retournés à leur devoir en envoyant six sergents pour traiter avec le congrès des conditions auxquelles ils veulent rentrer dans leur devoir; ce dernier bruit mérite confirmation. Quoi qu'il en soit, cette désertion est d'un exemple très-dangereux; elle prouve le fond qu'on peut faire sur de pareilles troupes. Nous n'avons point de nouvelles fraîches du Sud, nous ignorons ce qui s'y passe.

Le 14 janvier 1781.

Nous recevons les détails de deux petites affaires dans le Sud, où les Américains ont eu l'avantage. Ce n'était que des petits détachements qui ont été repoussés. La ligne de Pensylvanie n'est point passée du côté des Anglais; elle a pris une position très-forte à Mor-

ristown. Tout s'y passe dans le plus grand ordre ; ce sont les sergents qui sont à la tête ; il n'y a pas d'officiers. Ils s'y gardent parfaitement bien, ils envoient dans la campagne prendre tout ce dont ils ont besoin et donnent des reçus que le congrès, disent-ils, paiera. Le général Clinton leur avait envoyé deux espions avec une lettre, où il leur promettait de leur rembourser quatorze mois de solde qui leur est due, de leur donner une gratification, de les habiller de neuf, de les payer ensuite comme le sont les troupes anglaises. Il leur promit qu'ils feraient toujours dans l'armée anglaise un corps séparé, commandé par ses propres officiers ; il promit aux chefs des grades et des récompenses considérables. Malgré toutes ces promesses, ils arrêtèrent les espions, et les pendirent. Le congrès vient d'envoyer trois de ses membres pour traiter avec eux ; ils ont nommé six de leurs sergents qui sont chargés de leurs pouvoirs. Ils demandent quatorze mois de paye qui leur est due, des habits et des subsistances pour l'avenir. On leur accorderait certainement leur demande, mais la difficulté est de trouver de l'argent ; on n'en trouvera qu'avec peine ; ce serait le moment de leur en fournir et de les secourir de tout ce qui est nécessaire pour apaiser cette rébellion ; mais nous n'avons rien, et sans un prompt secours de France nous n'aurons plus dans un mois de quoi payer notre armée.

Il y a du froid entre le général Washington et M. de Rochambeau ; le mécontentement vient du général américain, le nôtre ignore pourquoi. Il m'a chargé d'y aller avec une lettre de sa part, et de m'informer des causes de ce mécontentement, afin de raccommoder tout cela, si c'est possible, ou, si la chose est plus grave, de lui en rendre compte. Vous voyez, mon cher père, que je suis dans les négociations, c'est mon coup d'essai, je tâcherai de m'en bien tirer.

Newport, ce 8 avril 1781.

Il est impossible de rien déterminer touchant la guerre que nous allons faire ici ; je ne peux pas même former de plan avant d'avoir vu la tournure que prendront les affaires après cette campagne. La guerre ne peut pas être longue, ce doit être l'affaire d'une ou deux campagnes tout au plus ; même je crois que si elle est vigoureuse, comme elle paraît devoir l'être, celle-ci sera la dernière ; ce pays-ci n'est pas en état de soutenir une guerre plus longue, il est ruiné,

plus d'argent, plus d'hommes ; si la France ne les secourt vigoureusement, ils seront obligés de faire la paix. Jusqu'à présent, elle n'a pas fait de grands efforts. Nous sommes depuis dix mois une poignée d'hommes dans cette île ; nous n'avons encore été utiles à rien ; le Sud est dévasté par les Anglais, nous ne pouvons y porter des troupes, à cause de notre petit nombre, et si les Anglais se conduisent bien, tout le Sud doit être pris, le découragement doit être une suite de cette perte, et la paix en sera une conséquence certaine.

Nous attendons des nouvelles de cette partie ; on disait que lord Cornwallis, qui commandait les troupes anglaises dans le Sud, s'étant avancé imprudemment dans le pays, avait été obligé de se retirer; qu'il avait pris une position très-favorable, mais qu'il était entouré par les milices du pays et que selon toute apparence il serait pris ou furieusement maltraité dans sa retraite ; mais il y a déjà un mois que nous n'avons point de confirmation de cette nouvelle, et j'ai de la peine à la croire. Les premières qui nous viendront sont intéressantes.

Je vous ai mandé, mon cher père, qu'Arnold avait été envoyé à la baie de Cheseapeack pour y faire tout le dégât possible. Il y est depuis le mois de janvier. Il fut résolu qu'on y enverrait un détachement pour tâcher de le prendre, en faisant une opération combinée avec 1,500 Américains, aux ordres de M. de Lafayette; 1,700 furent embarqués sur la flotte aux ordres du baron de Viomesnil; ils partirent le 8 mars. Je joins ici une relation de ce qui s'est passé et du combat qu'ils ont eu. Vous verrez qu'elle n'est pas à notre désavantage ; nous disons que nous avons gagné, ce n'est pas notre but toujours que nous avons gagné, car les Anglais sont où nous devions être, et nous ont forcés à revenir ici. Jusqu'à présent j'avais cru qu'à la guerre un détachement n'était victorieux que lorsqu'il remplissait bien parfaitement l'objet pour lequel il avait été formé. Deux de nos vaisseaux ont été si maltraités, que, M. Destouches voulant faire signal de recommencer le combat, ces deux vaisseaux firent signal d'avaries très-considérables ; il n'y a eu que 4 vaisseaux anglais qui ont donné, les autres n'ont tiré que de loin. Le nombre de nos blessés ou morts monte à près de 300, il n'y en a que 200 dans la relation ; j'ai corrigé dans une de celles que je vous envoie les fautes grossières qui y sont; si l'on voulait corriger toutes celles qui y sont, il faudrait la récrire.

Newport, ce 11 avril 1781.

Dans le Sud, les Anglais, aux ordres de lord Cornwallis, viennent d'avoir un avantage très-considérable sur le général Green, qui commande l'armée américaine dans cette partie. Nous ignorons les suites que pourra avoir cet avantage, je crois qu'il n'en aura d'autre que de rendre la retraite de lord Cornwallis très-sûre; il s'était trop avancé dans le pays, et les subsistances commençaient à lui manquer. S'il ne retire que ce fruit de sa victoire, il est déjà très-grand. J'entends tous les jours taxer ce général d'étourderie et d'inhabileté, mais je ne puis m'accoutumer à regarder comme mauvais général un homme qui, jusqu'à présent, a toujours eu des succès, qui, étant trop avancé dans un pays ennemi, entouré, disait-on, de tous côtés, et devant infailliblement être pris, commence sa retraite devant ses ennemis, fait halte dans une position avantageuse, bat les ennemis, les force de se retirer à 20 milles du champ de bataille et se procure par là une retraite aisée et facile. Cette guerre fait honneur aux Anglais, quoique leurs généraux se soient mal conduits en Amérique; j'ai bien peur qu'elle ne nous en fasse pas autant.

Il paraît que notre hiver est tout à fait passé ici, nous jouissons maintenant du plus beau temps du monde; il fait même chaud très-souvent.

Nous attendons tous les jours un convoi marchand, et la 2[e] division. L'arrivée de ces troupes décidera, à ce que je suppose, des opérations pour cette campagne.

Newport, ce 18 mai 1781.

Depuis ma dernière, il ne s'est rien passé ici. Nous sommes toujours tranquillement à Newport, les Anglais à New-York et le général Washington à New-Windsor sur la rivière d'Hudson. Dieu sait quand nous sortirons de cette position; il y a bien longtemps que nous y sommes. La campagne dans le Sud tire aussi à sa fin; nous approchons de l'été et, dans cette saison, toute opération y est impossible, sans une perte de monde très-considérable par les chaleurs et le mauvais air. Lord Cornwallis, qui s'était trop avancé dans un pays ennemi, trouvant de la difficulté pour ses subsistances, fut obligé

de se retirer. Le général Green avec 4,000 hommes et autant de milices l'inquiétait beaucoup dans sa retraite. Lord Cornwallis fit halte dans une position avantageuse, attendit le général Green, et le combat s'engagea. Toutes les milices, après la première décharge, lâchèrent pied et s'en allèrent chez eux; aucun ne s'arrêta que lorsqu'il eut bien regagné sa maison. Le reste fut repoussé, et obligé de se retirer à 12 milles de là. Lord Cornwallis continue sa retraite sur Cambden et de là, je suppose, sur Charlestown, où il passera la mauvaise saison, pour recommencer la campagne en automne.

Nous faisons tous les préparatifs nécessaires pour marcher; tout le monde arrange ses équipages. Je vous ai déjà mandé, mon cher père, de quoi le mien était composé. Mes camarades ont des cantines, mais j'ai jugé cette dépense très-forte et inutile. Je serai peut-être un peu moins bien, mais n'importe, cela entraînait trop de dépense.

Newport, ce 17 mai 1781.

Il est impossible de former aucune conjecture sur la campagne que nous allons commencer; rien n'a percé des nouvelles que le général a reçues de France, de sorte que nous ne savons pas la force du renfort qu'on nous envoie : les uns disent 620; d'autres 1,500 hommes; d'autres prétendent que M. de Grasse, qui est allé aux îles avec 21 vaisseaux et 10,000 hommes de troupes, viendra ici avec une partie lorsque l'hivernage rendra les opérations impossibles dans cette partie, c'est-à-dire au mois de juillet ou août. Si cela était, nous entreprendrions tout de suite le siége de New-York, et on pourrait raisonnablement espérer d'y avoir quelque succès. Sans cela, c'est une chimère et une impossibilité, à laquelle nous avons beaucoup sacrifié. Si des secours aussi considérables que ceux-là ne nous arrivent pas, nous évacuerons Rhode-Island, nous établirons nos magasins à Providence, où nous avons déjà fait porter une partie de notre artillerie et des équipages de l'armée. Nous marcherons sur la rivière du Nord, nous nous approcherons de New-York, que nous menacerons, afin d'empêcher le général Clinton de faire des détachements, et afin de donner au général Washington le temps de se rendre en Virginie, pour chasser Arnold et détruire l'établissement que les Anglais paraissent vouloir y faire. Peut-être aussi les Américains resteront-ils

devant New-York, et serons-nous chargés de l'expédition de la Virginie; je l'aimerais mieux. Voilà quel était le plan de campagne du général, avant l'arrivée de la frégate qui lui a apporté un nouvel amiral et les dépêches de la cour; depuis ce temps, je ne sais quel changement il peut y avoir, mais je crois qu'à moins de l'arrivée de M. de Grasse, il n'y aura rien de changé. Il doit y avoir dans quelques jours une conférence entre le général Washington et M. de Rochambeau, au même endroit que celle de l'année dernière, à Hartford, à 40 lieues d'ici; on y arrêtera probablement le plan de campagne; pourvu qu'elle soit active, et qu'on fasse quelque chose, voilà tout ce que je désire. Il y a assez longtemps que nous sommes dans l'inaction, et dans une inaction honteuse. Il aurait été plus utile à l'Amérique qu'on leur eût envoyé l'argent que nous coûtons au roi ici; ils l'auraient mieux employé. Il fallait ici une armée de 15,000 hommes ou rien; on en a envoyé 5,000, qui sont depuis un an en garnison à Newport, et n'ont été d'aucune utilité, si ce n'est d'avoir consommé beaucoup de vivres et de les avoir enchéris. J'espère que nous sortirons bientôt de cet assoupissement, et que nous deviendrons actifs.

Je ne vous parlerai pas de mon affaire, mon cher père; depuis ma dernière, où je vous en parle, il ne s'est rien passé de nouveau, ou, pour mieux dire, je n'en ai point eu de nouvelles. Je désire bien que cela soit fait, car je commence à m'ennuyer d'être avec M. de Rochambeau. Il me distingue, il est vrai, et j'y suis très-sensible, mais il est défiant d'une manière désagréable et même insultante; il a plus de confiance en moi qu'en mes camarades, mais celle qu'il m'accorde est très-médiocre; il n'en a pas davantage en ses officiers généraux qui en sont très-mécontents, ainsi que les officiers supérieurs de l'armée. Ils ont cependant le bon esprit de le cacher, et de concourir pour le bien de la chose.

Nous poussons l'économie si loin que nous n'avons pas même un espion à New-York, parce que cela coûterait peut-être 50 louis par mois; nous aimons mieux recevoir les nouvelles par le général Washington, et laisser aux Américains, qui n'ont pas d'argent pour les payer, le soin d'en avoir. Les espions qui y sont le font par amour pour la patrie. Cela fait que nous avons toujours les nouvelles trop tard, et que nous finirons par n'en pas avoir du tout, car on se lasse bientôt de faire gratis un métier qui mène à la potence.

Nous nous préparons à marcher, mais je ne sais quand nous marcherons en effet. Une partie des munitions de l'artillerie et les gros équipages de l'armée sont déjà dans les magasins à Providence. Les officiers généraux complètent leurs équipages.

Notre armée est toujours aussi peu disciplinée que l'armée française l'est ordinairement. Les chefs sont cependant très-sévères, et il n'y a pas de jour où il n'y ait deux ou trois officiers aux arrêts. J'ai vu des scènes indécentes où tout un corps aurait mérité d'être cassé; mais nous ne sommes ici que 5,000 hommes, nous n'avons rien à perdre.

La flotte a reçu ordre hier de sortir, et nous fournissons 500 hommes de troupes pour compléter les équipages des vaisseaux ; ils n'ont presque plus de matelots, et la terre est obligée d'y fournir. Cela met les colonels de très-mauvaise humeur, et avee raison; cela me fait de la peine, c'est 500 hommes de moins, et nous avons besoin de tous nos soldats. Je crois que l'escadre va à la rencontre du convoi qui nous arrive. On avait dit que les Anglais ont envoyé deux vaisseaux et une frégate pour tâcher de les prendre.

Newport, ce 3 juin 1781.

Enfin nous partons ; dans huit ou dix jours l'armée sera en marche. Voilà le résultat de la conférence entre les deux généraux. Quel est le plan de campagne, et où nous allons, est un secret et doit l'être. J'espère que nous serons en activité, et qu'on ne nous fera pas quitter Newport pour nous mettre en garnison dans quelque autre petite ville. Notre flotte reste ici, gardée par des milices américaines et 400 de nos troupes. Je plains bien ceux qui seront commandés pour ce détachement. Toute l'armée est enchantée de partir.

Il ne s'est rien passé dans ce pays-ci, depuis ma dernière. Les Anglais font des progrès dans le Sud ; ils brûlent et saccagent tout ; mais ils répandent de l'argent, se font des amis, et dans peu toute cette partie de l'Amérique sera conquise ; alors les Anglais reconnaîtront l'indépendance des provinces du Nord, ou du moins les traiteront comme indépendantes, et garderont celles du Midi. Jugez si cela serait glorieux pour les armes du roi ! Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que tout semble indiquer une évacuation totale de New-York ; on en a déjà fait plusieurs détachements ; on vient d'en faire un

tout à l'heure, de 2,500 hommes. D'ailleurs, on embarque la nuit beaucoup de choses, et après la retraite il n'est plus permis aux habitants de sortir. S'ils évacuent tout à fait New-York, pour porter toutes leurs forces dans le Sud, ils auront raison. Je me vois obligé de finir.

York, ce 28 octobre 1781.

Comme je n'ai pas eu le temps de vous donner le moindre détail sur le siége, je joins ici un petit journal de nos opérations; elles sont finies pour cette année, nous allons rester en quartiers d'hiver dans les environs et le quartier général sera à Williamsburg, c'est une vilaine petite ville qui ressemble plutôt à un village. Il y a apparence que nous ferons l'année prochaine une campagne vers Charlestown, que nous finirons par le siége de cette place. Les Anglais ne manqueront pas d'envoyer de New-York des troupes dans cette partie de l'Amérique, et je crois que nous y ferons une guerre active. Il paraît que le général Clinton n'a pas autre chose à faire. M. de Rochambeau a demandé un renfort de troupes, et je crois que M. de Grasse reviendra ici des Antilles avec ses 28 vaisseaux. Si on lui en laisse le commandement, il amènera des troupes avec lui. Avec ses forces réunies, nous serons en état de faire une jolie campagne, et la prise de Savannah, où M. d'Estaing a échoué, et celle de Charlestown, pourraient bien être le résultat de la campagne, et couronner l'œuvre que nous avons si bien commencée.

Je ne doute pas qu'on envoie à M. de Rochambeau les troupes qu'il demande ; il sait trop bien s'en servir, et il vient de rendre un trop grand service pour qu'on puisse lui refuser, dans ce moment-ci, une demande aussi juste. Je crains seulement la paix, et je fais des vœux pour qu'elle ne se fasse pas encore.

Tous nos jeunes colonels de la cour partent et vont passer leur hiver à Paris. Les uns reviendront; les autres resteront, et seront fort surpris de ce qu'on ne les fait pas brigadiers, pour avoir été au siége de York ; ils croient avoir fait la plus belle chose du monde. Moi je resterai, je n'aurais d'autre raison pour aller à Paris que mon amusement et mon agrément ; il faut les sacrifier. Mes affaires se feront sans moi ; j'y dépenserais de l'argent, je dois le ménager. J'aime mieux l'employer à faire quelque campagne de plus ici, et à achever ce que j'ai commencé. Lorsque j'ai pris la résolution de passer ici, je prévoyais

tout l'ennui que j'aurais à essuyer ; il est juste que l'instruction que je peux y acquérir me coûte quelque chose.

Journal des opérations (1).

Après avoir passé onze mois à Newport, dans une inaction parfaite, l'armée en est partie le 12 juin 1781, laissant 600 hommes et 1,000 hommes de milice aux ordres de M. de Choisy, brigadier, pour défendre les ouvrages que nous y avions faits, protéger notre petite escadre de 8 vaisseaux qui devait y rester, et couvrir nos magasins de Providence, où nous avions toute notre artillerie de siége. L'armée passa par eau de Newport à Providence et continua ensuite sa marche par terre jusqu'à Philippsbourg, à 15 milles de Kings-Bridge, où elle arriva le 6 juillet, et campa à la gauche des Américains. La légion de Lauzun avait toujours couvert notre flanc gauche, en marchant à 9 ou 10 milles de nous, du côté de la mer. Notre armée était 5,000 hommes, les Américains à peu près 3,000 hommes. Nous fîmes, pendant notre séjour à Philippsbourg, plusieurs grands fourrages et des reconnaissances sur Kings-Bridge. Le 14 août, nous reçûmes la nouvelle de l'arrivée de M. de Grasse. Il était parti le 24 juillet des îles. Je fus envoyé à Newport presser le départ de notre flotte et l'embarquement de l'artillerie à Providence. Le 17, l'armée partit de Philippsbourg, et arriva le 21 à Kingsferrey, au bord de la rivière du Nord ou d'Hudson. Elle fut 4 jours à passer, et le 25 nous nous mîmes en marche. 2,000 Américains étaient avec nous ; on en avait laissé 3,000 pour garder les défilés près de Philippsbourg. Tout paraissait annoncer le siége de New-York. L'établissement de boulangerie et d'autres magasins à 4 milles de Staten-Island, à Chatam; notre passage de la rivière du Nord, et la marche que nous fîmes sur Morristown paraissaient indiquer que nous voulions attaquer Sandi-Hook, pour en faciliter l'entrée à nos vaisseaux. On ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était pas à New-York que nous en voulions, mais le général Clinton en fut parfaitement la dupe ; c'est ce que nous demandions. Nous traversâmes le *Jersey*, qui est une des plus belles provinces de l'Amérique et une des mieux cultivées, et l'armée arriva, le 3 septem-

(1) Annexe à la lettre précédente.

bre, à Philadelphie. Elle traversa la ville en parade, et causa l'admiration de tous les habitants qui n'avaient jamais vu tant de gens habillés et armés uniformément, ni si bien disciplinés. L'armée, après avoir séjourné deux jours, marcha le cinquième pour se rendre à Head-of-Elk-Riwer, c'est le haut de la baie de Cheseapeack. Le 6, nous apprîmes que M. de Grasse était arrivé le 3, avec 28 vaisseaux, dans la baie de Cheseapeack, et que 3,000 hommes de troupes aux ordres de M. de Saint-Simon, maréchal de camp, étaient débarqués, et joints aux 1,800 hommes du marquis de Lafayette à Williamsburg. On hâta la marche de l'armée, et le 7 toute l'armée était arrivée à Head-of-Elk. Il fut décidé qu'on y embarquerait l'armée; mais la disette de bâtiments, que les Anglais avaient tous pris ou détruits depuis 5 mois qu'ils étaient maîtres de la baie, ne permit d'embarquer que nos grenadiers et chasseurs, qui font 800 hommes, et 700 Américains. Le reste, avec les équipages, marcha jusqu'à Anapolis et fut embarqué sur des frégates. Le tout arriva, et fut campé, le 26, à Williamsburg. M. de Grasse, deux jours après son entrée dans la baie, le 5 septembre, découvrit au large la flotte anglaise de 20 vaisseaux. L'amiral Hood, avec 12 vaisseaux, avait joint les 8 de Graves. M. de Grasse sortit sur-le-champ, avec 24 vaisseaux; il en laissa 4 pour garder les rivières de York et de James; et, après un combat qui ne fut pas très-vif, les Anglais se retirèrent. M. de Barras avec ses 8 vaisseaux joignit M. de Grasse, et le 8 ils étaient tous dans la baie.

Dès notre arrivée à Williamsbourg, on travailla à débarquer l'artillerie de campagne et les équipages; tout fut prêt le 28, et l'armée marcha pour investir York, où était lord Cornwallis. Il occupait York, qui est sur la rive droite de la rivière, et Glocester, qui est sur la rive gauche. La rivière a un mille de large, c'est-à-dire le tiers d'une lieue de France. Nous commençâmes notre investissement le même jour; mais les Américains ne purent finir le leur que le lendemain; ils avaient un marais à passer; le pont avait été rompu, et il fallait en faire un autre. Le 29, l'investissement fut fini et nous travaillâmes à débarquer notre artillerie de siége, et à faire la quantité de fascines, de saucissons, de claies et de gabions nécessaires pour le siége. Le 30, les ennemis évacuèrent leurs ouvrages avancés, et se retirèrent dans le corps de la place. Ces ouvrages consistaient en deux grandes redoutes et une batterie de deux pièces de canon, qui étaient séparées de la ville par un grand ravin, et qui en étaient de 400 toises. Nous

en prîmes possession, et cela avança de beaucoup nos travaux, en nous laissant la facilité d'établir notre première parallèle de l'autre côté du ravin. Si c'est une faute qu'a faite lord Cornwallis, elle peut être excusée, car il avait des ordres exprès du général Clinton de se renfermer dans le corps de la place, et une promesse qu'il [Clinton] viendrait le secourir.

Le 6 octobre, à 8 heures du soir, nous ouvrîmes la tranchée à 300 toises des ouvrages. La droite était appuyée à la rivière, la gauche à un grand ravin qui tombe perpendiculairement sur la ville à un tiers de la droite des ouvrages, et va ensuite jusqu'à la rivière à la droite de la ville. Notre tranchée avait 700 toises de développement, elle était défendue par 4 redoutes palissadées et 5 batteries. Le terrain, qui est très-coupé de petits ravins, facilitait beaucoup notre approche, et nous faisait arriver à couvert dans notre tranchée, sans être obligés de faire un boyau. A notre gauche, nous avions ouvert une autre tranchée, appuyée par sa gauche à la rivière et sa droite à un bois; nous y avions une batterie de 4 mortiers, 2 obusiers et 2 pièces de 24 qui battaient la rivière, rendaient la communication de York à Glocester peu sûre, et inquiétaient beaucoup les vaisseaux qui étaient dans la rivière. Les ennemis ne tirèrent pas beaucoup la nuit. Les jours suivants, on travailla à perfectionner la tranchée, à palissader les redoutes et mettre les batteries en état. Elles tirèrent toutes le 10 dans la journée. Nous avions 41 bouches à feu, tant canons que mortiers et obusiers. Notre artillerie était servie à merveille, la qualité des ouvrages, qui était sable, ne permit pas que notre canon, qui était fort bien dirigé, fît tout l'effet qu'il aurait fait sur un autre terrain; mais nous apprîmes, par les déserteurs, que nos bombes faisaient le plus grand effet, et que le nombre des morts et des blessés augmentait considérablement. Les assiégés tiraient peu; ils n'avaient que de petites pièces, leur plus forte était du 18; ils n'avaient que des mortiers de 6 à 8 pouces; les nôtres étaient de 12 pouces. Le jour ils nous jetaient beaucoup de bombes et de grenades royales, et la nuit ils établissaient des batteries volantes. Le jour ils retiraient ordinairement leurs canons, et les mettaient derrière le parapet. La nuit du 11 au 12, on ouvrit la seconde parallèle à 120 toises; la gauche appuyée, ainsi que la première, au même ravin, la droite à une redoute. Nous ne pûmes pousser la parallèle jusqu'à la rivière, à cause de deux redoutes appartenant aux Anglais

qui étaient à demi-portée de fusil en avant de notre droite. Il fut résolu qu'on les attaquerait pour achever ensuite la parallèle. Le 14, à 8 heures du soir, 400 grenadiers ou chasseurs, soutenus par 1,000 hommes, attaquèrent la redoute et l'enlevèrent l'épée à la main. Il y avait 160 hommes dedans, moitié Anglais, moitié Allemands ; on ne fit que 34 prisonniers et 3 officiers. Les Américains enlevèrent l'autre redoute. On travailla toute la nuit à continuer la tranchée, et le 15 au matin on était très-couvert. Les Anglais nous accablèrent de bombes pendant la nuit, et toute la journée.

Le 16, nos batteries étaient finies, et on travaillait à mettre les pièces en batterie. Le matin, à 5 heures, ils firent une sortie de 600 hommes, entrèrent dans une batterie et enclouèrent 4 pièces de canon. Ils furent repoussés sur-le-champ, mais nous eûmes une vingtaine d'hommes tués ou blessés. Ils firent 17 prisonniers, parmi lesquels était un officier. Nos soldats, qui étaient extrêmement fatigués depuis le commencement du siége, avaient été endormis et surpris.

Le 17, on envoya un parlementaire, et lord Cornwallis demanda à capituler. On fut occupé tout le 18 à régler les articles, et le 19 la capitulation fut signée, et les troupes mirent bas les armes. Il n'y avait plus dans la place que 10 boulets et une bombe. Nous avions, dans notre seconde parallèle, 6 batteries et 60 bouches à feu qui auraient tiré le 17, et le 18 ou le 19 nous espérions être en état de donner l'assaut.

La légion de Lauzun, 800 hommes de troupes, des vaisseaux et 1,000 hommes de milice étaient du côté de Glocester, pour empêcher que rien ne perçât par ce côté. La nuit du 14 au 15, lord Cornwallis fit passer 2,000 hommes à Glocester pour se faire un passage par là, et traversa 200 lieues de pays ennemi pour aller à York. L'entreprise était hardie, mais folle ; il serait peut-être arrivé avec 100 hommes. La seule faute que milord Cornwallis a faite était de rester à York, mais ce n'est pas la sienne, c'est celle du général Clinton, qui le lui a ordonné ; il n'a fait qu'obéir.

Nous avons pris dans York 7,600 hommes, dont 2,000 malades et 400 blessés ; 400 beaux chevaux de dragons et 174 bouches à feu dont 74 de bronze ; la plupart de ces bouches à feu sont de petits mortiers de 4 à 6 pouces. Il y a une quarantaine de bâtiments, dont la plupart sont coulés ou avariés ; il y avait un vaisseau de 50 canons, auquel notre batterie de gauche a mis le feu, en tirant dessus à boulets rouges ; il a brûlé.

Notre armée était composée de 8,000 hommes et les Américains à peu près le même nombre, en tout 15 à 16,000 hommes. Nous eûmes 274 tués ou blessés et 10 officiers.

Williamsburg, ce 25 mars 1782.

La dernière que j'eus l'honneur de vous écrire, mon cher père, était du 4 mars, de Philadelphie. J'en suis parti le 9, avec le chevalier de la Luzerne, et nous sommes arrivés ici le 17. Nous avons fait un voyage charmant, et les cantines qu'il avait portées avec lui et qui étaient bien fournies de pâtés, de jambons, de vin et de pain, nous ont empêchés de nous apercevoir de la misère qui règne dans les auberges, où on ne trouve que du salé, et point de pain. En Virginie on ne mange que des gâteaux faits de farine de blé de Turquie, qu'on fait rôtir un peu devant le feu; cela durcit un peu le dehors, mais le dedans n'est que de la pâte non cuite. Ils ne boivent que du *rhum*, c'est de l'eau-de-vie de sucre, mêlée avec de l'eau; c'est ce qu'on appelle du *grogg*. Les pommes ont manqué cette année, cela les a empêchés d'avoir du cidre. A 250 milles d'ici, dans la partie de la Virginie qu'on appelle *les Montagnes*, c'est tout différent. Le pays est plus riche, c'est là que se fait la grande culture du tabac, et la terre y produit du blé et toutes sortes de fruits; mais dans la partie qui avoisine la mer, et qu'on appelle la *Plaine*, où nous sommes, on ne cultive que du blé de Turquie. La principale production de la Virginie est le tabac; ce n'est pas que cette province, qui est la plus vaste des 13, ne soit susceptible d'autres cultures, mais la paresse des habitants et leur vanité sont un grand obstacle à l'industrie. Il semble en effet que les Virginiens soient une autre race de gens; au lieu de s'occuper de leurs fermes et de faire le commerce, chaque propriétaire veut être seigneur. Jamais un blanc ne travaille, mais, comme aux îles, tout l'ouvrage se fait par des nègres esclaves qui sont surveillés par des blancs, et il y a un intendant à la tête du tout. Il y a en Virginie au moins 20 nègres pour un blanc; c'est ce qui fait que cette province n'entretient que peu de soldats à l'armée. Tous ceux qui font le commerce y sont regardés comme inférieurs aux autres; ils disent qu'ils ne sont pas gentilshommes, et ils ne veulent pas vivre en société avec eux. Ils ont tous les principes aristocratiques et, quand on les voit, on a peine à comprendre comment ils ont pu en-

trer dans la confédération générale et accepter un gouvernement fondé sur une égalité de condition parfaite; mais le même esprit qui les a portés à s'affranchir du joug anglais pourrait bien les engager à d'autres démarches, et je ne serais pas surpris de voir la Virginie se détacher, à la paix, des autres États. Je ne serais pas même surpris de voir le gouvernement américain devenir une aristocratie parfaite.

Nous n'avons pas de nouvelles politiques ici; vous savez déjà la prise de Saint-Christophe, c'est une belle possession que les Anglais viennent de perdre. On parle beaucoup ici de l'évacuation de Charlestown; 30 vaisseaux de transport y sont arrivés de New-York, pour prendre des troupes à bord. Il y en avait 40 ou 50 auparavant, armés pour le même service. Nos politiques diffèrent beaucoup sur l'objet de cette évacuation : les uns croient que c'est pour concentrer toutes leurs forces à New-York, cela me paraît peu probable; d'autres que c'est pour être à portée de porter du secours à la Jamaïque au cas qu'elle en eût besoin. Depuis la prise et la dispersion totale du convoi de M. de Guichen on doit être tranquille de ce côté-là, et je suis assez de l'avis de ceux qui ne croient pas à cette évacuation; ce qui m'en fait douter dans ce moment-ci, c'est que le général Clinton n'oserait prendre un aussi grand parti sans ordres de sa cour, que ces ordres ne peuvent être que le résultat d'un plan de campagne quelconque et que ce plan, s'il est fait, ne peut pas encore être arrivé ici.

La prise d'une partie du convoi de M. de Guichen est une terrible perte pour nous; outre les munitions de guerre et de bouche, dont il était chargé, mais qu'on peut remplacer, nous perdons du temps qui ne se retrouve plus, et l'expédition sur la Jamaïque doit être manquée. L'amiral Rodney est arrivé aux îles avec 10 vaisseaux et des troupes; cela le rend supérieur à M. de Grasse, et pourrait bien changer la face des affaires dans cette partie.

Yorktown, ce 27 mars 1782.

Nous sommes partis ce matin de Williamsburg, le chevalier de la Luzerne, M. de Rochambeau et moi, pour aller faire un voyage de cinq à six jours. Nous allons voir Portsmouth, de l'autre côté de la rivière de James, et de là au cap Henry. En arrivant ici, j'ai appris qu'il partait demain un petit bâtiment pour l'Europe, et je n'ai pas voulu le laisser partir sans vous écrire.

Il est arrivé ici aujourd'hui un bâtiment de la Martinique ; il nous a dit qu'il n'y avait pas eu de combat entre notre flotte et la flotte anglaise, mais qu'au contraire celle-ci avait passé au travers de la nôtre pour jeter du secours à Saint-Christophe, lequel secours ayant été repoussé, la flotte anglaise avait mis le feu à tous ses transports, lesquels, étant portés par le vent contre la nôtre, qui était mouillée devant eux, l'avaient forcée à lever l'ancre et donné le temps aux Anglais de s'échapper. C'est une belle manœuvre que l'amiral Hood a faite. Je ne puis pas vous assurer l'authenticité de cette nouvelle, je suppose que vous en avez de plus sûres. Ce même bâtiment assure que Rodney n'est pas encore arrivé aux îles.

Williamsburg, ce 27 mai 1782.

Nous sommes ici dans une grande consternation au sujet d'un combat qu'il y a eu entre nos flottes aux îles. Les premières nouvelles que nous en avions eues étaient que nous avions eu l'avantage ; mais nous venons d'en recevoir hier par les Anglais, c'est-à-dire par une gazette de New-York, qui dit que la *Ville de Paris,* vaisseau de 110 canons, que montait M. le comte de Grasse, a été pris avec six autres, et que nous avons été entièrement battus. Cette nouvelle paraît très-sûre, par toutes les particularités qui l'accompagnent. Les vaisseaux pris sont nommés, le nombre de tués et de blessés sur chaque est spécifié, enfin il paraît impossible que ce soit une nouvelle forgée par un gazetier. Nous ne supportons pas bien ce revers, et je vois que nous nous laissons aisément abattre. On serait tenté de croire que nous ne sommes pas fort accoutumés au succès, par la joie extrême qu'ils nous causent et la tristesse où nous plonge le moindre revers. Celui-ci est considérable, et rend toute cette campagne nulle ; elle donne aux Anglais la supériorité dans les îles; s'ils se conduisent bien, ils pourront nous y faire beaucoup de mal, et un renfort de troupes qui leur viendrait d'Europe pourrait bien nous faire perdre nos conquêtes. Ce désastre influera beaucoup sur nous, et nous fera passer toute cette campagne dans une inactivité parfaite. Cela est désolant, surtout si nous sommes assez malheureux pour rester ici. Les chaleurs y sont déjà excessives ; jugez de ce que cela sera au mois de juillet et août.

Nous n'avons point encore de nouvelles de M. de Lauzun ; nous

l'attendons tous avec grande impatience, surtout moi; nous commençons à en être très-inquiets.

Philadelphie, ce 8 août 1782.

La dernière que j'eus l'honneur de vous écrire, mon cher père, était du 16 juillet, aussi de Philadelphie. J'y étais avec M. de Rochambeau, qui y avait donné rendez-vous au général Washington, pour conférer ensemble sur les opérations de la campagne. Le résultat de cette conférence fut que je fus envoyé le 19 à York en Virginie, avec une commission secrète alors, mais qui ne l'est plus à présent : c'était pour faire embarquer le plus tôt possible notre artillerie de siége que nous avions laissée à West-Point, à 8 lieues plus haut que York, sur la même rivière, et la faire remonter la baie de Cheseapeack jusqu'à Baltimore. Cette opération exigeait un grand secret et beaucoup de promptitude, car nous n'avions qu'un vaisseau de 40 canons pour escorter ce convoi, et que les Anglais avec deux frégates nous auraient empêchés de sortir de la rivière de York, ou nous auraient enlevé quelques bâtiments. Je partis malade d'un très-gros rhume, qui fut considérablement augmenté par la fatigue et les chaleurs. Dès que j'eus fait commencer l'embarquement, et que tout était en train, je revins rendre compte à M. de Rochambeau, qui est avec l'armée à Baltimore, et après être resté avec lui une couple de jours, je partis avec le chevalier de Châtelux pour Philadelphie, où le chevalier de la Luzerne me comble de soins, d'attentions, de bontés, de politesses et d'amitié. L'armée doit partir de Baltimore le 15 pour passer ici, et se rendre à la rivière du Nord. J'attendrai ici jusqu'à ce qu'elle arrive ; j'ai besoin de me reposer, et je ne saurais être dans une maison où je sois plus agréablement et mieux.

Notre campagne cette année ne sera pas aussi brillante que celle de l'année passée. La défaite du comte de Grasse, la dispersion du convoi de M. de Guichen, la prise de celui destiné pour les grandes Indes, — tous ces malheurs réunis ont dérangé tous les plans et fait échouer tous les projets. Il ne nous reste plus dans ce pays que le siége de New-York à faire, et nous sommes trop faibles pour une telle entreprise, dont la réussite dépend entièrement de la supériorité sur mer ; nous ne l'avons pas. L'amiral Rodney y a mis bon ordre,

et lorsque, par hasard, nous l'avons eue, nous n'avons pas su en profiter. Nous attendons à tout moment des nouvelles de France. On nous dit qu'on se prépare de faire le siége de Gibraltar, car jusqu'à présent ce n'a été qu'un blocus infructueux. Si on s'entête à cette opération difficile, je crains bien que notre campagne ne soit très-inactive, et ne se borne à quelques longues et pénibles marches. Je doute bien qu'on réussisse à prendre Gibraltar, et je crains bien que les Espagnols ne justifient le bon mot de celui qui répondait à quelqu'un qui disait que c'était le second siége de Troie : *Oui, mais les Espagnols ne sont pas des Grecs.*

Les chaleurs sont très-fortes ici ; je les supporte à merveille. La sécheresse a été extraordinaire cette année ; tous les ruisseaux sont à sec, et notre armée a la plus grande peine du monde à trouver de l'eau ; c'est cependant une chose très-nécessaire dans les chaleurs.

Philadelphie, ce 17 août 1782.

Le 8 de ce mois, l'armée était à Baltimore, petite ville au haut de la baie de Cheseapeack, et elle devait marcher le 15 du même mois pour se rendre à la rivière du Nord ou d'Hudson ; mais les nouvelles et les apparences de paix que nous avons eues d'Angleterre par New-York ont retardé notre marche, et nous ne nous mettrons en mouvement que le 20, pour suivre notre première destination ; c'est le résultat de la correspondance que les généraux ont eue ensemble. Il y a grande apparence que nous ne ferons cette année qu'une campagne dure et fatigante ; les marches et les camps dans l'arrière-saison sont affreux dans ce pays-ci ; il y a des pluies continuelles, et les chemins sont presque impraticables ; ce sont probablement les seuls ennemis que nous aurons à combattre cette année.

Par les nouvelles que nous avons d'Angleterre, car nous n'en avons pas encore de France, il paraît que la paix est prochaine. L'Angleterre semble y être très-portée, pour peu que la France soit modeste dans ses demandes. Ce pays-ci ne désire pas autre chose, surtout depuis que le roi d'Angleterre les déclare indépendants, et je crois que la Hollande ne s'en trouve pas assez bien pour vouloir continuer. Les Anglais paraissent se conduire moins hostilement dans ce pays-ci ; ils ont fait défendre à tous leurs partisans, appelés *tories* ou *réfugiés,* de faire des incursions ou des expédi-

tions dans le pays, sans une permission signée du commandant du lieu; ils ont renvoyé d'Angleterre tous les prisonniers sans s'expliquer sur leur échange. Le général Carlton, qui commande à New-York, a mandé au général Washington, dans une lettre très-polie qu'il lui écrit, que le roi, son maître, a accordé l'indépendance à l'Amérique; qu'il a envoyé à Paris un homme avec pleins pouvoirs pour traiter, et il propose au général Washington de convenir de l'échange des prisonniers. Tout cela semble indiquer la paix; nous croyons tous que, si elle n'est pas déjà signée, elle le sera sûrement dans le courant de l'hiver, et que nous pourrons nous embarquer au printemps. Cette idée cause une joie universelle, elle me fait un plaisir que je ne puis exprimer; l'espoir de vous revoir, mon cher père, m'en fait un qui ne peut être que senti.

Au camp de Crompond, ce 3 octobre 1782.

La dernière que j'eus l'honneur de vous écrire, mon cher père, était du mois d'août. Depuis ce temps nous avons toujours été en route, et je n'ai pas trouvé d'occasion pour vous donner de mes nouvelles. L'armée a passé la Delaware et la rivière du Nord ou d'Hudson, et nous sommes campés à 10 milles de cette dernière, et à 24 milles de l'île de New-York. Il y a grande apparence que nous finirons notre campagne ici, et que nous partirons d'ici pour nos quartiers d'hiver; on ne sait pas où ils seront, et je n'ose pas vous le dire.

Charlestown est évacué, et, par conséquent, les Anglais n'ont plus rien dans le sud de ce continent; leurs possessions se bornent à présent aux îles de Long-Island, Staten-Island et New-York. On parle beaucoup de l'évacuation de cette dernière, je n'y crois pas; du vivant de lord Rockingham, il paraît que cela avait été résolu; maintenant, tout paraît changé. Nos généraux y croient cependant, je ne suis pas de leur avis. Je crois qu'on envoie 2,000 hommes de troupes anglaises aux îles, et qu'on laisse les Allemands avec le reste, au nombre de 10,000, dans New-York. Si l'évacuation a lieu, nous n'avons plus rien à faire que de retourner en France.

Quoique nous n'ayons pas vu d'ennemis, la campagne a été très-rude; nous avons beaucoup souffert du chaud, et maintenant le froid commence à se faire sentir vivement. Je supporte à merveille tous

ces changements, et je ne m'en porte que mieux. J'ai une tente cette année, et une paillasse; je ne suis pas très-bien en couvertures, mais le manteau y supplée.

Boston, ce 30 novembre 1782.

La dernière que j'eus l'honneur de vous écrire, mon cher père, était du 3 novembre, de Hartfort, où l'armée fit un séjour de 8 jours, en attendant que la flotte de M. de Vaudreuil fût prête. Nous en partîmes le 4, et arrivâmes à Providence le 10, où notre séjour fut prolongé, pour attendre que la flotte pût nous prendre à bord. Je profitai de ce séjour pour aller à Newport, qui n'est qu'à 10 lieues de là, voir mes connaissances et leur dire adieu.

Nous sommes partis de Providence le 4, et nous sommes arrivés ici le 6; nous nous sommes embarqués tout de suite. Je suis sur le *Brave* de 74 canons, avec le comte de Deux-Ponts et nos trois premières compagnies; c'est le chevalier d'Amblimont qui le commande; il s'est très-mal conduit à la journée du 12 avril; il s'est enfui au lieu d'obéir aux signaux, et il répondit à M. de Bougainville qui le hélait, pour lui demander la raison d'une conduite aussi extraordinaire, *que, la flotte étant perdue, il fallait au moins sauver un vaisseau au roi.* Il est aimable, très-poli, il a un bon vaisseau; je suis bien logé, il fait très-bonne chère. Voilà tout ce qu'il me faut, je lui fais grâce de la bravoure.

Il paraît certain que nous allons au Cap, aux ordres de Don Galvez; c'est sûrement pour tenter une expédition sur la Jamaïque, quand celle de Gibraltar, qui dure depuis cinq ans, sera manquée ou réussie, celle que nous ferons sur la Jamaïque sera décidée avant le mois de juillet, et c'est probablement de cette expédition que dépend notre retour en France. Une personne digne de foi, et qui est à portée de le savoir, m'a assuré que nous ne resterions pas longtemps aux îles, et que nous pourrions bien être en France l'été prochain.

Nous ne savons pas encore si les Anglais ont évacué Charlestown, ou non; cela doit paraître fort extraordinaire; il l'est, en effet, qu'ayant une armée à 10 lieues de là, nous soyons dans l'incertitude sur un événement aussi intéressant que celui-là; mais les communications de ce pays-ci sont si lentes et incertaines, que nous n'avons la plupart du temps des nouvelles que par la gazette de New-

York. Un exprès fait bravement 8 lieues par jour, tandis qu'on en fait 12 ou 13, c'est peut-être aussi faute d'arrangement. On parle beaucoup de l'évacuation de New-York, on dit que les Anglais eux-mêmes en parlent; je n'y crois pas du tout. La reddition de cette place fera toujours une balance dans le traité de paix.

M. de Rochambeau nous a quittés à Providence ; toute l'armée le regrette, et avec raison. Il est parti pour Philadelphie, où il s'embarquera sur la frégate *la Gloire*. Je lui ai remis une lettre pareille à celle-ci, vous les recevrez peut-être en même temps. Celle-ci part avec la frégate *l'Iris*. C'est le baron de Viomesnil qui commande l'armée, et qui nous mène aux îles. Il nous quitte, et s'en retourne en France dès que nous serons arrivés.

Je vous mandais dans ma dernière que le duc de Lauzun restait en Amérique avec sa légion; je croyais qu'on emmènerait l'artillerie de siége, mais cela a été changé; elle reste à Baltimore, où elle est, avec 400 hommes détachés des différents régiments et près de 400 malades qui seront bien portants avant le printemps. Cela fait en tout 1,400 hommes qui sont aux ordres de M. de Lauzun, et qui n'auront probablement rien à faire que de rester ici jusqu'à la paix. Le duc et sa légion seront en quartier à Wilmington, 9 lieues au sud de Philadelphie.

Je ne puis assez vous dire, mon cher père, combien je suis attaché au duc de Lauzun, et combien je l'aime; c'est l'âme la plus noble et la plus honnête que je connaisse. Parmi les équipages qu'il avait apportés et qui ont été tous perdus, il y avait plusieurs choses pour moi dont il savait que j'avais besoin, et dont je l'avais prié de m'apporter une partie. Il n'a jamais voulu me dire ce qu'il y avait, et m'a toujours répondu que c'était une bagatelle, qu'il ne valait pas la peine d'en parler. Je ne finirais pas si je voulais vous conter tous les procédés honnêtes et délicats que je sais de lui.

Toute l'armée est fâchée d'aller aux îles; moi-même, je n'en suis pas bien aise. Nous avons vu partir M. de Rochambeau avec peine; tout le monde était content d'être commandé par lui. Il s'en faut bien qu'on le soit de même du baron de Viomesnil. Quant à moi personnellement, je dois en être très-content; le baron m'a toujours traité avec une politesse et des égards distingués. Le baron est vif et emporté, il n'a pas le sang-froid précieux de M. de Rochambeau; c'était le seul homme qui fût capable de nous commander ici, et de

maintenir cette parfaite harmonie qui a régné entre deux nations si différentes par leurs mœurs et leur langage, et qui, au fond, ne s'aiment pas. Il n'y a jamais eu des disputes entre nos deux armées, pendant le temps que nous avons été ensemble; mais il y a souvent eu de justes sujets de plaintes de notre part. Nos alliés ne se sont pas toujours bien conduits vis-à-vis de nous, et le temps que nous avons passé avec eux nous a appris à ne pas les aimer ni les estimer. M. de Rochambeau lui-même n'a pas toujours eu à s'en louer; malgré cela sa conduite a toujours été la même. Son exemple en a imposé à son armée, et les ordres sévères qu'il avait donnés ont retenu tout le monde, et ont fait observer cette discipline rare qui fait l'admiration de toute l'Amérique et des Anglais qui en ont été témoins. La conduite sage, prudente et simple de M. de Rochambeau a plus fait pour nous concilier l'Amérique que quatre batailles gagnées n'auraient pu le faire.

Notre flotte à Boston consiste de 13 vaisseaux; en voici la liste. Ils mettront à la voile dès que le vent le permettra. La flotte anglaise, de 23 voiles est sortie de New-York en 2 divisions, la première, de 12 vaisseaux aux ordres de l'amiral Pigot, est partie le 27 octobre; la seconde, de 11 vaisseaux, est sortie le 21 de ce mois, dit-on; est-ce pour nous attendre et nous prendre, ou est-ce pour porter la garnison de Charlestown aux îles? nous n'en savons rien. Dans quelque temps tout cela se débrouillera.

Boston, ce 21 décembre 1782.

On ne sait pas encore si Charlestown est évacué; une gazette de Philadelphie, qui vient d'arriver, dit que les Anglais y construisent deux nouvelles redoutes et que la trêve qui avait été demandée et qu'on avait supposée être une marque sûre de l'évacuation, que cette trêve était rompue et que la place ne serait plus évacuée.

Nous allons tous à bord ce soir; tous les vaisseaux sont prêts, et, si les vents sont bons, nous mettrons à la voile demain matin. Dès que je serai arrivé aux îles, je vous donnerai, mon cher père, de mes nouvelles, et j'aurai le plaisir de vous assurer de mon respectueux attachement.

A Porto-Cabello, dans l'Amérique méridionale (sud-est de Curaçao), ce 18 février 1783.

Je me porte parfaitement, et la traversée, qui a été longue, triste et ennuyeuse, n'a pas influé autant sur mon physique que sur mon moral. L'impossibilité où l'on était à bord de s'occuper, étant toujours dans la même chambre avec 45 personnes, était affreuse. C'est un genre de vie horrible. La marine est un vilain métier, surtout en France. Nous avons perdu dans notre traversée la *Bourgogne,* de 74 canons ; 400 hommes ont péri.

Le pays que nous habitons est aux Espagnols. Il n'est peuplé que de nègres, d'Indiens et d'Espagnols aussi noirs que les Indiens. Nous sommes arrivés ici le 10 au soir, mais tout à fait séparés. Nous sommes ici 5 vaisseaux arrivés à quatre époques différentes, deux ou trois jours les uns après les autres. Trois sont à l'île de Curaçao, où ils ont été obligés de relâcher ne pouvant pas aller plus loin. C'est à 30 lieues d'ici. Trois autres sont Dieu sait où ; il y a dix jours que nous ne les avons vus. Le premier convoi que nous avons pris à Boston, de 32 voiles, nous l'avons perdu par mauvaise manœuvre dans trois coups de vent très-violents que nous eûmes sur la côte d'Amérique. D'un second convoi de 10 voiles que nous prîmes à Porto-Rico, 5 sont entrés à Curaçao, le reste est probablement perdu. Ils étaient venus avec nous jusqu'à la pointe ouest de cette île, mais quand il a fallu remonter contre le vent, pour aller à Porto-Cabello, ils n'ont pas pu tenir le vent et auront été obligés de faire vent arrière ; les courants étaient d'ailleurs si forts que dans une nuit nous avons été portés 13 lieues en arrière de l'endroit où nous étions au coucher du soleil. Nous avons été 13 jours, entre Curaçao et la terre ferme, pour faire 35 lieues. C'est vis-à-vis de Curaçao que s'est perdue la *Bourgogne.* Enfin nous sommes arrivés ici sains et saufs ; c'est beaucoup, je ne l'aurais pas cru, et c'est un miracle que cela soit. Je ne sais pourquoi, mais les Anglais ne font jamais autant de pertes que nous.

Porto-Cabello, ce 10 mars 1783.

Porto-Cabello est un vilain endroit, qui ne présente des ressources en aucun genre. Le port est superbe ; les vaisseaux de 80 canons y

vont à quai; il peut contenir 50 vaisseaux, et, avec quelque travail, 100 y seraient à l'aise. Si Porto-Cabello était en d'autres mains que celles des Espagnols, cela pourrait faire un des plus beaux établissements de la côte de l'Amérique méridionale; mais le gouvernement ne veut point ouvrir les yeux sur son propre avantage; partout, il veut forcer le commerce et lui donner des entraves, tandis que pour le rendre florissant il lui faut la plus grande liberté. Le gouvernement, afin de peupler l'intérieur du pays, disent-ils, a établi la capitale à Carracas, qui est à 35 lieues d'ici; ils ont réussi à y faire une ville assez jolie de 25 à 30,000 âmes; mais le pays, aux environs, n'est peuplé que de nègres et d'Indiens, comme il l'était, et, pour empêcher que Porto-Cabello ne devienne florissant, il a défendu d'y bâtir des maisons à un étage et a fait un autre port à la Guaira, qui n'est qu'à 5 lieues de Carracas; mais ce port n'est qu'une rade foraine et les vaisseaux y sont en perdition. C'est dans ces deux ports que se fait tout le commerce de cacao; celui qui croît dans cette partie de l'Amérique est le meilleur; on y fait aussi le commerce du coton et des cuirs, mais il est si gêné par les douanes, les droits, les monopoles de tout genre, que celui qui s'y fait est peu considérable. Je compte dans quelques jours aller faire un voyage à Carracas; tous les colonels de l'armée et plusieurs autres officiers y sont à présent; j'attendrai leur retour pour partir.

Nous n'avons point encore des nouvelles de la flotte espagnole; nous ignorons où elle est, et les raisons qui peuvent retarder son arrivée ici. Nous l'attendons avec la plus grande impatience.

Par des lettres de Madrid du 3 janvier que nous avons reçues, il y a huit jours, il paraît que la paix est très-probable. Je désire bien qu'elle se fasse, ou qu'on nous fasse faire la guerre autre part.

Je me porte encore fort bien; nous n'avons pas beaucoup de malades; les chaleurs sont très-fortes, mais je les supporte à merveille, et je porte encore un habit de drap, doublé en laine, tandis que les autres sont vêtus en toile. J'ai eu un peu mal aux yeux, ce que j'attribue à la réverbération du soleil, qui est très-ardent, sur les maisons qui sont blanches. J'ai recommencé à prendre du tabac, et cela se passe un peu.

II.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Aix-la-Chapelle, ce 7 janvier 1790.

Sire,

J'ai reçu hier au soir, à onze heures, la lettre que V. M. a daigné me faire l'honneur de m'écrire, par le baron d'Ugglas. Rien ne pouvait me flatter davantage que les expressions et l'assurance de bonté qu'elle contient; elles me seront toujours précieuses et j'en ai été vivement touché. Je n'ai pas été moins sensible à la marque de confiance dont V. M. a bien voulu m'honorer, et mon cœur a joui de voir qu'elle me rendait la justice de m'en croire digne. J'ose l'assurer qu'elle ne s'est point trompée, et je saisirai toujours avec empressement les occasions de le lui prouver.

Pour remplir les intentions de V. M., je crois qu'il vaudra mieux ne pas trop avancer l'instant de mon retour à Paris; cela pourrait donner lieu à des conjectures, surtout dans un temps où toutes les actions, même les plus simples, sont épiées et interprétées. Le baron de Taube a été de mon avis, ce ne sera d'ailleurs qu'un retard de dix jours, et je serai le 17 ou le 18 à Paris.

Les détails dans lesquels V. M. a bien voulu entrer sur les affaires de Suède et de France sont une nouvelle preuve de ses bontés, à laquelle je suis extrêmement sensible; celles de France sont affligeantes, et V. M. les a saisies sous leur véritable point de vue. Je crois comme elle M. Necker très-coupable, et il n'y a qu'une guerre intérieure ou extérieure qui puisse rétablir la France et l'autorité royale, mais comment faire, tant que le roi est prisonnier à Paris? C'était une fausse démarche de s'y être laissé mener; maintenant il faut tâcher d'en sortir, et la déclaration donnée par le roi au mois d'octobre qu'il était libre et que, pour le prouver, il irait au printemps visiter les provinces, cette déclaration est un bon prétexte pour en sortir, mais il faut auparavant laisser faire à l'Assemblée toutes ses sottises. S'il

(1) D'après l'original dans les archives d'Upsal.

sort une fois de Paris, il doit naître un nouvel ordre de choses; si on l'en empêche, sa captivité sera bien prouvée aux provinces, et, même dans ce cas, il doit y avoir un grand changement. Son parti est déjà fort grossi dans l'Assemblée et dans les provinces, et le courage, la fermeté et la bonne conduite de la reine ont beaucoup ramené de gens à elle. Toute la noblesse, excepté quelques individus peu faits pour l'être, leur sont dévoués, le clergé de même, presque toute la bonne bourgeoisie, et journellement le nombre en augmente. Il n'y a que la canaille qu'on remue encore avec les mots fameux de despotisme et d'aristocrates, mais un hiver d'expérience et de misère, — car tout le monde a fait des réformes, et personne ne dépense ni ne donne, — un hiver les calmera et en changera un grand nombre. Ajoutez à cela la vivacité et la légèreté des têtes françaises, incapables de suite et aussi promptes de saisir le mal que le bien, et on peut encore espérer du remède aux maux présents.

La manière noble, sensible et généreuse dont V. M. s'explique sur la situation du roi et de la reine de France est digne d'elle ; tout le monde partage le même sentiment d'indignation, mais on n'ose rien entreprendre, de crainte de les compromettre, et on ne paraît attendre pour se déclarer que le moment où ils seront hors de Paris. Les lettres que V. M. leur écrit ne peuvent que les toucher ; on est toujours plus sensible, quand on est malheureux. La commission dont V. M. a bien voulu me charger est trop agréable pour que je ne tâche de les remettre moi-même. D'ailleurs je ne saurais à qui me fier, et je serai trop heureux d'être auprès d'eux l'interprète des sentiments tendres et généreux de V. M.

Je suis arrivé ici depuis deux jours de Valenciennes, où j'avais passé huit jours, pour voir le baron de Taube. Je ne suis pas fort content de sa santé. . . . .

. . . .

Je ne mande à V. M. aucune nouvelle. Le baron de Taube s'en est chargé. J'aurai l'honneur de lui en donner de France avec le baron d'Ugglas et je me borne à supplier V. M. de vouloir bien recevoir les expressions de ma sensibilité, de ma vive reconnaissance et de mon attachement.

Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté,

Le très-humble et très-obéissant serviteur et fidèle sujet,

Axel Fersen.

III.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Ce 5 février 1790.

Mon cher ami. J'ai reçu vos deux lettres du 27 et 31 janvier, et vous connaissez assez ma tendre amitié pour savoir le plaisir qu'elles m'ont fait. Le courrier a toujours attendu les dépêches de l'ambassadeur, mais, qu'il les ait ou non, il partira toujours. J'écris au roi (2) une longue lettre très-détaillée sur tout ce qui s'est passé à l'Assemblée, sur toutes les fautes qui ont été commises ; je lui fais la description de tous les ministres et de M. Necker; son portrait n'est pas flatté, mais il est vrai. Je lui mande aussi en détail tout ce qui s'est passé relativement à la démarche que le roi (3) vient de faire d'aller à l'Assemblée ; vous en entendrez dire beaucoup de mal, mais vous en serez moins mécontent, quand vous saurez que les enragés sont divisés entre eux, que les moins mauvais et M. de Lafayette à leur tête ont désiré cette démarche, veulent se réunir au roi (4), veulent rendre au roi le pouvoir exécutif en entier et l'armée ; qu'ils veulent faire finir l'Assemblée et qu'ils veulent perdre les plus mauvais des enragés, comme M. de Lameth, d'Aiguillon, Barnave, Chapelier, Duport, Mirabeau, Laborde, etc., etc. Tous ceux-là sont aussi contraires à la démarche du roi, mais en supposant même qu'ils ne soient pas de bonne foi, et qu'ils trompent le roi, il n'en sera pas plus mal qu'il n'est, il n'aura rien perdu et il aura du moins fait tout ce qu'il est possible pour le bonheur de la France. La manière

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen. Le baron Evert de Taube, né en 1737, mort à Carlsbad en 1799, lieutenant général et premier gentilhomme de la chambre chez le roi de Suède Gustave III, avait toute la confiance du roi, quant aux affaires de la France, et fut chargé de la correspondance secrète du roi avec le comte de Fersen. Comme le baron de Taube était l'ami le plus intime du comte de Fersen, leur correspondance est d'un grand intérêt pour les affaires de la France de ce temps. (*Note de l'éditeur.*)

(2) De Suède.

(3) De France.

(4) Id.

dont la reine s'est conduite dans cette occasion lui fait honneur et elle est généralement admirée.

J'espère que le roi sera content des réponses à ses lettres; en les recevant, j'ai vu le roi chez la reine; ils ont été tous deux touchés de ce procédé; ils l'ont été encore plus quand je leur ai lu les articles de ma lettre qui y avaient rapport, et quand je leur ai dit que le courrier avait ordre de signifier à M. Devouge qu'il (1) lui retirerait sa pension, s'il ne quittait la garde nationale, dont il est officier. Je mande au roi (2) que s'il avait quelques ordres à me donner, il me les fît passer par vous, et je vous envoie un chiffre avec la description de la manière de s'en servir; je crois qu'il n'y a aucun risque surtout en le faisant passer par le comte d'Esterhazy; pour voir si nous nous entendons sur ce chiffre, mettez seulement deux mots en chiffre dans une de vos lettres, et marquez-moi dans la lettre quels sont ces deux mots.

Voici le discours du roi et de la reine (3); il a été à l'Assemblée avec quatre ou cinq personnes; il a été reconduit par une députation. La reine est venue à sa rencontre dans le jardin avec ses enfants et a parlé aux députés; elle a été fort applaudie. Adieu, le courrier part cette nuit.

IV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (4).

Paris, ce 22 juillet 1790.

Mon cher ami. J'ai voulu attendre que toutes les fêtes, les orgies

---

(1) Le roi de Suède.

(2) Id.

(3) DISCOURS DE LA REINE DE FRANCE :

« Je partage, messieurs, tous les sentiments du roi, et je m'unis de cœur et d'esprit à la démarche que son amour pour son peuple vient de lui dicter. Voici mon fils; je l'entretiendrai sans cesse des vertus du meilleur des pères, et je lui apprendrai de bonne heure à respecter la liberté publique et à maintenir les lois dont j'espère qu'il sera le plus ferme soutien. »

(4) Lettre autographe non signée.

et les bacchanales de la fédération du 14 fussent bien passées pour vous écrire. Tout s'est mieux passé qu'on ne l'avait espéré, et il n'y a eu que l'ivresse et du bruit. La journée du 14 et la cérémonie au Champ de Mars n'a pas été intéressante; il n'y a rien de tout ce qu'on avait dit et craint; il n'y a eu que beaucoup de : *Vive le roi! vive la reine! vive le dauphin!* mais pas d'autres *vive*. La cérémonie a été ridicule, indécente et par conséquent pas imposante, malgré le local qui était superbe; elle n'a duré qu'une heure et demie, mais au lieu d'être à midi elle n'a été qu'à 3 heures et demie. Cependant les troupes fédérées se sont mises en marche à 8 heures à la porte Saint-Martin, mais il leur a fallu trois heures pour se ranger dans le Champ de Mars. Vous jugez par là de l'ordre qu'il y avait. En attendant les gardes nationales de Paris, qui y étaient pour maintenir le bon ordre, se sont amusées à chercher à l'autel un prêtre et deux religieux et à les promener dans l'amphithéâtre, un bonnet de grenadier sur la tête et un fusil sur l'épaule. Il semble que personne ne veut ou ne peut les commander.

Les députés des provinces ont été à merveille pour le roi et la reine, et n'ont cessé de leur donner des marques touchantes de respect, d'amour et de fidélité, et LL. MM. les ont traités à merveille. Ils ont été enchantés de la reine, qui a eu pour eux toute la grâce et l'obligeance dont elle est susceptible. Adieu, mon ami; donnez-moi des nouvelles de votre épaule, elle m'inquiète, et croyez à ma bien tendre et constante amitié.

V.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Paris, ce 5 septembre 1790.

Sire,

Je profite du départ du courrier de V. M. pour avoir l'honneur de lui écrire.

---

(1) D'après l'original dans les archives d'Upsal.

M. Necker quitte; sa démission est donnée, et acceptée avec joie. Il n'est regretté de personne, pas même de sa société, et son départ ne fera aucun effet. Jamais personne n'a plus gâté une superbe existence, n'a autant perdu, et n'a été plus malheureux par son caractère, mais aussi personne ne l'a mieux mérité. Il a fait le malheur de la France, il a trahi le roi, et jamais, quoi qu'il lui arrive, il ne sera assez puni ; il est généralement détesté, et il a trouvé le secret de s'aliéner tout le monde, en sacrifiant tout pour les concilier. Il paraît décidé qu'on ne nommera personne à sa place, et que M. Lambert, qui était contrôleur général sous lui, continuera seul, avec le comité de finances de l'Assemblée, à faire les affaires. M. Necker part mercredi ou jeudi, à moins que l'Assemblée ne le retienne encore, jusqu'à ce qu'il ait rendu ses comptes. Les autres ministres sont fort menacés par la populace. Jeudi dernier, au soir, on l'avait excitée à demander leur renvoi, leurs têtes et celles de M. de Bouillé et de Lafayette ; on faisait des motions terribles dans les Tuileries et au Palais-Royal ; on voulait aller à Saint-Cloud pour le demander au roi; on disait qu'il n'était plus rien, que l'Assemblée seule était tout, qu'elle-même l'avait déclaré. M. de Lafayette tremblait, car c'était les Jacobins, dont il n'est pas, qui avaient fait faire tout cela, sans doute pour empêcher que l'Assemblée ne témoigne à M. de Bouillé sa satisfaction sur la manière distinguée dont il s'est conduit. M. de Lafayette n'a rien osé faire pour arrêter les mouvements ; il a seulement envoyé 300 hommes chez chacun des ministres, dont la plupart ont été se cacher dans différentes maisons de Paris. M. Necker a été dans sa maison de campagne, caché dans sa voiture, avec un aide de camp de M. de Lafayette, et de peur il a donné sa démission le lendemain. La pluie qui est survenue a calmé les têtes, mais on craint que cela ne soit pas long, et que le rapport des horreurs commises à Versailles le 5 et 6 octobre, et celui sur l'émission des assignats, qui doit se faire cette semaine, n'excite de nouveaux troubles. On croit que la populace pourrait bien se porter à Saint-Cloud, mais sans armes, toujours pour demander le renvoi des ministres. Ils n'ont pas été assez fidèles et le roi n'a pas lieu d'en être assez content pour les soutenir. Ils l'ont tous trahi : les uns par faiblesse, les autres par ineptie, et d'autres par scélératesse. Ils ne se sont opposés à rien, même dans le temps où ils le pouvaient encore ; ils ont cru, en flattant le peuple et l'Assemblée, conserver leurs places,

malgré le roi. Ils ont voulu être les ministres de la nation, et c'est dans ce dessein qu'ils ont laissé tout écrire, séduire les troupes, pendre, assassiner et brûler, sans jamais faire poursuivre les scélérats qui se portaient à de pareils excès ; et c'est de cette manière qu'ils ont laissé avilir et anéantir l'autorité du roi. Ils méritent tout ce qui peut leur arriver, mais la manière de les renvoyer est fâcheuse. Il est dangereux d'accoutumer la populace à savoir qu'on la craint, et qu'elle peut tout faire. Il paraît que les ministres, par un reste de vergogne, peut-être aussi de crainte pour eux-mêmes, ont un mémoire tout prêt, qu'ils enverront, quand ils seront sûrs que la populace est décidée d'aller à Saint-Cloud, afin d'avoir l'air de quitter de bonne volonté, et d'empêcher, par ce moyen, qu'elle ne s'y porte.

M. de Lafayette est dans une mauvaise position, et il est très-inquiet. C'est un pauvre scélérat ; heureusement il ne sait l'être qu'à demi. Le club des jacobins, ou des enragés, est partagé, et il s'est formé des moins scélérats un autre club appelé de 89, ou de la constitution. — M. de Lafayette, poussé par les principes philosophiques de M. de la Rochefoucauld et de Condorcet, s'est mis à la tête de ce club, qui le méprise autant que les jacobins le haïssent ; mais il paraît que les jacobins, à qui tous les moyens sont bons, ont le dessus et font trembler M. de Lafayette, qui tremble aisément. Il a tenté de se raccommoder avec eux, mais cela n'a pas réussi. Le comte de Mirabeau, qui est du club de 89, et l'ennemi juré de Lafayette, s'est rapproché de la cour. Il paraît qu'on s'en sert, et cela inquiète encore Lafayette, mais c'est une bonne manière de les tenir ainsi, l'un par l'autre.

Voilà l'état présent de l'Assemblée ; si on sait bien en profiter, je crois que cela peut être fort avantageux au roi ; mais il faut de la conduite et de la patience, ne rien précipiter, nourrir adroitement le mécontentement, qui gagne déjà beaucoup, et ensuite un secours étranger fera le reste.

Il paraît tous les jours des écrits affreux et incendiaires, où l'on conseille aux troupes de massacrer leurs officiers, et au peuple de chasser l'Assemblée. Loin de les punir, les auteurs sont protégés par des jacobins, membres de l'Assemblée ; il y a même de ces écrits faits par eux. Cela me prouve que, ne sachant comment se tirer d'affaire, voyant le mécontentement augmenter, et sentant bien que le moment d'asseoir l'impôt sera celui de la perte de l'Assemblée, puis-

qu'ils n'ont pu remuer le peuple que par l'espoir de ne plus rien payer, ils veulent à présent exciter la populace à chasser l'Assemblée, bien sûrs qu'en la menant ils n'en auront individuellement rien à craindre. Cette manière est pour eux la seule de finir la constitution monstrueuse qu'ils ont imaginée et d'éviter tous les reproches, car ils auront soin en même temps de jeter la faute sur les aristocrates, qui, diront-ils, ont ameuté le peuple pour les empêcher de finir leur besogne. Un tel événement serait fort désavantageux au roi; il faut que l'Assemblée continue tranquillement les opérations; il faut qu'elle finisse de tout bouleverser, il faut même la protéger; elle périra par elle-même, et lorsque le peuple sentira encore plus la misère et tous les maux que l'Assemblée a faits, c'est alors le moment d'agir. Encore un hiver sera nécessaire pour cela; trop de précipitation gâterait tout; il faut le courage de la patience, c'est à présent le seul moyen de réparer les sottises qu'on a faites.

Il paraît qu'on craint beaucoup que M. le comte d'Artois ne veuille agir, et qu'il n'entre en France pour se mettre à la tête des mécontents du Languedoc. Cette démarche serait du plus grand danger, elle ne peut réussir, et on fait ce qu'on peut pour l'empêcher; mais il est conseillé par M. le prince de Condé, qui a la tête très-vive, qui est rempli d'ambition, et qui est plus guidé par cette ambition et l'ennui qu'il éprouve à Turin, que par son attachement pour le roi. Je crois aussi que les aristocrates les plus décidés les poussent d'ici à agir; ces gens-là n'ont jamais su faire que du mal au roi.

Le roi a écrit une lettre de sa main à M. de Bouillé, et lui a envoyé un des chevaux qu'il (1) monte, à la place de celui qu'il (2) a eu tué à Nancy.

On dit de M. Necker que c'était un homme qui se gargarisait de toutes les vertus, mais qui n'en avalait pas une goutte.

Je suis, avec le plus profond respect,

Sire,

de Votre Majesté,

Le très-humble, très-soumis et très-fidèle serviteur et sujet,

AXEL FERSEN.

---

(1) Le roi.

(2) M. de Bouillé.

VI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Paris, ce 7 mars 1791.

Mon cher ami. J'ai reçu la vôtre du 8, c'était la dernière, et ce que vous me mandez de la démarche du roi (2) auprès de sa voisine (3) me fait grand plaisir et me donne beaucoup d'espoir. J'ai écrit aujourd'hui une longue lettre au roi (4) sur la situation de ce pays-ci (5); au cas qu'il ne vous la montre pas, je vais vous en transcrire le morceau le plus intéressant à la fin de celle-ci. La position du roi et de la reine devient tous les jours plus mauvaise et plus insupportable pour eux, et le mécontentement ne fait que des progrès fort lents, et n'apportera jamais seul un changement un peu considérable. Le mal fait des progrès effrayants, et c'est urgent d'entreprendre quelque chose, mais sans du secours étranger cela est tout à fait impossible. La manière dont se conduit madame de Chicogne (6) est embarrassante, et tout ce qu'on ne cesse d'en écrire est indécent pour le roi. Je fais ce que je peux dans le public pour l'excuser et détruire les faussetés qu'on répand sur son compte et sur la société que le mari voit chez lui, mais malheureusement cela n'est pas possible, et ils (7) sont tous les deux très-révoltés contre lui, surtout quant au départ de leurs tantes (8) et tout ce qu'elle a dit là-dessus.

Le courage de la reine ne se dément pas, et on ne saurait assez l'admirer. Les démocrates en sont outrés, mais ne peuvent se refuser à lui rendre justice; et, quoi que puisse vous dire M. de Boisgelin, le roi sent vivement sa position, mais il n'a pas le don de l'exprimer,

(1) Lettre autographe en clair et en chiffre.
(2) De Suède.
(3) L'impératrice de Russie.
(4) De Suède.
(5) Voir la lettre du comte de Fersen au roi de Suède, du 8 mars 1791, n° VII.
(6) Madame de Staël, née Necker, femme de l'ambassadeur de Suède à Paris.
(7) Le roi et la reine de France.
(8) Les tantes du roi de France, filles du roi Louis XV.

ni de dire des choses aimables; peut-être cela est-il un bonheur dans un moment où il faut savoir dissimuler et avoir le courage de tout supporter.

Voici l'extrait de ma lettre (au roi de Suède). Après avoir parlé de l'Assemblée de Paris, des provinces, de Mirabeau, et de la difficulté et des précautions à prendre, si on voulait tenter quelque chose, je dis : « Mais tous ces moyens seraient insuffisants sans le se« cours des puissances voisines : l'Espagne, la Sardaigne, les Suis« ses et l'empereur, et sans l'assistance des puissances du Nord, pour « en imposer à l'Angleterre, la Hollande et la Prusse, dans le cas « très-probable où ils voudraient mettre obstacle aux bonnes inten« tions de ces puissances et, en les attaquant, les empêcher de se« courir efficacement le roi de France. Sans cette réunion de moyens, « je crois impossible que jamais le roi fasse aucune tentative pour « reprendre son autorité; tous les ressorts sont rompus, toutes les « têtes sont égarées, il n'y a plus ni ordre ni subordination ; les lois « sont sans vigueur ou n'existent pas ; tous les pouvoirs sont confon« dus et en opposition; tous les crimes restent impunis, excepté celui « d'être attaché au roi; le découragement et la peur ont gagné « tous les esprits, et celui de révolte est général. La propagande, ce « gouffre infernal, a partout des agents secrets; déjà en Espagne, « en Savoie, en Suisse, il y a eu des petits mouvements; en Bra« bant il en existe d'assez considérables, ils ont même essayé de « corrompre les soldats de l'empereur, en leur vantant la liberté « française et en leur offrant jusqu'à un louis par homme. Le juif « Ephraïm de Berlin leur fournit de l'argent, il n'y a pas longtemps « qu'il a touché ici 600,000 livres. Toutes ces tentatives, souvent « répétées, peuvent réussir à la fin. C'est un exemple trop dange« reux s'il restait impuni, et il doit être de l'intérêt de tous les « souverains de détruire dans son principe un mal qui, sans cela, « pourrait gagner, et dont les progrès sont effrayants par leur rapi« dité. Cette cause est celle des rois, et non une simple question « politique. Sans ordre, il ne peut exister ni société, ni sûreté, ni « bonheur. Les rois en sont les dépositaires nés ; ils doivent conser« ver leur autorité pour le bonheur des peuples. » — J'ajoute plus loin. — « Les remèdes à tant de maux sont difficiles, mais non pas « impossibles. » — J'appuie ensuite sur le courage de la reine, et je l'assure que le roi sent sa position, mais que, dans ce moment, il

n'a pas d'autre chose à faire. Voilà, mon ami, ce qu'il y a de plus intéressant. Je le remercie aussi de ce qu'il a fait pour moi.

Vous aurez déjà vu, mon ami, par les deux brochures que je vous ai envoyées hier, ce qui s'est passé au Château le 28 (1). Je n'y étais pas, et j'en ai été bien aise. Il est fort heureux que cela ait fini ainsi, car s'il y avait eu la moindre résistance, et que le peuple ou la canaille fût arrivé, on aurait vu recommencer la scène du 6 octobre, mais beaucoup plus sanglante et plus atroce. La majeure partie de cette garde était en insurrection, et n'obéissait plus aux officiers, qui étaient tous au désespoir de ce qui se passait. Je me suis promené une partie de la soirée dans les cours du Château, au milieu de cette garde, et j'ai été extrêmement effrayé de ce que j'y voyais et entendais ; c'est depuis le 6 octobre ce que j'ai vu de plus effrayant.

J'ai écrit à mon père qu'il m'était impossible de revenir, puisque mon attachement pour le roi et la reine, et la reconnaissance que je leur dois pour les bontés dont ils m'ont toujours honoré, me faisait un devoir de ne pas les abandonner, tant que je conserverais l'espoir de leur être utile. Je lui marque qu'ils ont confiance en moi, mais je ne lui mande rien de positif, et je ne lui parle pas du tout de notre affaire. Il ne faut pas croire tout ce que dira le chevalier de Boisgelin, c'est un Français dans toute l'étendue du terme : confiant et exagéré, il est aristocrate outré.

[*En chiffre.*]

Tout ce que j'ai mandé au roi, comme des idées à moi, sur le départ du roi de France et de la reine de France, sur la manière d'opérer un changement ici, et sur la nécessité des secours étrangers, — est un plan qui existe et auquel on travaille; tout le monde l'ignore, et il n'y a que quatre Français dans la confidence, dont trois sont hors du pays. Celui qui y est, est sûr et n'est pas à Paris. Je n'ai rien mandé là-dessus au roi; j'ai craint un peu son indiscrétion, et cela demande le plus grand secret. Vous sentez combien cela est important, et vous n'en ferez usage qu'autant que cela serait nécessaire pour qu'il ne croie pas qu'on veut tout abandonner et ne rien

(1) Février.

faire. Je laisse cela à votre prudence, vous pourrez lui dire qu'il vous semble, par ce que je vous écris, qu'il y a quelque plan et qu'on y travaille. Méfiez-vous surtout de tous les Français, même de ceux qui sont les mieux intentionnés, ils sont d'une telle indiscrétion qu'ils gâteraient tout; s'ils savaient quelque chose, ils ne manqueraient pas d'en écrire sur-le-champ. Je pourrai peut-être, dans quelque temps, vous en écrire plus en détail. — M. le comte d'Artois et le prince de Condé ne sont pour rien dans ce plan.

VII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Paris, ce 8 mars 1791.

Sire,

Votre Majesté est sans doute trop au courant des opérations de l'Assemblée nationale et de ses divisions, pour qu'il soit nécessaire de l'en entretenir encore. Les quatre partis qui la divisent, c'est-à-dire les aristocrates ou royalistes, les 89, les monarchiques et les jacobins se détestent tous également, et sont tous également à détester. Les premiers, avec de bonnes intentions, ne font que des sottises par leur emportement et un zèle mal entendu, qui ne veut pas se laisser guider ; ce sont eux qui ont commencé cette révolution, et ce n'est que la perte de leurs fortunes et de leur existence qui les a ramenés au roi. Les principes des trois autres sont tous mauvais, et ne diffèrent entre eux que par le plus ou le moins. Les jacobins l'emportent cependant sur les autres par leur extrême scélératesse; comme tous les moyens leur sont bons, ils ont pris un grand ascendant, mais ils commencent à perdre beaucoup, et, sans le secours de la canaille, qui est encore soldée par eux, et les sottises des aristocrates, ils seraient déjà perdus. Leur division avec les 89 et les monarchiques achèvera de les perdre.

---

(1) Minute de la main du comte de Fersen.

Mirabeau est toujours payé par la cour et travaille pour elle; mais il n'a pas autant de moyens pour faire le bien qu'il en avait pour faire le mal, et il est obligé de se cacher sous les dehors de la démocratie pour ne pas perdre toute son influence. Ses principes sont toujours mauvais, mais ils le sont moins que ceux des autres. Malgré cela, il est intéressant de ne pas l'avoir contre soi. M. de Mont travaille avec lui, soit crainte ou prudence, ou intérêt, ou bien tous les deux, il se dit à présent attaché au roi. Ils ont acheté plusieurs personnes, comme MM. Talon et Semonville, qui ont beaucoup influé à soulever Paris, et qui doivent travailler à présent dans le sens contraire. Tout cela n'est utile qu'à ramener un peu d'ordre et de tranquillité et à assurer la sûreté de la famille royale, mais jamais on ne pourra se servir d'eux pour autre chose.

Paris, quoique fort changé, vit encore d'espérance, et les idées d'égalité et de liberté le séduisent encore, les provinces de même. Le mécontentement y est grand, et augmente, mais il ne peut se manifester tant qu'il n'y aura pas de chefs et de centre, et, tant que le roi sera enfermé à Paris, il ne peut y avoir ni l'un ni l'autre ; et, quoi qu'il arrive, jamais le roi ne sera roi par eux, et sans des secours étrangers, qui en imposent même à ceux de son parti. Il faut qu'il en sorte, mais comment, et où aller? Le parti du roi n'est composé que de gens incapables, ou dont l'exagération et l'emportement sont tels qu'on ne peut les guider ni leur rien confier, ce qui nécessite une marche plus lente et de grandes précautions. Le lieu de la retraite en demande encore davantage. Il faut y être bien en sûreté ; il faut avoir trouvé un homme capable et dévoué, qui eût de l'influence sur les troupes, qu'il faut bien connaître auparavant. Mais tous ces moyens seraient encore insuffisants sans les secours des puissances voisines : l'Espagne, la Suisse et l'empereur, et sans l'assistance des puissances du Nord, pour en imposer à l'Angleterre, la Prusse et la Hollande, dans le cas très-probable où ils voudraient mettre obstacle aux bonnes intentions de ces puissances et, en les attaquant, les empêcher de secourir efficacement le roi de France. Sans cette réunion de moyens, je crois impossible que jamais le roi de France fasse aucune tentative pour reprendre son autorité. Tous les ressorts sont rompus, toutes les têtes sont égarées ; il n'y a plus aucun ordre, aucune subordination dans les troupes ; personne ne veut obéir, tous veulent commander. Les lois sont sans vigueur, ou n'existent pas ; tous les pouvoirs sont

confondus et en opposition, tous les crimes restent impunis, excepté celui d'être attaché au roi. Le découragement et la peur ont gagné tous les esprits, et celui de révolte est général. La propagande, ce gouffre infernal, a partout des agents cachés ; déjà en Espagne, en Savoie et en Suisse, il y a eu de petits mouvements ; en Brabant, ils en excitent d'assez considérables, et on a même essayé de séduire les troupes de l'empereur, en leur vantant la liberté française, et en leur offrant jusqu'à un louis par homme. Le juif Ephraïm, émissaire de M. Hertzberg de Berlin, leur fournit de l'argent ici ; il n'y a pas longtemps qu'il a touché encore 600,000 livres. Toutes ces tentatives, souvent répétées, peuvent enfin réussir. C'est un exemple dangereux s'il restait impuni, et il doit être de l'intérêt de tous les souverains de détruire dans ses principes un mal qui sans cela pourrait gagner, et dont les progrès sont effrayants par leur rapidité. Cette cause est celle des rois, et non une simple question politique. Sans ordre, il ne peut exister ni société, ni sûreté, ni bonheur; les rois en sont les dépositaires nés. Ils doivent conserver leur autorité pour le maintien de cet ordre, et pour le bonheur des peuples. Voilà, Sire, quelle est ma manière d'envisager la position du roi de France et du royaume; elle est effrayante, et peut influer sur le reste de l'Europe. Les remèdes à tant de maux sont difficiles, mais non pas impossibles; je serais trop flatté si V. M. m'approuve.

La constance et le courage du roi, et surtout de la reine, sont au-dessus de tous les éloges ; plus on voit cette princesse, et plus on est forcé de l'admirer. Ses ennemis même sont obligés de lui rendre justice, et, quoi qu'on puisse dire à V. M., je puis avoir l'honneur de l'assurer que le roi de France sent vivement sa position, mais tout lui fait un devoir de le dissimuler ; après toutes les fautes qui ont été faites, et la manière indigne dont il a été servi, ou plutôt trahi, il ne lui reste d'autre parti à prendre que la patience et la dissimulation ; tout autre ne ferait en ce moment qu'exposer inutilement ses véritables serviteurs et lui-même, jusqu'au moment où il pourra agir. V. M. sait déjà les détails des scènes scandaleuses et indécentes qui ont eu lieu au Château, le 28 du mois dernier. J'ai envoyé hier au baron de Taube deux brochures qui pourront en instruire V. M. La conduite de cette garde qui était en insurrection, mais surtout celle de M. de Lafayette a été indigne ; c'est l'arrêt de sa mort qu'il a signé là, car il me paraît impossible que jamais la

noblesse lui pardonne les propos qu'il y a tenus, ni l'ordre qu'il a fait afficher le lendemain, et qui est rempli de faussetés. Il a répondu au jeune M. de Duras, premier gentilhomme de la chambre, qui lui demandait si c'était par son ordre qu'il y avait dix ou douze soldats devant sa porte : *Oui, monsieur, et, s'il était nécessaire, j'en mettrais un même dans votre lit.* Heureusement, je n'étais pas au Château, car je ne sais pas jusqu'à quel point j'aurais supporté l'affront que ces messieurs ont essuyé. Ce n'est pas que j'approuve en tout leur conduite. Leur attachement, qui ne veut point se laisser guider, est presque toujours plus nuisible qu'utile ; je les trouve imprudents et irrespectueux d'être chez le roi en frac, et avec des pistolets ; l'arme d'un gentilhomme est son épée, il n'a pas besoin d'en porter d'autre. Mais ces torts, qui ne sont que ceux d'un zèle peu réfléchi, ne sauraient excuser ceux de M. de Lafayette, ni le surcroît d'infamie et de trahison dont il s'est couvert.

VIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Paris, ce 1er avril 1791.

[*En clair.*]

Mon cher ami. Je vous envoie cette lettre avec un courrier russe; si je n'avais trouvé cette occasion, je vous aurais envoyé un courrier d'ici. J'écris à Stedingk de vous envoyer tout de suite un courrier. Je joins ici ce que le roi et la reine m'ont ordonné de dire (2) au roi de leur part ; ils désirent beaucoup sa réponse positive, et comme cela est très-pressant pour eux, il sera bien de l'expédier par un courrier

---

(1) D'après la lettre originale, en clair et en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.

(2) Voir le chiffre ci-après.

adressé à M. de Staël, en lui ordonnant de ne pas le retenir plus de quatre ou cinq jours; car si l'on aura quelque chose d'important à écrire, je l'expédierai tout de suite, mais du reste je le ferai partir et s'arrêter à la frontière, afin que je puisse l'expédier au départ de LL. MM. de Paris, pour que le roi (1) en ait tout de suite des nouvelles. S'il était nécessaire de réexpédier ce courrier d'avance, j'enverrais un autre avec les nouvelles susmentionnées.

Le second papier (2) que je vous envoie a été écrit par moi pour eux (3), il y a quelques jours; ils avaient demandé mon avis sur leur situation actuelle, et j'ai jeté mes idées là-dessus sur le papier. Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez le montrer au roi (4); cela peut lui donner une idée plus précise de leur situation. Le roi et la reine s'en remettent à votre expérience et à votre attachement pour eux pour employer tout cela selon votre jugement et pour leur bien.

[*En chiffre.*]

Le roi et la reine de France m'ont chargé de témoigner au roi combien ils sont sensibles aux témoignages d'intérêt que S. M. leur donne; ils aiment à y compter, et cette certitude les a déterminés à communiquer à S. M. le plan qu'ils ont adopté. La position où se trouve le roi de France, devenant tous les jours plus insupportable, LL. MM. se sont déterminées à la faire changer par tous les moyens possibles : ayant envain employé ceux de la patience, des sacrifices de tout genre et de la douceur, elles se sont résolues à tenter ceux de la force; mais l'Assemblée ayant, par ses opérations, détruit ou affaibli tous ceux qu'elles auraient pu trouver en France, elles ne les croient pas suffisants, s'ils ne sont pas combinés avec des secours et des bons offices des puissances étrangères. LL. MM. sont assurées d'un parti considérable en France, et d'un lieu de retraite à portée de la frontière du nord. C'est M. de Bouillé qui dirige tout cela. Elles sont assurées des dispositions favorables et des secours de l'empereur, de l'Espagne, de la Sardaigne et de la Suisse, mais

(1) De Suède.
(2) Voir l'annexe de cette lettre.
(3) Le roi et la reine de France.
(4) De Suède.

ces deux premières puissances craignent l'effet de la réunion de l'Angleterre, de la Hollande et de la Prusse, et que ces trois puissances ne veuillent, en les attaquant, les empêcher de secourir le roi de France d'une manière efficace. Elles voudraient donc qu'on différât cette affaire jusqu'à ce qu'on fût assuré de leur parfaite neutralité. C'était aussi le projet du roi (1), mais la marche des factieux est trop rapide, les dangers sont trop pressants et le royaume marche avec trop de rapidité vers sa ruine et sa décomposition totale, pour qu'il soit possible au roi de différer plus longtemps. Il est donc décidé de tenter tous les moyens possibles pour mettre une fin à tant de maux, et par une démarche prononcée et hardie engager les puissances alliées à se prononcer. Le roi (2) est résolu de négocier avec l'Angleterre, pour obtenir sa neutralité en lui offrant des avantages ou des sacrifices raisonnables, et, en cas de refus, de demander les bons offices de S. M. Suédoise pour engager la Russie et le Danemark de se joindre à lui, et en imposer de cette manière à l'Angleterre. Le roi et la reine me chargent de dire à S. M. qu'ils espèrent de l'amitié qui les a toujours unis et de l'intérêt que S. M. leur témoigne depuis qu'ils sont à Paris, qu'elle ne refusera pas de leur donner cette nouvelle marque qui ne pourra que resserrer encore davantage les rapports et les liens de la bonne amitié qui unit depuis si longtemps les deux couronnes, et qu'ils verront toujours avec le plus grand plaisir continuer et se fortifier une alliance aussi ancienne et aussi conforme à leurs sentiments particuliers. Le roi de France désire et espère du roi une réponse prompte. Elle doit influer beaucoup sur sa détermination. Le roi de France voudrait partir de Paris et agir dans deux mois au plus tard; mais cela dépend des différentes réponses qu'il attend. — Voilà ce que je suis chargé de dire au roi de la part du roi de France et de la reine. D'après les différentes conférences que j'ai eues avec le roi et la reine, j'ai lieu de croire qu'ils seraient très-portés à accorder au roi des avantages proportionnés à l'étendue et à l'importance des secours qu'il leur aura donnés. D'après le plan, le départ se fera de nuit et clandestinement. Je le ferai savoir au roi par un courrier. Je vous recommande cette affaire.

---

(1) De France.
(2) Id.

ANNEXE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE LE 1er AVRIL 1791 PAR LE COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE, PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DU ROI DE SUÈDE.

Mémoire du comte de Fersen pour le roi et la reine de France, du 27 mars 1791.

Il ne paraît pas douteux qu'il ne soit nécessaire d'agir, et d'agir vigoureusement, si l'on veut rétablir l'ordre et le bonheur dans le royaume, le sauver d'une ruine totale, empêcher son démembrement, remettre le roi sur le trône, et lui rendre son autorité. La marche uniforme et constante des jacobins dans leur scélératesse, la désunion des démocrates dans l'Assemblée, le mécontentement des provinces qui augmente visiblement, mais qui ne peut éclater, faute d'avoir un centre et un point de réunion; la détermination des princes, et en particulier du prince de Condé, d'agir si le roi n'agit pas, — tout cela paraît indiquer que le moment approche de prendre un parti; il paraît même être favorable, et plus on tardera, plus il sera difficile. Mais comment agir, d'après les nouvelles qu'on reçoit de l'empereur, avec les lenteurs et l'indécision de l'Espagne, et la difficulté de trouver de l'argent? Deux partis se présentent : l'un de ne rien entreprendre avant d'avoir formé des alliances et obtenu des différentes puissances les secours nécessaires, tant en hommes qu'en argent; l'autre de n'attendre, pour sortir de Paris, que la certitude des bonnes dispositions des puissances étrangères, et d'avoir trouvé l'argent nécessaire pour subvenir, pendant deux ou trois mois, à la solde des troupes, époque à laquelle on aurait obtenu un emprunt en Suisse.

Le premier de ces partis est sans contredit le plus sûr; il présente moins de dangers pour LL. MM., et l'avantage d'un succès moins douteux, ou du moins contesté. Mais, comme il n'est pas possible d'en prévoir l'époque, n'est-il pas à craindre que, les maux de l'État étant considérablement augmentés pendant ce temps, il soit plus difficile de les réparer? L'habitude ou le découragement n'auront-ils pas trop gagné, pour qu'il soit alors possible de les vaincre? Les esprits exal-

tés ne se seront-ils pas calmés, ne se réuniront-ils pas pour créer un ordre de choses toujours désavantageux au roi, mais où les particuliers trouveront encore leur compte, par la tranquillité dont ils jouiront, et qu'ils préféreront alors aux convulsions d'une guerre civile? Les princes n'auront-ils pas, avant cette époque, fait quelque tentative, et, si elle leur réussit, n'en recueilleront-ils pas seuls tout l'honneur et le fruit, ne rallieront-ils pas à eux toute la noblesse, tous les mécontents du régime actuel, et ne seront-ils pas alors les maîtres du royaume et de LL. MM.?

Le second parti est plus hasardeux. Le comte de Mercy et le baron de Breteuil semblent l'indiquer tous les deux. La réussite en est fondée sur de grandes probabilités. L'empereur et l'Espagne sont bien disposés, mais l'Espagne ne veut rien faire sans l'empereur, et celui-ci, par une politique mal entendue et une prévoyance craintive, voudrait retarder l'époque de manifester sa bonne volonté (les puissances du Nord sont bien intentionnées, mais leur éloignement et la guerre des Turcs les empêchent de seconder les vues de LL. MM. d'une manière active). On est assuré de la Sardaigne et de la Suisse, et il est plus que probable qu'une démarche de LL. MM. bien prononcée déciderait ces deux puissances, qui peut-être ne sont indécises que par le doute où elles sont de la fermeté de la résolution de LL. MM., et la crainte de se compromettre inutilement, si elles changeaient; M. de Mercy semble l'indiquer dans sa lettre.

Une telle démarche aurait quelque chose de grand, de noble, d'imposant et d'audacieux dont l'effet, tant dans le royaume que dans toute l'Europe, serait incalculable; elle pourrait ramener l'armée et prévenir sa décomposition totale; elle arrêterait la constitution, et empêcherait les factieux d'y faire les changements nécessaires pour la rendre supportable et consolider la révolution; et, faite en ce moment, elle rendrait utile au roi les mouvements des princes, qui, s'ils agissaient seuls et qu'ils eussent des revers, ne pourraient, dans un autre temps, plus servir la cause du roi.

Quel que soit le parti que LL. MM. adoptent, on croit nécessaire d'attendre les réponses de Vienne et de l'Espagne sur le plan qu'on leur a communiqué, afin de bien connaître leurs dispositions et ce qu'on en pourra espérer. Si le premier parti est adopté, il faut arrêter les préparatifs de Bouillé et continuer à négocier. — Si c'est le second qui est préféré, il faut continuer à tout préparer pour l'exécution, s'oc-

cuper à trouver l'argent nécessaire, et choisir une personne bien intentionnée et capable, qu'on enverrait dès à présent en Angleterre, pour sonder habilement, et sans se compromettre, les intentions de cette puissance, et qui ne recevrait ses instructions qu'au moment du départ du roi ; elles seraient de traiter pour obtenir de cette cour sa neutralité parfaite, soit par des sacrifices raisonnables, soit en l'y forçant par le secours des puissances du Nord, dont les dispositions ne sont pas équivoques, mais qui, vu leur éloignement, ne sauraient secourir le roi d'une manière plus directe.

D'après la certitude que LL. MM. ont des intentions du roi de Suède, et de son désir de leur être utile, trouveraient-elles quelques inconvénients à m'autoriser de lui communiquer de leur part le plan qu'elles ont adopté, et le projet qu'elles ont de profiter des bonnes dispositions qu'il manifeste, en réclamant ses bons offices pour contenir l'Angleterre, dans le cas où cette puissance ne voudrait entendre à aucune proposition d'accommodement et voudrait mettre obstacle à l'exécution de leurs projets. Cette marque de confiance le flatterait, et ne pourrait que l'intéresser davantage à la réussite. Comme cette ouverture passerait par le baron de Taube, dont l'attachement pour son maître et pour LL. MM. m'est connu, je lui manderais de n'en faire que l'usage qu'il croirait nécessaire et le plus avantageux pour LL. MM.

J'ai l'honneur d'envoyer à la reine quelques réflexions sur l'état actuel des affaires, ainsi que la traduction d'une lettre que je viens de recevoir ; elle prouvera encore plus à la reine combien le roi de Suède est vivement occupé de la (1)..... de LL. MM. et des moyens de leur être utile.

---

(1) Ici manque un mot.

IX.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Du 2 avril 1791.

J'ai reçu, par le comte de Vérac, votre dépêche des 11 et 16 mars, mais, à force d'être mystérieux, vous avez presque été inintelligible et j'ai manqué ne jamais pouvoir vous lire. L'encre que vous avez employée était tellement faible qu'on ne pouvait rien déchiffrer, qu'en la tenant contre le jour, et pour que le roi pût la lire, il m'a fallu copier le tout; comme je n'ose me fier à personne, cela a été fort long.

La correspondance de Berlin me paraît fort intéressante, et le roi en sera sûrement content ; d'après toutes les différentes intrigues de cette cour, et la manière dont les affaires s'y traitent, je pense, avec vous, qu'il ne serait ni prudent ni utile de vouloir y entamer quelques négociations en ce moment, et que, soit impuissance, soit bonne volonté ou intérêt personnel, nous n'aurons rien à craindre du roi de Prusse, pour l'exécution des grands projets du roi ; S. M. le pense de même ; mais elle n'est pas du même avis, relativement à l'Angleterre, et, malgré qu'elle soit bien convaincue du danger de faire aucune ouverture à la cour de Londres et qu'elle le défend même expressément à M. de Barthélemy, elle persiste à le charger de sonder les dispositions de ce cabinet. Vous verrez, par l'instruction qu'on lui envoie, et dont je joins une copie (2), que la commission que le roi lui donne ne peut compromettre en rien (3). C'est le jeune Champsenet,

---

(1) La minute de ce mémoire, trouvée parmi les papiers du comte de Fersen, est écrite de sa main avec des remarques en marge de la main de la reine Marie-Antoinette. Le contenu laisse à croire qu'il est destiné pour le baron de Breteuil, de la part de la reine de France ; il était parmi les papiers qu'on a trouvés dans le portefeuille que la reine a confié au comte de Fersen au départ pour Varennes. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Ce document manque dans les papiers du comte de Fersen.

(3) Ici la reine Marie-Antoinette a écrit de sa propre main, en marge : *Il est peut-être dangereux de nommer ce dernier, à cause des liaisons des parents avec le baron; au reste, il n'est pas sûr qu'il puisse entreprendre le voyage.*

gouverneur des Tuileries, qui est chargé de la lui porter ; on peut compter sur sa fidélité et sa discrétion.

Le roi pense comme vous sur les conclusions à tirer des différentes lettres de M. de Mercy, et il est convaincu que son départ de Paris est un préalable nécessaire, sans lequel aucune puissance ne voudra s'engager à se mêler de ses affaires et à le secourir ; mais S. M. n'a pas lieu d'être aussi convaincue que vous paraissez l'être des dispositions actives de l'empereur à son égard ; ce que ce prince a dit à M. de Bombelles, et qui est même revenu au roi, qu'il a dû dire à d'autres personnes, ne s'accorde nullement avec ce qu'il a mandé lui-même à la reine. Après beaucoup de protestations d'amitié, d'intérêt et de sensibilité sur la position de LL. MM., l'empereur dit clairement que les embarras où il se trouve et ceux que ses voisins pourraient peut-être encore lui susciter, l'empêcheraient de favoriser en ce moment et d'une manière active les projets du roi pour le rétablissement de son autorité. Il exhorte à la patience et à remettre à une époque plus éloignée l'exécution du plan que le roi lui a communiqué. Cette différence de langage ne peut, selon moi, être attribuée qu'au penchant naturel de l'empereur pour la paix, à la crainte qu'il a d'en compromettre la durée par une démarche un peu prononcée en faveur du roi, à l'indécision de son caractère et à l'embarras qu'il éprouve de donner une réponse positive de ce genre aux personnes qui lui prouvent combien la position du roi est affreuse et combien la cause de S. M., étant celle de tous les souverains, doit être protégée par eux. Quant à la force de démonstration, voici ce que me mande M. de Bouillé dans sa dernière lettre, dont je joins un extrait (1) ; c'est après ce que je lui ai mandé des réponses de M. de Mercy, qu'il s'est borné à cette demande, et le peu de fond qu'il y a à faire sur les troupes du roi, même sur celles qui sont le mieux disposées, lui fait désirer d'avoir un nombre quelconque de troupes étrangères pour leur donner l'exemple et leur en imposer si cela était nécessaire. Le roi approuve tout ce que vous avez écrit au prince de Kaunitz et à M. de Mercy. S. M. a déjà écrit à ce dernier, conformément à la lettre de M. de B., et lui demande une réponse positive sur l'article des 15 millions (2).

---

(1) Cet extrait manque dans les papiers du comte de Fersen.

(2) Ici la reine Marie-Antoinette a écrit de sa propre main, en marge : *La demande po-*

Le roi est toujours décidé à partir dans les quinze derniers jours de mai ; S. M. en sent la nécessité, et espère avoir reçu, vers cette époque, les réponses d'Espagne, et avoir rassemblé l'argent nécessaire pour subvenir aux dépenses du premier moment.

M. de Mercy a tort de se plaindre de ne pas être instruit ; on lui écrit autant que la difficulté d'une correspondance qui doit être aussi secrète et la rareté des occasions de lui faire parvenir des lettres le permetent. Ce sont ces mêmes difficultés, et le peu de personnes que le roi y peut employer, qui rendent la correspondance moins suivie, mais qui ne peut nuire à l'ensemble d'une aussi grande entreprise, puisque le secret et l'exécution en sont concentrés entre quatre personnes seulement.

Quant aux nouveaux agents dont vous me parlez, le roi m'ordonne de vous dire qu'il ne les connaît pas, et qu'ils ne sont point envoyés par lui, et je vous répète, de sa part, qu'il n'y a que vous qui soyez chargé de traiter avec la cour de Vienne. Je vous ai déjà mandé que M. de Fonbrune était un intrigant, et qu'on avait préféré par cette raison de le laisser à Vienne, sous prétexte qu'on pourrait peut-être en avoir besoin, mais il n'a aucune mission et ignore tout (1). Le baron d'Escars n'a jamais eu de relations avec le roi, et S. M. ignorait même que le président de Grosbois fût parti. Quant aux barons de Flacksland, ils n'ont jamais été chargés que de sonder les dispositions des princes d'Allemagne, commission dont ils se sont fort mal acquittés, et qu'ils ont probablement trouvée au-dessous de leurs talents et de leurs moyens, puisque le baron, à qui l'on en a écrit, il y a six semaines, ne s'y est pas même rendu. Tous ces messieurs sont probablement des agents du comte d'Artois ou du prince de Condé, ou même des volontaires qui gâtent plus les affaires, par un zèle im-

---

sitive porte sur la réponse : veut-on agir, oui ou non? mais les dernières lettres ne parlent point de 15 *millions.*

(1) Ici la reine Marie-Antoinette a écrit de sa propre main : *Il serait peut-être bon à présent de confier au baron à quoi M. de Fonbrune a été d'abord employé et pourquoi on le ménage; cette idée est de moi toute seule, je n'y ai pensé que depuis que j'ai vu le roi.* C'est probablement à cause de cette remarque de la reine que le comte de Fersen a ajouté au texte : « Au mois de novembre ou décembre : 89, après l'arrivée du roi à Paris, il (Fonbrune) fut donné à S. M. par l'amb. : d'Esp. : comme un homme sûr et il fut chargé de porter au roi d'Esp. : une protestation contre tout ce que le roi pourrait faire ou signer ; cette protestation fut reçue par le roi d'Esp. : et existe entre ses mains. Le roi a voulu que vous fussiez instruit de ce fait, et des raisons qu'on a de ménager M. de Fonbrune. »

portun et indiscret, qu'ils ne servent la cause du roi. S. M. m'ordonne de vous en prévenir, et de vous recommander surtout de vous en méfier, et de ne pas vous en servir. Elle désire même que vous en préveniez le prince de Kaunitz, et qu'il n'accorde de confiance qu'à ceux qui lui seront adressés par vous, ou par M. de Mercy. C'est ce que la reine avait déjà mandé à l'empereur.

Recommandez à M. de Bombelles la plus grande prudence et une grande circonspection vis-à-vis du comte d'Artois. Le roi craint, et avec raison, qu'il ne revienne quelque chose de ses projets à M. le prince de Condé, et que ce prince, poussé par son ambition et le désir de jouer un rôle principal, ne hâte l'exécution de son entreprise chimérique; et vous sentez assez quelles en seraient les conséquences et les inconvénients pour celle que le roi veut exécuter.

D'après ce que le roi d'Espagne avait mandé, qu'il ne voulait traiter que directement avec le roi et sans autre intermédiaire que son ambassadeur, S. M. avait désiré que vous ne fissiez point passer à M. de Vauguyon l'instruction du 14 février, comme je vous le mandais, en vous en envoyant le duplicata; mais puisque la chose est faite, le roi va tâcher d'arranger cette affaire avec la cour d'Espagne, pour ne pas la mécontenter. S. M. approuve votre idée de vous servir de la liaison du cardinal de Bernis avec M. de Florida Blanca. Quant aux subsides du roi de Suède, il ne faudrait en parler qu'autant qu'on aurait la certitude qu'il en eût fait la demande.

Le roi est de votre avis de différer les négociations relatives à une confédération à former contre la Prusse, la Hollande et l'Angleterre, jusqu'au moment où les dispositions favorables ou défavorables de ces puissances seront mieux connues, ainsi que sur les avantages ou sacrifices à accorder pour prix des services qu'on lui aurait rendus. S. M. y a toujours répugné, et son projet n'a jamais été de les offrir, mais de les accorder, si cela devenait absolument nécessaire. Elle avait même pensé à ne s'y décider qu'en faveur de l'Angleterre.

On s'occupe toujours à trouver l'argent nécessaire. Cet article, vu le secret si essentiel à garder, est d'une grande difficulté; j'espère, cependant, qu'on en pourra trouver par les patriotes hollandais, et en rassemblant plusieurs petites sommes. Le rassemblement d'une nouvelle législature fournit pour cela un prétexte heureux.

D'après ce qui s'est passé le 18, le roi sent encore plus vivement la nécessité d'agir, et d'agir promptement; il est décidé à tout sa-

crifier à l'exécution des projets qu'il a formés, et, pour y parvenir plus sûrement, S. M. s'est décidée à adopter un autre système de conduite; et pour endormir les factieux sur ses véritables intentions, il aura l'air de reconnaître la nécessité de se mettre tout à fait dans la révolution, de se rapprocher d'eux; il ne se dirigera que par leurs conseils et préviendra sans cesse le vœu de la canaille, afin de leur ôter tout moyen et tout prétexte d'insurrection, et afin de maintenir la tranquillité et leur inspirer la confiance si nécessaire pour la sortie de Paris. Tous les moyens doivent être bons pour parvenir à ce but. On dit qu'on va demander le renvoi de toute sa maison; il sera accordé, et cette circonstance pourra peut-être fournir un peu d'argent.

D'après une lettre très-pressante du comte d'Artois, dans laquelle il paraissait disposé à aller joindre le prince de Condé, et où il appuyait beaucoup sur les moyens qu'il avait, on lui a mandé d'envoyer un homme de confiance pour être pleinement instruit de ses moyens, et se concerter avec lui sur la possibilité d'agir. On a imaginé ce moyen pour le retenir où il est, et gagner du temps. On va aussi envoyer au prince de Condé un nommé Conti, homme de confiance de ce prince, pour lui rendre compte de la position du roi et l'empêcher d'agir, en lui représentant les dangers auxquels la famille royale serait exposée si l'on voulait tenter quelque chose en ce moment.

X.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Paris, ce 11 avril 1791.

J'ai reçu, il y a trois jours, la vôtre du 15 mars, mon cher ami. J'ai fait part à LL. MM. (2) du contenu de votre dépêche. Le roi

(1) Lettre originale en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.

(2) Le roi et la reine de France.

me charge d'exprimer au roi (1) combien il est sensible à l'intérêt qu'il lui témoigne et à tout ce qu'il fait pour lui. La reine me charge de lui dire que S. M. est extrêmement touchée de la marque de confiance du roi, qu'elle est flattée de voir, par ce qu'il a dit au ministre de Prusse, qu'il ait aussi bien jugé sa manière de penser sur une aussi grande affaire; que certainement elle saura toujours mettre tout intérêt de famille à part dans tout ce qui pourra regarder son époux et ses enfants : sans rien préjuger cependant sur les liens qui attachent la France à ses alliés, personne ne saurait y avoir confiance, si on les abandonnait ainsi. Elle me charge encore de témoigner au roi combien elle sera personnellement flattée de devoir à son amitié et à ses bons offices le rétablissement d'une puissance qui lui est et lui a de tous les temps été attachée. Ce sont là les propres expressions de la reine.

LL. MM. craignent que la réponse du ministre de Prusse ne soit qu'une finesse et une suite de la politique incertaine, flottante et décevante de cette cour, que le caractère du roi et toutes les intrigues et les folies auxquelles il est livré et qui le dominent ne rendent très-douteuses ses déterminations, et n'empêchent de pouvoir compter sur les promesses du cabinet de Berlin, et ne finissent même par affaiblir ce royaume, au point de le rendre presque nul dans la balance politique de l'Europe. D'ailleurs, la dépendance où il est de l'Angleterre ne paraît pas devoir lui permettre de prendre un parti différent de celui de cette cour. Il paraît donc plus intéressant à LL. MM., tant pour elles que pour le bien général de l'Europe, de s'occuper de l'Angleterre, et d'obtenir son accession ou sa neutralité parfaite, soit par la force, en formant une ligue qui lui en impose, soit par la voie des négociations, en lui laissant espérer des avantages qui puissent l'y déterminer. Mais la difficulté de trouver un négociateur qui réunît les qualités nécessaires, celle encore plus grande des moyens de correspondance, et la crainte surtout de compromettre un secret dont dépend seul la réussite des projets de LL. MM., les avaient arrêtés jusqu'à présent.

LL. MM. ont pris des mesures pour s'assurer de la façon de penser de M. de Barthélemy, secrétaire d'ambassade à Londres, et,

(1) De Suède.

si elle est telle que LL. MM. ont lieu de le croire, elles le chargeront de sonder les dispositions de la cour de Londres, mais de ne traiter ostensiblement que lorsque le roi sera hors de Paris. LL. MM. désireraient que le roi (1) voulût charger son ministre de travailler dans le même sens, mais qu'il ne dise rien à M. de Barthélemy, avant que celui-ci ne lui en ait parlé ; il recevra des ordres à ce sujet.

Le baron de Breteuil est chargé de la correspondance avec les différentes cours ; il a un plein pouvoir du roi pour cet objet.

Le prince de Condé et le comte d'Artois ne sont chargés de rien, et ignorent tout. LL. MM. n'ont pas cru jusqu'à présent devoir les instruire de leurs projets ; ils ont craint leur indiscrétion vis-à-vis des gens de leur parti. Le premier agit cependant ; mais c'est pour son compte, et sans consulter l'intérêt ni le danger de LL. MM. ; pourvu qu'il y ait un roi, des pensions et des grâces, c'est tout ce qu'il lui faut. Vous verrez par la dépêche que je vous ai envoyée par le courrier russe (2) combien je crois dangereux pour LL. MM. qu'il ait des succès et combien je crois intéressant de les prévenir.

La réponse de l'empereur est arrivée, elle est toujours telle que je vous l'ai déjà mandée ; il désire servir le roi de France, mais il craint les embarras que lui susciterait l'Angleterre dans les Pays-Bas, la continuation de la guerre entre la Russie et les Turcs et une guerre avec la Prusse. Il croit que les réponses de l'Espagne ne sont qu'une défaite, n'indiquent aucune bonne volonté, mais, au contraire, le projet de rejeter sur d'autres un danger qu'elle ne veut pas courir ; qu'il est très-froidement avec cette cour. Il désire qu'au préalable le roi de France soit hors de Paris, à la tête d'un parti, et qu'alors toutes les combinaisons changeraient de face. LL. MM. attendent la réponse définitive d'Espagne.

Le désir du roi (3) sera rempli, il aura des nouvelles une fois par semaine ; mais représentez-lui qu'étant tout seul, ne pouvant pas même employer un secrétaire, et étant obligé de me montrer dans le monde pour éviter tout soupçon, je suis surchargé d'occupations ;

(1) De Suède.
(2) Voir la lettre du comte de Fersen au baron de Taube du 1er avril 1791, n° VIII.
(3) De Suède.

mais la satisfaction de le servir et celle d'être utile au roi et à la reine de France me feront trouver tout possible, et si j'y puis réussir, je serai trop récompensé.

XI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Paris, ce 18 avril 1791.

[*En clair.*]

Mon cher ami, j'espère que vous aurez reçu toutes les miennes, et j'y attends la réponse avec la plus grande impatience. Je voudrais bien que celle du 1er avril vous parvienne bientôt. On fait le dessin de ma voiture, et j'espère vous l'envoyer dans peu.

[*En chiffre.*]

Il est arrivé une réponse de l'empereur toujours dans le même style ; il craint l'Angleterre, et ne veut s'engager à rien, avant que le roi de France soit libre et en lieu de sûreté. On lui a écrit pour savoir si, dans ce cas, on pourrait compter sur lui ; on attend réponse.

Le marquis de Bouillé a proposé au roi de France de céder à l'Angleterre quelques possessions dans l'Inde, ou même la totalité, en se réservant d'y commercer. Le roi répugne fort à un si grand sacrifice, et attend là-dessus l'avis du baron de Breteuil ; mais tout cela ne pourra se traiter que lorsqu'il sera hors de Paris. Le roi de France paraît vouloir effectuer cette évasion dans les derniers jours de mai. L'argent est ce qu'il y a de plus difficile à trouver.

L'aumônier de notre ambassadeur est un démocrate décidé. Pen-

---

(1) D'après la lettre originale, déchiffrée de la main du baron de Taube.

dant longtemps, il ne priait plus à l'église pour le roi de France, mais, selon le décret de l'Assemblée nationale, pour *le roi des Français;* plusieurs personnes, choquées de ce changement, obtinrent de l'ambassadeur que cela serait changé ; mais, pour éviter encore de nommer le roi de France, on dit Louis XVI, au grand scandale d'une grande partie de l'auditoire. D'après ce que vous m'avez mandé des intentions du roi, j'ai cru devoir vous avertir de ce fait, ce serait une inconséquence.

Suppliez le roi de bien prendre garde à soi, s'il vient à Aix-la-Chapelle; même avec les personnes les mieux intentionnées, ils interpréteront les moindres mots qui lui échapperont, et leurs indiscrétions peuvent être aussi nuisibles dans ce moment, que l'espionnage des plus enragés, pour connaître les sentiments du roi. Il peut être assuré que les enragés, qui le craignent, l'entoureront d'espions; sa réputation les fait trembler; il est généralement admiré ici.

Après plusieurs conversations que j'ai eues avec le ministre de Russie, je crois voir que l'impératrice n'ose pas trop se fier aux dispositions du roi, relativement à elle et à l'Angleterre.

Le roi et la reine de France ne feront point leurs pâques, car ils ont su qu'on exciterait la canaille à faire du bruit, puisqu'ils sont tous deux décidés à ne point se servir de prêtres jureurs, et à changer de confesseur par la même raison.

[*En clair.*]

Il y a eu hier une émeute au château du roi. Les grenadiers de la garde ont refusé d'aller dans la chapelle du roi pendant la messe, puisque celui qui devait la dire n'avait pas prêté le serment. Ils voulaient même empêcher tout le monde d'y aller, et le prêtre d'officier. M. de Lafayette s'est trouvé pour la première fois à temps pour empêcher une indécence ; il leur a parlé, et n'est parvenu à apaiser le tout qu'en leur disant qu'ils n'y allaient que comme affaire de service, et non comme affaire de culte. Depuis le soir, on travaillait cette garde; on l'avait fait boire une partie de la nuit et la matinée. D'après une permission du département d'acheter les églises supprimées et d'y établir des chapelles particulières, où les prêtres non assermentés pourraient faire l'office, des dévots ont acheté les Théatins ; hier, ils ont voulu y entendre la messe, le peuple s'est assemblé,

M. Bailly y est arrivé et leur a parlé ; ils l'ont enfermé dans l'église ; on dit même qu'ils avaient l'intention de le fouetter ; on a été obligé d'y faire venir la garde, et il a eu de la peine à s'en tirer.

Le roi et sa famille partent ce matin pour Saint-Cloud ; ils reviendront mercredi ou jeudi en huit. Adieu, mon ami.

ANNEXE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE LE 18 AVRIL 1791, DE LA PART DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE.

Détails de ce qui s'est passé au château des Tuileries, le lundi 18 avril 1791.

A onze heures et demie, le roi fut à la messe ; M. Bailly était venu auparavant le prévenir que son départ occasionnait du mouvement et que le peuple paraissait vouloir s'y opposer. Le roi lui répondit qu'il avait décrété la liberté pour tout le monde d'aller où il voudrait, et qu'il serait bien extraordinaire qu'il fût le seul homme qui ne pût jouir de celle d'aller à deux lieues prendre l'air, et qu'il était décidé à partir. Il descendit avec la reine, Madame Élisabeth, les enfants et Mme de Tourzel, et comme les voitures n'avaient pu entrer dans la cour des Princes, il voulut aller les chercher dans le Carrousel. Sur ce qu'on lui dit qu'il y avait une foule énorme, il s'arrêta dans le milieu de la cour des Princes, et la reine lui proposa de monter dans la voiture qui était entrée dans la cour, quoiqu'elle ne fût qu'une berline. Ils y montèrent tous six, et, lorsque les chevaux furent à la porte, les gardes nationales refusèrent de l'ouvrir et de laisser partir le roi. En vain M. de Lafayette leur parla et leur prouva qu'il n'y avait que des ennemis de la constitution qui pussent se conduire ainsi, qu'en gênant la volonté du roi, on lui donnait l'air d'un prisonnier, et qu'on annulait ainsi tous les décrets qu'il avait sanctionnés. On ne lui répondit que par des invectives et des assurances qu'on ne laisserait pas partir le roi. On se servit contre le roi des termes les plus injurieux : qu'il était un f..... aristocrate, un b...... aristocrate, un gros cochon ; qu'il était incapable

de régner; qu'il fallait le déposer et y placer le duc d'Orléans ; qu'il n'était qu'un fonctionnaire public ; qu'on le payait 25,000,000, que c'était beaucoup trop, et qu'il fallait qu'il fît ce qu'on voulait. Les mêmes propos se tenaient parmi le peuple : qu'il était entouré d'aristocrates, de prêtres réfractaires ; qu'il fallait qu'il les chassât. M. de Lafayette demanda au maire de faire proclamer la loi martiale et déployer le drapeau rouge ; il s'y refusa. On lui dit qu'on s'en moquait et qu'il serait la première victime. Il offrit sa démission ; on le pria de se dépêcher à la donner. Il ne fut pas mieux reçu du peuple lorsqu'il le harangua. Les détachements des grenadiers, à mesure qu'ils arrivaient, juraient que le roi ne partirait pas ; plusieurs montraient des balles, en disant qu'ils les mettraient dans leurs fusils pour tirer sur le roi, s'il faisait le moindre mouvement pour partir. Tous les gens de sa maison, qui s'étaient approchés de la voiture, furent insultés par les soldats : ils en arrachèrent M. de Duras, quoique le roi leur dît qu'il devait y être et qu'il était de son service ; et ce ne fut qu'après leur avoir parlé longtemps, et avoir sommé les grenadiers de le rendre, qu'ils le laissèrent à la portière ; il appela deux grenadiers pour leur dire de protéger le duc de Villequiers, qui y était aussi. M. de Gougenot, maître d'hôtel, s'étant approché de la portière de la reine, pour prendre ses ordres pour le dîner, en fut arraché, et allait être pendu, si les grenadiers ne fussent arrivés, qui tout en le maltraitant et le tiraillant l'entraînèrent, en lui disant tout bas : *Du moins, vous pourrez dire au roi qu'il y a encore des braves gens qui savent sauver ceux qui lui sont attachés.* La reine s'avança pour leur dire de le laisser rester, qu'il était du service du roi ; ils lui dirent qu'ils n'avaient pas d'ordre à recevoir d'elle ; qu'ils n'en recevaient que de leurs officiers ; — d'autres disaient : Voilà une plaisante b..... pour donner des ordres. Ils insultèrent de propos les gardes suisses qui étaient rangées en haie vis-à-vis ; ils insultèrent les ecclésiastiques qui étaient aux fenêtres du château, et il y en eut qui couchèrent en joue le cardinal de Montmorency, grand aumônier. M. de Lafayette envoya consulter le département, et le pria de publier la loi martiale : il ne fit pas de réponse. Il demanda au roi s'il voulait qu'on employât la force pour le faire passer et faire respecter la loi. Les soldats lui répondirent qu'il n'avait aucune force pour cela ; ils avaient tous ôté leurs baïonnettes, en disant qu'ils ne s'en serviraient pas contre de braves citoyens. Le roi refusa d'em-

ployer la force, et dit : *Je ne veux pas qu'on verse de sang pour moi; quand je serai parti, vous serez le maître d'employer tous les moyens que vous voudrez pour faire respecter la loi.*

Dans la place du Carrousel, le postillon de la voiture du roi, qui n'avait pu entrer, fut menacé d'être massacré, s'il faisait le moindre mouvement. Le piqueur manqua d'être pendu; des grenadiers qui étaient près de la voiture pleuraient à chaudes larmes; il y en eut plusieurs qui s'avancèrent et dirent au roi : *Sire! vous êtes aimé, vous êtes adoré de votre peuple, mais ne partez pas; votre vie serait en danger; on vous conseille mal, on vous égare; on veut que vous éloigniez les prêtres, on craint de vous perdre.* Le roi leur imposa silence, et leur dit que c'étaient eux qui étaient égarés, et qu'on ne devait pas douter de ses intentions et de son amour pour son peuple.

Enfin, après deux heures et un quart d'attente, et d'efforts inutiles de M. de Lafayette, le roi fit retourner la voiture. En descendant, les soldats se pressèrent en foule autour, il y en eut qui disaient : *Oui, nous vous défendrons.* La reine leur répondit, en les regardant fièrement : *Oui, nous y comptons, mais vous avouerez à présent que nous ne sommes pas libres.* — Comme ils serraient beaucoup et entraient en foule dans le vestibule, la reine prit le Dauphin dans ses bras, Madame Élisabeth se chargea de *Madame* et elles les emmenèrent le plus vite qu'elles purent; le roi ralentit alors sa marche, et lorsqu'elles furent entrées dans l'appartement de la reine, le roi se retourna, et dit d'une voix ferme : *Halte-là, grenadiers!* Tous s'arrêtèrent, comme si on leur avait coupé les jambes.

Il n'y avait dans la cour des Princes que des gardes nationales; le peuple était dans le Carrousel et les portes étaient fermées. On ne dit rien contre la reine, mais des horreurs contre le roi. Ils parlèrent tous deux avec beaucoup de fermeté et de sang-froid, et eurent un maintien parfait. Tout fut tranquille dans le Château. A huit heures le roi fut averti que la garde avait décidé d'entrer la nuit dans toutes les chambres, même celles du roi, sous prétexte de visiter s'il n'y avait pas de prêtres. Cette résolution changea à dix heures. Dans le Carrousel un homme lisait, à la lueur d'un flambeau, un papier rempli d'horreurs contre le roi, où il exhortait le peuple à forcer le Château, à jeter tout par les fenêtres, et surtout à ne pas manquer l'occasion qu'ils avaient manquée à Versailles, le 6 octobre.

Il y avait le soir un concert à l'hôtel d'Esclignac; le peuple s'y

porta en foule sous prétexte que c'était un prétexte, et que ce n'était qu'une assemblée d'aristocrates pour enlever le roi. La garde nationale qui y vint, déclara qu'elle ne ferait rien, et qu'elle n'empêcherait le peuple de rien. Ils visitèrent toute la maison ; ils injurièrent les femmes et les hommes qui y étaient, il y eut même des avis pour les fouetter, mais on se contenta, après les avoir tenus renfermés pendant deux heures, de les faire sortir en les huant et leur disant des sottises. Dans le reste de Paris il n'y avait pas de bruit et tout était tranquille. Beaucoup de gens n'ont même appris que le soir, ou le lendemain, ce qui s'était passé.

XII.

DU MARQUIS DE BOUILLÉ AU COMTE DE FERSEN (1).

18 avril 1791, nº 11.

D'après la réponse de l'empereur, on craint qu'on ne puisse pas compter autant sur lui qu'on le croyait. Il devient cependant plus urgent que jamais de se procurer incessamment les moyens d'agir avec succès. L'insurrection des troupes va commencer, et perdre ce qui en reste de fidèles ; de plus, il est certain qu'on va imposer aux officiers un nouveau serment, que l'honneur défend de prêter ; et la situation du général devient chaque jour plus embarrassante et plus affreuse. Il désire donc vivement que dans les premiers jours de mai, il y ait un corps de dix ou douze mille Autrichiens sur Luxembourg, qui garnisse le cordon entre la Moselle et la Meuse, et qu'ils aient ordre de se joindre aux troupes du roi, comme auxiliaires, quand on le requerra. Il faut aussi absolument de l'argent et quelques millions à Luxembourg ; sitôt après l'arrivée des troupes autrichiennes et la disposition faite des troupes françaises, on avertira le roi,

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Copie de la lettre de B... du 18 av. : nº 11.*

qui devra partir. Tout devient impossible si l'on passe l'époque du mois de mai, comme toute entreprise serait folle si l'on n'obtient de l'empereur au moins dix ou douze mille hommes disponibles, et si l'on n'a de l'argent. Il faut se hâter de rassembler tous ces moyens. Dites-nous, surtout, si vous avez l'argent nécessairé.

XIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Paris, ce 22 avril 1791.

[*En clair.*]

Mon cher ami. Je vous envoie un détail (2) de ce qui s'est passé au Château lundi dernier; il est exact, on y ajoute encore beaucoup d'autres circonstances, mais qui sont fausses, et dictées par l'esprit de parti. Je vous envoie le discours du roi à l'Assemblée, la réponse du président et la lettre du département au roi, qu'il lui présenta le lendemain mardi, à une heure après midi. Tous ces messieurs étaient en frac, et M. Cerutti, qui menait le département, était en redingote, les cheveux et même le toupet roulé. A deux heures, le roi fut à l'Assemblée. Je vous envoie aussi un *détail* imprimé, qu'on criait, et qu'on donnait dans les rues à ceux qui ne voulaient pas l'acheter. Je n'étais pas au Château le lundi; ma qualité d'étranger me tient heureusement loin des affaires et de tous ces mouvements, ce dont je suis fort aise, car il n'y a que des coups à y gagner, sans profit et même sans honneur. Le grand aumônier et M. de Villequiers et de Duras ont donné leurs démissions.

---

(1) D'après la lettre originale, déchiffrée de la main du baron de Taube.
(2) Voir l'annexe ci-après.

[*En chiffre.*]

On croit que c'est la faction du duc d'Orléans qui est cause de ce qui s'est passé, car les chefs des jacobins en sont, et avec raison, très-fâchés. Cela prouve la prison du roi de France, étant nulles par conséquent toutes les sanctions et la constitution même. Depuis cet événement, que je ne regarde pas comme aussi malheureux pour le roi de France, sa conduite doit changer, et il ne doit plus s'opposer à rien, mais, au contraire, céder à tout, tout faire ce qu'on lui demandera, afin de mieux prouver qu'il n'est pas libre, et de les endormir sur ses véritables projets, auxquels il tient plus que jamais, et à l'exécution desquels il faut tout sacrifier, quelque pénible que cela puisse être. La personne de Leurs Majestés court de grands dangers en ce moment; les propos qu'on tient sur eux sont affreux; elles ne sont plus respectées et leur vie est menacée publiquement et impunément. Il faut, pour assurer la tranquillité et leur sûreté personnelle, que tous les moyens soient bons; il paraît qu'ils ont adopté cette marche, et le roi ne doit pas être surpris de tout ce qu'ils pourront dire ou faire; c'est toujours une suite de leur non-liberté. Leurs Majestés iront dimanche à la paroisse à la messe, et pour peu qu'on le désire, elles se confesseront et feront leurs pâques de la main d'un prêtre qui aura fait le serment.

[*En clair.*]

Tout ce qui se passe à présent est, dit-on, une intrigue des nouveaux prêtres, pour forcer le roi d'aller faire ses pâques à la paroisse; on dit qu'il ira. Ce qui remue autant le peuple, c'est qu'on lui a fait croire que si le roi n'y va pas, la contre-révolution est faite. Hier au soir, M. de Lafayette avait donné sa démission. La majorité de la garde et toutes les sections de Paris, excepté trois, veulent qu'il reste et le lui ont demandé. On ne sait encore quel parti il prendra; je crois qu'il restera, s'il peut.

P. S. Mon valet de chambre, à qui j'ai fait copier les détails que j'avais rassemblés sur la journée de lundi (1), a fait mille fautes, mais je n'ai pas le temps de le faire recopier.

(1) Voir l'annexe à cette lettre.

XIV.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (1).

Paris, ce 28 avril 1791, n° 10.

On vient d'écrire de nouveau à M. de Mercy pour lui demander une démonstration telle que vous la proposez et dont le roi (2), approuve la disposition. Il sera prêt à partir dans les derniers quinze jours de mai, et il est bien décidé à ne pas différer davantage; mais il faut jusqu'au quinze pour avoir une réponse d'Espagne. Il sent combien les circonstances sont pressantes, et ce qui s'est passé lundi le détermine plus que jamais. Il vous recommande de ne faire de votre côté que les démonstrations absolument nécessaires pour vos préparatifs. Il craint, et avec raison, qu'en attirant trop l'attention de ce côté, on n'augmente aussi la surveillance, et que son départ ne devienne par là plus difficile et la réussite moins assurée. On est en négociation pour l'argent, mais il n'y a encore rien de fini à ce sujet. M. de Mercy indique dans toutes ses lettres qu'une fois le roi parti, les puissances se déclareront et lui seront favorables.

XV.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (3).

Ce 30 avril 1791.

J'ai reçu votre lettre du 22 de ce mois. J'avais besoin de la pro-

---

(1) Minute autographe de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Minute de réponse à M. de B.... 28 avril, n° 10.*

(2) De France.

(3) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Dépêche du B... le 30 avril.*

chaine exécution qu'elle m'annonce, pour calmer ma peine sur la cruelle journée du 18.

Je me rendrai aussi promptement que je le pourrai au lieu qui me sera indiqué, mais je dois vous prévenir que l'ordre de partir d'ici ne doit pas m'être envoyé en même temps que le roi devra partir de Paris, mais seulement au moment où le roi sera réuni à M. de B... (1), parce que devant faire, avant de quitter, des démarches auprès des Cantons pour les mettre en mouvement, il serait également imprudent, dangereux et inutile de rendre les démarches publiques, avant que le projet de Sa Majesté ne fût entièrement effectué. J'espère que cette réflexion paraîtra aussi juste que nécessaire à adopter.

Comme il est impossible, quelque diligence que je puisse faire, que le roi ne soit pas plusieurs jours avant moi au lieu où il devra se rendre, je demande qu'excepté les opérations militaires, sur lesquelles il importe de ne gêner ni retarder les vues du général (2), Sa Majesté veuille bien ne prendre aucune résolution sur les personnes comme sur les choses, avant que j'aie pu prendre ses ordres. Rien n'est plus essentiel pour le service du roi, que d'éviter les démarches précipitées, sur lesquelles il faudrait peut-être revenir. J'oserai ajouter qu'il ne l'est pas moins que Sa Majesté fasse connaître jusque dans les moindres détails l'étendue de la confiance dont elle voudrait m'honorer dans la conduite des affaires. Le roi pourrait voir cette demande de mon zèle le plus pur sous le jour de l'ambition ; je serais dès cet instant incapable de devenir de quelque utilité dans la situation difficile où se trouve le royaume ; vous jugerez comme moi cette vérité.

---

(1) Marquis de Bouillé.
(2) Id.

XVI.

DU MARQUIS DE BOUILLÉ AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 30 avril 1791, nº 13.

Lorsqu'on avertira du départ, il sera nécessaire de nous faire passer le plus d'argent qu'on pourra, pour subvenir aux premiers frais. Vous pourrez le mettre dans un paquet de quelque étoffe, à la diligence, à mon adresse et une seconde à celle de madame de Contades, pour que l'on ne soupçonne rien. Il faut avoir ces billets de bonne heure, afin d'avoir le temps de les changer en espèces. On imagine que vous avez d'ailleurs de l'argent tout prêt hors de France ; c'est aussi indispensable que les huit ou dix mille Autrichiens auxiliaires.

XVII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (2).

2 Mai 1791.

[*En clair.*]

Mon cher ami. J'ai reçu, il y a trois jours, votre lettre du 8 avril. Quant au prince de Condé, j'ai déjà donné au roi (3) des éclaircissements précis dans ma lettre du 1er avril, envoyée avec un courrier russe, ainsi que dans celle du 11 du même mois. Par ces deux lettres vous voyez

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Du* 30 *avril*, *nº* 13º.

(2) De Suède.

(3) Lettre originale en clair et en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.

[*En chiffre.*]

que le prince de Condé n'est chargé de rien et ignore tous les projets du roi (1); son caractère ambitieux, son indiscrétion vis-à-vis des gens de son parti, qui compromettait le secret si essentiel à garder pour la réussite d'un aussi grand projet; la conduite des princes qui ont toujours voulu agir sans consulter le roi, et même malgré lui, sans considérer les dangers auxquels ils l'exposaient, et surtout la dépendance où se trouverait le roi s'il les chargeait d'une aussi grande entreprise, — tout cela a engagé Sa Majesté à ne leur rien confier, et à ne se servir des ressources qu'ils peuvent avoir que lorsqu'il sera en liberté. Cependant le prince de Condé continue à travailler, mais c'est pour son compte, et, malgré la faiblesse ou la nullité de ses moyens et l'impossibilité de succès, il paraît être décidé à tenter quelque chose. Le roi prend tous les moyens possibles pour retarder cette entreprise jusqu'au moment où il sera en liberté, sans cependant lui rien confier, car dès lors le secret serait trahi, et tout serait manqué. Le roi sera peut-être forcé par l'Assemblée de faire une proclamation contre le prince de Condé, ce sera encore une nouvelle preuve de sa liberté, et Sa Majesté la donnera comme elle est décidée à tout accorder, pour endormir les factieux sur ses véritables projets, et leur inspirer la confiance si nécessaire à sa sortie de Paris. Le roi paraît toujours décidé à l'effectuer dans les derniers quinze jours de ce mois. Il y a toujours beaucoup de fermentation, mais c'est contre M. de Lafayette, qui a repris le commandement, et c'est fort heureux ; on aurait pu sans cela en avoir un plus capable et plus mauvais. — Le secrétaire de Danemark a dit qu'il y avait beaucoup de fermentation en Suède, qu'elle n'attendait que le départ du roi (2) pour éclater, et que le prince Frédéric se mettrait à la tête des mécontents. Les jacobins se réjouissent du voyage du roi (3) ; plusieurs ont dit qu'il pourrait bien s'en repentir ; qu'on était fort mécontent en Suède, et je sais, par un de leurs confidents, qu'ils travaillent à y susciter des insurrections, et qu'ils y ont des émissai-

(1) De France.
(2) De Suède.
(3) Id.

res ; je tâcherai de découvrir qui ils sont. Tout cela me fait craindre beaucoup l'absence du roi (1), malgré toutes les précautions imaginables. Sa présence seule peut en imposer et contenir dans le devoir les têtes exaltées et les factieux, qui, sans celà, pourraient vouloir remuer, et je ne puis envisager sans en frémir tous les maux auxquels nous serions livrés. Peut-être toutes ces considérations engageraient-elles S. M. à différer au moins son départ, jusqu'au moment où le roi de France sera en liberté ; tâchez de l'engager à cela.

Quand le roi arrivera à l'endroit où il a l'intention de se rendre, je viendrai tout de suite chez lui, mais si cela arrive avant que le roi de France soit sorti de Paris, cela me sera impossible, car sans moi il est impossible qu'il (2) puisse effectuer cette sortie ; je suis seul dans la confidence, et il n'a personne sur la discrétion de qui il puisse compter pour l'en charger.

XVIII.

Mémoire du baron de Breteuil à l'Empereur, remis par M. de Bombelles à Florence, le 3 *mai* 1791 (3).

Les nouveaux attentats auxquels les factieux viennent de se porter, en empêchant le roi de sortir des Tuileries, ne peuvent qu'ajouter au désir qu'ont LL. MM. de se tirer de captivité. L'indignation publique en facilitera les moyens, et l'Europe sera forcée d'applaudir aux efforts de l'empereur pour sauver les jours de la reine, jours précieux à S. M. I., mais bien précieux aussi pour tous les bons Français ; ceux-ci, en applaudissant à la noble conduite de leur souveraine, mettent leur plus grand espoir dans son courage et dans l'élévation de ses pensées. Les ennemis de toute royauté n'entassent

---

(1) De Suède.

(2) Le roi de France.

(3) D'après une copie non signée, où le baron de Breteuil a écrit de sa main : *Remis par Bombelles à l'empereur à Florence, le 3 mai* 1791.

crime sur crime que parce qu'ils croient à leur impunité; leurs attentats ont marché avec progression, et bien certainement LL. MM. sont plus en danger si l'on n'agit pas que si l'intention de les secourir se manifeste.

L'empereur, comme le plus autorisé à punir les insultes faites à la fille des Césars, est le seul souverain qui doive et qui puisse donner l'impulsion à tous les autres. Les troupes de S. M. I. sont aux portes de l'Alsace, des évêchés et de la Flandre. Des mouvements propres à consolider le retour de l'ordre dans les Pays-Bas se combineront avec des démonstrations suffisantes pour que les troupes fidèles et les généraux bien pensants forment dans l'intérieur un point vers lequel le roi se portera avec sûreté, car l'évasion de LL. MM. n'est pas encore à beaucoup près impossible; mais si on resserrait leurs chaînes, alors on peut assurer que c'est à l'empereur seul à les faire tomber, en appuyant un manifeste de forces imposantes.

Les Autrichiens de Brisgau ranimeront tous les princes de l'Europe, lésés par l'Assemblée nationale, et dans moins d'un mois l'empereur, sûr de n'être pas troublé par l'Angleterre et la Prusse, ne donnant pas même à ces puissances le temps de changer d'avis, fera coopérer à son entreprise l'Espagne, la cour de Turin et les Suisses.

L'Espagne a déjà fait filer des troupes sur les frontières des Pyrénées. Le roi de Sardaigne est prêt à marcher avec 10,000 hommes, qui en représenteront 20,000 par l'effroi qui grossit tout, et les Suisses, certains d'agir conformément aux intentions de Léopold, peuvent d'ici à un mois être campés avec de vraies forces.

La situation du clergé et la commotion que va donner la nouvelle indignité faite au roi sont des circonstances dont il devient urgent de tirer parti. On ose dire que l'intérêt politique de l'empereur vient à l'appui de ses sentiments fraternels, pour engager S. M. I. à se conserver un allié, à le remettre en situation d'être réellement un allié, et à ce qu'elle empêche que de l'anarchie de la France ne naisse, après *des crimes sans remèdes*, une dissolution dont les suites entraîneraient des malheurs et des embarras incalculables.

Il faut quinze millions au roi; quatre portés au plus tôt à Luxembourg et le reste y arrivant peu de semaines après. Un vrai serviteur de l'empereur prend en ce moment la liberté d'affirmer que de toutes les dépenses du trésor impérial celle-ci est faite pour passer la première; le salut de la reine de France, celui de la monarchie et la

tranquillité du règne de Léopold en dépendent. Si la démocratie n'est pas arrêtée dans ses pas, aussi précipités qu'effroyables, aucun trône ne peut plus reposer sur des bases solides.

XIX.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (1).

8 mai 1791, nº 11.

M. de Giliers vient de proposer un plan fort; c'est de venir à main armée enlever le roi, soit ici, soit à Fontainebleau. Il dit que M. Heimann, qui est ici, est d'accord avec lui, et qu'on y engagera aussi le général, qui est très-bien disposé; qu'on lui enverra six cent mille francs pour gagner les troupes, et les engager ainsi que les départements à demander la liberté du roi, et à marcher tout de suite pour l'obtenir. Il dit qu'il y a soixante escadrons et 8,000 hommes de sûrs. M. de Klinglin sera aussi avec eux, et M. de Giliers veut aller vous parler. Il dit que les jacobins ont donné à Heimann trois millions pour aller en Prusse gagner les favoris, et que ce dernier veut prendre l'argent et l'employer pour le roi. Comme il a toujours été la créature du duc d'Orléans, et qu'on craint que tout cela ne soit qu'une ruse, à laquelle M. de Giliers se laisse prendre, voici la réponse (2) qu'on a faite et qui est signée par le roi et la reine. On a fait dire verbalement que si M. Heimann voulait donner une preuve d'attachement, il devait remettre au roi les trois millions.

---

(1) Minute de la main du comte de Fersen.

(2) Voir l'annexe ci-jointe.

ANNEXE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE LE 3 MAI 1791, DE LA PART DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ.

Lettre du roi et de la reine de France à monsieur de Giliers (1).

Le roi, étant décidé dans ce moment à suivre les impulsions de l'Assemblée et travailler, de concert avec elle, au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité, ne peut et ne veut admettre aucune mesure qui soit contraire à ses projets ; celle qu'on lui propose, en lui donnant une nouvelle preuve de l'attachement de M. de Giliers, lui paraît cependant d'une réussite plus que douteuse et ne ferait qu'exposer inutilement les bons et fidèles serviteurs qui voudraient s'en charger. D'après la prudence et les dispositions que M. de Bouillé a manifestées jusqu'à présent, le roi a lieu de croire qu'il n'entrerait pas dans des projets de ce genre.

XX.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (2).

Stockholm, ce 6 mai 1791.

Mon cher ami. Le roi (3) m'a ordonné de vous dire qu'il vous charge d'assurer le roi et la reine de France qu'il emploiera tous les moyens possibles pour tâcher de les secourir. Son avis — en atten-

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen. Cette lettre sans date doit être écrite un des derniers jours du mois d'avril 1791.

(2) Lettre originale en clair et en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen.

(3) De Suède.

dant qu'il puisse faire une réponse aux demandes que portera le courrier de Stedingk — est que si Leurs Majestés peuvent se sauver de Paris, de faire tout de suite convoquer tous les parlements et faire déclarer l'Assemblée nationale illégale, usurpatrice des droits du trône et de la royauté; d'en déclarer les individus rebelles et traîtres à la patrie; d'ordonner dans tout le royaume de courir sus, de rappeler toutes les grandes charges et les chefs de l'armée, qui ont été obligés de se sauver hors de la patrie, ainsi que tous les évêques; de rétablir tout, comme c'était avant la révolution, et de remettre le clergé dans leur ancien régime et culte; rétablir les trois ordres de l'État qui ont été confondus, par une usurpation de l'Assemblée nationale, mais déclarer en même temps qu'il n'y aura pas de distinctions ni de différence entre les trois ordres, pour le payement des impôts ; — de faire arrêter le duc d'Orléans, le faire juger et condamner par un des parlements et ne point lui faire grâce ; — de faire surtout rentrer l'armée dans la discipline et la subordination la plus absolue et point ménager les exemples les plus rigoureux pour les y contraindre ; — enfin, ne point faire de compositions avec qui que ce soit, ni faire aucun gouvernement mixte, mais remettre la royauté dans sa toute-puissance ; — s'éloigner à jamais de Paris, et faire périr ce repaire d'assassins par un oubli total de son existence; car tant qu'il y aura un Paris en France, il n'y aura jamais de rois, son histoire ne le prouve que trop. Le roi (1) croit qu'il est très-prudent de ne point confier au prince de Condé le secret des négociations, mais il croit aussi qu'il ne serait pas non plus prudent de lui marquer de la méfiance, mais se servir de ses talents militaires, sans 'admettre à l'administration.

Le roi (2) est convaincu qu'aucun souverain n'agira hostilement contre le roi de France, dès qu'il sera hors de sa prison, pas même l'Angleterre, qui, actuellement, soutient l'animosité et l'anarchie par de l'argent et des menées sourdes.

Je n'ai point entrepris d'empêcher le voyage du roi (3), ç'aurait été en vain ; sa santé d'ailleurs a besoin de se remettre, après les fatigues excessives d'esprit et de corps qu'il a essuyées ces trois années de

(1) De Suède.
(2) Id.
(3) Id.

guerre. J'ai pris une autre voie pour exciter encore davantage sa haine contre l'Assemblée nationale, qu'il déteste déjà du fond de son cœur. Je lui ai dit que vous m'avez prié de le prévenir qu'il serait entouré des espions de l'Assemblée nationale qui expliqueront le moindre mot qui lui échapperait; qu'il doit même se défier des personnes qu'il croit les mieux intentionnées et qui, par leurs indiscrétions, causeraient autant de mal que feraient les plus enragés au roi de France. Le roi (1) m'a chargé de vous remercier de cet avis et qu'il ne se confiera à personne, et que ses discours en général seraient plus républicains que monarchiques, ce dont il vous prie de prévenir Leurs Majestés.

Le roi (2) désapprouve la conduite de l'empereur.

XXI.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (3).

Ce 6 mai 1791, n° 12.

Voici la copie de la lettre de M. de Mercy (4). Il sera possible de garnir la frontière de Luxembourg ; mais un mouvement de troupes hors des frontières sera impossible dans les circonstances présentes. Le plus essentiel de tout est la sûreté d'une fuite; il faut une escorte dispersée sur la route; on frémit en pensant aux horreurs qui arriveraient, si on était trahi et arrêté.

La route convenue est par Meaux, Châlons, Reims, Ile-Réthel, Pauvre. Mandez-moi si vous voulez la changer et quelles sont les précautions que vous prendrez. Il ne pourra pas y avoir de gardes du corps à Châlons ; la ville a demandé de n'en plus avoir.

---

(1) De Suède.
(2) Id.
(3) Minute de la main du comte de Fersen.
(4) Cette lettre manque dans les papiers du comte de Fersen.

XXII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

[*En clair.*]

Paris, ce 9 mai 1791.

Mon cher ami. J'ai reçu avant hier la vôtre du 19. Le chiffre de la vôtre du 8 était tellement inexact et vous y aviez oublié tant de choses que j'ai eu toutes les peines du monde à en deviner le sens. Par la fin, qui était mieux chiffrée, je pus deviner que le roi (2) avait chargé M. de Staël de dire à Montmorin que S. M. ne voulait pas recevoir le nouvel envoyé, mais seulement garder le secrétaire actuel de l'ambassade. Les brouilleries qui augmentent journellement entre notre voisine (3) et les autres puissances sont très-nuisibles pour les

[*En chiffre.*]

projets du roi de France; mais la position est telle et elle devient de jour en jour si affreuse, qu'il est impossible qu'il la supporte plus longtemps, et il est décidé à risquer le tout pour le tout, plutôt que de vivre dans l'avilissement journalier où un tas de factieux le plongent. Peut-être une démarche aussi hardie décidera-t-elle en sa faveur les puissances, qui hésitent encore en ce moment. C'est toujours pour la fin de ce mois qu'il compte agir.

[*En clair.*]

Rien n'est changé ici. Les jacobins ont toujours le dessus. M. de Clermont-Tonnerre a manqué d'être pendu, il y a deux jours, en

(1) Lettre originale autographe, minute conservée pour le chiffre, dans les papiers de la main du comte de Fersen.

(2) De Suède.

(3) L'impératrice de Russie.

sortant de l'Assemblée, pour avoir parlé contre la réunion du comitat d'Avignon à la France, et, sans le secours de la garde nationale, il l'aurait été indubitablement. — La maison domestique du roi va être renvoyée en entier, et on en formera une autre; on ne sait pas encore comment ils la composeront, mais on croit que toutes les dénominations anciennes seront changées, et que les places seront occupées indistinctement par des nobles et par des roturiers. Depuis le 18 avril, l'émigration est énorme, tout le monde part et se retire en pays étranger. Paris est presque désert. L'affaire de la religion force aussi beaucoup de monde d'aller chercher un pays où l'on puisse l'exercer librement. D'ailleurs, comme tout est mode dans ce pays-ci, il est à présent du bon ton de s'en aller. On attend avec impatience de savoir le parti que prendra le pape, relativement à son nonce. D'après la lettre de M. de Montmorin, et d'après l'affront qu'on a fait à l'effigie de Sa Sainteté, qui a été brûlée ainsi que son bref dans le Palais-Royal, on dit qu'on va brûler de même tous les souverains, en commençant par l'empereur et le roi d'Espagne. Notre maître ne sera sûrement pas oublié, surtout comme on dit depuis quelque temps et que ce bruit se répand dans le peuple, qu'il ne vient à Aix-la-Chapelle que pour se mettre à la tête de la contre-révolution; il y a même des gens raisonnables qui le croient.

XXIII.

DU COMTE DE MERCY AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 9 mai 1791, nº 11.

M. de Mercy a fait une tentative en Hollande pour avoir de l'argent, mais elle n'a pas réussi. Il recommande fort de s'occuper à avoir celui du landgrave de Hesse-Cassel. Vous pourriez peut-être y

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Copie de la lettre de M. de Mercy.*

envoyer un C. de Portes qui est à Versoye; il est Suisse, a été au service d'Hollande, est venu en France avec les réfugiés, et a été fait colonel. On le dit fort attaché au roi, et je sais qu'il a voulu venir ici, s'il pouvait y être utile. Informez-vous de lui, ce serait un homme à employer. On attend une réponse définitive de l'empereur et de l'Espagne, mais on est toujours bien décidé à agir. Il est impossible de rester comme on est.

XXIV.

DU MARQUIS DE BOUILLÉ AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 9 mai 1791, n° 15.

Envoyez-moi M. Goguelat, qui doit être auprès de vous; il m'est utile pour des reconnaissances nécessaires sur les routes ci-après, dans la partie de Reims; il serait porteur de l'argent qu'on vous a demandé, et qui est nécessaire. D'après la lettre de M. de Mercy, on craint que les Autrichiens ne se joignent pas au roi; il faut cependant absolument obtenir que, s'ils ne sont pas auxiliaires, au moins le roi puisse en prendre sept à huit mille à sa solde; ce renfort est nécessaire pour contenir les troupes qu'on rassemblera, qui, quoique presque toutes allemandes, seraient dans le cas d'être gagnées, au lieu qu'avec ce moyen, on croit tout possible, et la fidélité des nôtres assurée. Occupez-vous surtout beaucoup d'avoir de l'argent. Toute réflexion faite, la route la plus courte, la plus sûre et la plus simple est par Meaux, Montmirail, dont il ne faut pas oublier de prendre la route à la Ferté-sous-Jouarre, Châlons, Sainte-Menehould, Varennes, Dun et Stenay; on ne passera plus par Reims. De Sainte-Menehould à Stenay, il y aura de bons détachements, placés pour l'escorte; c'est l'espace de douze lieues. Ne pourrait-on

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Dépêche de M. de B..... du 9 mai, n° 15.*

pas admettre, quelques jours avant, M. d'Agout dans une partie du secret et l'engager à aller à Châlons, avec une trentaine de gardes du corps des plus déterminés, comme pour visiter les chevaux qui y sont et les en retirer, d'après la demande de la ville. Ces trente gardes seraient à l'heure marquée à cheval à la porte de la ville et escorteraient jusqu'à Sainte-Menehould. Dites à M. Goguelat de prendre cette route, en venant ici, et d'en rendre compte au général. Mandez-nous ce qu'on en pense. Vous sentez combien il est essentiel d'être averti à temps du jour fixé, et qu'il soit irrévocable; il ne faudrait pas passer le 1er juin. Voici la route bien dé taillée :

De Paris à Meaux, dix lieues de poste; de Meaux à la Ferté-sous-Jouarre, cinq lieues; de la Ferté à Montmirail, neuf lieues; de Montmirail à Châlons-sur-Marne, quatorze; de Châlons à Sainte-Menehould, dix; de Sainte-Menehould à Varennes, cinq; de Varennes à Dun, cinq; de Dun à Stenay, trois; de Stenay à M...., deux. Vous pouvez voir cette route sur la carte des départements. Cela fait en tout soixante et une lieues de poste. En partant la nuit, et allant la suivante, on arrivera dans la seconde journée.

XXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Paris, le 16 mai 1791, n° 12.

J'ai reçu vos deux dépêches du 30 avril et du 3 mai. Le roi approuve ce que vous mandez touchant votre départ. Sa Majesté sent comme vous la nécessité que vous fassiez auparavant des ouvertures aux Cantons, mais elle pense qu'il faudrait avoir tout préparé d'avance avec les advoyers (2) dont vous êtes sûrs, afin de pou-

(1) D'après la minute autographe de la main du comte de Fersen.
(2) Espèce de juges supérieurs dans certains cantons de Suisse.

voir vous rendre auprès de lui le plus tôt possible, et l'on pourrait charger l'évêque de Pamiers, ou tel autre que vous indiquerez, de suivre la négociation; elle portera sur un emprunt de plusieurs millions et sur vingt ou trente mille hommes disponibles à volonté. Il faudrait que les Cantons pussent les payer, au moins pendant les premiers trois mois.

Comme il sera intéressant de ne prendre aucune résolution précipitée sur laquelle il fallût peut-être revenir, et qu'il peut cependant se présenter des circonstances où il faille se décider avant votre arrivée, le roi voudrait que vous missiez par écrit des idées générales et des aperçus qui pourraient servir de bases, et qui guideraient pour conserver une marche constante et uniforme. Ce papier serait envoyé par un homme sûr à Luxembourg, assez tôt pour qu'il puisse être porté au roi, à son arrivée à Montmédy. Cet homme ne serait pas du secret, et aurait simplement ordre de rester à Luxembourg jusqu'à ce qu'il en reçoive d'autres. Vous m'enverrez son nom. — Nous avons quatre millions pour les premiers besoins. Il serait, je crois, intéressant de prendre sur-le-champ un parti sur la banqueroute à faire ou non, et sur les assignats. Les biens du clergé, en les leur rendant, pourraient en répondre. Cela ferait des ennemis de moins et intéresserait tous ceux qui en sont porteurs et tous les banquiers au succès de l'entreprise du roi; qu'en pensez-vous?

Le roi est fort inquiet de la jonction du comte d'Artois avec le prince de Condé. Il vous charge de lui en écrire et de tâcher de l'en empêcher, sans lui rien détailler cependant des projets du roi, et en lui rappelant que S. M. lui a toujours promis de ne rien faire sans lui, mais que le moment et les moyens ne pourraient être déterminés que par le roi. Vous ajouterez de sa part que S. M. désire que M. le comte d'Artois ne joigne point M. le prince de Condé, dont il désapprouve les démarches, puisqu'elles ne feraient que rendre plus difficile l'exécution des projets du roi; mais qu'il se rende au contraire auprès du roi de Sardaigne, pour maintenir ce prince dans les bonnes dispositions qu'il a toujours témoignées et diriger les provinces méridionales, afin de travailler, de concert avec le roi, à la prochaine exécution des idées qu'il a adoptées. Vous ferez sentir à M. le comte d'Artois la nécessité du plus grand secret, tant vis-à-vis de Worms que vis-à-vis des provinces et de tout son parti; tout serait perdu si on pouvait soupçonner le moindre projet, et vous

ajouterez que le roi, n'ayant pas de moyens de correspondance directe avec lui, il la fera passer par vous. Vous lui enverrez votre lettre par un courrier partout où il sera; fût-il déjà en route, ou même à Worms.

XXVI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Ce 20 mai 1791, n° 13.

L'intention du roi est que vous envoyiez Bombelles sur-le-champ à l'empereur. Le morceau du papier ci-joint contient une autorisation pour lui, signée de la reine, il est écrit avec encre de sympathie, qu'on fait sortir au feu.

Le roi a préféré ce parti, connaissant le zèle et l'attachement de Bombelles et pour ne pas mettre une personne de plus dans la confidence. Il dira à l'empereur combien LL. MM. ont été touchées de sa lettre et qu'il en recevra une d'eux par le premier courrier; qu'on ne lui a envoyé personne, faute de sujet à qui pouvoir se confier, et qu'il doit se rappeler que la reine lui a mandé tout le plan et le prie de n'écouter aucun de ceux qui viendraient lui parler, à moins qu'il ne fût envoyé par vous ou par M. de Mercy. Il lui dira qu'il n'y a que vous, M. de Bouillé et M. de Mercy en qui ils aient confiance, et qu'il n'en écoute pas d'autres; que si le comte d'Artois n'est pas parti, l'empereur l'empêche, en disant qu'il ne peut consentir à rien, sans savoir si le roi le désire, et sur sa demande formelle. Bombelles lui demandera de renforcer le cordon de troupes du côté de Luxembourg et de le porter de huit à dix mille hommes, qui auront ordre de se joindre aux troupes du roi, lorsqu'il le requerra. Cela est absolument nécessaire tant pour encourager que pour contenir les troupes; mais il lui répétera bien qu'il ne peut être

(1) D'après la minute autographe de la main du comte de Fersen.

question de les faire entrer que lorsque le roi sera libre et à la tête de son armée. Il lui demandera un emprunt, ou son crédit pour un emprunt de quinze millions ; il lui détaillera tout le plan du roi et lui fera sentir la nécessité indispensable pour S. M. d'agir au plus tôt. Le roi s'en rapporte sur cela au zèle, à la fidélité et à l'intelligence de M. de Bombelles. Il est essentiel d'insister sur les huit mille hommes, et cette mesure est très-pressée. Bombelles restera auprès de l'empereur ; il est intéressant qu'il s'y rende au plus tôt.

XXVII.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 22 mai 1791.

Je n'ai reçu que ce matin votre lettre du 16. L'homme que j'envoie à Luxembourg, et qui y restera avec mon paquet jusqu'à ce que vous l'envoyiez chercher, se nomme Fresnoy ; il faut que vous disiez à celui que vous y enverrez, qu'il lui demande le paquet que M. de Dampierre lui a remis.

J'envoie un courrier à M. le comte d'Artois à Worms, où je le crois, le 24. Je ne me flatte pas de le retenir ; le seul moyen d'empêcher le mal de la démarche des princes, c'est de la prévenir, en partant promptement.

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen.

XXVIII.

DU MARQUIS DE BOUILLÉ AU COMTE DE FERSEN (1).

[Sans date.]

Le mouvement des troupes autrichiennes sur la frontière est nécessaire. Il faut absolument qu'il arrive un corps de troupes à Luxembourg et que l'on place quelques escadrons à Verton et Arlon, et que l'on garnisse quelques autres points; sans cela, je ne pourrai peut-être pas sortir de Metz, et en faire sortir quatre bataillons allemands et suisses, qui, dans ce moment, composent seuls la garnison, et je ne pourrai faire marcher sur la frontière les troupes à cheval, répandues dans le plat pays. Ainsi, si l'on veut que le roi puisse se maintenir avec ses troupes seules et dans son royaume, il faut absolument attendre que les Autrichiens soient arrivés, et que j'aie pu faire un mouvement sur la frontière, sous ce prétexte. Si, au contraire, il ne veut que sortir du royaume, je peux le faire conduire sur-le-champ, quand il le voudra; mais je crois, s'il n'y a pas de raisons impérieuses dans ce moment, telles que la sûreté du roi, qu'il faut prendre le parti que je propose, et attendre du 15 au 20, époque à laquelle les Autrichiens doivent être arrivés sur le cordon indiqué. Si l'empereur veut sincèrement servir le roi, il doit se prêter à cette démarche et hâter la marche des troupes sur Luxembourg, puisque le succès de ce projet en dépend entièrement, et que le retard en augmente chaque jour les difficultés et les hasards.

La route est bien convenue, seulement il faudra aller jusqu'à Clermont. On a fait reconnaître le chemin depuis Clermont jusqu'à Dun; on ira par la traverse très-facilement; on a des chevaux tout prêts pour cet objet, afin que l'on ne soit pas arrêté, pour la poste. On fera en sorte d'envoyer dans quelques jours à Vitry un détachement de hussards, qui prendrait le roi à Châlons et l'escorterait jus-

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen. Elle doit, par son contenu, avoir été écrite à la fin du mois de mai 1791.

qu'à Sainte-Menehould ou Clermont, où il y aura d'autres détachements. Occupez-vous bien de la sûreté de la route jusqu'à Châlons.

XXIX.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Paris, ce 23 mai 1791.

J'ai reçu hier votre lettre du 6 de ce mois, mais je n'ai pas eu encore du temps pour la déchiffrer. Je vous remercie, mon cher ami, pour les nouvelles qu'elle contient.

Je crois de mon devoir d'instruire le roi du fait suivant : MM. Talon et Semonville, deux enragés jacobins, qui ont le plus contribué à la révolution, et à toutes les horreurs qui se sont commises et se commettent encore, et que Mirabeau avait cru gagner pour le roi, avec de l'argent, mais qu'ils ont employé, selon toutes les apparences, contre lui, ont dit l'autre jour qu'il y avait un projet d'armer les puissances étrangères contre la France ; que le roi de Suède était à la tête de cette coalition ; qu'il n'y avait que la reine qui fût dans ce secret, et que M. de Staël avait demandé un rendez-vous à M. de Semonville ; qu'il avait dîné chez cet ambassadeur, qui lui avait dit que le roi de Suède était avec la reine à la tête de cette entreprise, et qu'il entrerait en France, mais qu'il lui était égal de traiter avec l'aristocratie ou avec le parti populaire ; et ils ont conclu qu'on ne pouvait pas douter du fait, d'après cette ouverture de l'ambassadeur. Quoique ces deux messieurs soient de grands menteurs, des gens sensés m'ont paru croire à cette conversation, et M. de Montmorin doit tâcher de faire parler M. de Staël, pour découvrir la vérité de ce fait. Je crois qu'il peut y avoir du plus ou du moins dans le récit de ces messieurs. Il paraît certain qu'on trame de nouvelles horreurs contre la reine, et que MM. Talon et Semonville sont

---

(1) D'après la lettre originale en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen.

à la tête. Ils ont dit, en parlant d'elle, que si on lui avait donné la leçon complète le 18 avril, tout irait bien, et on n'éprouverait plus d'obstacle.

L'Assemblée est très-bas; la cherté de l'argent lui fait beaucoup de tort; c'est par là qu'elle périra. Cependant le roi est toujours décidé à agir, mais ce ne sera que dans les huit premiers jours de juin, car c'est à cette époque qu'il reçoit deux millions de la liste civile. L'empereur a écrit une lettre très-favorable, mais l'Espagne n'a encore rien prononcé.

XXX.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Paris, ce 28 mai 1791, n° 14.

Voici la lettre pour l'empereur; vous la déchiffrerez, et la lui enverrez. Le roi veut partir dans les premiers huit jours de juin; car il doit recevoir à cette époque deux millions de la liste civile qu'on emporterait aussi. Le roi est embarrassé sur la personne à emmener avec lui; il avait pensé à M. de Saint-Priest, mais il craint qu'ayant déjà été dans le ministère, ce ne soit contracter avec lui une manière d'engagement, et il lui faut cependant en voiture quelqu'un qui puisse parler, si cela était nécessaire. Quant aux assignats, le roi pense qu'il faudra rendre au clergé leurs biens, en remboursant ceux qui en ont acheté, et à condition qu'il remboursera les assignats qui seront alors en circulation, en argent, sur la valeur qu'ils auront au moment de son départ. Ils seront probablement alors à vingt pour cent de perte, ce qui réduirait la valeur de la totalité des assignats à neuf cents millions; on pourrait demander au clergé un milliard. Quant à la banqueroute, le roi pense qu'il ne faudrait la faire que partielle, en assurant toutes les rentes viagères, afin de faire moins de mécontents; c'est aussi l'avis de plusieurs personnes avec qui j'en ai causé.

(1) D'après la minute autographe de la main du comte de Fersen.

XXXI.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 24 mai 1791.

J'ai reçu hier votre lettre du 20 de ce mois, et vous aurez vu par une de mes dernières que j'avais prévenu vos intentions, depuis dimanche, le 15 de ce mois. Bombelles est parti chargé des instructions en tout conformes à celles que vous nous avez adressées ; nous attendons de jour en jour son retour. Il a ordre de tâcher de rapporter, s'il est possible, l'ordre aux généraux de l'empereur d'obéir à la première réquisition du roi. On lui enverrait vainement un courrier, ne sachant pas où il aura pu joindre l'empereur, ni la route qu'il doit tenir. Je dois ajouter que s'il réussit dans sa commission, je désirerais le laisser ici, parce que sachant la langue, personne ne serait en état de servir plus utilement et qu'alors je pourrais me rendre sans inquiétudes auprès du roi. Mais s'il ne rapportait pas une décision de l'empereur conforme au désir du roi, je le ferais repartir sur-le-champ, avec l'autorisation en blanc. Je ferai partir demain Fresnoy pour Luxembourg. La dépêche sera en blanc, portez de quoi la laver ; au surplus, je lui en donnerai une bouteille.

XXXII.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (2).

Ce 26 mai 1791, nº 13.

J'ai écrit à Goguelat de se rendre auprès de vous, et de faire tout ce que vous lui ordonnerez. C'est un homme sûr ; il ne faut que le mc-

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen.
(2) Minute autographe de la main du comte de Fersen.

dérer. Le roi approuve la route, et elle sera fixée, telle que vous l'avez envoyée. On s'occupe des gardes du corps. Je vous envoie, par la diligence de demain ou mardi, dans du taffetas blanc, et à l'adresse de M. de Contades, un million en assignats ; nous en avons quatre, dont un hors du royaume. Le roi veut partir dans les huit premiers jours de juin, car à cette époque il doit recevoir deux millions de la liste civile. Nous avons reçu une fort bonne lettre de l'empereur, et on lui a déjà écrit pour lui demander de renforcer le cordon vers Luxembourg de huit à dix mille hommes, disponibles à volonté. Si vous voulez encore de l'argent, on vous en enverra. Dans les entrelignes de l'écriture, est écrit en blanc la note des billets que je vous envoie. Faites sortir l'encre blanche avant de déchiffrer ces deux dernières lignes; le mot pour les deux est *battre.* Il n'y a pas de précautions à prendre d'ici à Châlons, la meilleure de toutes est de n'en pas prendre ; tout doit dépendre de la célérité et du secret, et si vous n'êtes pas bien sûr de vos détachements, il vaudrait mieux n'en pas placer, ou du moins n'en placer que depuis Varennes, pour ne pas exciter quelque attention dans le pays. Le roi passerait alors tout simplement. C'est pour ne pas faire de mouvement à Châlons qu'on ne peut pas rassembler de gardes du corps.

XXXIII.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 29 mai 1791.

Bombelles arrive, ayant reçu de l'empereur des discours satisfaisants, mais aucune promesse par écrit. L'empereur a dit qu'il envoyait sur-le-champ un courrier à M. de Mercy pour s'occuper de trouver les quinze millions, et surtout les quatre premiers, qui doivent être versés à Luxembourg. L'empereur a ajouté que, dès que le

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen.

roi serait en liberté, il pourrait disposer de toutes les caisses du Brabant. L'empereur a réitéré l'assurance que ses troupes de partout étaient prévenues d'obéir aux ordres du roi. Ces promesses sont renfermées dans une lettre que Bombelles a fait passer à l'empereur, entre sa première et sa seconde audience, et S. M., en congédiant Bombelles, l'a assuré qu'elle agréait son contenu. Je ne vous parle pas des conférences de M. le comte d'Artois, parce que l'empereur a dit à Bombelles que M. de Durfort aurait dû vous en porter le résultat; ce que l'empereur en a dit est fort sage.

Je reçois votre lettre du 23, je suis charmé de la manière positive dont vous m'annoncez le départ du roi, pour les huit premiers jours de juin. Il est bien à désirer qu'elle ne tarde pas, cette salutaire entreprise, car vous voyez que tout se réunit pour venir au secours du roi à cette époque.

Je ne puis avoir d'avis sur le projet du roi, relativement à M. de Saint-Priest, parce que je ne conçois pas bien ce que se propose S. M. Il est incontestable, comme vous le remarquez fort bien, que le roi contracterait un bien grand engagement avec lui, en l'emmenant, si c'était pour avoir un conseil à portée pour les premières démarches. Je pense qu'elles doivent se borner aux mesures militaires que M. de B [ouillé] doit seul diriger; que toute détermination relative à la banqueroute et même à la déclaration du 23 juin serait anticipée. J'en ai détaillé les motifs, ainsi que les seules démarches que je regardais comme pressantes, dans le mémoire que j'ai chargé le nommé Fresnoy de porter à Luxembourg; il est parti avant-hier pour s'y rendre. Comme nous ne savons pas où il logera, vous aurez soin de le faire demander aux auberges. Son paquet est à l'adresse de M. de Dampierre. N'oubliez pas que ce mémoire, quoique chiffré, n'est écrit qu'avec de l'encre blanche, et que les chiffres ne signifient rien.

XXXIV.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (1).

Ce 29 mai 1791, n° 14.

Le départ est fixé au 12 du mois prochain. Tout était prêt, et on serait parti le 6 ou le 7; mais on ne doit recevoir les deux millions que le 7 ou le 8, et il y a d'ailleurs auprès du Dauphin une femme de chambre très-démocrate, qui ne quitte que le 11. On prendra la dernière route indiquée. Je n'accompagnerai pas le roi, il n'a pas voulu. Je passerai par le Quesnoy et sortirai par Bavay à Mons. Je préviendrai M. de Vauban qui est au Quesnoy. Je vous écrirai plus positivement mercredi. Accusez-moi la réception de mes lettres sur-le-champ, cela devient très-intéressant; à présent, j'en ferai de même.

XXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (2).

Ce 30 mai 1791.

J'ai reçu votre lettre du 22. Le roi de Suède doit vous envoyer un homme pour établir une correspondance avec vous. Le roi (3) l'approuve. Le départ était fixé au 12, mais M. de Bouillé veut qu'on retarde jusqu'au 15 ou 20, pour que les Autrichiens aient le temps de renforcer leur cordon à Luxembourg; cela lui est nécessaire pour avoir un prétexte de rassembler ses troupes. Écrivez-en sur ce ton à M. de Mercy.

(1) Lettre en chiffre, d'après la minute de la main du comte de Fersen.
(2) Lettre en chiffre, d'après la minute de la main du comte de Fersen.
(3) De France.

XXXVI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Ce 31 mai 1791.

Mon cher ami. Le roi et la reine me chargent de dire au roi (2) qu'ils ne sauraient assez lui exprimer toute leur sensibilité aux marques d'intérêt et d'amitié qu'il ne cesse de leur donner ; il se feront toujours un plaisir et un devoir de les reconnaître. Leur départ était fixé au 12 juin, mais M. de Bouillé veut tarder au 15 ou 20, pour donner aux Autrichiens le temps de renforcer le cordon de troupes vers Luxembourg et lui fournir par là un prétexte de rassembler celles du roi. Le comte d'Artois et le prince de Condé paraissent toujours décidés à agir, malgré la faiblesse ou la nullité de leurs moyens. Une telle démarche serait du plus grand danger, et comme le comte d'Artois verra sans doute le roi (3), et qu'il lui en parlera, LL. MM. désireraient que S. M. (4) l'en dissuadât, en lui prouvant qu'il ne peut ni ne doit agir contre la volonté du roi ; qu'il ne ferait que l'exposer et lui-même inutilement. Le roi (5) pourrait ajouter qu'il a lieu de croire que le roi (6) veut agir, mais qu'il faut, pour la réussite de ses projets, lui en laisser seul la direction, et le seconder de la manière dont il veut l'être, étant plus à portée que d'autres de juger ses moyens et le moment de l'exécution. Mais il ne faudrait pas lui dire le plan du roi, car M. le prince de Condé, qui le domine, pourrait l'engager à prévenir la démarche du roi (7), pour s'en attri-

(1) Lettre en chiffre dont la minute est aussi conservée dans les papiers du comte de Fersen.

(2) De Suède.

(3) Le roi de Suède Gustave III, accompagné du baron de Taube comme son premier gentilhomme de la chambre, est arrivé à Aix-la-Chapelle, le 14 juin 1791 et retourne à la Suède, le 27 juillet la même année.

(4) De Suède.

(5) Id.

(6) De France.

(7) Id.

buer seul le mérite. Engagez le roi (1) de ne pas se laisser aller à toutes les exagérations des aristocrates d'Aix-la-Chapelle, surtout qu'il ne leur laisse rien entrevoir des projets du roi (2), car tout serait perdu. Je vous manderai dans deux jours ma marche.

Je vous envoie celle-ci à Aix-la-Chapelle, je suppose qu'elle vous y trouvera déjà. Gardez-vous bien, mon cher ami, pour tous les Français. Le comte d'Esterhazy ne sait rien.

XXXVII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (3).

Paris, ce 2 juin 1791.

Le roi vient de recevoir des nouvelles de M. le comte d'Artois, qui lui rend compte du résultat de sa conversation avec l'empereur à Mantoue. Les dispositions que l'empereur a fait paraître dans cette entrevue ne s'accordent nullement avec tout ce qu'il avait écrit précédemment ; il y a manifesté la volonté la plus décidée de servir le roi de toutes ses forces ; il a dit être assuré de l'Espagne et de la Prusse, et ne croit avoir rien à redouter de l'Angleterre ; mais il est convenu qu'il fallait encore s'en assurer davantage. Quant au roi de Sardaigne, les Suisses et les princes d'Allemagne, il n'y avait aucun doute sur leurs intentions, et qu'il espérait que la paix des Turcs allait se faire, et lui permettrait d'employer toutes ses forces de ce côté-ci ; que toutes les puissances voisines de la France fourniraient des troupes qui pourraient monter en tout à 100 ou 150,000 hommes. En conséquence, le comte d'Artois propose au roi d'attendre à Paris; que, vers le 15 juillet, toutes ces forces seront en mouvement, et entreraient en même temps en France, et que, par un manifeste qui

---

(1) De Suède.
(2) De France.
(3) Lettre en chiffre, déchiffrée d'après la minute de la main du comte de Fersen.

rendrait la ville de Paris responsable de tous les événements, la vie de LL. MM. serait en sûreté, et qu'on viendrait les délivrer. Le comte d'Artois assure que le prince de Condé ignore tout ce plan, et demande à être seul chargé de l'exécution, et que le roi désavoue le baron de Breteuil et tout ce qu'il a fait. C'est M. de Calonne qui mène à présent le comte d'Artois. Le roi, ayant trouvé que le rôle passif, qu'on voulait lui faire jouer dans toute cette affaire, était contraire à son inclination et le mettait ensuite dans une trop grande dépendance de ceux qui seuls auraient le mérite d'avoir tout fait, et étant décidé à ne pas abandonner les gens qui le servent, s'est déterminé à suivre son premier projet, et à profiter, lorsqu'il sera en liberté, des bonnes dispositions des puissances, pour réclamer lui-même leur secours. D'ailleurs, comme ces nouvelles n'ont été portées que verbalement par un homme envoyé par le comte d'Artois, et que le roi a déjà plusieurs fois reçu de ces sortes de missions qui ont été contredites par des lettres postérieures, il vient d'envoyer un courrier à l'empereur pour s'en assurer, et lui demander, comme une première preuve de sa bonne volonté, de lui donner 8 à 10,000 hommes de troupes des Pays-Bas, disponibles à volonté, et d'attendre à effectuer ses autres bonnes dispositions que le roi soit hors de Paris. Le roi reste toujours fixe à son plan et compte partir le 15, 16 ou 17. Si le comte d'Artois parlait au roi (1) de son plan, LL. MM. désireraient qu'il répondît qu'il ne peut entrer en aucune négociation de ce genre que sur la demande du roi (2) lui-même. Tout cela a été arrangé par M. de Calonne, pour en avoir seul le mérite, pouvoir entrer dans le ministère, et en exclure le baron de Breteuil. Le roi de France est extrêmement surpris de la certitude que l'empereur paraît avoir des bonnes dispositions de la Prusse et de l'Angleterre, qui ne s'accordent pas du tout avec ce qu'en a toujours mandé M. de Mercy et même le prince de Kaunitz au baron de Breteuil. Mandez-moi si vous avez quelques notions là-dessus.

(1) De Suède.
(2) De France.

XXXVIII.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (1).

Le 7 juin 1791, n° 15.

Goguelat vous aura tout dit. Rien n'est changé, le départ est fixé au 19 ; si cela changeait, je vous le manderais par le courrier du 11. Si par lui vous ne recevez rien, c'est qu'il n'y a aucun changement.

XXXIX.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (2).

[*Sans date*], n° 16.

Tâchez, s'il est possible, de ne pas envoyer le duc de Choiseul ici; personne n'est sans doute plus attaché, mais c'est un jeune homme, un brouillon, je crains quelque indiscrétion; il a trop d'amis, des parents et peut-être une maîtresse à sauver (3). Renvoyez plutôt Goguelat, sous quelque prétexte, à M. Duportail (4) ; il n'a plus besoin d'aller à la frontière. J'ai bien de la peine à trouver vos chevaux ; j'espère les envoyer demain.

Assurez-vous bien des détachements, ou n'en placez que de Varennes.

---

(1) Lettre en chiffre; minute de la main du comte de Fersen.

(2) Lettre en chiffre; minute de la main du comte de Fersen. La date de cette lettre doit être entre le 7 juin, quand est écrite la lettre n° 15, et le 13 juin date de la lettre n° 17 du comte de Fersen au marquis de Bouillé.

(3) C'est probablement avant d'avoir reçu cette lettre que M. le marquis de Bouillé expédia le duc de Choiseul, le 10 juin, de Metz à Paris, où le duc arriva le 11 juin à 5 heures du matin. (Voir *Relation du départ de Louis XVI, le 20 juin* 1791, par M. le duc de Choiseul, dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française.*)

(4) Ministre de la guerre.

XL.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Ce 10 juin 1791, n° 16.

D'après le désir de M. de Bouillé, le départ est fixé au 19. Je vous en écrirai encore. Le roi approuve que vous laissez Bombelles en Suisse. M. de Durfort a dit que c'était M. de Lascersas qui traitait directement avec la reine d'Espagne, et M. de Florida Blanca; et que l'empereur était assuré du roi de Prusse, et même de l'Angleterre. Il faudrait en instruire M. de la Vauguyon. Votre frère sera envoyé hors de Paris. On dit que M. de Durfort a porté une lettre de l'empereur à l'advoyer de Berne.

XLI.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (2).

Ce 13 juin 1791, n° 17.

Le départ est fixé sans aucun retard au 20, à minuit. Une mauvaise femme de chambre du Dauphin, dont on ne peut se défaire, et qui ne quitte que le lundi matin, a forcé de remettre au lundi soir; mais vous y pouvez compter. On n'enverra pas de relais à Chaintrix, il sera plus simple de continuer avec la poste. Le roi aura un habit rouge, et se fera connaître, selon ce que le duc de Choiseul lui dira de la bonne disposition des troupes. Il faudrait, pour éviter tout soupçon et tout mouvement à Châlons, que le détachement du

---

(1) Lettre en chiffre, d'après la minute de la main du comte de Fersen.

(2) Lettre en chiffre; minute de la main du comte de Fersen.

pont de Sommevesle n'y arrivât que le mardi, à midi; car le roi pourra y être à deux heures et demie. Je vous écrirai encore par le courrier de demain, si alors il n'y a rien de changé. Le départ reste invariablement fixé au 20, à minuit, car après il serait trop tard pour le changer. Fiez-vous à moi. Je suis fort content du duc de Choiseul. Si tout était manqué, il serait à Metz vendredi matin, sans cela vous pourrez partir dimanche matin, et compter qu'on partira d'ici le lundi, à minuit. Je prendrai des mesures pour que vous soyez averti, si le roi était arrêté. Il n'y a eu aucun moyen d'écarter cette femme de chambre, sans compromettre le secret. Si, par hasard, vos ordres pour le départ des détachements étaient déjà partis, vous pourriez, sous prétexte que les étapes ne sont pas prêtes, retarder leur départ d'un jour.

XLII.

DU COMTE DE FERSEN AU MARQUIS DE BOUILLÉ (1).

Ce 14 juin 1791, n° 18.

Rien n'est changé, et on partira sans faute lundi 20, à minuit; on sera à pont de Sommeves le mardi à 2 heures et demie, au plus tard; vous pouvez compter sur cela. Avez-vous songé que Monsieur arrivera aussi, et pouvez-vous le loger dans Montmédy, ou bien on le mettrait à Longwy. Si vous pouvez m'avoir une chambre à Montmédy, vous me ferez plaisir. Nous n'avons pas encore la réponse du comte de Mercy, on lui a écrit encore pour faire filer des troupes. Soyez assuré qu'on partira le 20, à minuit. Monsieur prendra une autre route que le roi. Le cheval gris est pour vous; le petit entier pour votre frère, à moins qu'il n'aime mieux le bai; les deux autres pour Goguelat.

(1) Lettre en chiffre; minute de la main du comte de Fersen.

XLIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Mons, 22 juin [1791], à 11 heures du matin.

Mon cher ami. Le roi, la reine, Madame Élisabeth, le Dauphin et *Madame* sont sortis de Paris à minuit; je les ai accompagnés jusqu'à Bondy, sans aucun accident. Je pars dans ce moment pour aller les joindre.

AXEL FERSEN.

XLIV.

DU COMTE DE FERSEN A SON PÈRE, LE FELD-MARÉCHAL COMTE DE FERSEN (2).

Mons, ce 22 juin, 6 heures du matin.

J'arrive ici dans l'instant, mon cher père. Le roi et toute la famille sont sortis de Paris heureusement le 20, à minuit. Je les ai conduits jusqu'à la première poste. Dieu veuille que le reste de leur voyage soit aussi heureux. J'attends ici Monsieur, à tout moment. Je continuerai ensuite ma route le long de la frontière, pour joindre le roi à Montmédy, s'il est assez heureux pour y arriver.

AXEL FERSEN.

---

(1) D'après la lettre originale de la main du comte de Fersen.
(2) D'après la lettre originale de la main du comte de Fersen.

XLV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Ce 23 juin 1791, à minuit.

Sire,

Tout est manqué. Le roi a été arrêté à 16 lieues de la frontière, et ramené à Paris. Je vais voir M. de Mercy, et lui porter une lettre du roi, pour demander à l'empereur de faire des démarches pour lui. De Bruxelles, je viendrai voir V. M.

Je suis avec le plus profond respect,
de Votre Majesté,
Le très-humble et très-obéissant serviteur,

AXEL FERSEN.

XLVI.

DU COMTE DE FERSEN A SON PÈRE, LE FEL-DMARÉCHAL COMTE DE FERSEN (2).

Arlon, ce 23 juin 1791, à minuit.

Tout est perdu, mon cher père, et je suis au désespoir. Le roi a été arrêté à Varennes, à 16 lieues de la frontière. Jugez de ma douleur et plaignez-moi; c'est M. de Bouillé, qui est ici, qui m'a appris cette nouvelle. Je pars, dans ce moment, pour porter à Bruxelles, au comte de Mercy, la lettre et les ordres dont le roi m'avait chargé. Je n'ai que le temps de vous assurer de mon respect et de mon amour.

AXEL FERSEN.

---

(1) D'après la lettre originale de la main du comte de Fersen.
(2) D'après la lettre originale de la main du comte de Fersen.

XLVII.

LE COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 27 juin [1791].

Le malheur affreux qui vient d'arriver doit changer entièrement la marche des affaires, et si l'on persiste dans la résolution où on était, de faire agir pour soi, ne le pouvant plus par soi-même, il est nécessaire de recommencer les négociations et de donner à cet effet un plein pouvoir. Il faut que la masse de puissances qui agira soit assez forte pour en imposer et préserver ainsi des jours précieux. Voici les questions auxquelles on doit répondre :

1° Veut-on qu'on agisse malgré toutes les défenses qu'on serait dans le cas de recevoir?

2° Veut-on donner les pleins pouvoirs à Monsieur ou au comte d'Artois?

3° Veut-on qu'il emploie sous lui le baron de Breteuil ou consent-on à M. de Calonne, ou veut-on lui en laisser le choix?

Voici la forme des pleins pouvoirs :

« Étant détenu prisonnier dans Paris, et ne pouvant plus donner « des ordres nécessaires pour rétablir l'ordre dans mon royaume, pour « rendre à mes sujets le bonheur et la tranquillité, et recouvrer « mon autorité légitime, je charge Monsieur, et à son défaut le comte « d'Artois, de veiller pour moi à mes intérêts et à ceux de ma cou- « ronne, donnant à cet effet des pouvoirs illimités ; j'engage ma pa- « role royale de tenir religieusement et sans restrictions tous les en- « gagements qui seront stipulés avec les dites puissances, et je « m'engage à ratifier dès que je serai en liberté tous les traités, con- « ventions ou autres pactes qu'il pourrait contracter avec les diffé- « rentes puissances qui voudront bien prendre ma défense ; de même « toutes les commissions, brevets ou emplois que Monsieur aurait « cru nécessaire de donner, ce à quoi je m'engage, foi de roi. Fait à « Paris, ce vingt juin mil sept cent quatre-vingt-onze. »

---

(1) Lettre en chiffre; minute de la main du comte de Fersen.

Ce plein pouvoir sera écrit en encre blanche et remis le plus tôt possible à la personne qui remettra cette lettre. Comme on a conservé le numéro des questions, on pourra répondre très-brièvement.

Je suis fort bien traité ici ; votre sœur (1) ebstien pour vous et pour moi.

Aix-la-Chapelle, 30 juin.

Le roi (2) est fort bien pour vous ; voici un mot de lui (3). Je pars demain pour Bruxelles, et de là à Vienne, pour négocier et tâcher de réunir toutes les puissances ; de là je reviens à Bruxelles. L'évêque d'Arras ne serait-il pas bon, au lieu de Breteuil ou Calonne? Je me porte bien et ne vis que pour vous servir. Dites-moi si vous voulez qu'on agisse pour vous.

XLVIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (4).

Du 28 juin 1791.

Rassurez-vous sur nous ; nous vivons. Les chefs de l'Assemblée ont l'air de vouloir mettre de la douceur dans leur conduite. Parlez à mes parents de démarches du dehors posuie (?) ; s'ils ont peur il faut composer avec eux.

---

(1) L'archiduchesse Marie-Christine à Bruxelles.

(2) Le roi de Suède.

(3) Voyez la lettre n° XLIX.

(4) Billet en chiffre, déchiffré de la main du comte de Fersen.

XLIX.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU ROI LOUIS XVI (1).

Je prie V. M. de ne pas douter de la part sensible que nous prenons tous à votre malheur. Vos amis ne vous abandonneront pas. Soutenez avec fermeté votre état présent, comme vous avez soutenu les dangers qui vous environnaient ; ne souffrez surtout pas qu'on avilisse en votre personne la dignité royale, et les rois viendront à votre secours. C'est le conseil de votre plus ancien allié et de votre plus fidèle ami.

Aix-la-Chapelle, ce 30 juin 1791.

L.

COMPTE DES FONDS QUE LE MARQUIS DE BOUILLÉ A REÇUS DU ROI DE FRANCE POUR PROTÉGER LA FUITE DE LEURS MAJESTÉS A VARENNES ; DATÉ DE HAMBOURG, LE 1er JUILLET 1791 (2).

Compte des fonds qui m'ont été remis de la part du roi :

J'ai reçu du roi en assignats la somme de 993,000 liv. ;

Je les ai confiées pour les échanger à différentes personnes sûres, et chefs des corps qui devaient marcher à Montmédy, et je les ai réparties de la manière suivante, leurs billets sont entre mes mains ; savoir :

---

(1) Lettre en chiffre, expédiée avec la lettre également en chiffre du comte de Fersen à la reine, du 27-30 juin 1791, n°.

(2) D'après l'original, dans les papiers du comte de Fersen. Dans la *Relation du départ de Louis XVI, le 20 juin 1791*, par M. le duc de Choiseul (*Collection des mémoires relatifs à la révolution française*), pièces justificatives, n° II, est publié un compte de M. de Bouillé de Mayence, le 15 décembre 1791, qui diffère un peu de celui que nous donnons ici.

SOMMES.	DÉPOSÉES	OBSERVATIONS.
600,000 livres.	Entre les mains de M. Charles de Ischoudy, sous-lieutenant au régiment de Castella, Suisse. Il a été chargé à différentes reprises d'aller à Francfort et à Paris.	Ces fonds consistent en lettres de change sur l'Angleterre pour 150,000 livres, et un billet sur M. Pussigeaux de 450,000 livres; on a pris 10,000 livres pour les frais de voyage de M. Heymann en Prusse, pour les dépenses de M. de Bouillé, et pour les secours donnés à quelques officiers.
3,000 »	Pour les frais de voyage et gratifications.	
80,000 »	A MM. de Choiseul et de Damas.	On doit la regarder comme perdue (1).
17,000 »	A M. de Choiseul à son départ pour Paris le 9 juin; il s'était chargé de l'y échanger.	On doit la regarder comme perdue. Toutes ces sommes ont été données en assignats.
25,000 »	M. de Bosc, colonel des hussards de Chamborand.	On peut recouvrer cette somme.
100,000 »	M. le comte Hamilton, colonel de Nassau infanterie.	Idem.
30,000 »	M. Acton, lieutenant-colonel des hussards de Saxe.	Idem. Ces fonds sont en assignats.
30,000 »	M. de Mandell, lieutenant-colonel de Royal-Allemand. Il est arrêté et conduit à Paris.	Perdus.
40,000 »	M. du Plessis, lieutenant-colonel des chasseurs de Champagne.	On peut les recouvrer.
6,000 »	M. de la Salle, commissaire ordonnateur des guerres à Metz.	On craint qu'elle ne soit perdue.
931,000 livres.		
62,000 »	Que j'avais gardés en assignats ont produit par le change 50,000 livres, dont 16 ont été donnés à MM. Hoffize, Heymann, et de Klinglin, tant pour les différents préparatifs, que pour leur trouver les moyens de se sauver en cas d'événement; 26 aux officiers et troupes employées à préparer et assurer le passage du roi; 8 pour arrhes aux fournisseurs des approvisionnements préparés pour le rassemblement des troupes.	450 louis ont été donnés à Royal-Allemand et Lauzun; 150 à M. de Goguelat; environ 200 à divers officiers; le reste pour acheter des bestiaux pour le camp, pour des objets particuliers relatifs au projet de rassemblement. — On a les reçus pour la somme de 931,000 livres; on ne peut en avoir pour les 62 restants, qui ont été donnés de la main à la main.
Total. 993,000 livres.		

Hambourg, ce 1er juillet 1791.

BOUILLÉ.

(1) MM. de Choiseul et de Damas ont fait compte et remis l'argent (voir la relation susmentionnée du duc de Choiseul, pièces justificatives, nº II).

LI.

PLEIN POUVOIR DU ROI LOUIS XVI A MONSIEUR ET AU COMTE D'ARTOIS, FRÈRES DU ROI (1).

Je m'en rapporte absolument à la tendresse de mes frères pour moi, à leur amour et à leur attachement pour leur patrie, à l'amitié des princes souverains, mes parents et alliés, et à l'honneur et à la générosité des autres souverains pour convenir ensemble de la manière et des moyens à employer dans les négociations, dont le but doit tendre au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans le royaume; mais je pense que tout emploi de forces........ (2); que, placé en arrière des négociations, je donne tout pouvoir à mes frères de traiter dans ce sens-là avec qui ils voudront et de choisir les personnes pour employer dans ces moyens politiques.

A Paris, ce 7 juillet 1791.

LOUIS.

LII.

INSTRUCTION DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III A SON PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE LE BARON DE TAUBE, POUR UNE CONFÉRENCE AVEC LES PRINCES, FRÈRES DU ROI DE FRANCE (3).

1° Que les princes s'engagent de reconnaître le roi (4) pour chef de la ligue qui va se former pour le rétablissement de la France.

---

(1) D'après une copie de la main du comte de Fersen.

(2) Ici manquent probablement quelques mots dans la copie.

(3) D'après l'original autographe du roi. Cette instruction doit avoir été écrite pendant le séjour du roi de Suède à Aix-la-Chapelle en juillet 1791.

(4) De Suède.

2° Qu'à cette qualité toutes les troupes allemandes que les princes pourraient lever ou acquérir des princes et États de l'empire, et nommément les Hessois, seront remises sous le commandement immédiat du roi (1) ou distribuées par ses ordres dans les endroits où il le jugera le plus utile pour l'entreprise.

3° Qu'en conséquence de la confiance que les princes ont mise dans le roi (2), les princes, dès que S. M. a accepté le commandement, ne fassent aucune démarche diplomatique ni militaire sans le su du roi (3) et son consentement; et que pour maintenir un plus grand ensemble entre eux et le roi (4), ils tiennent près de S. M. une personne sûre, prudente et instruite, et dont la naissance puisse permettre au roi de l'admettre plus particulièrement près de sa personne, et qui, sous le simple titre de voyageur, cachât la confiance dont les princes l'honoreraient.

4° Le baron de Taube fera en sorte qu'il lui soit délivré un acte signé des deux princes qui contienne ces articles.

5° Il les engagera aussi d'écrire au roi d'Espagne et à l'empereur, pour leur confier que les princes mettent toute leur confiance au roi (5), et qu'ils ont prié S. M. de se charger de la gestion de l'entreprise et souhaitent que le roi d'Espagne et l'empereur voulussent s'unir à eux pour affermir le roi (6) dans cette résolution.

6° Comme il est essentiel d'éviter toute dispute de cérémonial, et que le roi (7) ne sera plus incognito, le baron de Taube réglera d'avance que S. M. traitera les princes, frères du roi de France, comme S. M. traite les princes ses frères, et les princes de la maison de Condé comme des ambassadeurs des têtes couronnées et un peu plus, lorsqu'ils viendront chez le roi (8).

GUSTAVE.

---

(1) De Suède.
(2) Id.
(3) Id.
(4) Id.
(5) Id.
(6) Id.
(7) Id.
(8) Id.

LIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 8 juillet 1791.

Le roi pense que la prison resserrée où il est retenu et l'état de dégradation totale où l'Assemblée nationale a porté la royauté, en ne lui laissant plus exercer aucun acte quelconque, est assez connu des puissances étrangères pour qu'il soit besoin de l'expliquer ici.

Le roi pense que c'est par la voie des négociations seule que leur secours pourrait être utile à lui et à son royaume ; que la démonstration des forces ne doit être que secondaire et si l'on se refusait ici à toute voie de négociation.

Le roi pense que la force ouverte, même après une première déclaration, serait d'un danger incalculable, non-seulement pour lui et sa famille, mais même pour tous les Français qui, dans l'intérieur du royaume, ne pensent pas dans le sens de la révolution. Il n'y a pas de doute qu'une force étrangère ne parvienne à entrer en France, mais le peuple armé, comme il est, en fuyant les frontières et les troupes du dehors, se servirait dans l'instant de leurs armes contre ceux de leurs concitoyens que depuis deux ans on ne cesse de leur faire regarder comme leurs ennemis dans notre voyage et surtout......

Le roi pense qu'un plein pouvoir illimité tel qu'il est composé, même en le datant du 20 de juin, serait dangereux pour lui, dans l'état où il se trouve. Il est impossible qu'il ne fût pas communiqué, et tous les cabinets ne sont pas également secrets.

On annonce que d'ici à quinze jours les articles regardés comme constitutionnels seront présentés au roi ; qu'alors on le mettra en liberté, le laissant maître d'aller où il voudra, pour qu'il se décide à les accepter, oui ou non ; mais en gardant son fils, ce qui rendrait la liberté illusoire. On doit regarder tout ce qui s'est fait depuis deux ans comme nul, quant à la volonté du roi, mais impossible à chan-

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen.

ger, tant que la grande majorité de la nation sera pour les nouveautés. C'est à faire changer cet esprit qu'il faut tourner toute notre application.

Résumé : Il désire que la captivité du roi soit bien constatée et bien connue des puissances étrangères ; il désire que la bonne volonté de ses parents, amis et alliés et des autres souverains, qui voudraient y concourir, se manifestât par une manière de congrès où on employât la voie des négociations, bien entendu qu'il y eût une force imposante pour les soutenir, mais toujours assez en arrière pour ne pas provoquer au crime et au massacre.

Il sera important que le b. de Bret. se réunisse avec les frères du roi et ceux qu'ils choisiront pour cette importante négociation.

Le roi ne croit pas devoir ni pouvoir donner un plein pouvoir illimité ; mais il envoie ce papier écrit en blanc, pour être remis à ses frères.

Nous n'osons pas répondre au roi de Suède. Soyez près de lui l'interprète de notre reconnaissance et de notre attachement.

LIV.

INSTRUCTION DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III POUR LE COMTE DE FERSEN, CONCERNANT SA NÉGOCIATION A LA COUR DE VIENNE ; AIX-LA-CHAPELLE, LE 21 JUILLET 1791 (1).

Instruction pour le comte de Fersen.

1° Il s'assurera des sentiments de l'empereur à mon égard et convaincra ce prince de la loyauté et de la vérité avec laquelle je me porterai au secours de la France.

2° Pour pouvoir arriver avec mes troupes, il demandera à l'empereur que je puisse débarquer dans le port d'Ostende et que ma flotte y soit reçue.

---

(1) D'après l'original dans les papiers du comte de Fersen.

3° Que ce port soit ouvert pour y amener par la suite les recrues et fournitures nécessaires pour le ravitaillement de l'armée que je ferai venir de Suède.

4° Que l'on fournisse à un prix réglé le fourrage, la nourriture, les chevaux, s'il en est besoin, et les logements pendant le séjour et le passage de mes troupes à travers ses États.

5° Qu'en cas de malheur ou après le succès, si je le juge à propos, le retour et le rembarquement me soient permis à Ostende et par ses États.

6° Le comte de Fersen aura soin de faire dresser une convention par écrit sur cet objet, qui sera signée par lui en mon nom et par celui à qui l'empereur confiera cette négociation.

7° La convention signée, le comte de Fersen se procurera des ordres positifs aux gouverneurs généraux des Pays-Bas pour qu'il n'y ait pas de retard ni d'embarras de leur part.

8° En cas que l'empereur préférera de signer cette convention lui-même et sans intermédiaire en forme de déclaration ou de traité, le roi laisse deux blanc-seings au comte de Fersen pour cet effet, que le comte de Fersen rendra à son retour, s'il n'en a pas besoin.

9° En cas que le comte de Fersen trouve les dispositions de l'empereur plus favorables que le roi ne s'y attend, le comte de Fersen essaiera de faire reconnaître par l'empereur le roi pour chef de la ligue qui doit en personne l'exécuter. Dans ce cas le comte de Fersen emploiera tout son crédit pour faire insérer un pareil article dans la convention et engager l'empereur de le proposer lui-même ou, pour mieux dire, indiquer le roi comme tel à tous les princes confédérés, principalement aux frères du roi de France, à l'électeur de Bavière et au landgrave de Hesse, pour accélérer les négociations déjà entamées.

10° Par une suite de cette résolution d'un commun accord, le comte de Fersen demandera à l'empereur de prêter au roi une partie de son artillerie de siége qui se trouve à Luxembourg, celle de Suède demandant trop de temps pour transporter.

11° Le comte de Fersen emploiera dans sa correspondance avec le roi, et, si Sa Majesté est partie d'Aix-la-Chapelle, avec le baron de Taube, le chiffre de Vienne et le chargé d'affaires de Sa Majesté lui servira de secrétaire. Le comte de Fersen, en cas du départ du roi, enverra double dépêche, l'une au roi et l'autre au baron de Taube à Aix-la-Chapelle.

12° Le roi, ayant confié au comte de Fersen le secret de la négociation d'Espagne, il laisse au comte de Fersen la liberté d'en instruire l'empereur ou de la cacher, selon les dispositions qu'il trouvera.

13° Le roi croit inutile de recommander au comte de Fersen de gagner le prince de Kaunitz ; mais il permet au comte de Fersen de laisser entrevoir à ce ministre la facilité d'une pareille coalition entre la Suède, l'Autriche, la France et la Russie, qui existait en 1757, et de faire sentir au prince de Kaunitz que le roi, qui est prêt à s'unir avec la Russie, est très-porté pour ce système, et que même l'union projetée pour le rétablissement de la France serait un moyen d'y acheminer en rétablissant et assurant la confiance entière entre le roi et l'empereur.

14° En cas que durant le séjour et le cours de la négociation confiée au comte de Fersen le ministre du roi arrive à Vienne, le comte de Fersen continuerait également la négociation comme avant son arrivée ; il l'en instruirait cependant et en partant, après qu'elle est terminée, le comte de Fersen laissera au ministre du roi toutes les notions nécessaires pour qu'il puisse soutenir la cour de Vienne dans les bonnes dispositions où le comte de Fersen l'aura conduite.

Fait à Aix-la-Chapelle, ce 21 juillet 1791.

GUSTAVE.

LV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Coblence, ce 26 juillet 1791.

Mon cher ami. Je suis arrivé ici hier à 4 heures après midi. J'ai vu les princes et je ne me suis pas trompé sur tout ce que je vous en avais dit. Eux sont à merveille pour le roi, surtout Monsieur ; il m'a montré une déclaration que l'empereur leur avait envoyée, ainsi qu'en

---

(1) Lettre autographe non signée.

Espagne, Angleterre, Berlin et Russie; comme il n'en a pas envoyé au roi de Suède, ils y ont sur-le-champ envoyé un courrier, pour y engager l'empereur. Cela est d'un vilain augure pour ma commission; je n'en désespère cependant pas, mais je prévois tous les obstacles que j'aurai à surmonter; je ferai tout ce qui sera possible; mais il sera nécessaire que le roi (1) tâche de trouver l'argent qui lui sera nécessaire, soit chez l'impératrice, soit en Hollande, soit en Angleterre, car il me semble que les princes ne comptent pas beaucoup s'occuper de ce dernier objet. Si le roi (2) pouvait le trouver sur son crédit, je crois pouvoir l'assurer que le roi de France, une fois sur le trône, ne le laisserait pas dans l'embarras et que ce serait une des premières dettes à payer. Je vais presser les princes pour obtenir de l'Espagne les six millions en Hollande pour le roi (3), et je vais écrire à C.... (4) en Angleterre qu'il tâche d'obtenir un emprunt pour le roi (5). Il faudrait que vous en écrivissiez sur-le-champ au roi (6). J'avais compté partir ce matin à 4 heures, mais Monsieur m'a prié de différer jusqu'à l'arrivée de M. de Calonne, qui doit avoir vu le roi et qu'on attendait ici cette nuit; il sera même intéressant que je sache ce qu'il apporte, quoique je n'y croie pas beaucoup.

La déclaration de l'empereur contient une demande que le roi soit avant tout mis en liberté, et cela me paraît très-raisonnable; Monsieur l'a pensé de même et propose qu'il se rende à l'Hermitage; c'est un château à M. de Crouy, près de Condé, et à une demi-lieue de la frontière, et qu'il nomme les troupes qui doivent l'y garder. Cela est très-raisonnable, mais il ne faut même faire cette demande que lorsque tout sera prêt et qu'on aura amené les forces nécessaires pour appuyer cette demande et agir en cas de refus. Le comte d'Artois n'est pas tout à fait de cet avis, et veut agir sur-le-champ par la force, sans faire aucune démarche préalable et sans trop avoir égard aux dangers du roi et de la reine.

(1) De Suède.
(2) Id.
(3) Id.
(4) M. Crawford.
(5) De Suède.
(6) Id.

LVI.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 29 juin 1791.

J'existe......... que j'ai été inquiète de vous et que je vous plains de tout ce que vous souffrez de n'avoir point de nos nouvelles! Le ciel permettra que celle-ci vous arrive. Ne m'écrivez pas, ce serait nous exposer, et surtout ne revenez pas ici sous aucun prétexte. On sait que c'est vous qui nous avez sortis d'ici ; tout serait perdu si vous paraissiez. Nous sommes gardés à vue jour et nuit, cela m'est égal..... Soyez tranquille, il ne m'arrivera rien. L'Assemblée veut nous traiter avec douceur. Adieu.......... je ne pourrai plus vous écrire...................

LVII.

LETTRE DU ROI D'ESPAGNE AU ROI DE SUÈDE, DU 3 AOUT 1791 (2).

Monsieur mon frère et cousin. Si les choses étaient encore dans l'état où elles se trouvaient il y a six mois, je ne tarderais pas un moment à accepter le plan que V. M. m'a adressé dans sa lettre du 16 juillet et à y concourir par tous les moyens qui seraient dans mon pouvoir. Mais aujourd'hui les circonstances ont tant changé qu'il y a bien plus besoin de réflexion, de prudence et de sagacité que de forces actives pour favoriser Louis XVI. Ce souverain pourrait

(1) Billet en chiffre, déchiffré de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Le 4 juillet* 1791, probablement le jour de la réception.

(2) D'après une copie dans les papiers du comte de Fersen. Cette lettre est mentionnée chez Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, IIe vol., page 187.

être sacrifié à la fureur populaire, lorsqu'il est prêt d'être placé par ceux mêmes qui lui ont ravi sa liberté dans un lieu sûr et libre, où il acceptera et sanctionnera le code réformé des lois constitutionnelles qui lui sera présenté, ou le rejettera en tout ou en partie. Si cela avait lieu ce serait pour lors le cas de le soutenir, afin que ses sujets se soumettent aux modifications que leur roi y fera : et V. M. peut compter sur mes secours, les pécuniaires surtout, aussi loin que ma possibilité puisse atteindre. En attendant il serait inutile d'entreprendre une guerre contre une nation enthousiastée de sa liberté apparente et séduite contre le monarque, et les jours de ce prince seraient exposés aux plus grands dangers. Des armées conquérantes, telles qu'elles soient, ne sauraient posséder que le terrain qu'elles occuperaient, le peuple et la multitude trompée leur étant ennemis, ou il faudrait les exterminer et ruiner le pays. Il faut donner du temps au désabusement, après tout ce que l'on en a perdu, sans que j'aie pu obtenir encore une réponse claire des puissances auxquelles j'ai découvert mes intentions. J'ai formé un plan d'après les circonstances du mois d'avril, lorsqu'il y avait déjà bien peu de ressources : je l'ai communiqué et je n'ai pu non plus en apprendre aucun résultat. A présent le projet du départ du roi très-chrétien ayant manqué, et l'aversion générale des Français pour la souveraineté étant encore plus échauffée que dans le commencement, — il est absolument nécessaire d'attendre un calme et les effets de la négociation pour sa liberté et pour le rétablissement du pouvoir. C'est ainsi que je l'entends et que je le dis nettement à V. M., dont les idées elles seules, quand même elles ne soient pas réalisées, lui acquerraient une gloire immortelle et le rendent digne de la gratitude éternelle, non-seulement de la part des Bourbons, mais encore de celle de tous les souverains, et même de l'humanité entière, intéressée au maintien des sociétés et des autorités légitimes. Je les devance au moins pour remercier V. M., au nom de tous, et pour l'assurer de mon amitié constante et cordiale avec laquelle j'ai l'honneur d'être toujours, Monsieur mon frère et cousin,

de Votre Majesté,
bon frère, cousin et ami,

CHARLES.

A Madrid, ce 3 août 1791.

P. S. Après avoir écrit cette lettre, je viens d'en recevoir une de l'empereur, dans laquelle il me fait part de ses idées qui conviennent avec les nôtres. Je prie V. M. de vouloir bien s'entendre et se concerter avec S. M. I., à qui je proposerai et prierai d'en faire de même.

LVIII.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Drottningholm, ce 5 août 1791.

M. de Calonne est arrivé le lendemain de votre départ. J'ai eu près de quatre heures de conversation avec lui, dont le détail serait trop long et trop inutile à vous mander. Les nouvelles d'Angleterre me semblent les seules intéressantes. Il apporte une lettre du roi d'Angleterre aux princes, en réponse à celle que M. le comte d'Artois a écrite. Le roi d'Angleterre doit s'exprimer avec la plus grande sensibilité sur les affaires de France. Pour des secours, M. de Calonne n'en a pas annoncé. Il a cependant fait entrevoir que le roi et même le prince de Galles (qui sur cet article doit être d'accord avec son père) ont donné quelques espérances des troupes hanovriennes. Mais M. de Calonne a positivement assuré que le roi d'Angleterre et même le sieur Pitt promirent la neutralité la plus stricte et il ajouta que s'il prenait un parti pour la cause des princes, cela nuirait en ce que l'opposition en prendrait un contraire, et qu'il était plus utile pour le bien de la chose que le roi d'Angleterre restât neutre. Ce langage m'a paru celui de la vérité, et si les dispositions anglaises sont telles, notre émissaire n'aura pas de peine à passer.

Vous aurez peut-être vu avec le même étonnement que moi la traduction de ma dépêche au baron Staël de Holstein dans la gazette

---

(1) Lettre en chiffre signée du roi, déchiffrée; le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le* 22 *août* 1792.

d'Altona. Je ne conçois pas comment ni par où le gazetier s'est procuré cette pièce. Si on vous en parle, vous pouvez dire en confiance que c'est apparemment par la mission russe qu'elle est venue à éclater, sachant qu'on n'en avait envoyé de copie qu'à Saint-Pétersbourg et à Stockholm. Au fond, je ne suis pas fâché que cela soit connu. Cela forcera peut-être bien des princes d'agir de même. Je sais que le duc de Mecklembourg a envoyé le même ordre à son ministre à Paris. J'espère avoir bientôt de vos nouvelles et du succès de votre négociation.

Apostille. Depuis celle-ci écrite j'ai reçu des lettres de Pétersbourg où l'on me mande que la première notion du malheur arrivé au roi de France a fait la plus grande impression sur l'impératrice. Elle en a reçu la nouvelle par un vaisseau de Lubeck, arrivé à Cronstadt, le 9 juillet au milieu de la fête qui se donna l'anniversaire de son avénement. — Le prince de Nassau doit travailler avec force pour obtenir des secours ; mais ni la dépêche au baron de Stedingk ni mon mémoire parti le 6 juillet d'Aix n'était arrivé au départ des lettres, et nous attendons à tout moment des nouvelles. Vous saurez déjà que l'impératrice a surmonté tous les obstacles et que les alliés lui ont cédé en tout. Cela, joint aux victoires remportées sur le grand vizir et dans le Caucase par les Russes, rend la paix presque assurée. Cela doit donner plus de facilité à la Russie d'aider la France. Cependant il paraît essentiel que vous engagiez l'empereur d'appuyer vivement le succès de ma négociation en Russie... *que les ordres donnés à l'ambassadeur de Suède à Paris...* et elle a dit qu'elle écrirait à Vienne pour s'entendre avec l'empereur pour en donner de pareils à son ministre à Paris. J'ai cru nécessaire que vous connaissiez toutes ces circonstances, pour les comparer avec les notions que vous vous procurerez à Vienne et régler en conséquence vos démarches.

Votre bien affectionné,

Gustave.

Au comte de Fersen, Vienne.

LIX.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Vienne, ce 10 août 1791.

On assure que l'alliance entre l'empereur et la Prusse est faite, et qu'il n'y manque plus que la signature. Un des articles doit être une garantie réciproque de leur forme de gouvernement actuellement existante. On m'a dit que l'Angleterre n'était pour rien dans cette alliance, et qu'elle avait été faite sans sa participation, et à son insu. Cela serait plus nuisible qu'utile aux affaires de France, et j'ai de la peine à le croire, à moins que ce ne soit une suite des intrigues qui gouvernent le cabinet de Berlin, et une victoire que les anti-Hertzberg aient voulu remporter sur son parti, pour mieux constater sa chute, et assurer leur prépondérance. Je trouvai hier M. de Bischoffswerder chez le prince de Kaunitz ; il vint me parler des affaires de France; il se plaignit des lenteurs de l'empereur, et qu'on lui prêchait toujours la patience, mais, qu'en attendant, le temps se passait, que la saison avançait, et qu'il était temps d'agir. Il ajouta que son maître était tout prêt. Le prince de Kaunitz, qui me fit appeler, m'empêcha de continuer cette conversation que je reprendrai au premier moment. D'après tout ce que je vois, et ce que j'en avais déjà vu, l'empereur me paraît facile à s'engager; mais il éprouve dans l'exécution de ses volontés des difficultés de la part de son ministère, qu'il n'a ni la force ni les moyens de trancher. Je vais demander encore une audience, et je pousserai la chose le plus vivement que je pourrai. Dès que j'aurai des nouvelles d'Angleterre, je les communiquerai à l'empereur, et je lui proposerai la formation d'un congrès à Bruxelles, ou ailleurs.

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi, du 10 août* 1791.

LX.

DU COMTE DE MERCY AU COMTE DE FERSEN (1).

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur le comte, datée du 26 juillet, m'a été remise..... ; j'ai attendu une occasion sûre d'y répondre et elle se présente aujourd'hui par l'expédition du présent courrier ; j'en profite pour vous envoyer un billet auquel j'ai été chargé de mettre l'adresse. Je présume que les nouvelles que vous recevrez s'accordent avec celles que l'on me donne ; j'y vois une sorte de négociation tendant à se rapprocher ; mais je ne me fais aucune idée des moyens possibles d'y parvenir sous des conditions tolérables. — On discute maintenant la charte constitutionnelle dans l'Assemblée, et à en juger par les premiers débats, on ne s'occupera que des changements de phrases, sans en apporter au fond des objets les plus décisifs et les plus destructeurs de toute autorité royale.

Que faire cependant, si le concours des mesures entre les puissances reste paralysé par l'inaction d'une seule? Le langage de M. de Calonne à Coblence diffère beaucoup de celui qu'il a tenu ici à son passage : je n'y étais pas de retour, mais je sais qu'il s'est plaint de l'ambiguïté de ceux avec qui il avait traité. M. Crawford doit nous arriver sous huit jours. Il rapportera peut-être des choses plus substantielles ; mais je crains fort qu'elles ne soient dans un sens positif, ce qui deviendrait équivalent d'une déception et en aurait tous les effets.

Je suis d'ailleurs parfaitement de votre avis, monsieur le comte, que la sûreté individuelle des augustes et infortunés personnages doit être le but essentiel de toutes les mesures à prendre ; je n'ai cessé d'insister sur cet important chapitre et j'y ajoute aujourd'hui beaucoup de nouvelles remarques. Vous êtes à la source de savoir l'état des choses tel qu'il est de toute part ; quoique plus rapprochés du théâtre des événements nous ne sommes informés ici de rien de

(1) Lettre autographe en clair.

précis, parce que les grands ressorts doivent opérer de plus loin. J'espère que nous aurons bientôt le plaisir de vous revoir parmi nous. Vos sentiments et votre zèle vaudront ce retour précieux; il le sera particulièrement pour moi, en me procurant le moyen de vous renouveler les témoignages du parfait et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MERCY-ARGENTEAU.

Bruxelles, ce 12 août 1791.

LXI.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Drottningholm, ce 16 août 1791.

Je n'ai pas encore reçu de nouvelles de votre arrivée à Vienne, mais j'espère qu'aucun accident n'a retardé votre voyage. Par les extraits des dépêches de M. de Carisien vous verrez les démarches que l'empereur a fait faire à Berlin et que le roi de Prusse est porté personnellement à seconder les intentions de l'empereur. J'ai cru nécessaire que M. de Carisien vous donnât connaissance de tout ce qui se traite à Berlin relativement aux affaires de France. Les nouvelles de Pétersbourg que j'ai reçues aujourd'hui, et qui étaient du 5 de ce mois, m'annoncent l'arrivée de mon mémoire à Pétersbourg et confirment les sentiments de l'impératrice de secourir le roi de France. Le prince de Nassau était même parti pour Aix-la-Chapelle avec une lettre de l'impératrice pour moi et des commissions pour les princes. Au reste le général Stedingk me mande que l'on

(1) Lettre signée en chiffre, déchiffrée.

n'attendait que le retour du courrier envoyé à Vienne pour prendre un parti définitif sur les affaires de France sur lesquelles le ministère est partagé, l'impératrice, Bedsborodko, Markoff étant décidés pour les affaires de France et les autres ministres contre. Mais si la cour de Vienne presse, la prépondérance de l'empereur emportera sûrement la balance. C'est pourquoi il est plus essentiel que jamais d'engager l'empereur de s'expliquer clairement avec la Russie pour que les mesures à prendre s'effectuent bientôt. Le temps presse fort; je crains toujours l'indécision de ce prince et qu'il ne perde à négocier le temps où il faudrait agir et que l'ancienne antipathie de la maison d'Autriche pour la Suède ne fasse du tort aux affaires. Vous connaissez mes intentions sur les négociations, et, en effet, je n'ai rien à y ajouter. Vous saurez au reste que le baron de Staël me mande que l'Assemblée nationale envoie à l'empereur un homme pour traiter avec lui, l'effrayer sur le danger de la reine et tâcher d'obtenir du temps, sous le prétexte de le contenter. Je n'ai pas besoin de faire aucune réflexion sur ce message. Vous devez connaître mes opinions sur cet article. Vous verrez de même par l'extrait de la dépêche que le concours de l'empereur est nécessaire pour faire réussir la négociation du baron d'Oxenstjerna. Pour celle de Cassel, elle ne paraît pas promettre une heureuse issue. J'attends cependant des nouvelles ultérieures du comte de Barck.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte garde, étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

Au comte de Fersen, à Vienne.

LXII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Vienne, ce 17 août 1791.

L'empereur attend toujours la réponse d'Espagne. S. M. paraît moins douter des bonnes dispositions de cette cour, et de sa volonté d'agir, que des moyens et de la possibilité de l'effectuer. La réponse d'Angleterre, quoiqu'elle ne soit pas positive, lui paraît assez bonne. Il ne doute pas des sentiments de V. M. et de l'impératrice, mais il ne paraît pas aussi assuré de la sincérité de ceux du roi de Prusse; il lui croit plus de démonstration d'empressement que de volonté réelle d'agir. Il m'a dit qu'il paraissait vouloir être assuré du remboursement des frais, et savoir comment et par qui ils le seraient, et l'empereur craint qu'il ne demande à être mis en possession d'une hypothèque quelconque, qu'on aurait ensuite de la peine à lui faire rendre. Cela ne s'accorde pas du tout avec ce que m'a dit M. Bischoffswerder, la veille de son départ. Il me répéta encore combien son maître désirait que l'empereur agît, qu'il avait conservé à cet effet sur pied de guerre le corps du prince de Hohenlohe, toute l'inspection de Magdebourg, et les troupes de Westphalie. Que quant à un remboursement des frais qu'une telle expédition occasionnerait, l'objet était par lui-même trop intéressant pour que cette considération puisse arrêter ou retarder, et que le traité qui venait d'être signé, devait rassurer l'empereur sur les intentions de son maître. Il paraît cependant que l'empereur ne l'est pas, car il finit en me disant que, lorsqu'il aurait vu le roi de Prusse, il saurait par lui-même ce qu'il pense, et qu'alors il prendrait un parti définitif. Cette réponse m'a engagé d'aller à Prague, afin d'obtenir plus tôt une réponse positive, et savoir définitivement ce que l'empereur veut faire. Il me paraît en contradiction avec son ministère, qui y met beaucoup de lenteur, et qui voudrait attendre, avant

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi, du 17 août* 1791.

de rien faire, le résultat des opérations de l'Assemblée nationale sur la constitution, et la réponse que le roi de France leur fera. Je leur ai démontré combien tout cela était illusoire, combien il était nécessaire, au contraire, pour le succès de l'opération, de ne pas perdre de temps, et combien une démonstration de force était avantageuse, même dans leur sens, pour rendre l'Assemblée plus traitable. Dès que l'entrevue avec le roi de Prusse aura eu lieu, j'espère pouvoir faire passer à V. M. la réponse définitive de l'empereur.

LXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE, GUSTAVE III (1).

[Vienne], ce 20 août 1791.

Le but du voyage du comte d'Artois est d'instruire l'empereur de la mission du chevalier de Coigny, de le presser, en conséquence de la position où est le roi de France, d'agir, de l'engager à déclarer tout de suite Monsieur régent, à donner des ordres publics pour la marche des troupes, et de publier sur-le-champ un manifeste, qui établisse, d'une manière publique, les objets qui ont servi de bases à la déclaration qu'il a envoyée aux souverains, le 6 juillet. Il ne compte pas assister à l'entrevue de l'empereur avec le roi de Prusse, mais le rencontrer dans un endroit convenu, pour en savoir le résultat. Ce voyage est au moins inutile, et je le crois même nuisible : inutile, en ce qu'il ne hâtera en rien la marche de l'empereur et de son ministère, qui ne se décidera qu'après avoir reçu les réponses des autres cours ; nuisible, en ce qu'il mécontente l'empereur, et le peu d'empressement à recevoir le comte d'Artois le prouve. La publicité d'une telle démarche le met dans l'embarras, il peut craindre d'avoir l'air de ne s'être décidé que sur les sollicitations du comte d'Ar-

---

(1) D'après la minute du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi, du 20 août* 1791.

tois, et que cela n'en diminue le mérite dont il doit être jaloux. Ce grand empressement doit refroidir encore le ministère, qui n'y est déjà que trop porté, en donnant aux démarches des princes un air de légèreté qu'il est intéressant d'éviter, et qui peut inspirer de la méfiance, et enfin le comte d'Artois mène avec lui M. de Calonne, que l'empereur a refusé de voir, il y a six mois, parce qu'il connaît les sentiments du roi et de la reine de France pour lui, qui n'a pu rester ici que deux jours, qui n'est ni aimé ni estimé du prince de Kaunitz, ni du comte de Cobenzl, qui le regardent comme un homme léger, étourdi et inhabile aux grandes affaires, et c'est cet homme que le comte d'Artois choisit pour mener ici comme son guide et son conseil. Les princes ayant demandé au chevalier de Coigny s'il croyait qu'il ne fallait pas agir du tout, et que telle fût l'intention du roi, il a répondu qu'il ne le croyait pas, mais que le roi désirait qu'en agissant on prît toutes les précautions nécessaires pour sa sûreté, celle de sa famille et des gens qui lui sont attachés dans le royaume. Le chevalier de Coigny avait ordre de M. de Montmorin de ne produire son mémoire que dans le cas où il trouverait les princes bien disposés ; comme il ne les a pas trouvés tels, il n'a montré le mémoire qu'à M. de Vaudreuil.

Si je vois la décision de l'empereur retardée au point qu'il soit impossible aux vaisseaux de V. M. de sortir de la Baltique, l'objet de ma mission étant alors fini, je partirai sur-le-champ, et me rendrai à Bruxelles, d'où je serai à même d'instruire V. M. de ce qui se passera et de recevoir. Je crois toujours très-intéressant de presser l'impératrice, et de me faire savoir la réponse du roi d'Angleterre.

Le comte d'Artois a vu l'empereur ce matin ; il en a été fort content. Sa Majesté a consenti à tout et a même invité le comte d'Artois à venir à l'entrevue. Je désire, mais je doute fort que le ministère soit aussi bien disposé.

LXIV.

MÉMOIRE DES PRINCES FRANÇAIS A L'EMPEREUR, DU 20 AOUT 1791 (1).

Points à fixer, préalablement aux grandes opérations et sur lesquels la circonstance présente demande que l'empereur veuille bien prononcer sans délai :

1° Au moment actuel, où les auteurs de la nouvelle constitution qu'on s'efforce d'introduire en France veulent consommer leur séditieuse entreprise et menacer le roi captif d'être déchu du trône, s'il n'accepte pas, et même en se disant libre, la charte constitutionnelle qu'ils lui présentent, il est nécessaire et pressant d'employer tous les moyens capables de rendre de la confiance au roi et de donner l'épouvante à ses oppresseurs.

2° Le premier de ces moyens serait de faire paraître, dans les huit ou dix premiers jours du mois prochain, un manifeste des frères du roi et princes de la maison de Bourbon qui contiendrait :

a. L'exposé des usurpations de l'Assemblée, des outrages faits au roi, à la reine et à la royauté depuis deux ans, de la violation des droits de l'Église, de celle de toutes les propriétés et des maux que l'anarchie cause dans le royaume.

b. Une opposition formelle à l'exécution de tout acte émané de l'Assemblée usurpatrice, comme étant tous radicalement nuls.

c. Une protestation de la maison de Bourbon contre tout consentement qui aurait été ou serait arraché au roi, par menaces, surprises et contraintes, au préjudice des droits inaliénables de la couronne de France.

d. La déclaration de l'exercice de la régence dévolu à Monsieur par droit de naissance, et devenu nécessaire par l'impossibilité de laisser plus longtemps le royaume sans gouvernement.

---

(1) D'après une copie dans les papiers du comte de Fersen. Cette pièce est mentionnée chez Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, IIe vol., page 185, d'après une copie aux archives du ministère des affaires étrangères à Stockholm.

e. Injonction à l'Assemblée et aux commandants de la garde nationale de rendre au roi sa première et entière liberté sans aucun délai.

f. Annonce du concours des forces destinées à les y obliger ou à punir la résistance, et mention des secours promis à cet effet par l'empereur, par le roi d'Espagne, par le roi de Naples, par le roi de Prusse, par le roi de Sardaigne, par le roi de Suède, par les cantons helvétiques, et même par l'impératrice de Russie, en cas qu'on ait alors reçu une réponse favorable au mémoire que les frères du roi lui ont adressé le 31 juillet.

g. Déclaration que si l'on osait attenter en aucune manière aux jours du roi, de la reine ou de la famille royale, tous les habitants de Paris en seraient responsables sur leurs têtes ; que les derniers supplices seraient réservés spécialement aux membres séditieux de l'Assemblée, aux officiers municipaux, aux chefs des districts, aux commandants de la garde nationale, et que les frères de Sa Majesté, soutenus par les forces confédérées des puissances auxiliaires, iraient, à la tête de la noblesse française, exterminer la ville coupable de ces forfaits.

3° L'empereur, étant invité par les États de l'empire, *de faire valoir si, quand et à quel point il voudra son entremise*, pour le soutien de leurs droits, l'exécution des traités et la réparation des infractions qui y ont été faites par l'Assemblée, pourrait à cette occasion reconnaître dans Monsieur le titre et les droits de régent du royaume, en lui adressant la réclamation des États lésés, sur laquelle il serait aussitôt pourvu à leur entière satisfaction.

4° Il serait à propos que la déclaration commune à toutes les puissances auxiliaires, dont S. M. I. leur a envoyé le projet, parût en même temps que le manifeste, ou peu après, cette déclaration devant en être le plus ferme appui.

5° Pour que l'effet de cette déclaration et du manifeste des princes fût aussi prompt et aussi imposant que la circonstance l'exige, il faudrait que l'empereur voulût bien donner concomitamment quelques ordres relatifs à la marche de ses troupes, comme de porter sur la frontière du Hainaut une partie de celles qui sont en Flandre, de faire filer quelques régiments de plus dans le Brisgau, d'en faire marcher quelques-unes vers Ettenheim, suivant la réquisition du cardinal de Rohan qui y est souverain ; de faire rapprocher les troupes plus éloignées que S. M. I. jugerait à propos de joindre à

celles qui se trouvent dans les Pays-Bas ; de faire préparer des magasins de fourrage et d'approvisionnement de vivres aux endroits où ils seraient nécessaires, et ces différents ordres, étant connus et devenant publics, produiraient par eux-mêmes l'effet anticipé qu'on désire, pour prévenir les conséquences de la crise actuelle.

6° L'empereur pourrait engager le roi de Prusse et le roi de Sardaigne à faire, chacun de leur côté, des mouvements et démonstrations semblables.

Un mot de sa part y déciderait bientôt les Suisses.

7° Il y a lieu de croire que l'Espagne, dès que S. M. I. lui aura fait part de ses dispositions préparatoires et comminatoires, suivra immédiatement son exemple ; la cour de Madrid est déjà informée des motifs d'agir ainsi, et de la nécessité où se trouve Monsieur de ne plus différer à prendre le titre de régent. Il a été expédié une dépêche détaillée à ce sujet qui lui annonce aussi la démarche de monsieur le comte d'Artois près l'empereur, et le duc d'Havré, que les princes ont envoyé en Espagne, en est porteur.

8° Le traité avec le landgrave de Hesse-Cassel pour la quantité de troupes qu'il pourra fournir à la France est prêt à conclure ; les conditions sont convenues préliminairement, et si S. M. I. veut bien écrire, comme elle l'a fait espérer, au landgrave pour garantir au besoin la sûreté non douteuse du contrat, cette affaire peut se terminer en dedans quinze jours : elle concourrait au but des moyens propres à inspirer une juste terreur.

9° L'empereur est supplié de permettre que les officiers et soldats français qui sont venus joindre les princes frères du roi, même les régiments entiers qui se proposent de se ranger sous leurs drapeaux, trouvent refuge dans les parties de ses États qui avoisinent la frontière ; les princes veilleront avec le plus grand soin à ce qu'ils n'y causent pas le moindre désordre.

10° Aussitôt après la publication du manifeste, Monsieur ordonnera comme régent l'ouverture d'un emprunt de 10 à 12 millions en rentes viagères. L'empereur est prié de permettre que les souscriptions et fonds soient reçus dans ses États.

ANNEXE

A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE, OU MÉMOIRE DES PRINCES FRANÇAIS A L'EMPEREUR, DU 20 AOUT 1791; CONTENANT LES REMARQUES DE L'EMPEREUR LA-DESSUS. SANS DATE (1).

Communication verbale.

Ad primum : Le roi ne pouvant ignorer le concert projeté entre les puissances de l'Europe pour l'aider à sortir de la situation actuelle, cette connaissance paraît un moyen suffisant pour lui *rendre de la confiance,* tandis que la déclaration de l'exercice de la régence, dévolu à Monsieur par droit de naissance, pourrait produire un effet directement contraire.

Ad secundum : La publication du manifeste proposé au nom des frères du roi et des princes de la maison de *Bourbon* ne saurait avoir lieu avant la déclaration du consentement de S. M. Catholique. De même la déclaration commune à toutes les puissances auxiliaires, devant être le plus ferme appui du manifeste mentionné, ne peut se faire avant que le concert général entre lesdites puissances ne soit préalablement établi, sans quoi toutes les démarches et menaces individuelles ne seraient qu'infructueuses, inutiles et dangereuses.

Ad tertium, concernant la régence : On se rapporte à ce qui vient d'être dit ci-dessus, et quant aux démarches à faire touchant les droits lésés de plusieurs États du corps germanique, l'empereur ne manquera pas d'agir d'après les lois et constitutions de l'empire.

Ad quartum, quintum et sextum : Les autres puissances de l'Europe ayant été déjà invitées par la première déclaration de S. M. I., toute autre démarche partielle ne peut plus avoir lieu.

Ad septimum : La réponse de la cour de Madrid, qui n'est pas encore arrivée, éclaircira tout cela.

Ad octavum : Les prestations que les princes de l'empire doivent

(1) D'après une copie dans les papiers du comte de Fersen. Cette pièce est mentionnée chez Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, IIe vol., page 185, d'après une copie aux archives du ministère des affaires étrangères à Stockholm.

fournir dans des cas pareils étant fixées par des constitutions, l'empereur doit y borner ses demandes et ne peut se prêter à une garantie partielle de cette espèce.

Ad nonum : Quoique S. M. agrée que les officiers et soldats français qui sont venus se réfugier dans ses États y continuent tranquillement leur séjour, elle ne peut cependant accorder que des régiments entiers viennent s'y établir, avant que le concert mentionné avec les différentes cours ne soit fixé, et qu'elle n'ait fait ses dispositions militaires en conséquence.

Ad decimum : On a déjà répondu sur ce point-là par ce qui a été précédemment dit concernant la régence.

LXV.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Drottningholm, ce 28 août 1791.

Je vous envoie ci-joint divers extraits de dépêches relativement aux affaires de France. Vous y verrez la nécessité de faire pousser l'impératrice par l'empereur. Je n'ajoute rien de plus pour cette fois, puisque j'espère avoir par la poste prochaine de vos nouvelles, qui éclaireront les intentions de l'empereur. Par les nouvelles de France je vois que la constitution sera bientôt prête à être présentée au roi. Il serait bien heureux si on peut engager ce prince à refuser toute réponse, vu sa captivité. Il ne risquerait rien, puisqu'il est très notoire qu'on n'ose aucun attentat sur sa personne, par crainte pour les [puissances] étrangères, et il aiderait beaucoup par là les efforts de ses amis. Si vous avez encore des relations avec ce prince, je crois ce conseil nécessaire. Le baron de Taube est arrivé et m'a donné les meilleurs témoignages de la fermeté des princes de ne point entendre à aucune négociation. Ils ont écrit à l'impératrice avec M. de ... que

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée.

le prince de Nassau les avait amusés avec des paroles de consolation de la part de cette princesse. Je crois qu'il est très-nécessaire d'échauffer cette princesse en leur faveur et que vous feriez bien de parler à l'ambassadeur de Russie sur les affaires de France pour qu'il en écrive à l'impératrice. Cette princesse est femme à ne pas demander un moment de repos jusqu'à ce qu'on ait obtenu ce qu'on souhaite. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, M. le comte de Fersen, dans sa sainte garde, étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

Au comte de Fersen, à Vienne.

ANNEXE N° 1

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 23 AOUT 1791 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Apostille du 23 *août* 1791.
Extrait des dépêches du général Stedingk.

La conversation que j'ai eue avec M. Bedsborodko m'a confirmé dans l'opinion que l'impératrice ne se mêlera qu'indirectement des affaires de la France et qu'elle suivra la direction que la cour de Vienne voudra leur donner. L'empereur doit avoir proposé dans sa lettre à l'impératrice d'inviter tous les souverains à faire cause commune avec lui afin de procurer la sûreté du roi et de la reine de France. Il convenait cependant qu'il eût été à désirer que l'on eût pu agir cette année et qu'il ne faudrait pas entièrement abandonner cette idée. Je répliquai : Comment voulez-vous faire agir les troupes suédoises et russes sur le Rhin si on ne veut pas les y transporter ? — Il m'a répondu qu'en attendant, les autres puissances et l'empereur, qui était à portée, pouvaient commencer les opérations.

Le décret de l'Assemblée nationale au sujet de la monarchie et de l'inviolabilité du roi de France a produit ici une révolution fâcheuse dans les esprits. Il a augmenté encore l'insouciance et assez tranquillisé le ministère sur le sort de la France. J'ai eu une conversation

avec M. de Markoff qui m'en a convaincu. Elle me fait douter même que les expressions de l'empereur dans sa lettre à l'impératrice soient telles qu'il me les avait expliquées, au sujet de la déclaration pour la sûreté du roi et de la famille royale ; mais les mesures à prendre pour maintenir les princes français et de l'empire dans leur droit n'y sont touchées que fort légèrement.

Les autres extraits mentionnés dans la dépêche du roi seront envoyés avec le courrier prochain, le temps ne permettant pas de les chiffrer.

ANNEXE N° 2

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 23 AOUT 1791 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Apostille du 26 août 1791.
Extrait d'une dépêche de M. de Carisien à Berlin.

Différentes personnes du corps diplomatique ici ont reçu de leurs collègues à Vienne des lettres, suivant lesquelles il paraîtrait que l'intention de l'empereur n'est nullement de s'embarquer, comme partie principale, dans une querelle avec la France, mais que ce monarque se bornera à fournir, en qualité de membre de l'empire germanique, son contingent dans la même proportion que cela se fera par les autres États de l'Allemagne. La réponse que donnera l'empereur au sujet des éclaircissements qu'on vient de demander ici sur ses vues fera voir à quel point cette nouvelle est fondée. Il y a toute apparence que les affaires de France feront le principal objet sur lequel il sera traité entre le roi de Prusse et l'empereur pendant leur entrevue. Le public ici s'occupe au reste de toutes sortes de bruits, comme d'une alliance à conclure entre la Prusse et l'empereur ou d'un échange des margraviats de Boukovine contre la Lusace, auquel

(1) Cette apostille est envoyée par le secrétaire du cabinet des affaires étrangères à Stockholm au comte de Fersen avec ces lignes :
« J'ai l'honneur de vous ci-joindre l'extrait d'une dépêche dont il a été fait mention dans la « lettre du roi du 23 dernier. »

la cour de Vienne donnerait son consentement. Je crois cependant que tous ces bruits se fondent jusqu'ici moins sur des indices sûrs que sur de simples conjectures que chacun se fait à sa guise.

Les Polonais, qui paraissent inquiets de l'entrevue en question, doivent être rassurés depuis qu'ils auront appris que l'électeur de Saxe y assistera.

L'on mande de Frankfort que le comte Romanzoff, ministre de Russie, s'est rendu auprès des princes français réfugiés, pour leur témoigner par ordre de l'impératrice la part que cette princesse prend à leur sort, ainsi que le désir de S. M. I. de pouvoir leur être de quelque utilité.

LXVI.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Au petit château du nouveau Haga, ce 8 septembre 1791.

Monsieur le comte de Fersen. J'ai reçu ce matin, par un courrier de la Haye, la réponse du roi d'Angleterre et celle du sieur Pitt aux deux lettres que je leur ai écrites. Je vous en envoie les copies, ainsi que du billet de mylord Aukland. Je n'ai pas reçu le moindre mot de Crawford, mais par le contenu de la lettre du roi d'Angleterre je vois qu'il s'est très-bien acquitté de sa commission. Le sieur Liston, que j'ai vu ce soir à la comédie, a reçu en même temps une lettre du ministre sur le même objet; et j'ai pu voir, par ce qu'il m'a dit de lui-même, que l'on était très-décidé en Angleterre de laisser les mains libres à ceux qui voudront secourir le roi de France. Je vous envoie un courrier pour que vous soyez à même d'instruire l'empereur des notions que nous avons. J'aurais certainement lieu de ne point agir avec ce prince et avec son ministère avec la cordialité que je leur

(1) D'après la lettre originale en clair, signée par le roi.

montre, puisque la réserve qu'ils ont mise dans cette affaire avec moi n'est ni amicale ni ne marque le désir de me prévenir ; mais, l'essentiel étant de réussir, je crois devoir passer sur toute autre considération, et je dois me flatter que, par la franchise et la loyauté que je mets dans tous mes procédés vis-à-vis l'empereur, je forcerai ce prince à un retour, tardif il est vrai, mais du moins utile pour la cause commune. Cependant vous pourrez faire sentir au prince Kaunitz que, par toutes sortes de raisons, j'aurais pu m'attendre à recevoir la même lettre circulaire de l'empereur que ce prince a écrite aux rois d'Espagne, de Naples, de Prusse, d'Angleterre et à l'impératrice de Russie ; que c'est moi qui, le premier, avant même la fuite du roi de France, a fait offre de services à l'empereur, par le baron de Wrangel, mon ministre en Italie, qui est allé pour cet effet trouver l'empereur à Milan ; que mon voyage à Aix et la confiance du roi de France en moi, lors de son départ de Paris, étaient encore des titres qui pourraient m'autoriser à m'attendre à cette confiance de son beau-frère. Vous ménagerez cependant ces réflexions assez pour ne point gâter les dispositions où l'on est dans ce moment, mais vous ferez cependant sentir que je ne suis ni indifférent ni aveugle sur ces procédures. Vous pouvez montrer la lettre du roi d'Angleterre à l'empereur et au prince Kaunitz, si vous le trouvez nécessaire, mais vous n'en donnerez aucune copie. Je viens maintenant au contenu de cette lettre : en la comparant avec la mienne, je trouve qu'elle répond positivement à l'article principal, la neutralité, et que ces mots, *de ne prendre aucune part aux mesures que les autres puissances de l'Europe pourront se trouver dans le cas d'adopter à ce sujet ni en les secondant ni en m'y oppposant*, — sont clairs et positifs, surtout comme cette phrase remarquable est suivie par cette autre : *les vœux que je forme à cet égard tendent uniquement au bonheur de Leurs Majestés Très-Chrétiennes*, etc. ; que c'est là raisonnablement tout ce qu'on peut prétendre du roi d'Angleterre et que ce serait trop exiger que de demander davantage. Je ne suis pas aussi content de la déclaration positive qui se trouve dans cette lettre du désintéressement total du roi d'Angleterre. Il s'en explique clairement à la vérité par ces mots : *ou pour en retirer les avantages que les circonstances pourraient m'offrir ;* si ce prince gouvernait seul la Grande-Bretagne comme je fais la Suède, rien ne pourrait être plus à désirer qu'une pareille déclaration ; mais ce grand désintéressement de la part de son ministère, si

âpre au gain, qui a un intérêt si évident à colorer par quelque acquisition importante les faux pas et les dépenses inutiles qu'il a faits pour les affaires du Nord, a droit de me paraître suspect. J'aimerais mieux que l'Angleterre eût des vues intéressées pour concourir au grand objet qui va coaliser tous les souverains, car alors elle ne nous traverserait pas secrètement. Cependant je suis un peu rassuré par cette autre phrase : *et si le nouvel ordre des choses paraissait présenter des conséquences qui pourraient influer sur les intérêts de mes sujets,* — qui semble laisser une porte ouverte à des acquisitions avantageuses, si elles se présentent, et qui semble avoir rapport à la nouvelle que le baron de Staël me mande aujourd'hui être arrivée des colonies, qui menacent de prendre la protection de l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, la lettre du roi d'Angleterre est telle qu'elle rassure entièrement sur ses intentions et que l'on peut hardiment l'expliquer favorablement. C'est dans ce sens que je vous écris la dépêche ostensible ci-jointe (1) que vous pourrez lire à l'empereur et au prince Kaunitz, en leur faisant part de la lettre du roi d'Angleterre. J'attends avec impatience le résultat de l'entrevue de Pillnitz, qui décidera de la manière active avec laquelle on agira. Je n'ai point de nouvelles ultérieures de Russie. Il est fâcheux que le sieur Crawford ne nous ait rien écrit. Ce qu'il nous aurait pu dire eût plus éclairci sur les succès de sa négociation, surtout les affaires pécuniaires. Ce sont elles qui exigent le plus de promptitude ; car, depuis que je suis assuré de la neutralité de l'Angleterre, il n'y a que le manque d'espèces qui puisse retenir mes opérations. — Le baron de Taube vous expliquera plus au long le projet de Normandie, qui cependant ne sera définitivement décidé que lorsque j'aurai reçu votre courrier. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, M. le comte de Fersen, dans sa sainte garde, étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

Au comte de Fersen, à Vienne.

---

(1) Voir la lettre suivante.

ANNEXE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 8 SEPTEMBRE 1791 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Copie d'une lettre de S. M. Britannique au roi, en date du 13 *août* 1791.

Monsieur mon frère et cousin. En conséquence de la lettre amicale que je viens de recevoir de la part de V. M., je profite de l'occasion de lui témoigner combien je suis sensible aux assurances qu'elle me donne de son estime et de son amitié personnelle. Je me ferai toujours un vrai plaisir de cultiver ces sentiments, aussi bien que de conserver et augmenter de plus en plus cette bonne intelligence qui a si longtemps et si heureusement subsisté entre nos États.

Ma conduite par rapport aux troubles qui ont tant agité le royaume de France a été dirigée par les principes d'une neutralité exacte et parfaite, et jamais, dans aucune des occasions qui se sont élevées, je ne me suis départi de ce système. Je suis bien éloigné de vouloir m'immiscer dans les affaires intérieures de ce royaume, afin de profiter de ce moment de crise, ou pour en retirer les avantages que les circonstances pourraient m'offrir. Par une suite des mêmes principes, je suis dans l'intention de ne prendre aucune part aux mesures que les autres puissances de l'Europe pourront se trouver dans le cas d'adopter à ce sujet, ni en les secondant ni en m'y opposant. Les vœux que je forme à cet égard tendent uniquement au bonheur de LL. MM. Très-Chrétiennes et de leurs sujets, et à l'établissement de la tranquillité et de l'ordre public dans un royaume si voisin de mes États et avec lequel mes sujets ont des relations d'amitié et de commerce. Je verrai avec plaisir tout événement qui pourra contribuer à des objets si intéressants ; et si le nouvel ordre des choses paraissait présenter des conséquences qui pourraient influer sur les intérêts de mes sujets, je n'aurais aucune difficulté de m'expliquer ultérieurement là-dessus de la manière la plus franche avec les différentes puissances de l'Europe avec lesquelles j'ai le bonheur de vivre en paix et bonne intelligence. Je prie

au reste V. M. d'être persuadée de l'amitié et de la haute considération avec lesquelles je suis,

Monsieur mon frère et cousin,
de Votre Majesté,
Le bon frère, cousin, ami et voisin,
GEORGE R.

Saint-James, ce 18 août 1791.

LXVII.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Au petit château du nouveau Haga, ce 8 septembre 1791.

Monsieur le comte de Fersen. Je viens de recevoir aujourd'hui la réponse de ma lettre au roi d'Angleterre dont je vous envoie une copie (2); par une suite de la confiance que j'aime à témoigner à l'empereur, je vous charge de la lui montrer. Vous y verrez que le roi d'Angleterre s'y explique d'une manière positive sur la neutralité qu'il est résolu de garder dans les affaires de France, et lorsqu'on considère la position particulière de ce prince, vu le génie de son peuple et la constitution anglaise, les ressentiments particuliers qu'il aurait droit de conserver relativement à la guerre d'Amérique et l'esprit de jalousie des Anglais contre leur ancienne rivale de grandeur, — il me semble qu'on ne peut rien souhaiter de plus favorable ni de plus positif que ce qui est annoncé dans la lettre de S. M. Britannique; et si l'on y ajoute que, particulièrement à la Suède, le roi d'Angleterre, en se déclarant parfaitement neutre, se met dans le cas de ne point pouvoir refuser l'entrée de ses ports aux vaisseaux sué-

---

(1) Lettre signée en clair. C'est *la dépêche ostensible* dont parle le roi dans sa lettre confidentielle de même date au comte de Fersen.

(2) C'est la lettre précédente.

dois qui se trouveraient forcés par des accidents de s'y réfugier (les anciens traités, et nommément celui de 1662, toujours reconnu comme subsistant entre les deux nations, nous y donnent des droits positifs), vous trouverez que les paroles de la lettre du roi d'Angleterre sont plus expresses qu'elles ne semblent paraître au premier coup d'œil. Je crois que l'empereur en jugera de même, et que ce prince, assuré des intentions du roi de Prusse et de celles du roi d'Angleterre, sentira la nécessité de presser les opérations. La position du roi de France et de la reine est trop cruelle pour qu'ils la puissent supporter à la longue, et la saison avance ; les mesures les plus promptes sont absolument nécessaires surtout pour les puissances du Nord. L'impératrice de Russie, étant maintenant délivrée de tous les embarras de la guerre des Turcs, sera à même de seconder efficacement les efforts des autres couronnes, et sa grandeur d'âme jointe à la haute considération qu'elle porte à l'empereur lui feront sans doute adopter les mesures nécessaires pour y concourir ; mais je crois qu'il est essentiel que ce prince en presse vivement l'impératrice, et je vous charge d'en parler à S. M. Impériale en même temps que vous lui communiquerez les nouvelles d'Angleterre.

Je me flatte que l'empereur reconnaîtra dans tout ceci le zèle et l'amitié qui m'animent pour lui et pour le salut de la reine, sa sœur et du roi son beau-frère. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte garde.

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

LXVIII.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Petit château du nouveau Haga, ce 9 sept. 1791.

Monsieur le comte de Fersen. Mes dépêches étaient écrites lorsque la poste m'a apporté les vôtres du 20 et la lettre de l'empereur. J'ai reçu en même temps la dépêche de Londres dont je vous envoie copie et un bulletin de Coblence que madame de Croy m'a envoyé, qui se rapporte aux nouvelles que vous me mandez relativement au comte d'Artois, et il a très-bien réussi, comme le dit ce bulletin. L'affaire est en bon train. Il ne s'agira pour lors que de ma coopération. J'ai toujours craint la jalousie de la cour de Vienne, jalousie dont la cause nous est bien honorable puisque Gustave-Adolphe en est l'origine, et vous savez que dès Aix-la-Chapelle j'ai prévu cet obstacle. Mais si je puis entraîner l'empereur dans mes projets, cet obstacle n'en sera plus un, et en effectuant le projet de descente sur les côtes de Normandie les Russes et moi nous agirons ensemble et nous aurons peut-être l'honneur de plus contribuer au succès que pas un des alliés. Pour cette opération le mois de décembre est encore favorable, et mes flottes peuvent sortir de Carlskrona et aller en Gothembourg encore dans le mois de novembre. Vous vous rappellerez que mon frère ramena la flotte de Svéaborg à Carlskrona le 6 décembre 1788, par l'hiver le plus rude et le plus prématuré dont on se souvienne. Les vaisseaux de la compagnie des Indes sortent toujours au mois de janvier de Gothembourg, ainsi rien n'empêche cette opération : ce n'est que l'argent seul, et c'est de quoi il faut vous occuper le plus possible. Je vais faire encore un calcul de ce qui m'est le plus strictement nécessaire ; mais, si loin de Paris, six millions de livres est la somme la moins forte dont j'aurais besoin. Vous aurez vu, par les dépêches d'Espagne que je vous ai envoyées, que la cour de Madrid

(1) Lettre authographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 20 sept.*

ne se refuse à aucun secours, mais qu'elle tergiverse et veut savoir le parti que prendra l'empereur. Il est donc essentiel de la presser sur le seul point que nous exigeons d'elle. J'en écris au baron d'Ehrensvaerd (qui est fort bien intentionné et qui s'est très-bien conduit dans toute cette affaire); mais comme vous êtes plus près, et que, connaissant les intentions de l'empereur plus tôt que moi, vous gagnerez du temps, je vous charge de lui écrire directement; vous lui diriez la commission dont vous êtes chargé et vous l'instruiriez de la situation des affaires. Vous verrez par l'extrait de la dépêche de Carisien qu'on n'était pas trop bien instruit le 30 à Berlin du résultat de l'entrevue de Pillnitz ni même de la signature du traité entre le roi de Prusse et l'empereur; mais par tout ce que Carisien me mande il paraît que le résultat a été favorable aux affaires de France et que le plus difficile de votre négociation sera de lever l'obstacle de la jalousie autrichienne contre les Wasa. Mais comme elle se portera de même sur la Russie, il me paraît que vous en pouvez tirer parti vis-à-vis de l'ambassadeur de Russie, et, si l'on peut parvenir à faire apercevoir à l'impératrice l'affaire sous ce point de vue, elle se décidera encore plus promptement à s'y porter avec ardeur. Le fâcheux est que voilà le comte Rasoumoffski arrivé à Vienne, qui par des raisons personnelles en veut à la Suède; mais si vous pouvez bien convaincre l'ambassadeur de cette idée, je suis persuadé qu'il agira avec d'autant plus d'ardeur que le comte Rasoumoffski aura un intérêt inverse, car je ne doute pas qu'il n'y ait une grande jalousie entre eux. C'est à votre prudence de ménager cela de manière à ne pas donner d'ombrage à l'empereur, mais en attendant j'ai eu soin de faire parvenir les mêmes notions par d'autres voies à Pétersbourg; et si elles parviennent par plusieurs endroits à la fois elles feront d'autant plus d'effet. Je crois qu'il est bon aussi que vous instruisiez le baron de Breteuil de toutes les affaires relatives à la Suède et surtout des moyens de nous procurer de l'argent, car c'est là l'essentiel.

Pour ce qui est de votre séjour, je crois qu'après la négociation de Vienne vous feriez bien de vous arrêter un peu à Coblence chez les princes, pour y recevoir de mes nouvelles que je vous donnerai tous les jours de poste, jusqu'à ce que les affaires entre l'impératrice et moi, définitivement réglées, puissent enfin me mettre à même de vous dire positivement ce que je ferai. En attendant, je prie Dieu qu'il

vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte et digne garde.

Votre très-affectionné,
GUSTAVE.

LXIX.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Drottningholm, ce 9 septembre 1791.

J'ai reçu ce matin votre lettre, mon cher ami, du 20 août; il est très-particulier que les réflexions que vous me faites dans la partie chiffrée de votre lettre sur les raisons des lenteurs de l'empereur, je les avais déjà dites au roi, il y a quelques jours. Je ne doute point que ce prince ne jalouse les succès du roi et la réputation qu'il a gagnée; il le fera bien davantage, quand il apprendra que l'impératrice se réfère à lui et à sa décision relativement aux affaires de France et qu'elle se repose sur lui de l'exécution de leurs opérations communes. Il pourrait y avoir encore une seconde raison pour laquelle l'empereur ne voulait point que les puissances du Nord prissent une part active au rétablissement du roi de France; on sait que jamais la Prusse n'a encore fait un traité en faveur de quelques personnes, sans en tirer bon parti, ou pied ou aile de ses plus intimes alliés (car jusqu'ici il n'y a eu que les Anglais dont ils ont été dupes); il se peut que, dans le traité nouvellement conclu, entre l'empereur et le roi de Prusse, ils se soient garantis mutuellement quelques portions ou possessions de la France pour les indemniser des frais qu'ils font

---

(1) Lettre en clair. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 20 sept.*

Le baron de Taube, premier gentilhomme de la chambre près le roi de Suède Gustave III, avait toute la confiance du roi quant aux affaires de la France; il était chargé de la correspondance secrète et chiffrée du roi avec le comte de Fersen. C'est pour cela que ses lettres sont d'une si grande importance, comme exprimant les vues, les desseins et la vraie politique du roi de Suède dans les affaires de France. (*Note de l'éditeur.*)

pour la secourir, ce qui ne pourrait point avoir lieu si les puissances du Nord y coopéraient. La lenteur de l'empereur m'est bien suspecte ; après son traité avec la Prusse, il est certain que si l'on tarde encore cinq à six semaines à agir, cela deviendra pour nous et notre voisine une impossibilité physique de pouvoir sortir de la Baltique. La réponse de l'Angleterre nous est venue hier au matin, je la trouve parfaite et telle que nous pourrons la désirer ; c'est, ce me semble, tout ce qu'on peut demander du roi d'Angleterre que de ne point se mêler ni pour ni contre les opérations que les autres puissances tenteront pour le rétablissement de la monarchie française.

Il nous reste une chose à demander à l'Angleterre (et le roi de Suède a des droits à le faire) : c'est que nos flottes puissent hiverner dans les ports de l'Angleterre ; les Anglais l'exigeaient de nous, au commencement de cette année (lorsqu'on crut qu'il y aurait une rupture ce printemps entre elle et la Russie) en faveur d'un ancien traité entre la Suède et l'Angleterre. Le roi ne le refusa que pour les ports de la Baltique, mais non point pour ceux de la mer du Nord, comme Gothembourg, Marstrand, Uddevalla, etc., etc., mais les Russes n'ont point les mêmes droits. Il faudrait obtenir cela et de l'argent, car ce que l'impératrice donne n'est pas suffisant depuis que l'Espagne n'envoie rien pour le moment, mais elle promet d'en envoyer quand les choses seront arrivées au point de pouvoir agir, mais ce point n'arrivera jamais pour l'Espagne. Tout va d'une lenteur abominable : nous sommes prêts à sortir de nos ports avec la fin de ce mois, et les Russes de même, mais l'on ne veut point de nous, mon ami ; je commence à m'en persuader tous les jours de plus en plus. Les princes devaient envoyer ici le baron d'Escars, il n'est pas encore venu.

Je joins ici un projet de descente en Normandie que le roi m'a ordonné de vous envoyer. Il est certain que si nous pouvions y arriver et l'opérer, cela déciderait bientôt de l'existence de l'Assemblée nationale, car nous nous trouverions par là dans le cœur de la France. Je prends des informations ultérieures sur ce mémoire ; et la descente à faire à l'endroit nommé la Fosse de Colleville est très-praticable ; mais il reste à savoir où notre flotte séjournera ensuite, car la rade de la Hogue n'est pas tenable pendant les mois de l'hiver ; il faudrait obtenir que nos flottes jointes de Suède et de Russie pussent hiverner dans les ports de l'Angleterre, car il serait impossible

de les renvoyer dans les ports de Suède. Tous nos marins et Cronstedt disent que l'entrée du port d'Ostende est impraticable dans l'arrière-saison, et à juger par les cartes marines qu'ils nous ont montrées, la chose devient impossible, à cause de la quantité de bancs de sable qui bouchent l'entrée de ce port.

Renvoyez-moi le mémoire avec le courrier; le roi est fort porté pour l'exécution de ce projet. Je le crois très-faisable quant à la descente à Colleville ; mais il nous faut ensuite des ports sûrs pour nos flottes qui consisteraient dans une trentaine de vaisseaux de ligne et de frégates ; nous serions d'ailleurs débarrassés de l'embarras d'agir avec des troupes combinées de plusieurs puissances qui retardent toujours toute opération ; car il n'y aurait que nous et les Russes, et les Français qui se rallieront à nous. Il vaudrait mieux de toutes manières, même pour nous, si ce projet peut avoir lieu, il nous causerait moins d'embarras et moins de dépenses, car nous amènerions tout avec nous à bord de nos vaisseaux, et, une fois à terre, nous trouverions toujours de quoi subsister, et même des ports ensuite.

ANNEXE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE LE 9 SEPTEMBRE 1791 DE LA PART DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN.

Mémoire pour les habitants de la Normandie.

La Normandie serait exposée au brigandage, si, au moment que les puissances étrangères développent leurs forces sur les autres frontières du royaume, elle n'était protégée par aucun secours. La noblesse et les bons serviteurs du roi, dont elle est remplie, seraient livrés, ainsi que leurs propriétés, à la rage et au ressentiment des démocrates. Les gentilshommes de cette intéressante province se coalisent pour se mettre en état de défense lorsque ce moment arrivera : mais ils ont besoin de quelque appui de la part des princes, et le plus essentiel, comme ils l'ont déjà exposé, serait qu'une escadre parût sur leurs côtes avec quelques troupes de débarquement dont la partie saine des habitants du pays faciliterait la descente dès qu'elle

en serait prévenue. Les princes avaient témoigné ne pouvoir rien promettre à cet égard, mais les représentants de la basse Normandie, instruits de l'intérêt généreux qu'un roi magnanime leur a manifesté lorsqu'ils se sont rencontrés à Aix-la-Chapelle, ont conçu l'espérance que ce monarque, digne de tous les genres de gloire, pourrait envoyer ses vaisseaux avec 7 à 8,000 hommes de débarquement; ce secours comblerait leurs vœux, et, persuadés que s'il est possible il sera obtenu, ils adressent à M. de Calonne quelques notes instructives sur les points de la côte où les vaisseaux pourraient stationner, ainsi que sur ceux où le débarquement se ferait aisément.

Notes instructives sur le point le plus commode et le plus utile pour la descente que l'on se propose d'effectuer sur la côte de la basse Normandie.

Les écueils, les courants, la force des marées rendent très-mauvaise pour des vaisseaux de guerre, toute la côte depuis le Mont-Saint-Michel jusqu'à Cherbourg. D'ailleurs les points de descente y sont peu commodes et trop éloignés du but qu'on se propose.

La rade de Cherbourg a aussi cet inconvénient, et de plus il y a deux forts qui la défendent; ils feraient un grand obstacle, étant difficile de s'en emparer.

La rade de la Hougue est la plus grande, la meilleure de toute cette côte, la seule même qui soit sûre pour des vaisseaux de guerre. C'est aussi la partie de la Manche où l'on pourrait le plus facilement opérer une descente, surtout si on la faisait de mer basse.

Mais cette descente serait encore trop éloignée de la ville de Caen, qui est le point central de la coalition de la basse Normandie, et elle ne serait bonne que pour donner aux troupes de débarquement un premier poste où elles pourraient tenir avec des forces médiocres en se cantonnant dans la presqu'île du Cotentin.

Pour que l'escadre ait toute l'utilité que l'on en espère, il faudrait qu'elle prît une situation où elle pût rester avec sûreté aussi longtemps qu'il sera nécessaire, et qui pût être son point d'appui, son asile, le centre de ses opérations. La rade de la Hougue est à cet effet la plus convenable; elle est grande, sûre, commode; l'ancrage y est très-bon; par certains vents seulement les vaisseaux y sont un peu tourmentés sur leurs ancres, et l'on en sort difficilement quand

les vents sont de la partie de l'est ; elle a d'ailleurs tous les avantages à désirer.

Cette rade n'a d'autres fortifications que le fort du Tatihou et celui de la Hougue, qui ne sont point en état de faire résistance. De mer basse on les enlèverait tous deux l'épée à la main, s'il le fallait, et s'il n'y avait pas apparence qu'ils ouvriraient leurs portes à l'approche des troupes. Le fort de la Hougue est à une lieue de la pointe du banc, par conséquent hors d'état de défendre l'entrée de la passe.

Après qu'on se serait emparé de ce fort, les troupes débarquées pourraient couper la digue qui le joint au bourg *Saint-Vast de la Hougue*, et s'établir de manière qu'il serait presque impossible de les déposter. Il n'est pas difficile d'emporter ces petits forts, et jusqu'à ce qu'ils fussent enlevés ils n'empêcheraient, vu leur distance, ni l'entrée de la rade ni la tranquillité de la station. L'entrée principale, qui est entre le rocher le plus avancé de Tatihou et la pointe du banc du Ber, a 1,750 toises d'étendue. Le banc de Ber, qui couvre la rade dans presque toute sa longueur, ne découvre pas, il y reste, même à sa pointe contre la passe, 14 pieds d'eau, et, de là allant aux îles Saint-Marcouf, il s'abaisse de manière que dans la partie qui les avoisine il y en a beaucoup davantage ; par conséquent à mi-flot ou deux tiers de flot les vaisseaux passent aisément par dessus, de même de mer basse ils y trouvent une passe aussi large que celle de Tatihou. Ils peuvent même entrer encore derrière le banc et les îles, entre Saint-Marcouf et Rarenoville, mais il est alors convenable d'avoir des pilotes côtiers.

On trouverait sur les côtes de basse et moyenne Normandie une infinité de points favorables pour une descente. Ils sont plus ou moins commodes, mais tous praticables dans le cas où il ne se présenterait pas une forte opposition, et cette opposition n'aura pas lieu si les gentilshommes coalisés sont prévenus du temps de l'arrivée de l'escadre et de la descente. Ils feraient en sorte de rassembler beaucoup de monde pour la faciliter et donner la main aux troupes de débarquement. Le meilleur endroit et le plus à la portée de Caen serait la *Fosse de Colleville*, à l'embouchure et à l'ouest de l'Orne. La rade est assez grande et de bonne tenue, fort ouverte au nord-ouest, à l'abri des autres vents, tant par la terre que par les rochers de Calvados, qui couvrent parallèlement au rivage depuis Port-en-

Bessin jusqu'à Lyon. Les gros vaisseaux peuvent mouiller à 500 toises de la laisse de basse mer, à mille toises du rivage, qui est fort plat et découvert. La marche de là jusqu'à Caen est de trois lieues en plaine.

On peut donc en arrivant se porter sur ce point connu sous le nom de *Fosse de Colleville*, et opérer une descente ; ensuite, et lorsque les troupes seraient postées, les vaisseaux se retireraient à la rade de la Hougue. Si l'on préférait de commencer par aller mouiller à cette rade et y descendre, on aurait de là un trajet de 15 lieues jusqu'à Caen.

S'il y a quelques troupes envoyées pour s'opposer au débarquement, ce sera vers Cherbourg qu'on les dirigera, ou à portée de la presqu'île ; on en trouvera d'autant moins dans la partie que l'on voudrait attaquer, mais au total on ne voit pas qu'il puisse se présenter une défense suffisante contre un corps tant soit peu considérable. De plus, l'escadre, croisant dans la Manche ou étant stationnée à la Hougue, bloquerait, par le moyen des frégates, l'entrée du Havre et de la Seine qui en est à dix-huit lieues, ce qui jetterait le plus grand effroi dans Paris.

Comme l'objet du mémoire n'est relatif qu'à la basse Normandie, il serait superflu de parler des points de descente qui pourraient s'effectuer dans la haute; on le fera cependant, si on le désire.

Étant instruit à temps et à propos du départ de la flotte en question et de sa destination vers la Hougue, si elle a lieu, on enverra un ou deux bons marins la joindre en mer dans un point convenu, qui lui serviront de pilotes côtiers.

Plusieurs gentilshommes s'offrent même pour se rendre à Ostende et aller de là donner au chef d'escadre tous les renseignements qu'il pourra désirer, et toutes les connaissances nécessaires pour la sûreté de sa navigation et la facilité du débarquement.

LXX.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Prague, ce 14 septembre 1791.

J'ai reçu la dépêche de V. M. du 19 août. J'étais tellement fatigué, en arrivant à Vienne, qu'il m'était impossible d'avoir l'honneur d'écrire moi-même, et le chargé d'affaires de V. M. a dû l'en informer. Je suis étonné qu'à cette époque sa lettre ne fût pas encore parvenue.

L'empereur a reçu hier une réponse de Russie qu'il m'a communiquée lui-même. L'impératrice lui propose le congrès, le rappel des ambassadeurs, une déclaration commune à l'Assemblée et la cessation de toute communication et de tout commerce. Elle lui annonce un second courrier pour l'instruire des troupes qu'elle veut envoyer et des démarches qu'elle veut faire. L'empereur suppose que c'était pour se concerter avec V. M. et veut attendre ce courrier avant de terminer. Il est plus décidé que jamais pour le congrès, et tout ce qu'on pourrait obtenir, c'est de le faire appuyer par des troupes. L'empereur m'a paru sentir cette nécessité. Il m'a dit hier que les ordres allaient être donnés pour la marche de deux régiments de cavalerie et de quelques bataillons d'infanterie pour se rendre dans le Brisgau et que les réquisitoires allaient être envoyés.

M. de Mercy a été en Angleterre et en a rapporté l'assurance de la neutralité parfaite de cette cour.

Si d'après tout cela l'empereur ne fait aucune démarche, je croirai être sûr qu'il ne veut que gagner du temps pour empêcher les puissances du Nord d'envoyer des troupes cette année, et dans ce cas je lui remettrai, avant son départ qui est fixé au 20 de ce mois, une note pour lui demander une réponse positive. Il sera inutile que je prolonge davantage mon séjour, l'empereur ne devant être de retour

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Parti le 17 sept.*

à Vienne que le 23 octobre, et pendant son absence il sera impossible de rien traiter. D'après ce qu'il m'a dit lui-même, je devrais croire qu'il est décidé à agir et qu'il sent combien il serait intéressant, même pour ses Pays-Bas, que les troupes suédoises et russes arrivent ; mais il y a loin ici des paroles aux effets. Je lui ai remis le 9 un mémoire assez détaillé sur ce que je croyais nécessaire à faire en ce moment; j'y insiste sur la nécessité et l'utilité de l'arrivée des troupes suédoises. Il faudra voir ce que ce mémoire pourra produire.

Quant à la négociation avec le landgrave de Hesse, le duc de Polignac est chargé de dire à l'empereur qu'il se désiste de ses prétentions, et qu'il consent à tout, si l'empereur le trouve bon. J'ai de la peine à croire à ce changement, après le refus qu'a eu le comte de Barck, et je crains bien que ce ne soit encore une légèreté des princes ; mais d'après la réponse qui m'a été faite, et dont j'ai rendu compte dans ma dernière, je doute que l'empereur se mêle de cette affaire ; par la même raison, il sera inutile de négocier encore avec les autres princes d'Allemagne, ils ne consentiraient à rien, sans l'avis de l'empereur, et ce prince, s'étant déclaré chef de la ligue, ne se prêtera à aucune négociation étrangère avec eux. Les sous-ordres ici assurent qu'on ne fera rien, et c'est leur avis. Je crains beaucoup leur influence.

LXXI.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Drottningholm, ce 20 septembre 1791.

On mande de Saint-Pétersbourg que le comte d'Osterman, par ordre de l'impératrice, a signifié de bouche au sieur Genet, chargé d'affaires de France, qu'il dût s'abstenir de paraître à la cour, vu l'état de captivité où se trouvait le roi. Le sieur Genet a d'abord pro-

(1) Dépêche originale en clair. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 27 oct.*

testé verbalement contre cette insinuation du vice-chancelier, en niant le fait sur lequel elle se fondait, et il s'est hasardé ensuite de lui envoyer, en forme de lettre, une protestation par écrit, datée du 30 août nouveau style, par laquelle il répète *que le fait* en question *se trouvait contredit par les décrets des représentants de la nation française convoqués par le roi,* et que c'était *méconnaître la dignité de S. M. et de la nation, qui en est inséparable, que d'interdire la cour de l'impératrice à celui qui remplace auprès d'elle le ministre de France.* Le sieur Genet finit par protester de nouveau *contre un pareil procédé* et déclare qu'il restera à Saint-Pétersbourg, *ne doutant point,* — dit-il, — *que S. M. I. ne soit bientôt éclairée sur la véritable situation des choses en France et sur l'utilité qu'elle pourra trouver à perpétuer la bonne harmonie et l'amitié qui ont si heureusement régné jusqu'à ce jour entre la France et la Russie.*

GUSTAVE.

LXXII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Prague, ce 20 septembre 1791.

Sire,

Par une conversation du baron de Spielman qui m'a été rendue, je suis confirmé dans ce que j'ai eu l'honneur de mander dans ma dernière. Ils ont ici crainte que l'activité de V. M. ne les compromette. Ils sont décidés à agir, mais veulent retarder jusqu'au printemps. Le ministère est lent, irrésolu et timide, tient à remplir toutes les formes et veut que tout soit bien convenu et la ligue entre les puissances bien formée avant de faire aucune démarche. A présent on attend une réponse positive d'Angleterre. On veut former une armée des Cercles et voir quelle sera la réponse du roi de France à la sanc-

---

(1) D'après la minute de la main du comte Fersen, qui a écrit en marge : *Le 20 sept. au roi.*

tion de la constitution ; s'il l'accepte, il veut envoyer de nouveau à toutes les cours pour savoir comment elles envisagent la chose ; celle-ci et celle de Berlin sont disposées à regarder sa sanction comme forcée. Mais toutes ces dispositions mèneront fort loin, et beaucoup trop pour que les troupes suédoises et russes puissent arriver cette année.

Je présenterai demain ma note et le projet de convention désiré. La réponse sera probablement dilatoire. Dès que je l'aurai reçue j'aurai l'honneur de la faire passer à V. M. et je partirai, ma présence ici devenant inutile et pouvant être utile à Bruxelles. Depuis six semaines on me remet d'un jour à l'autre. Je trouve cette marche peu convenable.

Le général Hohenlohe, qui avait été envoyé par le roi de Prusse, est reparti ce matin.

LXXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Prague, ce 21 septembre 1791.

Le courrier du roi est arrivé hier au soir et j'ai reçu votre lettre, mon cher ami. Je ne crois pas que ce soit uniquement par aversion ou par jalousie que l'empereur retarde et traîne en longueur les opérations, je le crois personnellement bien disposé pour agir, mais son ministère le retient et il n'a pas la force de lui résister. Je crois leur plan tout fait : ils veulent attendre encore une réponse d'Angleterre qu'ils ont fait demander par la Prusse ; ils veulent former une armée des Cercles ; ils veulent attendre la réponse du roi de France touchant la constitution, et consulter de nouveau toutes les cours, pour savoir ce qu'elles en pensent, et, s'il est libre d'après cela, ils proposeront le congrès à Aix-la-Chapelle ; mais je doute qu'ils veuillent présenter

---

(1) Lettre autographe non signée.

des têtes d'armées pour le soutenir et qu'ils veuillent agir avant le printemps.

Le roi (1) vous montrera le mémoire que j'ai remis à l'empereur, il a été fait uniquement pour l'engager à cette démarche ; mais ce que j'y dis de la façon de se mêler des affaires de France est, je crois, la seule, c'est-à-dire de n'entrer dans aucun détail de gouvernement, mais demander uniquement que le roi soit mis en liberté à l'Hermitage ou à Montmédy. Par ce moyen on évitera les lenteurs où les détails de gouvernement jetteraient le congrès, et on détruirait le raisonnement que le ministère de Vienne m'a déjà fait, dont il est revenu, mais qu'il pourrait reprendre encore : c'est que *si le roi sanctionne librement la constitution, comme il est le maître chez lui, les puissances ne pourront plus s'en mêler*. Cela est incontestable, mais il faut qu'il soit libre en effet, et non en apparence, comme il l'était au mois de juin. Voilà la seule chose sur laquelle il faille insister, cela simplifie tout.

Vous pouvez compter, mon cher ami, qu'il n'est question entre l'empereur et la Prusse d'aucune acquisition de possessions ; M. de Bischoffswerder en avait proposé une à l'empereur à Milan, je l'ai su par le prince de Hohenlohe, mais l'empereur l'a refusé, et je sais par lui-même qu'avant l'entrevue de Pillnitz il craignait que la Prusse ne voulût une sûreté pour le paiement de ses frais, mais il n'en a pas été question. Ces deux puissances, malgré leur alliance, sont dans une grande méfiance l'une de l'autre et ne feront jamais rien que de concert. D'après tout ce que l'empereur veut faire encore, avant de prendre un parti, vous voyez qu'il se passera au moins encore un mois ou six semaines ; leur plan est fait de gagner du temps et n'agir qu'au printemps. Si cela est encore nécessaire, et s'il y a une possibilité de leur faire changer d'avis et de presser leur marche, c'est par le comte de Mercy, qui a un grand crédit, surtout pour les affaires de France, et par l'archiduchesse à Bruxelles ; c'est ce qui me décide à y aller dès que j'aurai eu une réponse positive de l'empereur ; car à Vienne je ne puis rien faire, cela serait inutile. Comme le comte de Mercy et l'archiduchesse ont confiance en moi, je pourrai peut-être les engager à entrer dans mes vues et à hâter les démarches ; quant

(1) De Suède.

à celles du congrès, il sera impossible de l'empêcher, mais il faut tâcher qu'on présente en même temps des têtes d'armées et qu'on fasse ce que je dis dans mon mémoire. Je chercherai un moyen de correspondance avec le roi (1) pour l'instruire de tout et l'engager de faire des demandes à l'empereur et à notre maître, ce qui serait fort utile. Peut être la position du roi (2) et de la reine, dont je n'ai aucune idée en ce moment, pourrait-elle leur faire désirer une démarche de notre maître et de l'impératrice; je m'en informerai, et si cela était, mon Dieu, quel bonheur! j'enverrais un courrier sur-le-champ, et alors le projet de descente pourrait s'effectuer. Il me paraît bon, mais le plus intéressant et ce qui est absolument nécessaire, c'est que les vaisseaux soient dans une rade sûre, afin d'avoir une retraite assurée en cas de malheur, et que cette rade soit susceptible d'être défendue pour empêcher que des frégates ou autres bâtiments ne viennent l'insulter ou la brûler. Sous ce point de vue, je préférerais la rade de la Hougues, malgré son éloignement de la ville de Caen; elle peut être défendue, au lieu que celle de la Fosse de Colleville est toute ouverte et la flotte y serait exposée. L'idée d'y faire débarquer les troupes et que les vaisseaux se rendent à la suite à la Hougue me paraît hasardeuse; cette flotte peut être contrariée par les vents, et il faudrait d'ailleurs y laisser une partie des troupes pour s'emparer des forts qui défendent l'entrée de la Hougue. C'est d'ailleurs aux marins à mieux juger de cette opération; je ne connais pas la côte. Mais dans tous les cas, une entreprise de ce genre ne peut être que la suite d'un plan général concerté avec l'empereur. Toute démarche partielle serait d'un grand danger pour celui qui l'entreprendrait et ne ferait qu'exposer le roi et sa famille, tant qu'ils sont dans Paris. Par tout ce que je viens de vous mander, mon ami, vous jugerez comme moi que je serai bien plus utile à Bruxelles qu'à Vienne, puisqu'il me paraît clair, par tout ce qui m'a été dit, que c'est du comte de Mercy et de l'archiduchesse que vient l'impulsion; je sais qu'on leur communique tout et que tout passe par eux, c'est donc sur eux qu'il faut agir, et je serai plus à même, étant là, d'instruire le roi de ce qui se passera des démarches qu'on veut faire et des intentions du roi de France,

(1) De France.
(2) Id.

je pourrai même le pousser. Si le roi croit qu'il est utile que de Bruxelles, qui est un centre, je reste en correspondance avec ses ministres de Berlin, Vienne, Madrid et Pétersbourg, pour les avertir de ce qui se fera et leur indiquer les démarches que je croirai utiles pour le bien de la chose et conformes aux intentions du roi, et pour remplir ses désirs, il faudrait que le roi les en prévienne. Dans ce cas, il serait nécessaire qu'ils me communiquassent ce qui se passe à leurs cours respectives. Mais comme je n'ai pu emporter de Vienne que le chiffre de 1774, il faudrait m'envoyer l'autre, sans cela je ne pourrais pas correspondre avec le baron de Nolcken. Il faudra aussi, mon ami, que vous me fassiez savoir là-dessus la volonté du roi, et dans le cas qu'il croit la chose utile lui demander beaucoup d'indulgence, car je suis tout seul et j'aurais beaucoup à faire. Je n'ai que mon valet de chambre qui, quoique fidèle, n'est propre qu'à copier des choses indifférentes et à faire des enveloppes. J'écrirai avant de partir au baron d'Ehrensvaerd et à Crawford pour l'argent : l'Espagne pourrait donner les six millions qu'elle voulait donner au roi de France. Je ne communiquerai au baron de Nolcken que mon mémoire, la réponse à ma note, la lettre du roi d'Angleterre et les renseignements nécessaires sur l'empereur et son ministère.

Vous avez bien raison dans ce que vous me dites sur le comte d'Artois, et vous verrez, par mes dépêches et ma lettre au roi, que son voyage a fait plus de mal que de bien ; tout cet empressement ralentit encore l'empereur et son ministère ; aussi est-il décidé à agir sans les princes ; il craint les intrigues de leurs entours et il est confirmé dans cette idée par M. de Mercy et par les lettres de la reine avant la sortie et une qu'il a reçue depuis leur arrestation par le comte de Mercy, où elle veut que les puissances agissent sans les princes ; elle craint leur exagération ; elle craint de se trouver dans leur dépendance, si c'est par eux que les choses ont changé, et elle craint avec raison que toutes leurs démarches ne fassent qu'irriter les factieux sans les effrayer, au lieu que celles des puissances étrangères inspireront de la terreur. L'empereur est donc décidé à agir sans eux de concert avec les autres puissances, et il faudrait engager le roi à ménager les princes, car cela peut lui être utile, mais à ne jamais les mettre en avant dans les négociations avec les autres cours, surtout avec l'empereur. Faites de ceci l'usage que vous croirez convenable,

pour ne compromettre personne. Il faudrait aussi engager le roi (1) à ne pas faire de démarche partielle que du consentement du roi de France, ou de concert avec les autres puissances, cela serait d'un trop grand danger pour lui et même pour le roi de France.

Ce 26 septembre.

Vous verrez, mon ami, la réponse que j'ai reçue hier au soir du comte de Cobenzl, elle est détestable ; il refuse de rien décider en ce moment pour le port d'Ostende et veut tout différer jusqu'au printemps, et je suis persuadé que, s'ils peuvent, ils ne feront rien alors. Il faut à présent les pousser par les autres cours. Vous voyez que d'après cela je serai encore moins utile à Vienne, mais bien plus à Bruxelles, d'où j'ouvrirai une correspondance avec le roi de France pour voir ce qu'il veut, et si nous pouvons concerter quelque chose avec lui où notre maître et la Russie joueraient le premier rôle ; mais comme je pourrai de là donner des notions aux ministres du roi dans les différentes cours, il faudrait que j'eusse le chiffre, car avec celui que j'ai je ne puis pas correspondre à Vienne ; si le roi le désire, il faudrait que j'eusse le chiffre au plus tôt. Dites bien, je vous prie, mon ami, au roi combien je suis fâché d'avoir si mal réussi ; il n'y a que l'espoir de pouvoir lui être utile à Bruxelles qui me console un peu. L'ambassadeur d'Espagne à Paris a reçu ordre de profiter d'un congé pour aller à Nice ; si le roi veut se défaire du sien, il pourrait prendre le même moyen, mais ne me mettez pas en avant sur cela, car le roi pourrait le dire à des indiscrets qui en parleraient.

Je pars le 28 pour Bruxelles, où j'espère être rendu le 7 ou le 8. Il est surtout intéressant de presser la Russie et de maintenir le roi dans les bonnes dispositions où il est. Je vous enverrai de Bruxelles les dépenses de mon voyage.

Adieu, mon cher ami ; Dieu vous conserve, et aimez toujours le plus tendre et le plus sincère de vos amis.

---

(1) De Suède.

LXXIV.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 26 sept. 1791.

Votre lettre du 28 m'est parvenue. Depuis deux mois je n'avais pas eu de vos nouvelles ; personne ne pouvait me dire où vous étiez. J'ai été au moment, si j'avais su l'adresse, d'écrire à Sophie (2) ; elle m'aurait dit où vous étiez . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . . (3) nous voici dans une nouvelle position depuis l'acceptation du roi ; la refuser aurait été plus noble, mais cela était impossible dans les circonstances où nous sommes. J'aurais voulu que l'acceptation fût simple et plus courte, mais c'est le malheur de n'être entouré que de scélérats ; encore je vous assure que c'est le moins mauvais projet qui a passé. Vous les jugerez un jour, car je vous garde tout ce qu'a ex . . . .

. . . .

y être, j'ai du bonheur à retrouver puisqu'il y a des papiers à vous. Les folies des princes et des émigrants nous ont aussi forcés dans nos démarches ; il était essentiel, en acceptant, d'ôter tout doute que ce n'était pas de bonne foi. Je crois que la meilleure manière de dégoûter de tout ceci est d'avoir l'air d'y être en entier ; cela fera bien-

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçue le 8 oct.* 1791.

(2) Sophie était la sœur cadette du comte de Fersen ; elle était née en 1757, mariée en 1777 avec le comte A. L. de Piper. Elle était grande maîtresse de la cour chez la reine de Suède Hedvige-Élisabeth-Charlotte, elle est morte en 1816.

(3) Ces huit lignes sont effacées dans la minute déchiffrée.

tôt voir que rien ne peut aller. Au reste malgré la lettre que mes frères ont écrite au roi, et qui par parenthèse ne fait point du tout ici l'effet qu'ils en espéraient, je ne vois point surtout par la déclaration de Pillnitz que les secours étrangers soient si prompts. C'est peut-être un bonheur, car plus nous avancerons et plus ces gueux-ci sentiront leurs malheurs ; peut-être en viendront-ils à désirer eux-mêmes les étrangers. Je crains que les mauvaises têtes n'entraînent votre roi (1) à faire quelque chose qui le compromette, et nous par conséquent. Il faut beaucoup de sagesse. Je vais écrire à M. de Mercy.

D'abord que vous serez à Bruxelles, mandez-le-moi ; je vous écrirai tout simplement, car j'ai une voie sûre toujours à mes ordres. Vous ne sauriez croire combien tout ce que je fais dans ce moment me coûte, et encore cette vilaine race d'hommes, qui se disent attachés et qui ne nous ont jamais fait que du mal, sont-ils enragés dans ce moment ; il semble qu'on a l'âme assez basse pour faire avec plaisir tout ce qu'on est obligé ; encore est-ce leur . . . . et leur conduite qui nous a entraînés dans la position où nous sommes. Je n'ai eu qu'un bonheur, c'est de revoir tous ces messieurs qui étaient enfermés pour nous, surtout M. Goguelat ; il est parfaitement raisonnable et sa tête s'est posée pendant sa prison. Adieu.

LXXV.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (2).

Bruxelles, ce 10 oct. 1791.

Me voilà enfin de retour. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Je vous plains d'avoir été forcés de sanctionner ; mais je sens votre

(1) Le roi de Suède Gustave III.
(2) Lettre expédiée en chiffre. D'après la minute de la main du comte de Fersen.

position, elle est affreuse, et il n'y avait pas d'autre parti. J'ai du moins la consolation que quelques gens raisonnables sont du même avis ; mais qu'allez-vous faire, tout espoir est-il perdu? S'il en reste, ne vous laissez pas abattre, et, si vous voulez être aidés, j'espère que vous pourrez l'être ; mais il faudrait savoir pour cela vos désirs et vos projets, afin de modérer ou exciter la bonne volonté du roi de Suède et des autres puissances, car dans tous les cas les princes ne doivent être qu'auxiliaires.

L'imp., les rois de Prusse, de Naples, de Sard. et d'Esp. sont fort bien, surtout les trois premiers ; la Suède se sacrifiera pour vous. L'Angleterre a assuré de sa neutralité. L'empereur est le moins voulant ; il est faible et indiscret ; il promet tout, mais son ministère, qui craint de se compromettre et voudrait éviter de s'en mêler, le retient surtout. De là, la contradiction que vous avez vue entre ses lettres et ce qui se faisait. J'y ai été envoyé par le roi avec des pleins pouvoirs illimités, pour proposer et accorder tout ce qui pourrait vous servir. Je n'y ai rien pu faire que d'empêcher quelques démarches folles des princes et persuader qu'il ne fallait rien faire par eux. Je lui avais fait un mémoire détaillé, où je lui propose le rappel des ambassadeurs et leur réunion en congrès; de ne jamais insister que sur votre liberté dans les termes de la déclaration de Pillnitz ; d'exiger comme preuve de liberté que vous vous rendiez au château de l'Hermitage ou à Montmédy et que vous y appeliez les G. du C. (1) et les troupes que vous voudriez ; de faire avancer vers les frontières de tous les côtés des têtes d'armées, d'en demander de la Suède et à la Russie et de les recevoir à Ostende. Je demandais que cette proposition se fît sur-le-champ, puisque toutes les puissances ont répondu qu'elles feraient ce qu'il fera. Il a été de mon avis sur tout cela, mais rien n'a été fait, et il a traîné jusqu'à ce que vous ayez été forcés de sanctionner. Mais si vous avez quelque projet, on pourra le pousser par les autres puissances, et, comme je suis chargé par le roi (2) de correspondance avec tous ses ministres, je me réglerai en conséquence de ce que vous m'écrirez.

Voici quelques questions auxquelles il serait nécessaire de répon-

---

(1) Gardes du corps.
(2) De Suède.

dre; pour que cela soit moins long, j'en garde les num., et vous pourrez les indiquer par un, deux, trois :

1° Comptez-vous vous mettre sincèrement dans la révolution et croyez-vous qu'il n'y a aucun autre moyen?

2° Voulez-vous être aidés, ou voulez-vous qu'on cesse toute négociation avec les cours?

3° Avez-vous un plan, et quel est-il?

Pardonnez toutes ces questions; je me flatte que vous n'y verrez que le désir de vous servir et une preuve d'attachement et de dévoûment sans bornes.

Ce 12.

M. de Mercy m'a communiqué votre lettre et j'écrirai en conséquence. Il était contraire au congrès en ce moment, mais je l'ai décidé à l'appuyer à Vienne, en lui prouvant qu'il fallait une démarche ostensible pour arrêter les princes et le rassemblement de monde qu'ils ont; il est effrayant, et bientôt ils n'en seront pas sans cela les maîtres.

L'affaire d'Avignon est un bon prétexte pour un congrès et je veux écrire au min. du roi en Espagne pour que cette cour engage le pape à réclamer l'intervention des puissances. Il faudrait que vous pressiez l'empereur sur la formation de ce congrès, du moins de l'annoncer sur-le-champ, d'indiquer le lieu et nommer les membres. Exagérez vos craintes sur les princes et dites que cela les calmerait. Insistez sur ce que ce congrès soit appuyé d'une démonstration de force armée.

Ce que le B. de Bretagne vous mande, par le Ch. de Coigny, sur l'Espagne et la Russie est très-bien. Il serait bon d'écrire une lettre à l'impératrice ou lui faire dire quelque chose. Blumendorf la montrerait à Simolin, qui la copierait et l'enverrait chiffrée. C'est un honnête homme, vous pouvez vous y fier. Quant au projet du congrès, je le ferai savoir au roi, qui en instruira l'impératrice. — M. Crawford a été cet été en Angleterre pour s'assurer des dispositions de cette cour, et, quoi qu'en dise M. de Mercy, elle est pour une neutralité exacte. Comme M. Crawford s'est chargé avec beaucoup de grâce de cette commission, ne voudriez-vous pas me dire pour lui de ces choses obligeantes que vous savez dire mieux que personne? Il

le mérite par son attachement pour vous. Répondez-moi au plus tôt.

. . . .

. . . .

Je n'ai pas encore eu le temps de déchiffrer la vôtre du 25.

Le chevalier de Coigny vous dira ce que je pense sur vos affaires. Il est bien, mais il aime un peu Calonne.

LXXVI.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Ce 13 oct. 1791.

Je n'ai rien à ajouter à ma lettre d'hier. Insistez toujours vis-à-vis de l'empereur et pressez-le; demandez qu'il vous dise franchement s'il veut faire ce que vous demandez. Je tâcherai de le faire pousser par les autres cours, que votre cœur ne se laisse pas aller aux enragés: ce sont des scélérats qui ne feront jamais rien pour vous; il faut s'en méfier, et s'en servir.

J'ai confié au chevalier de Coigny une partie de mes négociations; je ne lui connais d'autre défaut que d'aimer Calonne. Je n'ai encore eu le temps que de déchiffrer le commencement de votre lettre. C'est la crainte de nous compromettre qui m'a empêché de vous écrire. Je suis à présent abîmé d'écritures. Je ne puis retourner en Suède, car je suis chargé de la correspondance du roi. Le reste du chiffre ne signifie rien; ce n'est que pour remplir le papier.

(1) Lettre expédiée en chiffre. La minute de la main du comte de Fersen. N° 60.

LXXVII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Aix-la-Chapelle, ce 30 juin 1791.

Sire,

Je suis assuré que l'intention de l'empereur est de regarder la sanction du roi de France comme bonne et de ne rien faire en ce moment, sous prétexte qu'on ne peut pas lui donner un démenti; mais la seule chose qu'on pourrait obtenir serait l'annonce immédiate d'un congrès, la fixation du lieu et la nomination des membres qui devraient le composer. Le prétexte de ce congrès serait la prise de possession que l'Assemblée a faite d'Avignon. Il faudrait engager le pape à réclamer l'intervention de toutes les puissances de l'Europe contre une telle usurpation. La cour d'Espagne pourrait indiquer cette démarche à Sa Sainteté. Je doute cependant encore de l'activité que l'empereur mettrait à cette démarche, s'il n'y était poussé par les autres cours. Il serait donc essentiel de les engager à lui faire toutes la même proposition, et j'indique au baron Ehrenswaerd (2) et à M. de Carisien (3) ce moyen, en les priant de mettre cette idée en avant pour voir comment elle prendra, en attendant qu'ils aient reçu là-dessus les ordres de V. M. J'ai même lieu de croire qu'elle est analogue aux désirs du roi de France. J'ai déjà écrit pour les connaître plus positivement, et j'attends sa réponse. — Un moyen tout simple de tirer les ambassadeurs de Paris serait d'envoyer sur-le-champ des congés, avec ordre d'en profiter, et de les envoyer à ce congrès. Cela donnerait au roi une grande prépondérance et les moyens de tout faire. Cette démarche serait bonne à indiquer à l'impératrice de Russie; le départ de son ministre ferait un grand effet, il ne saurait être trop prompt. M. de Moutier, qui vient de passer, a vu le

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre*, 20 *oct.*, *porté jusqu'à Aix-la-Chapelle par l'abbé Maury.*

(2) Envoyé de Suède à Madrid.

(3) Envoyé de Suède à Berlin.

baron de Breteuil. Il a protesté de son attachement pour le roi de France, et a dit que le roi de Prusse l'avait chargé de dire au roi qu'il pouvait compter sur lui, qu'il le servirait de toutes ses forces et de son argent, qu'il lui prêterait 100 millions; qu'il était prêt à faire marcher 50,000 hommes, si l'empereur en voulait faire autant, mais que c'était lui qui arrêtait surtout. — L'empereur vient de faire ordonner de recevoir à Ostende le pavillon national. Les Pays-Bas ne sont pas tranquilles; le germe de l'insurrection et de la révolte y est plus fort que jamais.

L'ambassadeur d'Espagne est à Louvain. Il a eu ordre de sa cour de profiter d'un congé qu'il avait demandé depuis six mois et dont il ne se souciait plus de faire usage. M. Crawford n'a pas pu trouver d'argent en Angleterre. Il m'a assuré que le roi et son ministère étaient sincèrement portés pour V. M. et que M. Pitt regrettait de ne pas l'avoir secourue, comme il aurait dû, dans la dernière guerre.

LXXVIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 19 oct. [1791].

Il nous est impossible de faire sortir l'écriture du B. sur les papiers et avec l'eau que le comte de Coigny nous a apportée. Mandez-moi tout de suite, par la poste, la manière de se servir de cette eau, et de quoi elle est composée, pour que, si celle-ci est mauvaise, nous puissions en faire faire d'autre.

J'écris à M. de Mercy pour presser pour le congrès. Je lui mande de vous communiquer ma lettre; ainsi je n'entre pas en détail sur cela avec vous.

J'ai vu M. du Moutier, qui désire fort aussi ce congrès. Il m'a

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu le* 23 *oct.* 1791.

donné même des idées pour les premières bases, que je trouve raisonnables. Il refuse le ministère et je l'y ai même engagé. C'est un homme à conserver pour un meilleur temps, et il serait perdu.

Rassurez-vous, je ne me laisse pas aller aux enragés, et, si j'en vois ou que j'ai des relations avec quelques-uns d'eux, ce n'est que pour m'en servir, et ils me font tous trop horreur pour jamais me laisser aller à eux. On va, je crois, nommer le comte de Ségur à la place de M. de Mont. : je voudrais qu'il acceptât ; il sait parler, c'est tout ce qu'il faut dans ce moment où nous ne pouvons pas avoir de bons ministres à nous, et cela le perdra peut-être ; il n'y a pas encore grand mal à cela.

Les gardes (1) m'inquiètent beaucoup ; il est certain qu'on les perd entièrement pour nous en les réunissant en corps, comme on fait ; je suis assurée par des enragés même qu'il n'y aurait rien de si aisé que de les reprendre dans quelque temps ; mais s'ils ont l'air de vouloir faire quelque chose là-bas, cela sera impossible. J'en ai écrit et le roi aussi à ses frères par les senaubr. (?) pour voir s'il n'y aurait pas moyen de faire quelque chose sur cela. Il ne s'agit que de ne les pas voir réunis, et que si on ne fait rien cet hiver il en reparaisse quelques-uns ici. Il ne faudrait cependant pas presser leur retour, car nous avons un projet à peu près comme celui du mois de juin ; il n'est pas encore bien déterminé, je vous le manderai dans huit à dix jours ; s'il peut avoir lieu, ce sera du 15 au 20 novembre ; mais si nous ne pouvons partir alors, nous ne ferons rien de l'hiver, et nous marcherons en attendant par le congrès, sur lequel je presserai fort. Je ne puis vous dire combien je suis touchée de ce qu'a fait ce bon M. Crawford pour nous, le roi aussi. Je vous écrirai dans quelques jours ce qu'il faudra lui dire de notre part. Nous serons bien heureux de pouvoir faire quelque chose pour lui. Il y a si peu de gens qui nous témoignent un vrai attachement ! On sait ici qu'il a été mêlé dans nos affaires, et j'ai eu bien peur pour sa maison. Tout est assez tranquille pour le moment en apparence, mais cette tranquillité ne tient qu'à un fil et le peuple est toujours comme il était, prêt à faire des horreurs ; on nous dit qu'il est pour nous, je n'en crois rien, au moins pour moi. Je sais le prix qu'il faut mettre

---

(1) Les gardes du corps.

à tout cela; la plupart du temps cela est payé, et il ne nous aime qu'autant que nous faisons ce qu'il veut. Il est impossible d'aller longtemps comme cela, il n'y a pas plus de sûreté dans Paris qu'auparavant, et peut-être encore moins, car on s'accoutume à nous voir avilis.

Vous ne me dites rien de votre santé. La mienne est bonne. . .
. . . .
les Français sont atroces de tous les côtés : il faut bien prendre garde que si ceux d'ici ont l'avantage et qu'il faille vivre avec eux, ils ne puissent nous rien reprocher ; mais il faut penser aussi que si ceux du dehors redevenaient maîtres, il faut qu'on puisse ne leur pas déplaire.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

LXXIX.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 21 octobre 1791.

Le traité d'alliance a été signé mercredi passé ; l'impératrice donne au roi 12,000 hommes d'infanterie et 4,000 cosaques et hussards, et douze vaisseaux de ligne. Ce que je vais vous écrire, mon ami, est du plus grand secret, et vous verrez combien il est nécessaire que je n'y sois point compromis. Le roi (2), vient de recevoir une lettre extrêmement amicale de l'impératrice, avec des copies d'une qu'elle a écrite à l'empereur et d'une qu'elle a reçue des princes. Dans celle au

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu le 4 nov.* 1791.

(2) De Suède.

roi (1), elle dit qu'elle persévère dans l'idée de contribuer de tout son pouvoir au renversement de la nouvelle constitution en France, nonobstant l'acceptation du roi de France, qu'il fallait regarder comme non avenue et forcée ; qu'au reste, si le roi de France et la reine avaient été de bonne foi en l'acceptant, c'était tant pis pour eux, et qu'en ce cas, il faudrait regarder le roi de France comme nonens (*sic*). Vous jugez quel parti l'on peut tirer de l'opposition d'une personne pensant aussi fortement qu'elle. A l'empereur, elle a dit : *Il faut secourir efficacement les princes et commencer les opérations sans délais.* Vous voyez de là combien il est nécessaire que le roi de France écrive lui-même à l'impératrice pour lui parler de ses affaires et de ses desseins ; à elle directement ou par le roi (2), auquel elle paraît se livrer avec grande confiance.

Quant aux affaires de France, voici ce que les princes disent dans leur lettre à l'impératrice : « L'esprit de lenteur qui conduit les cabinets de Vienne et de Madrid, la mauvaise volonté de ce dernier, que nous avons de fortes raisons de soupçonner d'être vendu « à nos ennemis ; les intrigues enfin du baron de Breteuil, car il « est temps de le nommer à Votre Majesté, qui aime mieux de tout « renverser que de voir réussir des projets qu'il n'a pas conçus lui-« même, etc., etc. » Vous pouvez dire tout ceci au baron de Breteuil, mais sans me nommer ; je compte, mon ami, sur votre amitié et sur votre discrétion. Conseillez au baron de Breteuil d'entretenir avec le roi une correspondance suivie ; le roi a une grande considération pour lui, et il l'aime depuis son enfance. Tâchez, au nom de Dieu, que le roi de France (3) puisse avoir de l'argent, pour qu'il soit en état de gouverner tous les autres, car s'il ne commence point, les autres puissances ne feront jamais rien.

---

(1) De Suède.

(2) Id.

(3) C'est évidemment une erreur dans la lettre chiffrée, et ce doit être *le roi de Suède*. (*Note de l'éditeur.*)

LXXX.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Ce 25 oct. 1791.

Pressez toujours l'empereur pour ce congrès ; sans cette démarche bien prononcée et prompte, je crains tout de la folie des princes et des émigrants : ils sont fort échauffés, et, s'ils se croient abandonnés, je ne réponds plus de rien de leur part. J'ai écrit dans ce sens à tous les ministres de mon roi dans les cours, pour qu'on presse l'empereur là-dessus ; il a besoin d'être poussé, sans cela il ne fera rien. Ne craignez aucune démarche folle du roi ; je saurai l'arrêter. Sa conduite dans toutes vos affaires mérite votre reconnaissance ; si tous s'étaient conduits comme lui, vous ne seriez pas dans l'état où vous êtes.

Staël dit des horreurs de moi ; il a même débauché mon cocher et l'a pris à son service, ce qui m'a fait de la peine. Il a séduit beaucoup de monde contre moi, qui blâment ma conduite et disent que je ne me suis conduit que par ambition, et que je vous ai perdue et le roi. L'ambassadeur d'Espagne et d'autres sont de cet avis ; il est à Louvain et n'a vu personne ici. Ils ont raison : j'avais l'ambition de vous servir, et j'aurai toute ma vie le regret de ne pas avoir réussi ; je voulais m'acquitter envers vous d'une partie des obligations qu'il m'est si doux de vous avoir, et je voulais leur montrer qu'on peut être attaché à des gens comme vous sans aucun autre intérêt. Le reste de ma conduite leur aurait prouvé que c'était là ma seule ambition, et que la gloire de vous avoir servis était ma plus chère récompense.

Mes chevaux (2) sont arrivés. Je sais que vous avez vu la femme de mon valet de chambre. Quelle bonté ! mais je devrais y être accoutumé. On dit beaucoup que vous préférez de rester comme vous êtes, à vous servir des princes ; cela est fort juste, mais prenez bien garde,

---

(1) Lettre expédiée en chiffre. La minute est de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Par la poste.*

(2) Les chevaux dont se servirent LL. MM. pour leur fuite de Paris à Bondy.

il ne faut pas que cela se dise, c'est dangereux pour vous. Mon père voulait absolument que je revienne, mais j'espère le ramener à mes idées; c'est surtout l'art. de l'argent qui l'effraie. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse de celui que j'ai fait passer pour vous en Hollande; s'il faut le placer ou le laisser en dépôt comme il est. M. de Bouillé, quoique je lui aie mandé de me remettre ce qui restait du million, a eu la faiblesse de le donner aux princes; c'était sept cent mille livres qu'il vous aurait été utile d'avoir (1). Si l'on peut contenir les princes, la grande émigration de ce moment n'est peut-être pas un mal pour vous, et peut servir à éclairer le peuple et à le ramener par le besoin et la misère.

LXXXI.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (2).

Ce 19 oct. 1791.

J'ai reçu des lettres de Suède parfaites. Le roi presse fort l'impératrice, qui est très-bien disposée. Elle désire avoir une entrevue avec lui qui aura lieu dès que les frontières seront définitivement réglées; c'est un grand mystère dont il est très-important de ne parler à personne. Il serait intéressant que votre lettre à l'impératrice lui parvînt avant cette entrevue, cela ferait un bon effet. J'ai déjà mandé au roi ce que vous voulez qu'on fasse et je vais le lui répéter encore. Le baron de Taube est déjà revenu à mon idée pour un congrès, et je suis sûr que le roi pressera là-dessus. Il faut aussi le départ de tous les ministres et ambassadeurs par congé, et que le tout se fasse le plus tôt possible; mais il faudrait insister vis-à-vis de l'empereur

---

(1) Le compte rendu pour tout cet argent par M. de Bouillé se trouve, annexe n° II, dans la *Relation du départ de Louis XVI le 20 juin 1791, par M. de Choiseul, pair de France, Paris, Baudoin frères*, 1822. Un autre de M. de Bouillé du 1er juillet 1791, voir ci-après.

(2) Lettre expédiée en chiffre. La minute du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Par la princesse de Lamballe.*

pour qu'on fasse en même temps une démonstration de forces armées pour soutenir ce congrès, du moins faire des préparatifs pour la marche de troupes, sans cela il n'aura ni la force ni la considération qu'il doit avoir. L'empereur, l'Espagne et le roi de Sardaigne pourraient donner ordre à leurs troupes de se tenir prêtes à marcher. Le roi de Prusse ordonner à celles de Wesel de faire leurs équipages de guerre et se tenir prêtes. La Suède et la Russie de même; insister sur cela. J'en écrirai de même partout. La désunion est dans le conseil de Coblence; l'évêque d'Arras est parti. On est las du maréchal de Broglie. Calonne et Jeaucourt sont brouillés, le premier ne veut pas rester si l'autre reste; on dit même qu'il retourne en Angleterre. Le M. de Castries est ici; il a envie d'aller à Coblence, mais il est fort raisonnable et voudrait engager le baron de Breteuil à y aller, ce qu'il ne fera pas; mais j'espère qu'il va être en relation avec les princes, assez pour empêcher leurs folies. Les deux princes ont même été brouillés, et j'espère qu'il n'y aura rien à craindre d'eux. Il faut cependant toujours se servir de cet épouvantail pour pousser l'empereur, qui en a besoin et qui sans cela ne fera rien. Si les émigrés rentraient en ce moment, ce serait un grand malheur, il aurait mieux valu qu'ils ne fussent pas sortis; mais depuis qu'ils le sont, leur rentrée serait un grand triomphe pour les enragés, et vous perdriez beaucoup de votre force pour les contenir. Je crois donc qu'il faut avoir l'air de désirer la rentrée des émigrés, mais ne rien faire pour la provoquer; il faut seulement les contenir, et le congrès fera cet effet.

Dès que vous recevrez du papier blanc ou un livre avec des feuilles blanches ou gravures, il sera écrit en blanc; quand la date sera en bas des lettres, de même.

LXXXII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 30 octobre 1791.

L'empereur voudrait se dispenser d'agir et tâche par sa lenteur de lasser et dégoûter toutes les cours ; il est surtout bien aise d'écarter celles du Nord, dont il craint l'activité, et, dans l'entrevue avec l'impératrice ce sera une bonne chose à mettre en avant, mais cependant avec précaution. La reine a écrit au comte de Mercy et à l'empereur pour le presser vivement sur le congrès de la manière que je l'ai indiqué. Elle mande que, n'étant soutenu par personne, le roi de France ne pouvait se dispenser d'accepter, et qu'elle continuera d'insister sur ce congrès comme la seule démarche à laquelle on puisse engager l'empereur en ce moment ; et, lorsque tous les plénipotientaires y seront, on aura un moyen de le faire expliquer, de s'entendre sur les opérations et de prendre un parti de concert avec le roi de France. En attendant, je ne saurais trop le répéter, il ne faut pas se laisser aller aux princes, car ce n'est pas le désir du roi de France ; c'est un moyen de refroidir encore davantage l'empereur, et, si jamais on savait qu'ils agissent contre le vœu du roi de France, une grande partie de la noblesse les abandonnerait pour se rallier à lui. Le roi (2) ne pourrait-il pas, par le crédit qu'il a sur les princes, les contenir et les empêcher de rien tenter jusqu'au rassemblement du congrès ? ce serait un grand service qu'il rendrait au roi de France. J'ai fait sentir à la reine la nécessité que le congrès fût armé et qu'on fît partout au moins des préparatifs ; en attendant, le roi de France et la reine continueront à gagner le peuple pour faire croire qu'ils sont de bonne foi et inspirer de la confiance et se ménager ainsi le moyen d'agir ; mais ils ne veulent pas marcher par les princes, comme je vous l'ai mandé, ils veulent agir par eux-mêmes et avec les puis-

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.
(2) De Suède.

sances étrangères, et se servir ensuite des princes et des émigrés. C'est encore une chose que le roi devrait faire sentir à l'impératrice, mais avec précaution ; et surtout que le baron d'Escars n'en sache rien, pour que les princes n'en aient pas la certitude et ne fassent pas quelque tentative folle. Il serait nécessaire que je pusse voir le roi de France et la reine, et, si cela est possible, j'irai ; ce sera l'affaire de six à sept jours, mais je ne veux pas être vu ; à cet effet, il faudrait que le roi m'envoyât deux passeports de courrier pour l'Espagne, datés de Stockholm, en laissant la date en blanc. Un serait en mon nom et l'autre en celui de Reutersværd ; nous irions seuls, et pour revenir je ferai venir un passeport du baron Ehrensværd, comme si nous venions d'Espagne. Si le roi voulait leur écrire, il faudrait mettre l'adresse au roi d'Espagne ; ce paquet pourrait m'être envoyé par extra-poste à Hambourg et de là par estafette. De cette manière je pourrais au moins leur représenter leur véritable position, les instruire de tout et concerter quelque chose avec eux.

LXXXIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 31 oct. 1791.

J'ai reçu hier vos papiers par M. de Brige, l'écriture est parfaitement sortie avec l'eau que j'ai fait chercher chez l'apothicaire ; il faut que celle qu'on nous a envoyée de là-bas fût évaporée, mais cela est égal à présent. Je vais tâcher de répondre à tout en abrégé, et je répondrai aussi souvent que j'en aurai le temps jusqu'à jeudi, que l'homme qui se charge de cette lettre partira.

---

(1) Lettre autographe non signée. Par la main du comte de Fersen est écrit en marge : *Le 24 nov. 1791, par M. de Mercy.* Cette lettre est fidèlement reproduite, et l'on s'est astreint à lui conserver son caractère original, en changeant seulement quelques incorrections d'orthographe qui auraient pu gêner à la lecture.

J'ai été si pressée la dernière fois que je vous ai écrit, que je n'ai pu vous parler de M. Crawford. Dites-lui bien que nous savons la manière parfaite dont il est pour nous, que je me suis toujours plu à croire à son attachement, mais que, dans l'affreuse position où nous sommes, chaque nouvelle preuve d'intérêt est un titre de plus bien doux à notre reconnaissance. La lettre de Monsieur au baron (1) nous a étonnés et révoltés, mais il faut avoir patience et dans ce moment pas trop montrer sa colère ; je vais pourtant la copier pour la montrer à ma sœur. Je suis curieuse de savoir comment elle la justifiera, au milieu de tout ce qui se passe. C'est un enfer que notre intérieur, il n'y a pas moyen d'y rien dire avec les meilleures intentions du monde. Ma sœur (2) est tellement indiscrète, entourée d'intrigants et surtout dominée par ses frères au dehors, qu'il n'y a pas moyen de se parler, ou il faudrait quereller tout le jour. Je vois que l'ambition des gens qui entourent Monsieur (3) le perdra entièrement ; il a cru, dans le premier moment, qu'il était tout, et, il aura beau faire, jamais il ne jouera de rôle ; son frère aura toujours la confiance et l'avantage sur lui dans tous les partis, par la constance et l'invariabilité de sa conduite. Il est bien malheureux que Monsieur ne soit pas revenu tout de suite, quand nous avons été arrêtés ; il aurait suivi alors la marche qu'il avait toujours annoncée : de ne vouloir jamais nous quitter, et il nous aurait épargné beaucoup de peines et de malheurs, qui vont peut-être résulter des sommations que nous allons être forcés de lui faire pour sa rentrée, à laquelle nous sentons bien que, surtout de cette manière, il ne pourra pas consentir. Nous gémissons depuis longtemps du nombre des émigrants ; nous en sentons l'inconvénient tant pour l'intérieur du royaume que pour les princes mêmes. Ce qui est affreux, c'est la manière dont on trompe et a trompé tous ces honnêtes gens, à qui il ne restera bientôt que la ressource de la rage et du désespoir. Ceux qui ont eu assez de confiance en nous pour nous consulter, ont été arrêtés, ou au moins, s'ils ont cru de leur honneur de partir, nous leur avons dit la vérité. Mais que voulez-vous ? le ton et la manie est, pour ne pas faire nos volontés, de dire que nous ne sommes pas libres (ce qui est bien vrai) : mais que par conséquent nous ne

(1) De Breteuil.
(2) La princesse Élisabeth, sœur de Louis XVI.
(3) Monsieur, frère de Louis XVI.

pouvons pas dire ce que nous pensons, et qu'il faut agir à l'inverse. C'est le sort qu'a eu le mémoire envoyé par nous à mes frères, et que vous avez vu et approuvé. La réponse est que nous avons été forcés d'écrire ce mémoire, que tels ne peuvent être nos sentiments et que par conséquent on n'en tiendra aucun compte, et après cela on veut que nous ayons de la confiance, que nous parlions franchement ; c'est absolument dire : faites toutes nos volontés et alors nous vous servirons, mais rien sans cela. Comme il est pourtant possible qu'ils fassent dans ce moment-ci des sottises qui perdraient tout, je crois qu'il faut à tout prix les arrêter ; et comme j'espère, d'après ce que vos papiers annoncent et la lettre de M. de Mercy, que le congrès pourra avoir lieu, je crois qu'il faudrait leur envoyer d'ici quelqu'un de sûr, qui pût leur montrer le danger et l'extravagance de leur projet ; leur montrer en même temps notre véritable position et nos désirs, en leur prouvant que la seule marche à suivre pour nous est dans ce moment de gagner ici la confiance du peuple, que cela est nécessaire, utile même, pour tout projet quelconque ; qu'il faut que pour cela tout marche ensemble, et que, les puissances ne pouvant pas venir au secours de la France par de grandes forces pendant l'hiver, il n'y a qu'un congrès qui puisse rallier et réunir les moyens possibles pour le printemps. Mais, en faisant cette confidence, il faut prendre garde à leur extrême indiscrétion ; pour cela, il ne faut dire à la personne qui irait d'ici que juste ce qu'on veut faire savoir là-bas.

M. Grim est arrivé ici. Il a désiré me voir, mais j'ai répondu qu'il m'était impossible de le recevoir, et cela est vrai en quelque sorte ; je suis trop espionnée, mais je lui ai fait parler par quelqu'un qui lui dira mes raisons, et qui en même temps lui parlera de nos sentiments pour l'impératrice (1) dans les termes convenables. Il est bien intéressant qu'on parvienne à lui faire adopter l'idée du congrès ; par son caractère elle y décidera toutes les puissances et elle contiendra aussi les princes. Je crains seulement la légèreté de M. de Calonne et la pétulance de M. de Nassau.

Il n'y a aucun parti à tirer de cette Assemblée-ci, c'est un amas de scélérats, de fous et de bêtes ; le peu de gens qui y veulent l'ordre

(1) L'impératrice de Russie Catherine II.

et un peu moins de mal que les autres, n'y sont pas écoutés et n'osent pas parler. Elle est au surplus dans la boue, même dans le peuple qu'on cherche à animer de toutes les manières ; mais cela ne prend plus. Il n'y a que la cherté du pain qui les occupe, et les décrets. Les journaux, ils n'y regardent seulement pas ; il y a sur cela un changement bien visible dans Paris, et la grande majorité, sans savoir si elle veut ce régime-ci ou un autre, est lasse des troubles et veut la tranquillité. Je ne parle que de Paris, car je crois les villes de province bien plus mauvaises dans ce moment que celle-ci, et pourtant de Coblence on ne cesse de nous dire qu'on a de grandes intelligences dans tout le royaume ; mais l'affaire de Lyon nous rend circonspects et peu crédules sur de pareilles annonces. Le roi de Suède, en renvoyant au roi sa lettre pour la notification de son acceptation, sans vouloir la lire, a fait une chose que j'aurais voulu qui fût faite partout de même ; mais seul, je crains qu'il n'y ait de l'imprudence à cette démarche. Du reste, il est impossible d'être plus touchés que nous le sommes de la franchise, de la loyauté et de la noblesse de sa conduite envers nous, et j'espère qu'un jour nous jouirons enfin de tout ce qu'il veut bien faire pour nous.

Je viens de lire deux dépêches d'Espagne, l'une du 13 octobre, l'autre du 20. Elles sont fort bien, et je crois qu'elle ne fera aucune difficulté pour le congrès. Cette idée entrait même dans une partie de son plan; mais elle veut avant que le roi soit libre et puisse aller partout où il voudra. Cette idée est impossible, car on dira toujours ici qu'il est le maître d'aller où bon lui semblera, mais il ne le peut pas de fait, parce qu'outre sa sortie d'ici, qui serait dangereuse, et où il serait peut-être obligé de laisser sa femme et son fils, sa sûreté personnelle ne serait nulle part plus qu'ici, puisqu'il n'y a pas une ville, pas une troupe sur laquelle on puisse compter. Il me paraît au contraire que ce n'est qu'en cherchant à gagner chaque jour davantage la popularité et la confiance qu'on parviendra, une fois le congrès établi, à pouvoir s'y joindre, au moins aller sur les frontières, pour être en quelque sorte chargés nous-mêmes des intérêts de ce pays-ci. Si nous gagnons jamais ce point, c'est tout, et c'est à ce seul but que nous devons tendre; mais pour cela toutes nos actions journalières doivent se réunir pour inspirer la confiance. Le malheur c'est que nous ne sommes secondés ici par personne hors nous, et que, quelques efforts que je fasse, seule je ne peux pas faire tout ce

que je voudrais et que je sens pourtant si nécessaire pour le bien général. L'Espagne avait encore une autre idée, mais que je crois détestable, c'est de laisser entrer les princes avec tous les Français, soutenus seulement par le roi de Suède comme notre allié, et déclarer par un manifeste qu'ils ne viennent point faire la guerre, mais pour rallier tout bon Français à leur parti et se déclarer protecteurs de la vraie liberté française. Les grandes puissances fourniraient tout l'argent nécessaire pour cette opération et resteraient, elles, dehors avec un nombre de troupes assez considérable pour en imposer, mais ne rien faire, pour qu'on ne puisse pas prendre prétexte d'une invasion et crainte de démembrement. Mais tout cela n'est pas praticable comme cela, et je crois que si l'empereur se dépêche d'annoncer le congrès, c'est la seule manière convenable et utile de finir tout ceci. Je n'entends point pourquoi vous désirez qu'on retire tout de suite les ministres et ambassadeurs ; il me semble que, ce congrès étant censé, au moins dans le premier moment, d'être réuni tant pour les affaires qui intéressent toutes les puissances de l'Europe que pour celles de la France, il n'y a pas de raison à cette prompte retraite, et puis est-on sûr que toutes les puissances en agiront de même et croit-on que l'Angleterre, la Hollande, conduite par elle, et la Prusse même, pour déjouer les autres, ne laisseront pas peut-être leurs ministres? Alors il y aurait une désunion dans les opinions de l'Europe qui ne pourrait que nuire à nos affaires. Je peux me tromper, mais je crois qu'il n'y a qu'un grand accord, au moins en apparence, qui puisse en imposer ici. Méfiez-vous du Danemark ; d'après les dépêches il paraît détestable, surtout pour la Russie et la Suède. Il faut que je me sois mal expliquée sur les gardes du corps : notre intention n'est pas de les rappeler, mais seulement qu'ils ne fassent pas corps, et que, si l'on ne fait rien cet hiver, des officiers ou ceux qui sont les plus riches entre eux reviennent ici pour se montrer. La même chose existe pour les émigrants ; je sais parfaitement qu'une fois sortis, et de cette manière encore, il est impossible qu'ils reviennent ; mais c'est un grand malheur, et encore plus grand pour le reste de la France que pour Paris, car les provinces restent livrées absolument à elles seules, ou à une horde de scélérats et de factieux. Dans la position où nous sommes, avec la méfiance affreuse qu'on cherche à entretenir toujours contre nous, il est impossible que nous ne fassions pas publiquement tout ce qu'il faut pour faire rentrer tout le monde.

L'arrêté des parlements, proposé au conseil des princes, est fou; je ne suis pas étonnée qu'il ait été rejeté. Il me semble que les meilleures têtes de celui de Paris se refusent à toute extravagance, et ne veulent pas même sortir d'ici. J'ai très-bien compris ce qui regarde le chiffre, mais il faudra toujours mettre les deux points quand les deux mots finiront en même temps et laisser les *j* et les *v* : cela facilitera pour nous; la lettre sautée ne servira que si nous écrivons par des occasions. Nous avons bien lu tout ce qui était en blanc, mais dorénavant le roi dispense de la cérémonie; cela sera plus facile en mettant *vous* simplement. Je désire bien aussi que ce soit l'évêque ou quelque autre écriture lisible qui écrive ces lettres, et non pas vous qui êtes déjà excédé d'écritures. Il faudrait, par la première occasion sûre, nous mander exactement ce que nous avons d'argent dehors, tant à Bruxelles qu'en Hollande, et le nom des banquiers. Mandez-moi aussi ce que nous devons à madame de Korff, de quel temps et comment le lui faire tenir. — Puisque le maréchal de Castries est bien, le baron (1) pourrait convenir avec lui de tout ce qui nous intéresse et de nos idées; il irait à Coblence parler de notre part à nos frères. Nous chercherons à trouver quelqu'un à lui envoyer de notre part pour l'autoriser, mais il faudrait lui apprendre le chiffre et trouver un livre. J'en chargerai la personne que nous enverrons ; je voudrais que ce fût le baron de Viom.; mais je ne sais pas s'il le voudra.

Je crois que M. Puisignieux et le comte Étienne vont revenir ; informez-vous de cela, ce serait de bonne occasion pour écrire.

On met sur les rangs pour les affaires étrangères MM. Odune et Okelie. Je ne les connais pas du tout, mais le plus sûr sera de ne jamais rien traiter par lui. Ne parlez pas de ces deux hommes ; il n'est pas sûr même qu'on les prenne.

Ce 7 novembre.

J'espère enfin que cette lettre partira après-demain. Elle devait l'être du 3, mais la personne a été retardée pour ses affaires, et j'ai mieux aimé attendre, pour qu'elle fût remise sûrement. La personne

(1) De Breteuil.

qui part demain matin, et qui remettra une lettre en chiffre, doit revenir bientôt. Je crois que c'est une occasion sûre. Est-il vrai que le roi de Suède envoie un ministre aux princes à Coblence? je crains bien qu'on n'exige du roi ici d'écrire au roi de Suède une lettre de sa main, sur les affaires présentes; mais si cela arrive, cela ne sera qu'une preuve de plus de sa non-liberté. Point de ministre encore; madame de Staël se démène bien pour M. de Narb. (1) : je n'ai jamais vu d'intrigue plus forte et plus embrouillée. La réponse de l'empereur à l'acceptation contient, dit-on (car je ne l'ai pas encore vue), une très-bonne phrase, et qui peut préparer au congrès, pourvu qu'il la soutienne et qu'il se dépêche à l'annoncer; car, malgré le calme apparent de Coblence, les têtes sont bien animées, et il y a à craindre que les princes ne puissent plus les contenir dans peu. Il faut que je donne ma lettre demain matin; je vais donc la finir. Adieu.

[*En chiffre.*]

Ma sœur m'a montré une lettre de M. (2), datée encore de Bruxelles, pour justifier celle qu'il a écrite au roi (3) où il dit que vous lui avez annoncé que le roi voulait le charger de tout pendant sa prison : je vous en préviens au cas que cela se dise où vous êtes, car pour nous, nous savons très-bien ce qui en est. Adieu.

---

(1) Le ministre de Russie à Paris, Simolin, écrit sur cette nomination : « Personne n'a l'esprit plus brillant en société que ce nouveau candidat; il a passé sa jeunesse au milieu des gens de lettres, qu'il a constamment surpassés par le piquant de ses poésies et de ses plaisanteries. Il a eu une jeunesse orageuse et madame Adélaïde a plusieurs fois couvert ses désordres par les plus grandes libéralités. Madame de Staël, ambassadrice de Suède, a longtemps possédé le cœur de Monsieur de Narbonne; elle l'a quitté depuis deux ans pour l'évêque d'Autun, son meilleur ami. M. de Narbonne, audacieux par caractère et ambitieux par principes, ne manquera certainement pas de tout renverser dans ce département qui va lui être confié; toutes les légations, les ambassades, les bureaux seront renouvelés et son ministère deviendra peut-être l'époque de changements très-extraordinaires dans la politique française. » (Lettre de M. de Simolin à madame de Sullivan du 4 nov. 1791).

(*Note de l'éditeur*).

(2) Monsieur, frère du roi.

(3) De France.

LXXXIV.

LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 2 et 7 novembre 1791.

. . . . Soyez bien tranquille, jamais je ne me laisserai aller aux enragés ; il faut s'en servir pour empêcher de plus grands maux ; mais pour le bien, je sais bien qu'ils ne sont pas capables de le faire. Adieu, je suis fatiguée à force d'écritures ; jamais je n'ai fait tel métier, et je crains toujours d'oublier, ou de mettre quelques bêtises.

. . . . Je vois que tous les partis aristocrates et démocrates s'acharnent contre le baron de Breteuil ; je suis inquiète de vous voir avec lui ; c'est encore à Coblence et aux émigrés que nous devons cette cruelle persécution ; ils ont tant dit que nous n'agissions que par les conseils du baron, qu'il avait tous nos secrets, que le ministère et tous les enragés commencent à en parler. . . . .

LXXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (2).

Bruxelles, ce 4 novembre 1791.

Sire,

Tout me confirme dans l'opinion que l'intention du cabinet de Vienne est de ne rien faire. Déjà il a, par ses délais, forcé le roi à

(1) Copie de la main du comte de Fersen, qui a écrit au-dessus : *Fragment d'une lettre de la reine*, et en marge : *Le* 11 *nov. reçu.*

(2) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 6 *nov.* 1791, *par la poste.*

sanctionner, mis les puissances du Nord, dont il craint l'activité, dans l'impossibilité d'agir. L'empereur vient de recevoir l'ambassadeur de France et les nouvelles lettres de créance qu'il lui a présentées. Il témoigne hautement à Vienne le contentement sur la sanction du roi de France, et, après m'avoir dit que le seul moyen de venir au secours du roi serait une acceptation de la constitution, sans y faire aucun changement, il présente cette même acceptation comme une raison pour ne s'en pas mêler. Je sais en outre que les arrangements qui avaient été pris pour la marche des troupes viennent d'être annulés, et le comte de Mercy s'explique froidement sur le rassemblement d'un congrès. Le prince de Kaunitz n'aime pas la France et verra avec plaisir l'abaissement de cette puissance. L'empereur est faible et se laisse mener par son ministère ; il est d'ailleurs personnellement Anglais. L'empressement du roi de Prusse à secourir le roi les effrayent ; ils y voient le projet qu'il a sans doute de s'allier avec la France ; le leur est sans doute de se lier avec l'Angleterre, et quelques passages d'une conversation que le comte de Mercy a eue avec quelqu'un, et dont j'ai su les détails, me confirment dans cette opinion ; mais, avant d'adopter ce nouveau système politique, il est de l'intérêt de l'empereur d'affaiblir la France, afin de la rendre inutile à ses nouveaux alliés et conserver une plus grande prépondérance. Il ne peut être de l'intérêt des autres puissances de voir accomplir ce projet, et une réunion de la Suède, la Russie, la Prusse et l'Espagne paraît être le seul moyen de le prévenir. Cette réunion forcerait l'empereur d'agir de concert avec eux, ou du moins démasquerait ses vues politiques, et la réunion d'un congrès est le seul moyen d'y parvenir. Il faudrait bien que son plénipotentiaire s'explique d'une manière claire et précise sur les différents objets qui y seront agités et sur les propositions des autres cours. Il me semble qu'on ne saurait trop en hâter le rassemblement, et cette proposition devrait être faite au plus tôt par toutes les cours ; mais, je le répète, sans y être fortement poussé, je doute de la bonne foi de l'empereur, même dans cette démarche. L'impératrice, dont on est accoutumé à Vienne à respecter l'influence, peut-être plus qu'elle ne mérite, est la seule qui puisse déterminer ce cabinet à agir, et l'Espagne, dont les vues et l'intérêt ne peuvent pas être douteux, ne pourrait-elle pas, comme chef de la maison de Bourbon, être mise à la tête de la ligue ? Les dispositions de la cour de Madrid sont bonnes, et, en lui

indiquant les mesures à prendre et les démarches à faire, on préviendrait l'inconvénient de la lenteur et de l'irrésolution espagnole. Il faudrait, après s'être concerté avec l'impératrice, le roi de Prusse, et le roi de Sardaigne, en faire conjointement la proposition au roi d'Espagne, en lui faisant sentir la nécessité d'une telle conduite et tout ce qu'elle présente de glorieux pour lui.

D'après ce que j'ai déjà eu l'honneur de mander à V. M. touchant les vues du roi et de la reine et sur leur intention de ne se servir des princes et des émigrés que comme auxiliaires, je crois que toute démarche avec eux, et qui n'aurait pas été préalablement concertée avec le roi et la reine, ne remplirait qu'imparfaitement le but de la conduite noble et généreuse que V. M. se propose à leur égard. Les princes ont accoutumé la noblesse rassemblée à Coblence à être instruite de toutes leurs négociations et rien n'y est secret; de là naît la difficulté pour le roi et la reine de leur confier leurs véritables projets, dont la réussite tient à n'être pas connus ni même soupçonnés; surtout depuis l'acceptation de la constitution, il leur importe avant tout de faire croire qu'ils sont de bonne foi et d'inspirer de la confiance, afin d'assurer leur sûreté personnelle et se ménager les moyens et la possibilité d'agir. Un mot de leur part aux princes serait bientôt répandu parmi tous les émigrés et serait bientôt rendu en France par les espions dont ces émigrés abondent. Mais V. M. ne pourrait-elle pas, par l'influence qu'elle a sur les princes, empêcher les folies qu'ils seraient tentés de faire, diriger leur conduite vers un but commun; et, étant exactement instruite des intentions du roi et de la reine, ne pourrait-elle pas, sans les compromettre et sans les nommer, être l'intermédiaire qui ferait agir les princes et les ferait concourir, sans exposer le roi et la reine, au plan de conduite qui aurait été concerté? Si cette idée est approuvée par V. M., il serait nécessaire d'arrêter les princes sur le projet qu'ils ont, dit-on, de faire une tentative sur l'Alsace. Le rassemblement d'un congrès sera un moyen de les arrêter.

On attend un courrier de Vienne avec la réponse à la demande que la reine a faite d'un congrès, par une estafette arrivée il y a deux jours; il y a toute apparence que l'empereur le refusera. Alors je proposerai sur-le-champ le nouveau plan de conduite, et j'aurai l'honneur d'instruire V. M. du résultat. Le baron de Breteuil est entièrement de mon avis. J'espère qu'alors nous trouverons l'argent nécessaire.

LXXXVI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 4 novembre 1791.

La lettre des princes à l'impératrice sur Breteuil, je ne le dirai à personne, pas même à lui, cela n'est bon à rien, et pourrait lui échapper une fois ; mais je réglerai sa conduite en conséquence. Depuis mon retour ici, je n'ai cessé d'insister sur la nécessité d'écrire au roi et à l'impératrice, et vous pouvez lui annoncer que cette démarche se fera. La première lettre à l'impératrice ne sera que des politesses et le roi lui communiquera ensuite ses désirs ; mais il est toujours décidé à ce que les princes ne soient pas parties principales, mais seulement auxiliaires. J'ai proposé d'écrire aussi en Prusse et en Espagne, et j'espère que cela se fera, mais le congrès est absolument nécessaire ; outre que le roi de France l'a déjà demandé, c'est le seul moyen de connaître les véritables dispositions des puissances, et ce qu'elles veulent faire, lorsque leurs plénipotentiaires seront en présence, ce qui serait beaucoup plus long, s'il fallait en correspondre avec chacune séparément. C'est une démarche prononcée, qui les engage ; c'est un moyen de calmer les princes, de les contenir et de faire marcher tout d'accord et d'occasionner un ensemble ; c'est un moyen de démasquer l'empereur ; il le craint déjà, et le comte de Mercy a dit à quelqu'un que l'empereur répugnait au congrès, parce qu'il craignait d'être engagé et d'être mené plus loin qu'il ne le veut ; — enfin, un congrès donnerait au roi de France la possibilité de pouvoir agir sans s'exposer à la fureur des factieux. Le rassemblement de ce congrès, — que le roi de France aurait l'air de ne pas avoir provoqué, et dont le prétexte serait la prise d'Avignon, les droits des princes d'Allemagne en Alsace et la garantie des traités avec la France, — inspirerait une grande terreur, dont l'effet serait de se jeter dans ses bras et le supplier d'être le médiateur entre son

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.

peuple et les puissances, et, dans cette position, le roi de France pourrait tout faire avec le secours des puissances, d'autant plus qu'il continuerait jusqu'à ce moment à gagner le peuple et à lui inspirer de la confiance. Pour cela, tous les moyens sont bons et doivent être employés.

Voilà, mon ami, la véritable raison de la conduite que le roi de France et la reine tiennent; vous voyez combien il serait dangereux qu'elle fût connue, et combien il est impossible d'en faire part aux princes, qui ne font rien sans leur conseil, dont l'indiscrétion et la légèreté sont incroyables. Sur un simple soupçon d'une nouvelle évasion du roi de France, ils ont déjà voulu faire une tentative sur l'Alsace, sous le prétexte de faciliter l'opération; mais, dans le vrai, pour avoir le mérite d'avoir tout fait et pouvoir prétendre ensuite aux récompenses qui leur seraient dues. C'est cette position que le roi de France veut éviter, et le roi doit plus qu'un autre la sentir.

LXXXVI $\frac{1}{2}$.

DU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG, AU COMTE DE FERSEN (1).

Saint-Pétersbourg, le 25 octobre (5 novembre) 1791.

Ma dernière lettre du $\frac{11}{22}$ septembre était adressée à Vienne, en réponse à la vôtre du 1er septembre.

N'ayant point eu de chiffre avec vous jusqu'à ce moment, je n'ai pas pu vous marquer que d'une manière vague que S. M. l'impératrice était décidée d'employer tous les moyens en son pouvoir pour rétablir la monarchie en France. Toutes les démarches qu'elle a faites, depuis qu'elle s'est vue débarrassée de ses ennemis, ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet. Elle a écrit dans les termes les plus pressants à l'empereur et au roi de Prusse, pour tirer ces princes

---

(1) D'après la lettre originale en chiffre et son contenu déchiffré.

de leur léthargie, et pour les éclairer sur leurs véritables intérêts. La rancune qu'elle gardait au roi notre maître ne subsiste plus. La bonne harmonie est rétablie entre eux, et leur alliance signée. Mais toutes ces bonnes intentions resteront sans effet tant que le plus parfait accord ne sera pas établi entre la reine et les princes. Vous en voyez assez les conséquences sans que j'aie besoin de les récapituler. Toutes les démarches des cours étrangères ne peuvent être fondées que sur le manque de liberté du roi, et sur son consentement forcé à tous les décrets qui détruisent la monarchie, et c'est à prouver, à constater sa captivité que l'on doit mettre les mêmes soins, en ce moment, que l'on mettra en d'autres à l'en délivrer. Il n'y a que par ce moyen que l'on pourra expliquer son étrange acceptation de la constitution, quoique les démonstrations de son consentement soient toujours de trop. On ne peut donc reconnaître d'autre chefs de la monarchie, on ne peut traiter qu'avec les princes, qui jouissent de leur pleine liberté. Je les connais assez pour savoir qu'ils sont attachés à leur frère et à la reine. Les intérêts contraires qu'on pourrait leur supposer seraient trop chimériques pour mériter la moindre croyance, et ne sont mis en avant par les ambitieux que pour semer la discorde et soutenir leur crédit. Il est fort indifférent que M. de Calonne ou M. de Breteuil soient premiers ministres en France, pourvu que l'ordre et la monarchie y soient rétablis. Selon mon avis, il faut donner l'exclusion à tous les deux. L'un a tout bouleversé par sa légèreté ; l'autre a choqué toutes les opinions par son orgueil, par sa hardiesse à entreprendre et sa timidité à exécuter. L'idée de se faire donner un plein pouvoir par le roi était fausse, et choquante pour le comte d'Artois, et l'opiniâtreté avec laquelle il la soutient est d'un homme borné. En attendant, ces différences, ces petites cabales font le plus grand tort aux affaires du roi de France, d'autant plus qu'elles paraissent influer sur les résolutions et sur la conduite de la reine. Tout ce qui s'est fait aux Tuileries depuis un mois a dérouté tout le monde. Les cours mal intentionnées ou indécises en prennent occasion pour excuser leur inaction. Les ennemis de la monarchie applaudissent et les bons sujets du roi sont consternés. J'imagine quelquefois que l'intention de la reine est de s'attacher le peuple pour relever l'autorité royale par les mêmes mains qui l'ont détruite ; mais, outre que je ne vois pas l'homme qu'il faudrait à la tête d'une telle entreprise, il serait encore de la bonne politique de

faire tout ce qu'on peut pour augmenter les embarras du gouvernement actuel, et une levée de boucliers de la part des princes et des puissances voisines en est le plus sûr moyen. Ce que je vous écris, mon ami, à l'exception de ma dernière conjecture, n'est pas uniquement mon sentiment à moi, c'est celui de S. M. l'impératrice, qui a une bonne tête et le jugement très-juste. Elle croit qu'il faut de la dextérité, du secret, du courage et surtout de la bonne foi.

Faites-moi savoir si vous avez reçu ma lettre du 7 juin, que je vous ai écrite par la poste, en réponse de la vôtre, arrivée par Maschkoff?

C. Stedingk.

LXXXVII.

DU COMTE D'ESTERHAZY AU COMTE DE FERSEN (1).

Saint-Pétersbourg, le 26 octobre (6 novembre) 1791.

[*En clair.*]

Mon cher comte. Nous venons d'apprendre par la Suède, le baron Stedingk et moi, que vous étiez à Bruxelles. Je vous ai écrit à Prague et à Vienne, pour vous mander mon voyage ici et vous demander par où nous pourrions correspondre ensemble. Sans doute ces deux lettres ne vous sont pas parvenues; au reste, elles ne contenaient rien que de très-insignifiant.

[*En chiffre.*]

Nous ne nous étions pas trompés sur le ministère de l'empereur. Il a fait du pis qu'il a pu pour nos affaires, et on a mandé ici même du 15 octobre que le marquis de Noailles avait déjà jour pour ses au-

---

(1) Lettre autographe en clair et en chiffre. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 18 déc., rép. e 5 janv.*

diences. La conduite de cette cour-ci est un peu différente. Elle parle hautement, mais n'agit pas encore, et la saison est un bon prétexte puisque on a tant retardé. La Suède partage les mêmes sentiments, avec peut-être un désir plus vif d'agir ; mais, pour que le succès soit sûr, les deux cours désirent avec ardeur que l'union s'établisse entre les Tuileries et les princes. Tous les petits intérêts et les petites intrigues doivent disparaître devant un objet aussi important que le rétablissement de l'autorité du roi, de la monarchie et de l'ordre. Réunissez-vous à nous, mon bon ami, pour tâcher d'y contribuer. Mon ami m'a écrit, il ne me savait pas ici ; il me mande qu'il ne fera que ce qu'il ne pourra pas faire autrement. Il m'a dit de ne pas croire à la calomnie ; que la noblesse de son caractère et son courage ne se démentiront jamais ; qu'il ne tient plus qu'à l'opinion de ses amis, car pour le reste des hommes il les méprise trop pour s'en soucier.

Expliquez-nous le peut-être du roi. S'il est de bonne foi, il se voue à l'avilissement aux yeux de son siècle et de la postérité, et, s'il trompe, il en fait trop pour pouvoir être justifié par la nécessité ou par le danger. Je voudrais du moins qu'il prouvât, par une apparence de résistance, qu'il est forcé à toutes les démarches humiliantes que l'on exige de lui. Cela donnerait des armes à ceux qui veulent le servir, même malgré lui, et n'autoriserait pas l'inaction des faibles, qui ne demandent qu'un prétexte.

Je conviens que les bases de la présente constitution sont si fausses qu'elle ne peut pas aller ; mais tant qu'une force majeure ne dictera pas des lois sans égard à tout ce qui a été fait, on en gardera un peu, on détruira une partie, on en changera une autre, et de cet état mixte et incertain il résultera des désordres d'un autre genre qui produiront toujours l'anarchie et les maux qui en sont les conséquences.

Vous, mon ami, dont, ainsi que moi, le seul objet est le bien de la famille royale, employez tous vos moyens pour prouver que sans accord on ne peut rien faire que du mal. Avant de savoir qui gouvernera la France, mettons la France en état d'être gouvernée, et attendons, pour disputer à qui sera le ministère, qu'il y ait un roi. Tout retardement à cet égard est un mal, si grand que, pour peu qu'il se prolonge, il sera sans remède. Est-il vrai que l'archiduchesse dit hautement que l'empereur ne donnera ni hommes ni argent, et, puisque le roi est content de la constitution, qu'on serait fou de courir des

risques et de faire des dépenses pour la changer. Gare à elle! En établissant ces principes-là, elle pourra bien se faire chasser encore une fois des Pays-Bas, et croyez que la contagion gagnera vite partout où les souverains n'auront pas assez de caractère pour couper dans le vif dès que la gangrène les gagnera. Notre ami m'a envoyé un anneau pour vous. Je l'envoie à ma femme dans une boîte par ce courrier-ci et lui mande de le garder jusqu'à ce que vous le lui fassiez demander.

LXXXVIII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Ce 11 novembre 1791.

L'évêque va à Paris. Je vous enverrai par lui un long détail de votre position et de ce que j'imagine qu'il y a à faire. Il est très-nécessaire que vous écriviez en Espagne et en Russie pour réclamer leur secours et les convaincre que vous ne voulez pas vous abandonner entièrement à la constitution. Celle de Russie pourrait passer par Simolin, sans passer par Blumendorf, ce qui vaut mieux; celle d'Espagne pourrait passer par le baron de Breteuil. Un mot pour la Suède ferait bien, je le ferai passer.

Par ce moyen vous empêcherez ces puissances de se laisser aller aux princes, en leur prouvant que vous voulez agir par vous-même. Il serait bon de leur parler du congrès que vous avez chargé l'empereur de proposer, et de leur dire que vous leur expliquerez plus en détail vos projets, auxquels vous espérez qu'elles voudront bien concourir.

Mandez-moi si vous avez assez de confiance dans M. de Laporte pour que l'évêque fasse passer les lettres par lui, comme si elles étaient du baron.

---

(1) Lettre expédiée en chiffre. La minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Par la poste.*

Je ne puis assez vous dire combien il est important pour vous d'écrire au plus tôt en Suède et en Russie confidentiellement, pour les empêcher de se livrer aux princes, dans la persuasion que vous ne voudrez jamais rien faire. Cette première lettre ne serait que pour lui dire que vous espérez de son amitié et de l'intérêt qu'il vous a déjà témoigné, qu'il ne refusera pas de vous en donner de nouveaux témoignages ; que votre position exige de grands ménagements, mais que dans peu vous lui ferez part avec confiance de vos projets et que, connaissant sa façon de penser noble et généreuse, vous ne doutez pas qu'il ne les seconde de tout son pouvoir, et qu'il emploie son influence sur l'impératrice pour la décider en votre faveur et celle qu'il a sur les princes pour les empêcher de faire quelque folie qui dérangerait tous vos projets. Celle à l'impératrice serait de même, en la flattant un peu. De cette manière ils pourront vous être fort utiles. Il faudrait attendre pour écrire l'autre que l'évêque vous ait fait venir le détail que je fais de votre position au dehors ; vous jugerez mieux alors de ce qu'il y a à faire et du plan de conduite que je vous propose. N'écrivez jamais par M. de Mercy, il peut déchiffrer toutes vos lettres.

Staël va recevoir un congé de trois mois, avec ordre de partir sur-le-champ.

N'oubliez pas de me dire quelque chose d'aimable de votre part et de celle du roi pour M. Crawford, il le mérite tant !

LXXXIX.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Drottningholm, ce 11 novembre 1791.

Monsieur le comte de Fersen. Votre lettre du 18 octobre que je viens de recevoir aujourd'hui m'a tiré de l'inquiétude où votre silence m'avait mis, l'état de votre santé ou sûrement quelque course ou

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée par le comte de Fersen qui a écrit en marge : *Reçu 24 novembre* 1791.

votre zèle, votre dévouement et courage vous aurait engagé et qui vous eût environné de danger. Je reprends donc avec bien du plaisir ma correspondance avec vous, pour vous témoigner mon contentement sur tout ce que vous avez fait pendant votre séjour près de l'empereur. La conduite équivoque de ce prince et ses tergiversations continuelles nous présageaient le parti qu'il avait pris depuis longtemps, et tout ce qu'il faisait n'était que pour empêcher les autres puissances d'agir, en leur faisant perdre du temps ; mais il est vrai que la conduite honteuse du roi de France a favorisé merveilleusement ses projets, et, quoique nous devions nous attendre à des démarches faibles, la conduite de la cour de France a sûrement *passé en lâcheté* et en ignominie tout ce qu'on pouvait en présumer et que le passé pouvait indiquer; mais ce qui est bien plus fâcheux, c'est qu'après avoir autant dégradé sa dignité il travaille encore à mettre des entraves aux efforts que ses frères et les puissances qui s'intéressent sincèrement au sort de ces princes et au trône de France peuvent faire pour le secourir; et si la reine préfère la sujétion et les dangers où elle vit à la dépendance des princes ses frères qu'elle paraît plus redouter, quoique bien à tort, je dois vous dire que l'impératrice est très-mécontente de cette conduite, et surtout de ce que la reine de France écrit lettres sur lettres à l'empereur pour l'empêcher d'agir, tandis que l'impératrice emploie tout son crédit sur l'esprit de ce prince pour l'engager à des démarches plus actives. Ce que je vous dis sur ce sujet n'est pas appuyé sur des simples conjectures, mais sur ce que l'impératrice elle-même m'en écrit et sur ce que le général Stedingk me mande. Notre correspondance deviendra de plus en plus intime, depuis le temps que l'alliance a été signée le 19 octobre. Je crois devoir vous dire qu'il est très-essentiel que vous représentiez à la reine de France le tort éminent qu'elle se fait par la conduite qu'elle a adoptée, non-seulement par le mal que cela occasionne à la cause commune, en fournissant à l'empereur des motifs et des prétextes pour ne pas agir, mais aussi par la haine qu'elle s'attire de tous ceux qui se sont sacrifiés ou compromis pour sa cause. Je ne compte seulement pas dans ce nombre les émigrants français de tout rang et de toutes conditions, mais aussi toutes les puissances qui, pour lui montrer dans ces moments dangereux leur zèle et leur amitié, se sont trop avancées pour reculer, et je me mets avec l'impératrice à la tête de ces princes. La reine ne gagnera point son but par une telle

conduite; elle ne fera qu'exciter le mécontentement de ses vrais amis, qui, par intérêt, par nécessité et même par ressentiment, porteront les princes plus loin qu'eux-mêmes ne le souhaitent et qu'ils ne le pouvaient espérer. Vous devez donc fortement représenter à la reine la nécessité pour elle de donner des assurances par écrit qui prouvent la violence qu'on lui fait et a faite depuis qu'elle a reparu sous une apparente liberté, pour que cet écrit soit une arme contre les prétextes dont se servira l'empereur et forcer ce prince à prendre seulement sur lui la honte de sa conduite qu'il tâche maintenant de rejeter sur sa sœur. Je sais que l'impératrice a fait écrire dans ce sens par le comte d'Esterhazy à la reine et motiver. . . . . (1) pas vous cacher que c'est pour suivre les souhaits qu'elle m'a témoignés, dans une lettre qu'elle m'a écrite, que je vous mande ceci, et je suis persuadé qu'avec le crédit que vous avez sur l'esprit de la reine vous lui ferez prendre un parti si nécessaire; car jugez vous-même quel serait son crédit, si le roi venait de mourir, et qu'elle se verrait à la merci de ses beaux-frères et d'une noblesse qui aurait à lui reprocher de l'avoir sacrifiée à des petits ressentiments de femme, et d'être la seule cause de leur ruine et de leur proscription. Pour ce qui regarde les puissances étrangères, la Russie est inébranlable dans ses principes. Le roi de Prusse est très-bien disposé dès que l'empereur le sera; le roi de Danemark. . . . .
l'alliance de la cour de Suède et de la Russie. . . . . . . (2) encore plus. . . . . (3) qu'il ne l'a jamais été; le roi d'Espagne est encore mieux disposé que par le passé et il semble que l'extrémité où se trouvent les affaires du roi de France lui a entièrement ouvert les yeux. Il m'a fait passer sur cet objet les paroles les plus satisfaisantes. Vous êtes plus près que moi de l'Allemagne, ainsi vous en connaissez les dispositions pour l'Angleterre; tout me confirme les assurances de neutralité que le sieur Crawford vous a données; ainsi il faut espérer que durant cet hiver on pourra se coaliser assez pour porter une force considérable au secours de la couronne du roi de France. Pour ce qui regarde le congrès dont vous me parlez, je vous avoue que je n'en vois guère l'utilité. Ce n'est que les armes seule-

(1) Il manque ici quelques mots, qui n'ont pu être déchiffrés.
(2) Id.
(3) Id.

ment qui doivent décider cette grande querelle. Le congrès était bon avant l'acceptation du roi de France et avant que l'empereur n'ait reconnu qu'elle était libre ; alors cette démarche engageait l'empereur et pouvait conduire, par ses suites, à compromettre ce prince assez pour qu'il ne pût reculer sans honte (si tant est qu'il en peut sentir) : mais aujourd'hui ce congrès ne servirait à rien. Je ne crois pas qu'il serait utile de donner l'exemple aux puissances étrangères de délibérer sur les points de la constitution d'une puissance indépendante. D'ailleurs il faudrait nécessairement admettre l'ambassadeur du roi de France ou l'émissaire de l'Assemblée. En admettant le premier on reconnaîtrait la liberté du roi de France qu'on doit toujours refuser de reconnaître, et dans le second cas on reconnaîtrait l'Assemblée, et cet acte seul apporterait plus d'embarras dans les délibérations qu'on ne peut même prévoir. Pour ce qui regarde le rappel des ambassadeurs résidant à Paris, j'ai déjà proposé à l'impératrice cette mesure commune et j'attends la réponse. Cette princesse s'est déjà plus déclarée que toutes les autres par la mission du comte de Razoumoffski à Coblence. J'ai imité son exemple et le baron d'Oxenstjerna doit être actuellement rendu près des princes de ma part. La conduite de M.. de Moutier a été très-bonne, à ce que Carisien me mande. Il m'a même écrit un livre qui prouve qu'il n'est pas dans les principes de l'Assemblée ; il vient de refuser le département des affaires étrangères. La mort de M. Potemkin, que vous avez apprise par la dernière poste, ne nuira en rien aux affaires de France. Le général Pahlen est parti pour. . . . . (1) chargé d'instructions pour un concert parfait sur cet objet. Pour ce qui regarde l'affaire d'Avignon, je juge fort utile de faire former le pape spirituellement et le ministère. . . . . (2). Plus on peut multiplier les embarras de l'Assemblée, plus tôt on parviendra à sa destruction ; j'en écrirai au cardinal de Bernis à la première occasion.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte et digne garde.

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

A M. le comte de Fersen.

(1) Il manque ici quelques mots, qui n'ont pu être déchiffrés.
(2) Id.

XC.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 15 novembre 1791.

Je ne conçois pas comment l'on veut plus se confier à l'empereur, ni comment espérer de lui des secours, depuis qu'il n'a pas renvoyé la lettre qui annonça l'acceptation du roi (2), et qu'il a reçu M. de Noailles comme ambassadeur, après lui avoir annoncé qu'il ne pouvait pas le regarder comme tel, tant que durait la non-liberté du roi de France. Je vous ai dit plusieurs fois, mon ami, que nous étions les dupes de l'empereur et les événements le prouvent-ils, car par ses propositions, ses consultations et par ses négociations, il n'a voulu que gagner du temps et retarder les opérations des puissances vraiment bien intentionnées. Il a parfaitement bien réussi, car, sans lui et la foi que l'on mit à ses propositions et dans ses projets, je suis assuré que nous et la Russie nous aurions déjà été en mouvement, et l'argent qu'il nous fallait pour cela aurait pu être aussi facilement trouvé cet automne qu'au printemps. Je ne doute plus même que l'empereur et son ministère n'aient déjà eu des négociations secrètes avec les rebelles, pour donner à la France une forme de gouvernement quelconque, qui lui permette de s'immiscer dans leurs affaires. Il veut être médiateur entre le roi, la reine et l'Assemblée ; régir la France par les uns ou les autres, la démembrer et entretenir toujours l'anarchie dans ce malheureux pays. Sa propre sœur serait la première victime de ce maudit Florentin (3), s'il y voyait quelques avantages à gagner. C'est un grand malheur, mon ami, pour le roi de France et la reine qu'ils ont mis toute leur espérance en lui ; il les trompe et les a trompés indignement, j'en juge par les proposi-

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu le 1er déc., rép. le 7 déc.*

(2) De France.

(3) L'empereur Léopold.

tions que M. de Semonville, qui est à Gênes, a faites au roi (1) de la part de l'Assemblée de s'allier à elle, que le roi a rejetées avec mépris et que l'empereur aura acceptées avec joie. Notre bête d'ambassadeur Staël a eu l'insolence de faire les mêmes propositions au roi. Le roi n'attend que la réponse de l'impératrice pour lui envoyer son congé, à laquelle il a proposé de faire la même chose avec le sien. Pour pouvoir actuellement être de quelque utilité au roi de France et à la reine, et pour pouvoir leur porter quelques secours efficaces, il faut exclure l'empereur entièrement de toute connaissance ultérieure des moyens que les autres puissances veulent employer pour délivrer le roi de France et la reine de la situation malheureuse où ils se trouvent. Il faut mettre le roi d'Espagne, comme chef de la maison de Bourbon, à la tête de la ligue, conjointement avec celui de Naples, de Sardaigne, les Suisses, la Russie et nous (2), et mettre à la tête de l'exécution du tout le roi de Suède, et faire servir les princes français comme lieutenants généraux dans les différents corps d'armée que l'on veut employer. Depuis que nous sommes sûrs de la neutralité de l'Angleterre, nous n'avons rien à craindre ni à risquer, et le Florentin (3) sera obligé, malgré lui, de se mettre de la partie ou de rester tranquille; car l'on n'a qu'à lui faire avis par la Prusse de ne point bouger de chez lui, pour qu'il n'ose point le faire.

Je n'approuve point la crainte que vous me dites qu'a le roi de France de se trouver dans la dépendance de ses frères, au cas que ceux-ci contribuassent seuls à mettre le roi sur le trône; mon ami, pour savoir gouverner, il faut être maître chez soi; reconnaître des services rendus, mais ne jamais permettre que qui que ce soit ose entreprendre de leur en imposer; car s'ils veulent se laisser mener et aller aux cabales, aux intrigues et à des ménagements puérils, faibles et particuliers, comme ils le furent avant la révolution, ils retomberont encore une fois dans l'état malheureux où ils se trouvent à présent, et tout ce qu'on entreprendra pour les sauver sera inutile. Tâchez, au nom de Dieu, mon ami, que les haines et les contestations du baron de Breteuil et de M. de Calonne n'empêchent pas tout rétablissement

(1) De Suède.
(2) La Suède.
(3) L'empereur Léopold.

du roi de France et de la reine; faites tout votre possible pour que cette dernière écrive quelques mots au roi de Suède, qu'il puisse montrer à l'impératrice; car ce ne sont plus qu'eux deux seuls qui pourront les tirer du mauvais et affreux état où ils sont.

XCI.

DE MONSIEUR ET DE MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS A L'EMPEREUR, DU 15 NOVEMBRE 1791 (1).

Monsieur notre frère et cousin. Le silence absolu de V. M. et la conduite qu'elle a cru devoir tenir depuis l'acte qu'elle a signé à Pillnitz semblaient exiger de nous une réserve et une discrétion absolues; mais malgré toutes les apparences, et malgré les propos affligeants que les ministres de V. M. dans les Pays-Bas ne cessent de tenir contre les Français fidèles au devoir et à l'honneur, nous vous rappellerons toujours avec la même confiance les paroles sacrées que V. M. a déposées entre les mains du comte d'Artois, et nous avons la ferme assurance que Léopold, fidèle à ses engagements, guidé par les sentiments de son cœur et éclairé sur ses propres intérêts, veut et voudra toujours secourir son allié, délivrer sa sœur et garantir ses États, en détruisant le germe de la contagion. Une grande occasion se présente, jamais il ne s'offrit un moment plus favorable; notre devoir est de soumettre à V. M. ce qu'elle peut faire en faveur de la France; c'est à elle à prononcer; nous ne rappellerons point ici la position actuelle de toute l'Europe, le Nord et le Midi ont publié leurs intentions, la Prusse ne fait qu'un avec V. M., nous nous empresserons de parler de l'intérieur du royaume.

La nouvelle Assemblée est tombée dans le mépris; le désordre affreux des finances annonce une banqueroute prochaine; il n'existe plus aucun ordre, aucun pouvoir dans l'État; nos ennemis connais-

(1) D'après une copie parmi les papiers du comte de Fersen.

sent leurs dangers, ils voient leur perte inévitable, mais il leur reste l'audace du crime, et, nous devons le dire sans crainte à un souverain qui aime la vérité, la conduite mystérieuse de V. M. soutient leurs espérances et les enhardit dans leurs projets sanguinaires.

Le décret qu'ils viennent de rendre contre Monsieur et contre les émigrants dévoile suffisamment leurs desseins; ils savent que les frères de l'infortuné Louis XVI mépriseront leurs menaces; ils savent que la noblesse française n'est attachée qu'à l'honneur, mais, dirigés maintenant par le duc d'Orléans et par le parti républicain, ils veulent profiter du silence de l'Europe et chercher leur salut dans les derniers excès du crime.

Pour réussir dans leurs desseins, il était nécessaire qu'ils fissent une démarche audacieuse pour nous priver, tous les deux, du droit que leurs propres décrets nous donnent à la régence; ils se sont laissé assez de temps pour juger l'effet que leur nouveau crime produira parmi les souverains, et notamment sur V. M., — mais s'ils peuvent croire à de l'indifférence ou à un système de lenteur, également dangereux, ils se hâteront de consommer leurs desseins, ils feront disparaître le fantôme de roi qu'ils laissent subsister, ils attenteront aux jours de la reine et ils se donneront un chef en décernant la régence au duc d'Orléans.

Nous n'avançons rien dont nous ne soyons certains, et V. M. peut être sûre que nous sommes loin de lui rien exagérer. Mais, sire, par un seul mot, par une seule démarche, qui prouveront la fermeté de vos intentions, non-seulement V. M. déconcerterait tous les projets de nos ennemis, mais le changement des opinions est tel, et le discrédit de l'Assemblée si absolu, que dans le même instant il se ferait une explosion dans toutes les parties du royaume et surtout au sein de la capitale, où l'on n'est plus retenu que par l'audace des rebelles.

Voici maintenant ce que nous demandons à V. M., c'est qu'elle veuille bien faire une déclaration publique pour assurer de sa protection les princes et les Français que leur zèle et la pureté de leurs principes ont engagés de sortir du royaume. Il n'entre rien de personnel dans notre démarche, nous n'agissons que par l'honneur, lui seul sera notre récompense, rien ne peut nous en priver. Mais c'est à V. M. à calculer si elle veut garantir les jours du roi, ceux de la reine, et produire le plus grand effet par une démarche qui ne la compromet en rien, ou si elle préfère de livrer les intérêts les plus

chers et les plus précieux au hasard des événements, à l'audace du crime.

Nous sommes, avec les sentiments les plus respectueux, etc., etc.

XCII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 25 novembre 1791.

J'attends l'évêque avec bien de l'impatience. Voici une note (2) pour le baron (3) ; elle est extraite d'un grand mémoire que le roi a fait pour se rendre compte à lui-même de tout ce qu'il a fait dans ce temps-ci. Ce papier est très-bien fait ; mais, outre qu'il y avait des raisonnements qui ne sont pas nécessaires, il aurait été beaucoup trop long à chiffrer.

Notre position dans ce moment est terrible ; les factieux travaillent sans cesse ; le peuple est prêt à tout moment à se soulever et à commettre des horreurs, et les républicains emploient tous leurs moyens. Je crois pourtant encore que, si l'on veut être sage, même par l'excès du mal nous pourrons tirer parti plus tôt qu'on ne pense de tout ceci, mais il faut une grande prudence. Sans un secours étranger, nous ne ferons rien . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . . . . mais le papier dont je vous ai parlé au commencement ne partira que demain, par une autre occasion ; je l'ai préféré dans la crainte de faire un trop gros paquet ; il y aura dedans deux lettres en blanc, l'une pour l'Espagne et l'autre pour la Suède. Nous n'avons

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 1er *déc., reçu.*

(2) Voir l'annexe ci-après.

(3) Baron de Breteuil.

pas osé écrire autrement. Vous ferez sortir l'écriture, et le baron (1) se chargera de celle d'Espagne; si vous les jugez mauvaises, brûlez-les et mandez-le-moi, ainsi que ce qu'il faudra écrire. Le mot du chiffre est *cause,* je ne sais si elle est en toute lettre, car j'ai été obligée de la donner à écrire. Il n'y a pas..... pour vous dedans, ainsi laissez à déchiffrer à B. (2).

M. de Staël (3) n'est point parti, et il vient toujours à la cour. Adieu, il est près de deux heures.

ANNEXE

A LA LETTRE EN CHIFFRE DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN, DU 25 NOVEMBRE 1791 (4).

Extrait du mémoire du roi Louis XVI.

Toute la politique doit se réduire à écarter les idées d'invasion que les émigrés pourraient tenter par eux-mêmes; ce serait le malheur de la France, si les intérêts des émigrés étaient en première ligne et s'ils n'avaient des secours que de quelques puissances. Qui dit que d'autres, comme l'Angleterre, ne fourniraient pas au moins en secret des secours à l'autre parti et ne tireraient pas avantage de la malheureuse situation de la France se déchirant elle-même.

Il faut persuader aux émigrés qu'ils ne feront rien de bien d'ici au printemps; que leur intérêt ainsi que le nôtre demande qu'ils cessent de donner des inquiétudes. On sent bien que, s'ils se croyaient abandonnés, ils se porteraient à des excès qu'il faut éviter; il faut porter l'espérance des uns au printemps et pourvoir aux besoins des autres.

Un congrès atteindrait le but désiré; il pourrait contenir les émigrés et effrayer les factieux. Les puissances conviendraient ensemble du langage à tenir à tous les partis. Une démarche combinée entre

---

(1) Baron de Breteuil.

(2) Id.

(3) Ambassadeur de Suède à Paris, marié à mademoiselle Necker.

(4) Le comte de Fersen a écrit en marge : 1[er] *déc., reçu; note pour le baron de Breteuil envoyée à moi par la reine; extrait d'un mémoire que le roi a fait.*

elles ne peut qu'en imposer sans nuire aux intérêts du roi; outre leurs intérêts particuliers, il se trouvera peut-être des occasions où ces interventions seraient nécessaires : si, par exemple, on voulait établir la république sur les débris de la monarchie. Il n'est pas possible non plus qu'elles voient sans inquiétudes Monsieur et M. le comte d'Artois, ne revenant point, le duc d'Orléans le plus près du trône; que de sujets de réflexions!

Le langage ferme et uniforme de toutes les puissances de l'Europe, appuyées d'une armée formidable, aurait les conséquences les plus heureuses, il tempérerait l'ardeur des émigrés, dont le rôle ne serait plus que secondaire. Les factieux seraient déconcertés, et le courage renaîtrait parmi les bons citoyens, amis de l'ordre et de la monarchie.

Ces idées sont pour l'avenir et pour le présent. Les puissances ont plusieurs raisons pour désirer de s'entendre elles-mêmes; elles sont déduites dans un mémoire envoyé, il y a six semaines, à M. de Mercy.

Le roi ne peut ni ne doit revenir par lui-même sur ce qui a été fait; il faut que la majorité de la nation le désire ou qu'il y soit forcé par les circonstances, et dans ce cas, il faut qu'il acquière confiance et popularité en agissant dans le sens de la constitution, en la faisant exécuter littéralement, on en connaîtra plus tous les vices, surtout en écartant les inquiétudes que donnent les émigrés. S'ils font une irruption sans des forces majeures, ils perdront la France et le roi.

Le baron de Vioménil, à qui on a parlé dans ce sens, pourra développer les idées générales contenues dans ce mémoire.

XCIII.

MÉMOIRE DU COMTE DE FERSEN POUR LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 26 novembre 1791.

D'après tout ce que je vous ai mandé des lenteurs de l'empereur et de son peu de bonne volonté active pour vous, dont je me suis convaincu par tout ce que j'ai vu moi-même à Vienne et par tous les moyens qu'il ne cesse d'employer pour paralyser la bonne volonté des autres cours et les empêcher d'agir, et dont je vous donnerai un jour des preuves positives, je crois nécessaire que vous adoptiez un autre plan de conduite ; mais avant de le proposer, il faut vous donner une juste idée de votre position au dehors. Les puissances qui veulent sincèrement vous secourir, telles que l'Espagne, la Russie, la Suède et peut-être la Prusse, ne voient encore dans l'acceptation du roi et dans toute sa conduite qu'un acte de faiblesse, surtout dans sa conduite postérieure, dont ils ne sentent pas la nécessité, même en admettant celle de la sanction. Ils craignent que votre intention ne soit de ne rien faire et de marcher par faiblesse, toujours par la constitution ; ils sentent le danger de cet exemple, et, comme le rétablissement de la monarchie importe à leur intérêt politique, ils se lieront avec les princes plutôt que de laisser s'établir en France un gouvernement aussi monstrueux. Les autres puissances, telles que l'Empire, la Hollande et l'Angleterre, auxquelles l'abaissement de la France peut être de quelque avantage, chercheront sous différents prétextes à empêcher l'effet des bonnes dispositions des autres et ne veulent point se déclarer. Il leur est utile que le désordre et l'anarchie continuent et que le royaume s'affaiblisse ainsi, sans avoir eu l'air d'y contribuer et sans que cela leur ait rien coûté. Le roi d'Espagne est très-bien disposé ; tous ses intérêts se réunissent pour ve-

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en mage : 26 *nov.* 1791, *envoyé en blanc par l'évêque.*

nir au secours du roi et les assurances qu'il en a données sont positives. L'empereur seul veut en douter, quoique le roi d'Espagne lui ait écrit qu'il *s'en rapporte néanmoins en tout à sa décision* et qu'il *attend d'apprendre les dispositions et les mesures que ses ministres indiqueront pour donner les ordres nécessaires.* Ce sont les expressions de sa lettre. Dans celle au roi de Suède, il propose d'attendre l'effet des espérances qu'il avait que le roi de France serait mis en liberté pour accepter ou refuser la constitution, et il ajoute : *Si cela avait lieu, ce serait pour lors le cas de le soutenir pour que ses sujets se soumettent aux modifications que leur roi y ferait, et V. M. peut compter sur mes secours, les pécuniaires surtout, aussi loin que ma possibilité puisse atteindre.* Le reste de sa lettre contient des raisonnements faux, que j'ai reconnu être ceux de son ambassadeur influencé par M. de Montmorin. La disgrâce où il est ne prouverait-elle pas que le roi d'Espagne en a reconnu la fausseté dans une conversation du ministre de Suède avec M. de Florida Blanca ? Ce ministre s'est plaint de ce que S. M. Catholique, ayant différentes fois fait des ouvertures à S. M. Impériale sur les mesures qu'il y avait à prendre pour le soutien du roi de France, n'avait jamais pu obtenir aucune réponse ; que l'empereur avait cherché d'abord d'esquiver, quand il ne put éviter, et n'avait jamais donné que des réponses évasives en même temps que ses questions avaient été captieuses ; — qu'il avait promis d'envoyer quelqu'un à Madrid pour cet objet, qui n'y était jamais venu. Le ministre jeta des doutes malgré les déclarations que l'empereur proposait, sur ses véritables intentions, auxquelles, ajouta-t-il, on ne peut ajouter foi. Il finit par promettre que, si le roi de Suède *pouvait dans ce moment-ci établir un accord avec les autres puissances, l'Espagne y concourrait des secours pécuniaires à la concurrence de* 8 *à* 10 *millions de livres.*

Ajoutez à tout cela la conduite que le roi d'Espagne tient en ce moment et l'assurance qu'on me mande qu'il a donnée à Vienne de ne jamais reconnaître la sanction du roi, et vous verrez qu'on ne peut douter de ses bonnes intentions. Il suffirait de les diriger et de les faire concourir à un but commun et concerté avec vous.

Les rois de Sardaigne et de Naples suivront l'impulsion de l'Espagne.

J'ai des assurances positives de la façon de penser favorable du roi de Pologne, mais, quelle que soit sa bonne volonté, sa position

politique ne lui permet pas d'agir activement en votre faveur; mais son sentiment particulier doit le porter à céder plutôt à l'influence des cours amies et leur donner plus de moyens pour décider ou en imposer, s'il est nécessaire, à celles qui sont douteuses ou qui pourraient être tentées de vous être contraires.

D'après tout ce qui s'est passé à l'entrevue de Pillnitz, d'après tout ce que M. de Bischofswerder m'a dit à Vienne et n'a cessé de répéter à l'empereur de la manière la plus pressante, c'est-à-dire que son maître était tout prêt à agir en votre faveur ; que 50,000 hommes étaient prêts à marcher à la première réquisition et à condition que l'empereur en fît autant; qu'il ferait d'accord avec lui toutes les démarches qu'il lui indiquerait, et que le traité qu'il venait de signer devait rassurer l'empereur sur ses intentions; enfin, d'après ce qu'il vous a fait dire par M. Dumoutier, on doit pouvoir compter sur lui, du moins assez pour ne pas avoir à craindre qu'il vous soit contraire ou qu'il voulût s'opposer à ce que les autres puissances voudraient faire en votre faveur.

Le ministre de Suède à Berlin me mande, dans une lettre du 27 août, qu'ayant eu une conférence avec M. de Schoulembourg, qui a succédé à M. de Hertzberg, relativement aux affaires de France, ce ministre lui parut mieux disposé qu'auparavant, et qu'il lui avait dit qu'il fallait avant tout être assuré de la coopération de l'empereur; que *la première ouverture qu'il venait d'en faire était beaucoup trop vague pour constater ses véritables intentions;* que, pour s'en éclairer davantage, le roi de Prusse venait de lui faire sentir que, quoiqu'il était décidé à concourir au but proposé et qui lui paraissait devoir intéresser tous les souverains, il croyait cependant que la déclaration de Padoue, proposée par l'empereur, pourrait rendre la situation du roi de France encore plus critique, si elle n'était appuyée de forces imposantes, et qu'il fallait avant tout convenir sur les mesures sérieuses à prendre, en cas de refus de l'Assemblée ; qu'ensuite il serait facile de s'arranger sur la déclaration. Ce ministre parut fort étonné de ce que l'empereur, qui ne pouvait ignorer les bonnes dispositions du roi de Suède, ne lui eût pas adressé, comme aux autres, sa circulaire et son projet de déclaration commune. Le roi de Prusse a fait dire au roi de Suède *qu'il voulait avant tout être assuré de ne pas agir contre le gré du roi de France, et que ce prince le lui fît connaître en secret, mais d'une manière authentique.*

Le duc d'York a dit à quelqu'un, en passant ici, que le roi de Prusse était de bonne foi, qu'il était convaincu que l'empereur ne voulait rien faire, et que sans lui il ne pouvait agir; mais malgré tout cela il ne me paraît pas clairement démontré qu'on puisse compter solidement sur la cour de Berlin. Les intrigues qui y mènent les affaires ; la dépendance où elle a toujours été de l'Angleterre ; le traité qu'elle vient de conclure avec l'empereur, et la défiance qui règne malgré cela entre les deux cours, sont des opérations tellement contradictoires et qui doivent jeter une telle incertitude sur la conduite de ce cabinet, qu'il est impossible de s'en former une idée précise. Ce qui me paraît de plus probable, d'après toutes les données et surtout d'après la conversation du roi de Prusse avec M. Dumoutier en présence de M. de Schoulembourg, c'est que ce ministre sent l'avantage d'une alliance avec la France, qu'il la désire, et que c'est le prix qu'il mettra aux secours qu'il serait dans le cas de vous donner ; que la crainte de l'Angleterre et l'incertitude des véritables intentions de l'empereur le retiennent, mais qu'il n'hésiterait pas à se déclarer pour vous, s'il y était poussé par d'autres grandes puissances, telles que la Russie et l'Espagne, et s'il était assuré d'agir de concert avec elles et avec vous.

Les dispositions de l'impératrice de Russie ne sont point équivoques ; elles ne sont que trop prononcées, et pourraient être dangereuses, si elles étaient influencées par d'autres que par vous, et si vous ne les faites concourir à un plan d'opérations formé par vous et concerté avec elle. Les deux millions qu'elle a donnés aux princes, la lettre d'autorisation qu'elle donne au comte de Romanzoff pour traiter avec eux, car ce n'est pas une lettre de créance, mais une simple lettre du cabinet qui l'autorise à traiter avec les princes et pour qu'ils aient foi à ce qu'il leur dira de sa part, tout cela prouve l'envie qu'elle a de vous aider ; mais, n'étant instruite en aucune façon de vos projets, elle prend le seul moyen qui lui paraît le plus propre pour y parvenir et le seul qui lui reste. Les lenteurs de l'empereur lui ont inspiré de la méfiance sur son envie de vous servir ; son ambassadeur s'en est expliqué à Vienne, et jamais elle ne réglera sa conduite sur la sienne ; elle fera toujours cause commune avec le roi de Suède, et vous en voyez la preuve dans la manière dont elle a traité le chargé des affaires de France et dont elle a reçu la notification de la sanction du roi. Le traité qu'elle vient de signer avec le

roi de Suède a principalement pour but le rétablissement de la monarchie française, elle lui mande qu'elle *persévère dans l'idée de contribuer de tout son pouvoir au renversement de la nouvelle constitution en France, nonobstant l'acceptation du roi, qu'il fallait regarder comme non avenue et forcée.* Dans une première, en réponse à celle où l'empereur lui avait envoyé la déclaration qu'il fit à Mantoue, elle consent à faire la même et lui propose encore le rappel des ambassadeurs, leur formation en congrès et de cesser toute communication et toute relation avec la France. Elle a écrit de même une lettre très-pressante à l'empereur où elle lui dit : *Il faut secourir efficacement les princes et commencer les opérations sans délai.* La chaleur qu'elle met à vous secourir est extrême ; il ne s'agit que de la tempérer et de lui indiquer les moyens et la manière de vous servir. Il faudrait pour cela lui écrire, réclamer ses secours, lui faire connaître vos projets et vous concerter avec elle.

Vous connaissez depuis longtemps les dispositions amicales du roi de Suède et l'ardeur qu'il met à vous servir ; mais son esprit vif et inquiet a besoin d'être calmé ; il n'est occupé que des moyens de vous secourir et rien ne lui coûtera pour parvenir à ce but. Vous savez les sacrifices qu'il a faits à cet effet dans son traité avec l'impératrice, et toutes ses démarches tendent à cet objet. Voici des fragments de ses lettres : *Il court des bruits des sentiments de la cour contre les princes très-injustes à leur égard, très-nuisibles à l'intérêt commun et que je ne puis croire; donnez-moi des armes pour défendre la cour, surtout vis-à-vis de l'impératrice sur l'esprit de laquelle je crains que cela ne fasse la plus funeste impression. Si tout le monde voulait m'en croire, je n'attendrais pas au printemps pour agir, il me semble que ce sera seulement donner le temps aux factieux de se fortifier.* — Il finit ainsi, en parlant du roi : *Et pût-il même abandonner les droits de son fils, de sa famille et de ses égaux, je n'abandonnerai pas les leurs, et j'emploierai la même ardeur à servir ses frères que je suis prêt à déployer pour son service, et je partage ce sentiment avec l'impératrice de Russie.*

Le roi de Suède ne peut concevoir les raisons qui vous empêchent de vous livrer à la bonne volonté des princes ; il faudrait, pour en sentir la nécessité, une connaissance plus intime et plus détaillée de votre position que celle qu'il peut avoir; c'est à la lui donner et à le convaincre de la nécessité de votre conduite que nous employons tous nos soins, mais une communication amicale et confidentielle de

votre situation et de vos projets ferait seule l'effet désiré; elle le ramènerait à des idées plus calmes; elle l'empêcherait d'agir avec les princes et l'engagerait à se concerter avec vous, et dans cette position son zèle pour vous et celui de l'impératrice de Russie pourraient vous être fort utiles. Vous pourriez même vous servir de l'influence qu'il a sur les princes pour diriger par lui, et sans qu'ils s'en doutassent, leur conduite et faire tendre leurs démarches vers un but commun et concerté avec les autres puissances.

Le Danemark ne peut avoir d'autre volonté que celle qui lui sera dictée par la Suède et la Russie.

L'Angleterre voit avec plaisir les maux qui désolent la France. Le désordre et l'anarchie qui y règnent lui assurent encore davantage l'abaissement de cette puissance. Il lui est avantageux qu'ils continuent, et, quels que soient les sentiments particuliers du roi d'Angle terre et l'horreur générale des Anglais pour les moyens qui ont été employés, jamais il ne fera rien pour les arrêter; mais en même temps il y a tout lieu de croire que jamais le ministère anglais ne contribuera à les fomenter ni à empêcher l'effet de la bonne volonté des puissances qui voudraient secourir le roi; au contraire, il y a toute apparence qu'il n'attend que le moment de voir les autres puissances engagées pour se déclarer aussi en faveur du roi, mais que sans ce préalable il restera toujours dans l'état passif où il est. C'est du moins l'avis d'un homme qui, par son esprit, ses connaissances et les relations qu'il a dans son pays, est plus à portée que personne d'en connaître les véritables intentions : c'est M. Crawford, et dans le voyage qu'il a bien voulu faire en Angleterre par attachement pour vous et pour votre service, il s'est assuré de ces dispositions.

Le roi d'Angleterre n'a cessé de donner à l'empereur les assurances les plus positives de la parfaite et exacte neutralité qu'il voulait garder, et la conduite de la Prusse doit faire présumer en faveur de la sincérité de ces assurances. On pourrait y objecter que le traité conclu avec l'empereur, probablement à l'insu de l'Angleterre, est une preuve que l'influence du cabinet de Londres sur celui de Berlin n'existe plus ou n'existe que faiblement; mais, dans cette supposition, l'Angleterre dénuée d'alliés ne serait plus aussi formidable et ne pourrait résister seule avec la Hollande à l'impulsion des autres puissances.

Le roi d'Angleterre a répondu à une lettre du roi de Suède que M. Crawford avait bien voulu se charger de lui porter, que.... *ma conduite par rapport aux troubles qui ont tant agité le royaume de France a été dirigée par les principes d'une neutralité exacte et parfaite........ je suis dans l'intention de ne prendre aucune part aux mesures que les autres puissances de l'Europe pourront se trouver dans le cas d'adopter à ce sujet, ni en les secondant ni en m'y opposant. Les vœux que je forme à cet égard tendent tous au bonheur de LL. MM. Très-Chrétiennes et de leurs sujets, etc., etc. ....je verrai avec plaisir tout événement qui pourra contribuer à des objets si intéressants.*

Après une conférence avec lord Granville, ministre des affaires étrangères, le ministre de Suède mande au roi (1). . . . . D'après cette conversation sur les affaires de France on voit clairement que l'Angleterre n'a pas l'intention de s'en mêler. Celui de Berlin lui mande qu'on y croyait que le ministère anglais n'osait se déclarer en faveur du roi de crainte du blâme de la nation. Tout paraît donc devoir faire croire que l'Angleterre restera parfaitement neutre.

La Hollande est absolument dans sa dépendance; cependant elle doit être intéressée à voir étouffer les germes de la démocratie qui pourrait bientôt la gagner aussi et détruire tout l'ouvrage de la Stadthoudre.

L'empereur vous trompe. Il ne fera rien pour vous, et, sous le prétexte spécieux de votre sûreté personnelle et de remplir vos intentions en n'agissant pas avec les princes, il vous abandonne à votre sort et laisse consommer la ruine totale du royaume. Il vous livre à la haine de la noblesse, qu'il réduit au désespoir ét qu'il pousse par cette manière à quelque coup désespéré, également affreux pour vous, s'il pouvait réussir, en vous mettant absolument dans leur dépendance, et, s'il manque, en vous ôtant tous les moyens d'agir et vous exposant peut-être davantage. Déjà vous en voyez l'effet par le décret qui vient d'être lancé contre les émigrés et par la lettre du vicomte d'Agoult que le baron de Breteuil vous envoie. L'empereur est personnellement bien disposé, mais il n'a ni la force, ni les moyens, ni le caractère nécessaire pour prendre un parti, et pour le soutenir contre l'avis de son ministère. Il est faible et bon, et ne sait point résister

(1) Ce mandement manque dans la minute.

à son conseil, qui est lent, faible, indécis et craintif, qui craint de se compromettre, et dont l'abaissement de la France entre dans la politique, afin de gagner eux-mêmes une plus grande prépondérance en Europe. De là vient la contradiction que vous avez vue si souvent entre les lettres de l'empereur et ses actions; son premier mouvement a toujours été bon pour vous, mais il a toujours été attiédi par ses ministres et n'a jamais eu aucun effet, et jamais, vous vous en rappelez, quoi qu'il vous eût écrit, vous n'avez pu obtenir le rassemblement de 12,000 hommes pour protéger et assurer votre fuite. J'ai ouï dire moi-même à M. de Mercy que, si des ordres positifs de l'empereur lui étaient arrivés de rassembler un corps d'armée, il aurait pris sur lui d'en suspendre l'exécution, de faire des représentations sur les dangers d'un pareil rassemblement et d'en attendre de nouveaux. Rappelez-vous tout ce qui s'est passé, rapprochez toute la conduite de l'empereur, et vous serez convaincue vous-même de la vérité de ce que je vous avance. Vous lui avez demandé au mois de juillet le rassemblement d'un congrès armé qui pût en imposer aux factieux et fournir les moyens de parler et d'agir. L'occasion était bonne et le prétexte indiqué pour rappeler les ambassadeurs. Il ne fait la démarche qu'à moitié, en refusant de recevoir à sa cour celui de France, et il évite de proposer le congrès, sous prétexte d'attendre la réponse à la circulaire qu'il avait écrite, pour proposer aux puissances une déclaration commune. Il ne fait pas la même communication au roi de Suède, dont il connaissait le zèle et qui lui avait déjà fait faire des offres de service, lorsqu'il était à Milan, en lui envoyant pour cet objet son ministre à Gênes ; et, lorsqu'il reçoit les réponses des différentes cours, qui toutes offrent de s'en rapporter à lui et de faire des démarches pareilles, comme vous avez vu par la lettre du roi d'Espagne, il interprète avec autant d'art que de fausseté les observations qu'elles lui font, comme une preuve de mauvaise volonté et qu'on ne peut compter sur elles.

Arrivé à Vienne, le 2 août, avec les offres les plus positives du roi de Suède de fournir 16,000 hommes et des vaisseaux, avec ordre de faire les représentations les plus vives sur la nécessité de vous secourir, et de demander que ces troupes fussent reçues dans le port d'Ostende, j'étais chargé de blancs seings du roi (1) pour faire avec

(1) De Suède.

l'empereur telles conventions qu'il jugerait à propos et pour abréger le temps. Je n'y ai éprouvé que des retards continuels ; il fallait, me disait-on, attendre la réponse d'Espagne ; ensuite l'entrevue avec le roi de Prusse ; puis les réponses de Russie, et lorsque tous ces résultats étaient favorables, on m'a dit qu'il était impossible de prendre un parti avant de savoir celui que prendrait le roi (1) relativement à l'acceptation de la constitution. En vain ai-je représenté au prince de Kaunitz et à l'empereur l'embarras où devait se trouver le roi (2), par l'ignorance totale où il était des dispositions des puissances de l'Europe à son égard et des intentions de l'empereur, et qu'il serait plus naturel et plus généreux de l'en instruire, et de le mettre ainsi à même de régler sa conduite sur le degré d'espoir qu'il pouvait avoir d'être secouru. Le prince de Kaunitz me répondit qu'on ne connaissait pas assez bien la position du roi (3) pour hasarder un conseil. L'empereur fut de mon avis, et, après m'avoir dit que le seul moyen de pouvoir se mêler des affaires du roi (4) était qu'il sanctionnât purement et simplement sans restrictions, il présente maintenant cette même sanction comme une raison pour ne pas se mêler des affaires de France, et il cherche à inspirer ces mêmes sentiments aux autres cours et attiédir leur zèle. Ce n'a été que le 26 septembre que j'ai pu obtenir une réponse positive aux offres du roi de Suède, et cette réponse était déclinatoire, sous prétexte qu'il fallait attendre les réponses des différentes cours sur la proposition qui leur avait été faite d'un concert général de mesures relatives aux affaires de France.

Les conclusions de la diète de Ratisbonne sont favorables. Les princes d'Allemagne s'en rapportent à tout ce que l'empereur indiquera pour le soutien de leurs droits ; ils le prient de prendre toutes les précautions qu'il jugera convenables dans sa sagesse, pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans l'empire et empêcher que la doctrine française ne se propage.

L'empereur n'a jamais rien répondu aux offres positives qui lui ont été faites par le roi de Prusse ; il s'est toujours contenté de jeter des

(1) De France.
(2) Id.
(3) Id.
(4) Id.

doutes sur leur sincérité, et, malgré tout ce que j'ai pu dire, il n'a jamais voulu se concerter avec lui sur aucun plan, ni lui faire aucune proposition, dans la crainte que son acceptation ne lui ôte les moyens de douter de sa bonne foi.

Je ne sais si on a fait réponse aux propositions de l'impératrice de Russie, mais j'en doute; elles étaient trop prononcées, ainsi que celles de la Suède, pour que l'empereur n'ait pas cherché par des délais à mettre ces deux puissances, dont il craint l'activité, dans l'impossibilité d'agir.

Vous venez de demander à l'empereur la formation d'un congrès, en lui en indiquant les prétextes. Le premier mouvement de M. de Mercy était d'y être contraire, et ce n'est qu'après lui avoir prouvé la nécessité d'une démarche éclatante qui pût arrêter les entreprises des princes et des émigrés, en leur prouvant que l'empereur veut venir à votre secours, qu'il s'est décidé à présenter le congrès sous ce point de vue, en se réservant toutefois la possibilité de ne le rassembler que plus tard ou point du tout, selon les circonstances. Depuis ce temps le langage de M. de Mercy a changé; il a dit à quelqu'un que l'empereur ne consentirait pas à ce congrès, dans la crainte d'être engagé par cette démarche, et qu'une fois rassemblé, on ne le fît aller plus loin qu'il ne veut. Depuis huit jours cet ambassadeur donne quelques espérances que l'empereur se décidera à consentir à votre demande. Sans doute le refus de l'Espagne et la manière franche avec laquelle la Suède et la Russie se sont prononcées aura-t-elle influence sur les résolutions de l'empereur. Je crois cependant difficile de compter sur leur activité, et je ne doute pas qu'il ne suive en cette occasion le même système, celui de temporiser pour attendre tout des événements, et éviter par là d'agir et de se compromettre, en conservant l'apparence du plus grand intérêt, pour le faire valoir selon les circonstances.

La politique du cabinet de Vienne est vraisemblablement de tirer parti de la position de la France quelle qu'elle soit, sans avoir rien dépensé pour la fixer, quels que soient les événements, même les plus favorables pour vous : il envisage cette puissance comme nulle dans le système politique de l'Europe, au moins pour un demi-siècle; mais il veut cependant se tenir en mesure pour profiter de l'intérêt simulé qu'il vous aura montré, si par un hasard qu'on ne peut ni prévoir ni espérer, et qui ne paraît pas même probable, les choses se remettaient

en France ; dans ce cas l'empereur rechercherait votre alliance et ferait valoir tout ce qu'il prétend avoir fait pour vous ; dans le cas contraire, ses vues se tourneraient d'un autre côté et il se lierait avec l'Angleterre. Tout me fait croire que c'est là son projet. Le prince de Kaunitz n'aime point la France. L'empereur est personnellement Anglais, et des fragments d'une conversation que le comte de Mercy a eue dans son voyage à Londres avec quelqu'un qui me l'a rendue me confirment dans cette opinion. Il lui disait qu'il était bien plus naturel pour l'empereur d'être allié de l'Angleterre que de la France ; que cette alliance serait plus avantageuse pour les deux pays, et que l'état de nullité où serait la France pour longtemps, ne pouvant s'occuper que de ses affaires intérieures, rendait cette alliance encore plus avantageuse. Si ce projet est, comme je le crois, celui du cabinet de Vienne, la continuation des troubles et de l'anarchie doit entrer dans ses vues, et toute sa conduite me le prouve. Par ce moyen, le royaume se détruit sans qu'il ait le tort d'y avoir contribué ; il assure l'abaissement de la France, et, en la rendant par ce moyen inutile à ses nouveaux alliés, il augmente d'autant sa prépondérance. Voilà, je crois, la politique du ministère de l'empereur, et il vous sera aisé de juger par là des secours que vous pourrez en attendre.

L'indiscrétion avec laquelle l'empereur annonçait à tout le monde qu'il recevait de vos lettres et le peu d'effet qu'il donnait à sa bonne volonté ont fait conclure que vous ne lui écriviez que pour l'empêcher d'agir. Vos ennemis se sont servis de ce moyen pour répandre que vous étiez contraire à toute entreprise ; que le désir de dominer et la crainte de l'être vous faisait préférer de marcher par la constitution et de vous servir des factieux plutôt que d'avoir aux princes et aux émigrés l'obligation du rétablissement de votre autorité ; que vous aimiez mieux perdre le royaume qu'une partie de cette autorité, et mille contes de ce genre, plus absurdes les uns que les autres. Ces idées se sont répandues parmi la noblesse et s'y sont accréditées ; des gens très-sensés, et qui vous étaient attachés, sont même tentés de les adopter. On regarde ici le baron de Breteuil comme votre agent dans ce sens, et lors de son arrivée ici la grande majorité des Français ne voulait point l'aller voir. Je sens comme vous le peu de cas qu'il faut faire d'une pareille injustice, et vous y êtes malheureusement accoutumée plus qu'une autre ; mais dans la position où vous êtes, dans l'incertitude des événements qui peuvent

naître, il faudrait tâcher de détruire ces bruits, et que l'issue de ce que vous aurez fait pour eux leur en prouve un jour, ainsi qu'à toute l'Europe, la fausseté. Il faudrait pour cela adopter un plan et le suivre avec toute l'activité possible, et voici celui que je vous propose :

S'il est vrai, comme je le crois, que vous ne puissiez plus compter sur l'empereur, il faut absolument tourner vos espérances d'un autre côté, et ce côté ne peut être que le Nord et l'Espagne qui doit décider la Prusse et entraîner l'empereur. De toutes les puissances de l'Europe, ce sont celles sur le désintéressement desquelles vous pouvez le plus compter. Leur position géographique n'admet aucune vue de conquête et leur position politique les attache au maintien de la monarchie française. Il faudrait leur demander : 1° non le rappel de leurs ambassadeurs, mais leur départ par congé ; 2° le prompt rassemblement d'un congrès, dont les prétextes seraient ceux que vous avez déjà indiqués à l'empereur ; 3° l'envoi de troupes pour soutenir ce congrès et rendre ses délibérations respectables, ou, si la saison ne permettait plus ce rassemblement, faire au moins des dispositions qui prouvent l'intention d'en faire marcher dès que la possibilité y sera.

Ces démarches des puissances de l'Europe, que vous n'auriez pas l'air d'avoir provoquées et qui ne peuvent point vous exposer, réuniraient l'avantage de ne point vous compromettre, d'inspirer une grande terreur dont l'effet serait probablement de se jeter dans les bras du roi, et le roi, étant le seul avec qui le congrès traiterait, se trouverait naturellement médiateur entre son peuple et les puissances, et obtiendrait par elles les moyens d'agir, en leur indiquant la marche qu'elles auraient à tenir selon les circonstances. Alors les princes et les émigrés pourraient être utiles, leur conduite et leurs démarches étant réglées par le congrès.

Mais comme il serait impossible, sans un chef quelconque, d'obtenir aucun résultat, et que le roi, ne pouvant se mettre à découvert, ne peut être ce chef, il faudrait engager le roi d'Espagne à se charger de ce rôle ; comme chef de la maison de Bourbon, il y a plus de droits qu'un autre, et le refus qu'il vient de faire de reconnaître l'acceptation du roi lui donne une grande facilité. La Russie et la Suède adopteraient aisément cette idée qui leur a déjà été présentée, et, en indiquant de concert avec ces deux cours toutes les démarches né-

cessaires au cabinet de Madrid, vous n'auriez plus rien à craindre de l'indécision et de la lenteur espagnole.

La réunion de ces trois cours déciderait le roi de Prusse à se déclarer, et l'empereur serait enfin forcé de prendre un parti.

Je ne crois pas cependant qu'il faille rompre avec l'empereur ou le choquer; il faut le ménager et se tenir en mesure avec lui, et, malgré les justes sujets de méfiance que vous pouvez avoir sur la vérité de son intérêt pour vous, il ne faut pas les lui laisser apercevoir, mais conserver toujours avec lui l'air de la confiance.

Si vous adoptez ce nouveau plan, il serait nécessaire d'en instruire vous-même les cours bien intentionnées et dont vous vous déciderez à réclamer les secours, telles que l'Espagne, la Russie et la Suède. Peut-être même une lettre au roi de Prusse serait-elle utile, d'après ce qu'il a fait dire au roi de Suède. Il faudrait, après avoir remercié le roi d'Espagne de tout ce qu'il fait pour vous, de la manière dont il a reçu en 1789 votre protestation, et de la fermeté qu'il a montrée en ce moment, lui faire un tableau en raccourci de votre position et de l'impossibilité de rester dans celle où vous êtes; lui communiquer le plan que vous avez adopté; lui demander, par une suite de l'amitié et de l'intérêt qu'il vous a déjà témoignés et de celle que vous êtes en droit d'espérer de lui, par les liens du sang, qu'il se charge de vos intérêts auprès des puissances étrangères et d'appuyer les demandes que vous serez dans le cas de leur faire; que personne n'est plus en droit que lui d'être chef de la ligue qui doit rétablir votre autorité et réparer les insultes et les outrages faits depuis deux ans à la maison de Bourbon, et que vous aimerez à luien avoir tout e l'obligation; l'informer que vous avez demandé à l'empereur le rassemblement d'un congrès; lui demander de proposer le congrès armé et lui en indiquer le prétexte. Que vous ferez la même communication à la Suède et à la Russie, dont les dispositions vous sont connues; le prier de se concerter avec ces deux puissances sur les démarches à faire; que vous voulez vous servir de l'influence que ces deux cours ont sur les princes pour diriger leur conduite. Le prier d'exciter le zèle de la Prusse qui vous a fait donner des assurances positives d'intérêt par M. de Moutier, et, si vous vous décidez à lui écrire, lui en faire part. Il faudrait finir par lui représenter combien il est nécessaire de ne pas perdre de temps et d'adopter des mesures promptes. Vous lui demanderez d'user de son influence sur le Portugal, la Sardaigne et Naples, pour

les engager à des démarches pareilles ; ou bien charger le baron de Breteuil d'en parler à l'ambassadeur de Naples qui est ici ; — et, après quelques compliments, ajouter que vous ne doutez pas qu'il ne consente à vous donner des preuves de l'amitié sur laquelle vous avez toujours compté de sa part. Il serait bon d'ajouter que c'est le baron de Breteuil qui restera chargé de votre correspondance.

Il serait utile que le roi écrivît un mot au roi d'Espagne en même temps. Il s'en rapporterait à ce que vous auriez déjà mandé. Ces deux lettres pourraient être envoyées en original par l'évêque dans un livre, et le baron les ferait passer à M. de la Vauguyon chiffrées ; ou bien vous pourriez les remettre cachetées au chargé d'affaires d'Espagne, à qui vous pourriez demander d'envoyer un courrier pour les porter. Cette voie serait préférable, étant plus prompte. Il faudrait dans ce cas en faire parvenir la copie au baron (1).

Si la lettre à l'impératrice de Russie que j'ai eu l'honneur de vous proposer était déjà écrite, il faudrait seulement lui mander que vous espérez qu'elle a reçu votre lettre, et que, ne pouvant douter, d'après les témoignages d'intérêt si dignes de sa grande âme qu'elle vous a déjà donnés, qu'elle ne consente à vous en donner de nouveaux, vous n'hésitez pas à lui faire part avec confiance de vos projets. Vous lui direz, en peu de mots, les raisons qui ont décidé le roi à sanctionner, qui sont : l'ignorance totale où il était des dispositions des puissances étrangères à son égard et de l'étendue des secours qu'il pouvait en attendre ; que, ne voyant aucune démarche de leur part, vous avez cru qu'il ne vous restait d'autre parti à prendre que celui de ramener les esprits par les vices mêmes de la constitution ; qu'ayant pris le parti de l'accepter, il fallait vous soumettre à toutes les démarches qu'on exigerait pour convaincre de la bonne foi que vous y apportiez, pour gagner la confiance publique, rétablir un peu de calme et vous procurer ainsi les moyens d'agir plus sûrement, sans exposer les gens fidèles qui sont encore auprès de vous et dans le royaume, car vous comptez vos dangers personnels pour rien ; que ce sont là les raisons qui vous ont engagés à des démarches conciliantes et qui doivent paraître aux yeux des puissances de l'Europe, moins instruites des détails de

(1) De Breteuil.

votre position, autant d'actes de faiblesse; qu'il vous importe de détruire auprès d'elle l'impression qu'elle en aurait pu concevoir; — que vous ne doutez pas de l'attachement de Monsieur et de M. le comte d'Artois pour vous, mais que vous n'avez pas la même raison d'être assurés de celui de leurs entours qui sont plus occupés de leurs intérêts personnels que des vôtres; — que, malgré cette certitude, vous n'hésiteriez pas à vous en servir, à vous entendre avec eux et à leur communiquer vos projets, si l'indiscrétion qui règne parmi les gens qu'ils ont choisis pour les conseiller ne défendait de leur rien confier; qu'ils ont accoutumé la noblesse, rassemblée à Coblence, à être instruite de tout; que rien n'y est secret; qu'un projet qui leur serait communiqué par vous, deviendrait bientôt public et serait aussitôt connu à Paris, par les espions dont Coblence abonde; mais que vous lui demandez de faire usage de l'influence que la générosité de sa conduite envers les princes lui a acquise sur eux pour, de concert avec le roi de Suède, leur transmettre vos désirs, sans qu'ils puissent s'en douter, et diriger leur conduite et leurs démarches vers un but commun. Vous lui direz les demandes que vous avez faites à l'empereur; vous lui ferez part de votre plan et des avantages que vous y trouvez; vous lui ferez les mêmes demandes qu'au roi d'Espagne, en ajoutant celle du départ de son ministre par congé, comme une démarche qui ferait un grand effet; vous proposerez le roi d'Espagne comme chef de la maison de Bourbon pour être l'organe des propositions à faire, et lui demanderez de diriger ses démarches, de le pousser et de se concerter avec lui, ainsi qu'avec l'empereur et le roi de Prusse à qui vous en avez écrit, mais sans entrer dans les mêmes détails. Vous lui manderez que vous faites part de vos projets au roi de Suède, dont vous savez que les dispositions sont en tout semblables aux siennes; vous lui demanderez de décider le Danemark en votre faveur, et vous lui indiquerez le baron de Breteuil comme la personne en qui vous avez confiance et qui sera chargée de votre correspondance.

Pour éviter de répéter au roi de Suède les mêmes choses, vous pourriez lui envoyer la copie de votre lettre à l'impératrice, en y ajoutant des témoignages de sensibilité sur celle qu'il vous a toujours témoignée et sur les marques d'amitié et d'intérêt qu'il n'a cessé de vous donner, sur le zèle et la chaleur qu'il met à vous servir; — l'assurer de toute votre reconnaissance lorsque des temps plus heu-

reux vous permettront de lui en donner des preuves; — vous référer à votre lettre à l'impératrice pour les différentes demandes à lui faire et pour le plan que vous adopterez ; — lui mander que vous espérez qu'il les adoptera et les secondera; — lui demander de se concerter avec l'impératrice et d'employer son influence pour régler la conduite des princes et les empêcher de faire quelque tentative folle qui contrarierait tous vos projets; mais de ne pas leur laisser entrevoir que cela vienne de votre part, par les raisons déjà alléguées à l'impératrice. Le roi de Suède écrit au baron de Breteuil en lui parlant de la nécessité que vous instruisiez le roi de Prusse de vos projets et que vous demandiez sa coopération : *Si le roi de France craint de se compromettre, je m'offre de faire porter ou de porter ses paroles avec tout le secret possible au roi de Prusse, etc., etc.* Cette proposition du roi de Suède, quoique fort avantageuse, ne peut être acceptée. L'esprit actif et inquiet de ce prince inspire de la défiance, et cette défiance pourrait nuire en ce moment à vos intérêts; mais il faut, sans lui alléguer cette raison, le remercier de ses offres et lui dire que vous préférez d'en écrire vous-même au roi de Prusse, comme un moyen de plus pour exciter son zèle et sa bonne volonté. Vous lui demanderez de maintenir l'impératrice dans les bons sentiments qu'elle vous a déjà témoignés et dont vous savez que vous lui avez l'obligation; vous lui demanderez de décider le Danemark, et, après avoir dit un mot pour le baron de Breteuil, vous finirez par ces choses aimables que vous savez mieux dire qu'un autre. Si vous me faites passer votre lettre, j'enverrai le tout chiffré. L'évêque pourrait me l'envoyer collée dans un livre.

Votre lettre au roi de Prusse serait courte. Vous le remercierez de ce qu'il vous fait dire par M. de Moutier; vous lui diriez que la nécessité vous a forcés de sanctionner, mais que vous êtes décidés à faire changer la position où vous êtes; que le seul moyen d'y parvenir est un congrès armé; que vous en avez fait la demande à l'empereur et aux autres puissances et que vous espérez, d'après les bonnes dispositions qu'il vous a témoignées, qu'il se concertera avec elles, qu'il adoptera cette mesure, et qu'à l'exemple des autres puissances il fera partir son ministre de Paris par un congé.

Vous pourrez mander à l'empereur que, d'après les doutes qu'il paraît avoir sur les véritables intentions des différentes puissances et sur la vérité de leurs bonnes dispositions, vous vous êtes décidée à en

écrire vous-même en Espagne, en Prusse, en Russie et en Suède afin de vous en convaincre et pouvoir régler votre conduite sur le degré d'intérêt qu'elles vous témoigneront et sur la réalité du secours qu'elles vous promettront ; que vous leur demandez le rappel de leurs ministres et ambassadeurs par congé, et le rassemblement immédiat d'un congrès, qui serait appuyé ensuite d'une force armée, pour rendre les délibérations plus imposantes.

Il faudrait ordonner au baron (1) d'insinuer à l'Espagne, la Russie et la Suède les raisons qui vous ont éloignés de l'empereur et qui vous font désirer d'avoir au roi d'Espagne l'obligation du rétablissement de votre autorité.

Votre position devient tous les jours plus critique ; la France marche à grands pas vers sa ruine. Les factieux travaillent sans cesse à vous faire perdre le peu de popularité que vous commenciez à gagner, et le *veto* dont le roi vient de faire usage est un moyen dont ils ne manqueront pas de se servir. Vous avez déjà vu les bruits qu'on ne cesse de répandre sur vous au dehors, pour vous aliéner l'affection de la noblesse ; on cherche de même à vous avilir dans les cours, en représentant toutes vos démarches comme autant d'actes de faiblesse, et, si vous ne pouvez sortir promptement de l'état où vous êtes, vous serez abandonnée par tous les partis et livrée entièrement à la merci des factieux et des républicains, qui ne trouveront plus d'obstacles à l'exécution de leurs coupables projets. Les démarches que je viens d'indiquer auprès des différentes puissances de l'Europe peuvent seules vous sauver ; elles vous rendront au dehors la considération que vous méritez, en prouvant à toutes les cours la fausseté des imputations contre vous, et elles vous donneront la facilité d'agir par vous-même et de ramener la noblesse, égarée par cent contes absurdes que votre inaction actuelle accrédite.

Coblence paraît décidé, et, si vous n'agissez pas, ils agiront. Déjà vous avez vu l'arrêté des membres des parlements et leurs projets de rassemblement. La lettre du vicomte d'Agoult vous prouve encore qu'ils ont un plan formé, et, quelque fou qu'il soit, il est probable qu'ils seront encouragés par les puissances auxquelles leur intérêt politique fait désirer le rétablissement de la monarchie fran-

(1) De Breteuil.

çaise ; mais, par la même raison, ces puissances agiront pour vous et de la manière que vous leur indiquerez, dès qu'elles seront convaincues que vous le désirez et que vous leur aurez fait part de vos intentions. Je ne trouve rien à redire à la lettre du baron de Breteuil que sa façon de juger l'Angleterre ; je crois qu'il se trompe entièrement dans l'opinion qu'il en a, et que cette puissance n'attend que des démarches prononcées des autres cours, et de les voir engagées, pour se déclarer aussi en votre faveur.

Pour vous donner une idée encore plus juste de la façon de penser de M. de Lafayette et de tout ce qu'on en peut attendre, voici la copie (1) d'une lettre qu'il écrivait à une de ses connaissances à Londres, en réponse à une qu'elle lui avait adressée lors de votre arrestation, pour lui représenter toute l'horreur de sa conduite, si vous courriez le moindre danger. C'est M. Crawford à qui j'en ai l'obligation ; il se l'est procurée et me l'a donnée, croyant qu'elle pourrait vous être utile.

Si vous adoptez ce plan, et que le baron de Breteuil soit chargé de toute cette correspondance, il lui faudra des secrétaires. Il prendra le jeune Vérac dont il s'est déjà servi à Soleure, et le fils de M. de Vibray qui est ici ; mais M. de Vérac n'a pas de quoi payer son logement. Il faudra qu'il envoie à Berlin le jeune Bouillé qui y est déjà connu et qui a le prétexte d'aller voir son frère qui y est au service. Il faudra de même envoyer quelqu'un en Russie, qui ne fasse pas sensation. Le baron pense que Bombelles y serait bon ; il est aimable en société et sa conduite à Venise est dans le genre de l'impératrice. Elle a déjà accordé 12,000 livres de pension, à cause de la conduite honorable de son frère. Il faudra bien de temps en temps envoyer des courriers, mais pour tous ces objets il faut de l'argent et le baron (2) en a à peine pour vivre ; il serait nécessaire de lui faire passer un crédit de 50,000 livres sur Bruxelles, dont il rendrait compte. Il a dépensé pour vous, étant à Soleure, la somme de 22,000 livres qu'il faudrait aussi lui rembourser; mais comme l'échange perd 25 pour cent, il faudrait lui tenir compte de cette perte.

La réponse de l'empereur est enfin arrivée, et le refus qu'il fait du

(1) Cette copie manque dans les papiers du comte de Fersen.
(2) De Breteuil.

congrès est une nouvelle preuve combien peu vous pouvez compter sur ses secours et combien il est intéressant que vous vous adressiez aux autres cours. Le baron a eu à ce sujet une conversation très-vive avec M. de Mercy, où il lui a exprimé toute sa sensibilité sur le peu d'intérêt que l'empereur prenait à votre situation et où il lui a articulé qu'il prévoyait que l'impératrice de Russie aurait la gloire d'avoir fait ce que l'empereur n'avait pas voulu tenter ; que ce serait à elle et au roi de Suède que le roi aurait des obligations qu'il lui eût été plus doux d'avoir à l'empereur ; que, dans ce cas, l'empereur devait au moins le dispenser de la reconnaissance, et ne pas être étonné de celle qu'il témoignerait à ceux qui lui auraient rendu un aussi grand service. M. de Mercy s'est fort mal défendu ; il a allégué qu'un congrès ne serait d'aucune utilité ; qu'il n'aurait rien d'imposant ; que, faute d'objets à traiter, il resterait inactif, et que d'ailleurs les autres puissances n'en voulaient pas, ce qui est absolument faux, car vous avez vu que la Russie l'a proposé au mois de septembre, l'Espagne le désire, la Prusse y consentirait, si l'empereur le proposait, et le roi de Suède n'y était contraire que parce qu'il le regardait comme un moyen trop lent ; mais, dès qu'il sera assuré que vous le désirez, et que c'est le seul pour vous procurer les moyens d'agir, il y consentira, et j'en avais assuré l'empereur à Vienne, en lui offrant de lui donner le consentement par écrit et signé de lui. Cette raison alléguée par l'empereur en est une de plus pour suivre le plan que je vous propose, si vous le trouvez bon d'ailleurs, et pour écrire aux autres cours, et cela ne doit rien changer à votre lettre à l'empereur, si ce n'est de lui témoigner votre sensibilité sur son refus, et lui dire que vous envisagez le congrès comme la seule démarche qui puisse vous procurer les moyens d'agir, et que c'est sous ce point de vue que vous le croyez indispensable pour vous. M. de Mercy ne m'a pas encore communiqué la réponse de l'empereur.

On me mande de Berlin : « *L'impératrice de Russie a écrit au* « *roi de Prusse pour l'inviter de la manière la plus pressante d'entrer* « *avec elle dans des mesures vigoureuses, pour faire rendre au roi de* « *France sa liberté et les prérogatives de son trône.* S. M. Prussienne « y a répondu qu'elle était prête et qu'elle persistait dans les sen- « timents déclarés à Pillnitz, pourvu que toutes les autres puissances, « mais surtout l'empereur, voulussent coopérer au même but. On a « fait dire également aux princes français qu'on se réglera ici stric-

« tement d'après ce que fera la cour de Vienne, et que, si celle-ci reste « inactive, le roi de Prusse ne fera rien de son côté. Vous voyez, « monsieur le comte, que *tout dépend des résolutions finales que l'em-* « *pereur voudra adopter. On a vu ici une prétendue lettre de la reine de* « *France à son frère, par laquelle cette princesse le prie de se désister* « *de toute entreprise en sa faveur; l'on est incertain à quel point cette* « *lettre a été écrite librement ou non par la reine.* Le corps du prince « de Hohenlohe est toujours sur pied de guerre ; il consiste en dix « bataillons d'infanterie et quelques régiments de cavalerie. » — Par ce fragment de dépêche vous voyez les dispositions de la Prusse et vous pouvez juger celles de l'empereur, et vous sentirez encore mieux la nécessité d'écrire au roi de Prusse.

Voici une dépêche de M. de la Vauguyon au baron (1) du 10 octobre ; il mande que M. de Florida Blanca, après lui avoir dit que le roi d'Espagne adhérait à la déclaration projetée par l'empereur, a ajouté que, prévoyant que le roi finirait par accepter la constitution et y mettrait peut-être un empressement qui rendrait trop tardives les déclarations à faire convenues entre les différentes cours, il a proposé d'y ajouter que, dans le cas où le roi sanctionnerait ou accepterait la constitution, les puissances déclareraient ne la pas reconnaître avant que cette sanction n'eût été renouvelée par le roi dans un lieu parfaitement libre, et qu'il a en même temps envoyé un plan d'opération (c'est le même qui vous a été communiqué par les dépêches d'Espagne des 13 et 20). C'est vers la fin d'août que ces dispositions ont été envoyées par un courrier extraordinaire à l'empereur, dont la réponse ne peut tarder à arriver d'un instant à l'autre. Il mande que M. de Florida Blanca a déclaré, au nom du roi son maître, au chargé des affaires de France, que S. M. Catholique ne croyait pas que la lettre qui lui était adressée fût dictée par le roi, et que, tant qu'il serait dans cette opinion, elle n'y ferait aucune réponse ; que cette réponse a été communiquée aux ministres des autres cours (et celui de Suède me le mande). M. de la Vauguyon finit ainsi : *Au surplus, comme ce ministre* (M. de Florida Blanca) *ne désire essentiellement que la restauration de la France et le rétablissement de la gloire personnelle du roi et la reine, il adoptera tous les remèdes qui pourront guérir nos*

(1) De Breteuil.

maux et sera empressé à suivre avec vigueur les plans actifs et à se prêter aux vues conciliatoires, pourvu que ces vues et ces plans tendent efficacement au seul objet qui détermine et fixe son zèle. Toutes ces dépêches sont des nouvelles preuves de la bonne volonté de l'Espagne pour vous et rendent votre démarche auprès d'elle encore plus nécessaire. Il faudrait ajouter à votre lettre des remercîments sur l'intérêt qu'il vous témoigne et sur la manière dont il s'occupe de vos intérêts ; lui dire que la liberté qu'il désire que vous ayez ne peut être que la suite du congrès que vous demandez, et que ce congrès, en inspirant une grande terreur, doit vous donner les moyens de liberté nécessaires pour agir ; que c'est dans ce sens que vous le regardez comme absolument nécessaire ; que le plan qu'il vous propose vous paraît bon lorsque tout sera préparé pour son exécution ; qu'il doit d'ailleurs dépendre des événements et des circonstances que le rassemblement d'un congrès ferait naître ; — que ce plan présuppose un accord entre les puissances et des armées à portée des frontières ; — que les négociations commencées depuis cinq mois n'ont encore produit aucun résultat et que cet accord si nécessaire est encore loin d'être établi ; — que les puissances dont l'intérêt pour vous n'est pas encore prononcé et celles dont la bonne volonté vous paraît douteuse ou du moins peu active auront toujours des prétextes pour ralentir la bonne volonté des autres, en persistant, malgré les preuves les plus positives, à vouloir douter de la vérité de leurs bonnes intentions ; que le congrès vous paraît encore le seul moyen de les forcer à se déclarer et de hâter les négociations ; — que les plénipotentiaires des différentes cours, y arrivant avec des instructions suffisantes, s'observeront réciproquement, et seront bientôt en état de juger mutuellement les dispositions des cours respectives ; que des courriers envoyés d'Aix-la-Chapelle ou de Cologne qui est un centre de l'Europe, y auront bien plutôt apporté les réponses demandées que lorsqu'ils ont toute l'Europe à traverser ; que les ministres des cours dont l'intérêt pour vous s'est manifesté d'une manière prononcée auront plus de facilité à se concerter étant réunis dans un même lieu que s'il faut que tout passe à Vienne et qu'on attende des réponses sur les moindres objets ; — que la proximité de ce congrès vous donnerait plus de facilité pour vous concerter avec lui et faire cadrer votre conduite intérieure avec les démarches qu'il ferait ; — que toutes ces considérations vous font persister dans la demande du rassem-

blement d'un congrès armé, et que vous croyez que cette démarche ne saurait être trop prompte.

Je ne vois pas la nécessité d'envoyer quelqu'un aux princes, surtout si vous adoptez l'idée de vous servir de la Suède et de la Russie pour diriger leur conduite. Leur extrême indiscrétion défend de leur rien confier sans vous exposer, et si ce n'est que pour les empêcher d'agir, vous savez le peu d'effet que des envois précédents ont fait; je crois qu'il ne faudrait pas d'ailleurs multiplier les confidences, et celle au maréchal de Castries me paraît inutile en ce moment, on pourra toujours y revenir par la suite, si cela est nécessaire. Si cependant vous croyez utile d'envoyer quelqu'un à Coblence et que le baron de Viomesnil veuille s'en charger, il ne devrait leur rien dire que votre volonté précise, qu'ils ne fassent en ce moment aucune tentative, et, en leur donnant des détails de votre position, leur prouver la nécessité de votre conduite actuelle ; mais je craindrais toujours que l'arrivée de quelqu'un de votre part ne fît un grand effet : on sera curieux de savoir ce dont il aura été chargé ; si on l'apprend, comme il n'y a aucun doute, la certitude que vous ne voulez rien faire les mettra au désespoir et pourra les porter à quelque coup de tête. S'ils ne peuvent découvrir l'objet de la mission, ils en concluront qu'il y a un plan concerté avec vous. Cette nouvelle se répandra et peut avoir pour vous des effets dangereux. Je crois qu'il vaudrait mieux leur écrire, cela ferait moins de sensation et ils auraient plus de facilités à en garder le secret. Vous leur manderiez simplement que vous croyez qu'il est nécessaire qu'ils ne fassent rien et qu'ils attendent à savoir quelles seront les décisions des cours relativement au congrès.

Je trouve parfaitement sage et bien vu le plan de conduite que vous vous êtes tracé ; il faudrait seulement, lorsque vous serez forcée à quelque démarche éclatante, comme celle de la proclamation sur les émigrés, ordonner au baron d'en prévenir les cours de votre part, leur répéter que c'est l'effet de la contrainte, mais que vous persistez toujours invariablement dans les mêmes idées.

Je ne crois pas le plan de l'Espagne si mauvais, mais ce n'est pas encore le moment de l'exécuter ; il peut d'ailleurs varier selon les circonstances, et, dût-il même être exécuté, il faut toujours que l'accord entre les puissances soit préalablement établi, et, avec les lenteurs et la mauvaise foi de l'empereur, cet accord ne peut s'établir que par

un congrès. Il doit aussi assurer votre sûreté personnelle, sans laquelle ce plan ne peut avoir lieu.

Vous avez très-bien vu la démarche du roi de Suède; cependant, comme il agit de concert avec la Russie, et que l'Espagne veut agir, des démarches aussi prononcées et qui ne permettent plus de reculer pourront entraîner les autres puissances et pourront vous être fort utiles. Il est très-vrai que le roi de Suède envoie le baron d'Oxenstjerna comme ministre auprès des princes, mais comme il était auparavant à Ratisbonne et qu'il vient d'être nommé à la mission de Portugal, son envoi auprès des princes doit plutôt être regardé comme une commission passagère telle que celle de M. de Romanzow de la part de l'impératrice de Russie. Je ferai savoir au roi ce que vous me mandez pour lui, et je le préviendrai de la lettre du roi.

Si les choses étaient encore dans l'état où elles étaient au mois d'août, si on n'était convaincu de l'impossibilité de compter sur l'empereur et si l'on pouvait espérer d'obtenir autrement que par un congrès l'accord si nécessaire entre les puissances; s'il n'était absolument nécessaire que celles qui sont le mieux disposées entraînent par des démarches prononcées celles qui sont douteuses ou de mauvaise foi, — je ne verrais, comme vous, aucune raison pour retirer les ministres et ambassadeurs; mais, dans la situation présente des affaires, cette manifestation de leurs sentiments, qui ne les compromet pas, puisque ces ministres et ambassadeurs ne partent que par congé, assure encore davantage leur intention de vous secourir. Elle prouve combien elles désapprouvent tout ce qui se fait, et peut entraîner les autres à faire des démarches pareilles et fournir à celles qui en ont besoin un prétexte pour agir de même; car, je le répète, jamais l'Angleterre, quelle que soit sa bonne volonté, ne se déclarera que lorsque les autres puissances seront engagées. Il faut au ministère anglais un prétexte, et ce prétexte sera la nécessité d'agir de concert avec les autres puissances. Les ambassadeurs de l'empereur, de Sardaigne, d'Espagne, de Naples et le nonce sont absents et ne reviennent pas. En faisant partir ceux de Suède, Russie et Prusse, cette démarche deviendrait presque générale, elle peut faire sensation, et peut-être vous être utile, en prouvant au peuple le mécontentement des puissances étrangères.

Il faudrait indiquer à la Prusse que le baron de Breteuil a toute votre confiance, et que c'est lui qui envoie votre lettre et qui sera

chargé de votre correspondance. Il faudrait lui envoyer au plus tôt, par la diligence, un cachet du roi et un des vôtres ; il faudrait faire passer à l'évêque toutes les lettres dans leur enveloppe avec l'adresse dessus, mais non cachetées, afin qu'il ait la facilité de nous les envoyer. Nous les cachetterions ici.

Dans une conversation que le baron (1) vient d'avoir avec M. de Mercy, cet ambassadeur lui a laissé entrevoir la possibilité que l'empereur change d'avis et consente au congrès. La raison en est sans doute la manière dont il voit que le baron a pris la chose et la crainte qu'on ne s'adresse aux autres puissances et que vous ne soyez tentée de vous passer de lui. Il faudrait donc dans votre lettre à l'empereur insister sur ce congrès.

Par tout ce que je vous ai mandé, vous voyez combien il est nécessaire de prendre un parti au plus tôt et de m'en instruire. Vous ne pouvez rester dans l'état où vous êtes, et vous avez tout à craindre de Coblence et des émigrés, dont les uns sont de bonne foi, les autres de mauvaise. Le baron (2) se conduit fort bien, et vous est entièrement dévoué. Quant à moi, n'ayez aucune inquiétude ; je ne suis plus rien aux Français ; je sers le roi de Suède et n'ai rien à démêler avec eux, et la seule manière dont je puisse être agréablement et sûrement chez eux est d'y être toujours comme étranger. Ils me traitent tous à merveille et avec distinction, parce qu'ils savent que je n'en ai pas besoin et qu'ils me craignent ; je ne cours aucun risque. Mais je crois nécessaire que vous preniez un parti, et un parti qui ne puisse être taxé aux yeux de l'Europe de faiblesse, et qui force les autres puissances à s'éloigner de la France et à n'avoir plus avec elle que des relations très-éloignées.

Quant à mon départ de Bruxelles, quelque désir que j'aie de vous satisfaire là-dessus et de vous tranquilliser, cela m'est impossible ; j'y suis par ordre du roi, et ne puis m'absenter ; j'y suis chargé de ses affaires ; il doit m'y envoyer un secrétaire que j'attends ; il a fait

(1) De Breteuil.
(2) Id.

ordonner à tous ses ministres et ambassadeurs de correspondre avec moi ici et de s'en rapporter à ce que je leur manderai. Vous voyez donc que je ne puis changer de place. D'ailleurs vous pouvez être tranquille, je n'y cours aucun risque.

Répondez-moi, je vous prie, au plus tôt quel parti vous voulez prendre ; il est absolument nécessaire d'écrire aux différentes cours : il faut que ce soit le plus tôt possible, il n'y a pas un moment à perdre. Vous ne risquez rien à écrire en Prusse, et cela est nécessaire. Excepté la lettre en Espagne, que vous pouvez y envoyer par un courrier du chargé d'affaires, vous pourriez envoyer toutes les autres ici par un homme sûr ou à moi ou au baron, et nous les ferons passer par courrier. Mais tout cela demande une grande promptitude, car la saison avance. J'ai reçu hier votre grande lettre ; mais M. de Mercy, croyant qu'elle était pour lui, l'a lue avant de me la donner. Il vaudra mieux n'en plus envoyer par lui, ou du moins faire une seconde enveloppe et lui écrire un mot, pour lui dire à qui il doit la remettre. Ce que vous me dites de votre intérieur m'afflige, mais ne me surprend pas ; il faut donc que vous éprouviez tous les malheurs à la fois. — J'entends fort bien ce que vous me dites pour le chiffre, nous en ferons usage ainsi ; alors nous mettrons un [.] au commencement, et quand il y aura une lettre sautée nous mettrons deux points [:]. Il y a une autre manière qui est moins longue, et dont il faudra faire usage : c'est de presser du jus de citron dans un verre et d'écrire avec ; il faudra alors écrire dans les entrelignes d'une brochure ou d'une gazette, et cela pourra m'être envoyé ou à l'adresse de Rignon ou à la mienne tout simplement. Je vous écrirai de même et j'enverrai la brochure au comte de Coigny, ou au duc de Choiseul, ou à Goguelat ; prévenez-les. Si vous avez confiance en M. de Laporte, il serait plus sûr et plus commode de les faire passer par lui, et ne se servir de ces trois autres que quelquefois. Répondez-moi là-dessus. Il faut avoir soin que les lignes de l'imprimé soient assez écartées et que le papier soit assez bon pour ne pas boire. Cette manière sort, comme l'encre blanche, en chauffant.

Vous n'avez point d'argent à Bruxelles. M. de Bouillé a remis aux princes les 5 ou 600,000 livres qui restaient (1). Celui que j'ai fait

(1) Voir le compte rendu de M. de Bouillé, nº L.

passer pour vous en Hollande, je vous en enverrai les détails, dès que j'aurai un moment pour en faire la recherche. Vous y perdrez sûrement le quart, car pour 2,000 on ne me donne ici que 1,500.

Vous voyez par le refus de l'empereur ce que vous pouvez en attendre ; je ne suis pas content de lui, ni de M. de Mercy. Il est fort bien pour moi et pour vous en paroles, mais les effets n'y sont pas, et il faut absolument agir par vous-même, ou renoncer à rien faire et vous décider à rester comme vous êtes. Je fais ce que je peux pour retenir le roi de Suède, mais cela n'est pas aisé, puisqu'il a l'impératrice avec lui, et, s'il est une fois assuré que vous ne voulez rien faire, cela sera impossible. Prenez donc un parti, cela est nécessaire pour votre gloire et votre réputation. Dimanche, on avait répandu ici la nouvelle que vous étiez partis et arrivés à Raismes chez la Marck ; tous les Français étaient fous ; plusieurs étaient même déjà partis, et ceux qui en doutaient étaient regardés comme des mauvais citoyens. Le baron de Viomesnil vous avait donné le bras avec le Dauphin, et le duc de Choiseul au roi, déguisé en femme. Personne n'a osé me donner cette nouvelle, ni m'en parler, ni me demander si elle était vraie. Jamais ils ne me parlent affaires, ni moi ; je les tiens à une grande distance de moi. C'est une horreur d'avoir répandu cette nouvelle, et on s'occupe à présent à savoir d'où elle vient. C'est M. de Nicolaï et M. de Limon qui l'ont répandue les premiers ; on croit qu'elle vient de Coblence, et même de Paris, pour vous empêcher de partir, si tel avait été ou pouvait être votre projet.

Répondez-moi sur la possibilité de vous aller voir, tout à fait seul et sans domestique, au cas que j'en reçoive l'ordre du roi ; il m'en a déjà lâché quelque chose, sur le désir qu'il en avait.

Mandez-moi si vous approuvez ce que je vous conseille d'écrire en Espagne sur le plan qu'il vous propose, et si je puis mander la même chose au roi de Suède, et que vous aimez d'autant mieux ce plan, que ce sera une obligation de plus que vous lui aurez, en insistant toujours pour que le congrès soit préalablement rassemblé. Cette communication aurait l'avantage de tranquilliser le roi de Suède, de l'engager à retenir les princes par l'espoir qu'il aura de vous servir, et ne vous engage à rien, car les circonstances peuvent en faire naître un autre, que vous serez toujours le maître d'adopter, surtout étant appuyé par les autres puissances.

Le baron Thugut a dit à M. Crawford que vous aviez prié l'em-

pereur à mains jointes de se tenir tranquille et de ne rien faire pour vous, et qu'ainsi il ne pouvait agir.

XCIV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 27 novembre 1791.

Sire,

J'ai déjà eu l'honneur d'informer V. M. que la réponse de l'empereur à la demande que la reine de France lui avait faite du rassemblement d'un congrès était arrivée. Elle contient un refus formel, sous prétexte que ce congrès ne pouvait être d'aucune utilité ; que, ne sachant avec qui traiter, les puissances se trouveraient sans cesse arrêtées dans leur marche, et que, loin d'inspirer de la terreur aux factieux, il ne ferait que les encourager davantage. Dans une conférence fort longue que j'ai eue avec le comte de Mercy, cet ambassadeur m'a répété les mêmes choses et ajouté que le roi de France, ayant pris le parti de sanctionner et paraissant vouloir ramener les choses uniquement par les vices de la constitution, on ne pouvait aller contre son gré, et que, s'il déclarait au congrès qu'il était parfaitement content, les puissances se trouveraient embarrassées et ne pourraient plus rien faire. Je n'ai pas eu de peine à lui prouver la fausseté et la mauvaise foi de ce raisonnement, et, quant au parti qu'il prétendait que le roi paraissait avoir pris, je lui ai prouvé le contraire, par des passages de la lettre de la reine et la demande qu'elle a faite du congrès. Il a ensuite jeté des doutes sur la sincérité des dispositions de l'Espagne et de la Prusse : je les ai levés en lui citant les réponses qu'elles ont données, et j'ai fini par lui faire quelques observations sur ceux que la conduite de l'empereur pourrait

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 27 *nov.* 1791, *par la poste, en chiffre.*

faire naître, en lui faisant sentir que, si l'empereur n'en changeait et s'il ne se hâtait de les détruire, les cours du Nord feraient ce que l'empereur n'a pas voulu faire et lui enlèveraient la gloire du rétablissement de la monarchie française. Le baron de Breteuil lui a tenu le même langage, mais dans des termes encore plus pressants, pour le roi de France. Hier le comte de Mercy reprit la même conversation avec moi; je lui tins le même langage. Il essaya de jeter toute la faute sur le roi de Prusse et sur le peu de croyance qu'on pouvait donner à ses bonnes dispositions. Je lui observai que l'empereur n'avait jamais voulu lui faire une proposition positive, dont le refus ou l'acceptation l'aurait mis dans le cas d'en juger. Enfin, après une conversation assez longue, le comte de Mercy a fini par me dire qu'il croyait nécessaire de tenir secret le refus de l'empereur, car il voyait par la dépêche de sa cour la possibilité qu'elle changeât d'avis et que des circonstances qu'on ne peut prévoir l'engageassent à consentir. La manière dont le baron de Breteuil et moi nous avons pris la chose aura fait craindre à M. de Mercy que le roi de France ne fût tenté de se passer de lui et de s'adresser aux cours du Nord, et il aura voulu par cet espoir leurrer encore le roi de France, l'empêcher de faire quelques démarches et se réserver la possibilité de changer de conduite s'il y est forcé par celles des autres cours. La vérité est qu'ils craignent d'être compromis et menés plus loin qu'ils ne le veulent, sans doute, par ce rassemblement, et que leur mauvaise volonté ne soit mise trop à découvert; elle ne peut pas être douteuse à présent, et la cour de Vienne tâchera, par toutes sortes de moyens, d'attiédir les autres cours, même en prêtant au roi et à la reine des intentions qu'ils n'ont pas. J'espère que les lettres que je leur propose d'écrire à V. M., à l'impératrice et aux rois d'Espagne et de Prusse leur prouveront le contraire et les éclaireront sur leurs véritables projets et sur le désir qu'ils ont d'en être secourus.

J'ai reçu une lettre de la reine (1), où elle mande :

Le roi de Suède, en renvoyant au roi sa lettre, pour la notification de son acceptation, sans vouloir la lire, a fait une chose que j'aurais voulu qu'elle fût faite par tous de même; mais seul je crains qu'il ne se compromette. Dites-lui, je vous prie, qu'il est impossible d'être plus

(1) De France.

touche que nous le sommes de la franchise, de la loyauté et de la noblesse de sa conduite envers nous, et j'espère qu'un jour nous jouirons de tout ce qu'il veut bien faire pour nous et que nous pourrons lui en témoigner toute notre reconnaissance. La reine insiste toujours sur le congrès, comme le seul moyen pour eux d'agir. L'Espagne veut aussi le congrès, mais elle voudrait que le roi fût auparavant le maître d'aller librement où il voudra. La reine croit que cela sera impossible, parce que de tous les endroits Paris est le plus sûr pour eux, *n'ayant pas une ville ni une troupe sur laquelle on puisse compter*, et que ce sera au contraire le rassemblement du congrès qui lui donnera cette facilité. Elle ajoute : *Il me paraît au contraire que ce n'est qu'en cherchant à gagner chaque jour la confiance que nous parviendrons, une fois le congrès établi, à pouvoir nous y joindre et à aller sur les frontières; si nous pouvons gagner ce point, c'est tout; c'est à ce seul but que toutes nos démarches doivent tendre, mais pour cela toutes nos actions journalières doivent se réunir pour inspirer la confiance.* — La reine croit le Danemark fort mauvais pour la Suède et la Russie, et m'en avertit. Elle ajoute : *Je crains bien qu'on force le roi d'écrire au roi de Suède une lettre de sa main, sur les affaires présentes; prévenez-le, et, si cela arrive, cela ne sera qu'une preuve de plus de sa non-liberté.*

D'après cette lettre, V. M. verra clairement que l'intention du roi et de la reine n'est pas de rester dans l'inaction, et que tout ce qu'on a débité des prétendues lettres de la reine à l'empereur pour l'empêcher d'agir était faux. J'espère envoyer dans peu à V. M. une lettre de sa part, qui l'en convaincra encore mieux, en lui détaillant quels sont ses idées et ses projets.

M. de la Vauguyon mande au baron de Breteuil que le roi d'Espagne non-seulement adhère aux propositions de l'empereur, mais que, craignant que le roi de France n'accepte la constitution, il avait proposé d'ajouter à la déclaration, qui lui avait été envoyée par l'empereur, que les puissances ne reconnaîtraient pas cette sanction, avant qu'elle n'eût été renouvelée par le roi dans un lieu parfaitement libre; qu'il a en même temps envoyé un plan d'opérations actives, qui était de faire entrer les princes en France avec ce qu'ils ont pu rassembler de troupes françaises et de gentilshommes, en faisant précéder leur entrée de manifestes pour déclarer qu'ils ne viennent point faire la guerre, mais pour rallier à eux tous les bons Français et se déclarer protecteurs de la vraie liberté; qu'ils seront

soutenus par les troupes que V. M. destine à cette entreprise; que les autres puissances fourniraient l'argent nécessaire, et, pour ôter toute idée d'invasion et tout soupçon de démembrement, leurs armées resteraient sur la frontière, prêtes à entrer et à soutenir les princes si cela était nécessaire. Que ce plan avait été communiqué à l'empereur par un courrier vers la fin d'août, et qu'on attendait la réponse. Jamais je n'en avais entendu parler, et l'empereur en a gardé le secret. M. de la Vauguyon ajoute que M. de Florida Blanca ne désire essentiellement que la restauration de la France et le rétablissement de la gloire personnelle du roi et de la reine; qu'il en est sans cesse occupé, et qu'il adoptera toutes les mesures et les plans qui tenderont efficacement à ce seul objet, qui détermine et fixe son zèle.

D'après cette dépêche on ne peut douter de la bonne volonté active de l'Espagne, qui peut être très-utile au roi de France lorsqu'elle sera dirigée par V. M. et par l'impératrice et concertée avec elle; et c'est sous ce point de vue que je l'ai présentée dans un mémoire très-détaillé que j'ai fait passer au roi et à la reine. Dès que j'aurai leur réponse, j'aurai l'honneur de la faire passer. J'espère aussi qu'ils sentiront combien peu ils peuvent compter sur les secours de l'empereur; mais comme le plan du roi d'Espagne présuppose un accord entre les puissances et des armées sur les frontières, je crois le congrès absolument nécessaire, comme le seul moyen de procurer cet accord et éviter la perte du temps. Avec la mauvaise foi et les lenteurs insidieuses de l'empereur, on obtiendrait difficilement cet accord sans ce moyen.

XCV.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Au petit château du nouveau Haga, ce 2 décembre 1791.

Monsieur le comte de Fersen. J'ai reçu la vôtre du 13 novembre

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée; le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le* 12 *déc.*

et celle du baron de Breteuil du 11 novembre. Comme j'attends à tout moment le courrier de l'impératrice qui doit m'apporter la ratification du traité et la réponse de l'impératrice sur les affaires de France, je ne fais qu'accuser la réception de vôtre lettre, et je vous prie de dire au baron de Breteuil que je lui répondrai au plus tôt. Je suis plus que jamais persuadé que l'empereur trompe sa sœur et qu'il la joue à présent indignement. L'impératrice est, je crois, assez de la même idée, quoiqu'elle ne puisse encore s'en expliquer si clairement. Je vous ai déjà mandé mes idées sur le congrès, et par mes nouvelles de Berlin je commence à présent à croire que, si l'empereur adopte de nouveau l'idée du congrès, ce ne peut être que pour deux objets : l'un, de gagner du temps et par là éviter toute démarche et se dispenser des engagements où l'impératrice pourrait vouloir l'entraîner; et l'autre, de se rendre comme médiateur et même arbitre entre le roi de France et l'Assemblée nationale d'un côté, et des puissances de l'Europe et la France de l'autre, et par là se trouver naturellement le garant de la constitution française, ce qui lui procurerait la facilité de jouer en France presque le même rôle que la Russie l'a joué ici; ce qui dans aucun cas ne peut convenir à mes intérêts, à mon honneur, et encore moins à la balance de l'Europe. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte garde, étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

XCVI.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 4 décembre 1791.

Sire,

Je viens de recevoir la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire du 11 novembre. . . . .
. . . .
. . . .

Par ma dépêche du 27 novembre, V. M. aura pu voir que les mauvaises dispositions de l'empereur se manifestent tous les jours davantage; j'ai même de fortes raisons pour croire que M. le comte de Mercy retournera incessamment à Paris, pour y reprendre sa place d'ambassadeur. Cette démarche aurait les plus funestes conséquences et il serait essentiel de l'empêcher. Je crois encore plus intéressant de presser celle de M. de Staël et de Simolin et d'empêcher l'Espagne, Naples et la Sardaigne d'y renvoyer les leurs. Cette conduite ferait probablement changer d'avis à l'empereur; il n'y a pas un moment à perdre.

Par les passages de la lettre que la reine m'a écrite, V. M. aura pu voir quels sont ses projets, et la fausseté des bruits qu'on répand sur elle et sur le roi; mais elle croit le congrès nécessaire comme un moyen pour eux d'agir et de se prononcer fortement, comme une preuve non équivoque de l'intention des puissances de l'Europe de les secourir qui leur donnera une grande force, qui assurera leur sûreté personnelle et qui fera un grand effet sur les factieux. — Le congrès ayant été demandé par le roi de France, on évite le danger de l'exemple. Les sujets à y traiter ayant été indiqués par la reine (qui sont Avignon, les droits lésés des princes d'Allemagne et la garantie des traités de la France avec les autres puissances), on évite l'inconvénient d'avoir été rassemblé pour se mêler de la constitution.

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre*, 3 *déc.* 1791, *par la poste.*

L'émissaire de l'Assemblée ne peut y être admis dans aucun cas et l'ambassadeur du roi de France n'y serait pas même très-nécessaire. Le congrès traiterait directement avec le roi, qui aurait alors la facilité de concerter toutes les démarches avec les plénipotentiaires des cours bien intentionnées, de leur indiquer celles qui seraient utiles pour parvenir au but désiré et pour pouvoir, comme le dit la reine, *se joindre au congrès* et se mettre en position d'agir. Il me semble d'ailleurs que la crainte et l'éloignement que l'empereur témoigne pour ce congrès sont une preuve de l'utilité dont il croit qu'il pourrait être et une raison pour en désirer le rassemblement.

Tout ce que V. M. me fait l'honneur de me mander sur la conduite apparente de la reine et ses projets lui a été déjà représenté par moi de la manière la plus forte, dans le mémoire détaillé que j'ai envoyé à S. M. et dont j'attends à tout moment le résultat. J'ai lieu de croire qu'il sera favorable d'après la première que j'avais proposée au roi et qu'il vient de faire en écrivant à V. M. et au roi d'Espagne. Comme cette première lettre n'est pas intéressante, je prends le parti de la chiffrer ; j'aurai l'honneur d'envoyer ensuite l'original avec la seconde lettre que le roi annonce à V. M. Celle que ce prince écrit au roi d'Espagne contient les mêmes choses. Il y insiste sur le congrès, comme la seule ressource pour lui d'agir.

XCVII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 4 décembre 1791.

J'ai reçu vos lettres du 25 et 26. Nous enverrons celles au roi de Suède et d'Espagne chiffrées, elles sont à merveille. Si vous vous décidez à écrire les secondes, nous les enverrons toutes deux en ori-

---

(1) D'après la minute du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *La reine, en blanc; 5 déc., parti par occasion.*

riginal. La note est parfaite ; je l'ai remise au baron (1). Je sens parfaitement toute l'horreur de votre position, mais jamais elle ne changera sans un secours étranger et par l'excès du mal seul. Le mal actuel fera place à un autre, mais vous serez toujours malheureux, et le royaume tombera en dissolution. Jamais vous ne gagnerez les factieux, ils ont trop à craindre de vous et de votre caractère. Ils sentent trop tous leurs torts pour ne pas craindre la vengeance et pour ne pas vous tenir toujours dans l'état de captivité où vous êtes, en vous empêchant même de faire usage de l'autorité qui vous est confiée par la constitution. Ils accoutument le peuple à ne plus vous respecter et à ne plus vous aimer. La noblesse, se croyant abandonnée par vous, ne croira vous rien devoir ; elle agira pour elle-même, par elle-même avec les princes ; elle vous reprochera sa ruine et vous perdrez encore son attachement, ainsi que celui de tous les partis, dont les uns vous accuseront de les avoir trahis, les autres de les avoir abandonnés. Vous serez avilis aux yeux des puissances de l'Europe, qui vous accuseront de lâcheté, et la faiblesse dont elles vous accuseront les empêchera de s'allier avec un pays ruiné et qui ne pourra plus leur être d'aucune utilité. Dans la crainte où est le roi de Suède que vous ne vouliez rien faire et attendre tout du temps et des événements que vous ne pouvez pas prévoir, ne pouvant pas les faire naître, et que vous ne vouliez pas vous servir des princes, il me mande :

« L'impératrice de Russie est très-mécontente de cette conduite, et « surtout de ce que la reine de France écrit lettre sur lettre à l'em- « pereur pour l'empêcher d'agir, tandis que l'impératrice emploie « tout son crédit sur l'esprit de ce prince pour l'engager à des dé- « marches plus actives. L'impératrice elle-même m'en a écrit. »

En parlant du mécontentement qu'une telle conduite inspire, il dit :

« Je ne compte pas seulement dans ce nombre les émigrants, mais « toutes les puissances qui, pour lui montrer dans ces moments dan- « gereux leur zèle et leur amitié, se sont trop avancées pour pouvoir « reculer, et je me mets avec l'impératrice à la tête de ces princes « qui pourraient se trouver forcés de porter les princes plus loin « qu'eux-mêmes ne le souhaitent et qu'ils ne le pouvaient espérer. »

Puis, en parlant de vous, il dit :

(1) De Breteuil.

« Jugez vous-même quelle serait la position de la reine si le roi « venait à mourir et qu'elle se vît à la merci de ses beaux-frères « et d'une noblesse qui auraient à lui reprocher de les avoir sacrifiés « et d'être la seule cause de leur ruine et de leur proscription. »

Le roi me donne des assurances positives des bonnes dispositions de la Russie et de l'Espagne, des espérances sur celles de la Prusse et sur la neutralité de l'Angleterre.

D'après tout cela vous voyez que, par intérêt et par honneur, il est nécessaire, il est indispensable que vous preniez un parti. Pardonnez au zèle et à l'attachement que je vous ai voués et qui ne cessera de m'animer pour vous, si j'ai exposé des vérités dures; mais je sais que vous êtes capable de les entendre, et rien ne pourra m'arrêter quand il sera nécessaire de vous servir. D'ailleurs, j'ai cru de mon devoir de ne vous rien taire.

Je crois être sûr que M. de Mercy retourne à Paris. C'est un grand malheur pour vous. Il doit vous prouver encore plus tout ce que je vous ai mandé sur l'empereur, et combien peu vous y pouvez compter. Si vous acceptez le plan proposé, il faudrait écrire au plus tôt la lettre à l'empereur. Peut-être, apprenant votre démarche auprès des autres cours, changerait-il d'avis, d'autant plus qu'une des raisons du voyage de M. de Mercy est sans doute d'influer sur votre conduite et de la diriger selon les désirs et les intérêts de la cour de Vienne.

XCVIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 7 décembre 1791.

Voici nos deux dernières lettres; je ne sais si vous en serez con-

---

(1) Lettre autographe non signée. De la main du comte de Fersen est écrit en marge : *Reçu le 26 déc., rép. le 3 janv. 1792 par M. Lasserez.* Cette lettre est fidèlement reproduite, et l'on s'est astreint à lui conserver son caractère original en changeant seulement quelques incorrections d'orthographe qui auraient pu gêner à la lecture.

tent. J'ai tâché d'y mettre tout ce que vous nous avez indiqué, mais cela est bien difficile pour quelqu'un qui n'a pas l'habitude des affaires. En relisant vos papiers je me suis aperçue que dans nos deux grandes lettres nous avions oublié tout plein de choses ; heureusement que ce ne sont pas les plus essentielles. Vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai eu à voir l'évêque ; je ne pouvais pas le quitter ; j'aurais bien désiré vous écrire par lui, ne fût-ce qu'un mot. . . . .
. . . . mais je n'ai pas pu en trouver le moment. Il vous dira bien des choses de ma part, et surtout sur mes nouvelles connaissances et liaisons. Je l'ai trouvé bien sévère ; j'avais cru avoir déjà fait beaucoup et qu'il m'admirerait : point du tout. C'est qu'il m'a dit tout net que je ne pouvais en trop faire. Mais plaisanterie à part. Je vous garde, pour le temps heureux où nous nous reverrons, un volume de correspondance très-curieuse, et d'autant plus curieuse qu'il faut rendre justice à ceux qui y ont part ; personne au monde ne s'en doute, et, si on en a parlé, c'est si vaguement que cela est rentré dans les mille et une bêtises qu'on dit chaque jour. Il ne me fallait pas la lettre du *sanstorts* pour l'avoir en horreur, l'évêque peut vous avoir dit combien j'ai droit de le détester ; c'est le plus dangereux, et peut-être le seul vraiment à craindre. Il est absolument impossible que vous veniez ici dans ce moment, ce serait risquer notre bonheur, et quand je le dis on peut m'en croire, car j'ai un extrême désir de vous voir. Je reçois dans l'instant une lettre de M. de Mercy qui se plaint amèrement de la conduite de Coblence envers l'emp. ; il dit *qu'on cherche à exciter toute l'Allemagne contre son chef, qu'ils enflamment la Suède et surtout la Russie*. Il me propose de lui-même à écrire à cette dernière cour, pour l'éclairer, et fortifier ses bonnes intentions en les réglant. Je vais lui répondre que nous lui avons déjà écrit pour la remercier, sans entrer dans d'autres détails avec lui. L'évêque doit vous avoir dit qu'à cause de l'extrême indiscrétion de l'emp. je croyais qu'il ne fallait pas l'instruire de vos autres correspondances. M. de Mercy a l'air de vouloir venir ici ; je crois qu'il y est poussé par mes amis les enragés d'ici ; mais il aurait grand tort dans ce moment, il ne pourrait y faire aucun bien, et, au contraire, cela ferait tenir cent mille propos de plus sur moi. Au reste, cette démarche animerait encore plus la rage des émigrés contre l'emp. et moi.

Vous devez avoir reçu le baron de Viom. ; je ne sais ce que le ba-

ron (1) lui aura dit, mais cela devient assez embarrassant. Je crois qu'il faudrait se jeter sur le refus ou les lenteurs de l'emp. qui font qu'on ne peut rien dire de positif. L'indiscrétion de Coblence est trop grande; on ne peut rien leur confier, et j'ai été confondue de recevoir, il y a quelques jours, une lettre du gros d'Agoult, qui me dit simplement : *Nous attendons avec impatience le gros baron lorrain pour que l'accord soit parfait entre ici et où vous êtes.* Concevez-vous rien de pareil? Oh! la maudite nation, qu'il est malheureux d'être obligé de vivre avec eux et de devoir leur rendre service! Notre position depuis le départ de l'évêque est un peu meilleure ; il semble que tout ce qui s'appelle constitutionnel se rallie pour faire une grande force contre les républicains et les jacobins ; ils ont rangé une grande partie de la garde pour eux, surtout la garde soldée, qui sera organisée et enrégimentée sous peu de jours. Ils sont dans les meilleures dispositions et brûlent de faire un exemple des jacobins. Ceux-ci font toutes les atrocités dont ils sont capables, mais ils n'ont dans ce moment que les brigands et les scélérats pour eux; je dis dans ce moment, car d'un jour à l'autre tout change dans ce pays-ci et on ne s'y reconnaît plus. Le département doit porter aujourd'hui ou demain son adresse au roi, contre le décret des prêtres; j'en suis charmée, parce que, si cela ne fait pas de bien, au moins cela déclare la guerre entre les partis et force celui-là, par la démarche même, à soutenir et se rallier au roi. L'adresse est faite par un M. Garnier et rédigée par Du Port et Barnave, mais cela est un secret. Le comte Louis de Narbonne est enfin ministre de la guerre, d'hier ; quelle gloire pour Mme de Staël et quel plaisir pour elle d'avoir toute l'armée.... à elle! Il pourra être utile, s'il veut, ayant assez d'esprit pour rallier les constitutionnels et bien le ton qu'il faut parler à l'armée actuelle. Au reste, il me paraît vouloir s'attacher à M. Bertrand au conseil, et il a raison, car c'est le seul qui vaille quelque chose. Mais comprenez-vous. . . . . ma position et le rôle que je suis obligée de jouer toute la journée; quelquefois, je ne m'entends pas moi-même et je suis obligée de réfléchir pour voir si c'est bien moi qui parle; mais que voulez-vous? tout cela est nécessaire, et croyez que nous serions bien plus bas encore que nous sommes, si je n'avais pas pris ce parti tout de

---

(1) Baron de Breteuil.

suite ; au moins gagnerons-nous du temps par là, et c'est tout ce qu'il faut. Quel bonheur si je puis un jour redevenir assez pour prouver à tous ces gueux que je n'étais pas leur dupe! Il faudra que le baron (1) presse de notre part la Russie et l'Espagne. Quel malheur que l'emp. nous ait trahis! S'il nous avait bien servis, seulement depuis le mois de septembre, que je lui ai écrit en détail, le congrès aurait pu être établi le mois prochain, et cela aurait été trop heureux, car la crise marche à grands pas ici, et peut-être devancera-t-elle le congrès : alors quel abri (2) aurons-nous? Prenez bien garde à la Prusse ; M. de Schulembourg écrit sans cesse à M. du Moustier, et, si M. Heyman découvre quelque chose, il le mandera à M. de Gillier : c'est vous dire que tout le monde le saura. L'adresse du département est arrivée ; elle est parfaitement bien pour la discussion sur le décret des prêtres, mais les gueux ont eu peur et y ont mis, du reste, un tas d'impertinences. M. de Narb. a fait à son entrée à l'Ass. un discours d'une platitude peu croyable pour un homme d'esprit. J'attends M. Crawford avec impatience, mais je suis fâchée pour vous qu'il vous quitte ; j'espère qu'ils ne passeront pas l'hiver ici et qu'il retournera à Brux., car vous avez besoin de distraction. Il me tarde de savoir votre secrétaire arrivé ; comment va votre santé? je parie que vous ne vous soignez pas, et vous avez tort. . . . .
. . . .
. . . . Pour moi, je me soutiens mieux que je ne devrais, par la prodigieuse fatigue d'esprit que j'ai sans cesse en sortant peu de chez moi ; je n'ai pas un moment à moi, entre les personnes qu'il faut voir, les écritures, et le temps que je suis avec mes enfants. Cette dernière occupation, qui n'est pas la moindre, fait mon seul bonheur..... et quand je suis bien triste, je prends mon petit garçon dans mes bras, je l'embrasse de tout mon cœur, et cela me console dans ce moment. Adieu. L'idée du chocolat est excellent ; elle vous est utile doublement et j'en userai avec pru-

(1) Baron de Breteuil.

(2) Dans une lettre du comte de Fersen au roi de Suède, du 1er janvier 1792, publiée chez M. Feuillet de Conches, dans son excellent ouvrage : *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth*, etc., IVe vol. page 367, d'après une copie de S. E. M. le comte de Manderstrœm de l'original dans les archives du ministère des affaires étrangères de Suède, dans quelle lettre se trouvent plusieurs extraits de la lettre ci-dessus de la reine — Le comte de Fersen a mis le mot « *appui* » au lieu d'abri, comme la reine a écrit dans sa lettre.

dence, mais quelquefois cet hiver. Adieu, encore une fois. . . . . . .
. . . .

Ce vendredi, 9.

Je reçois à l'instant votre lettre, qui enveloppait une image. Je suis charmée que vous ayez reçu les miennes. J'espère que nos lettres aux puissances les calmeront, et leur montreront nos vrais caractères. Ce que l'on dit de mes lettres à l'emp. est incompréhensible; il y a déjà quelque temps que je soupçonne qu'on imite mon écriture pour lui écrire; je veux éclaircir ce fait. M. de Mercy aurait très-grand tort de venir; mais je crois qu'il faudra que je lui écrive un mot sur nos lettres aux puissances. Mandez-moi tout de suite quand vous aurez reçu ce paquet. Je n'ai jamais pu mieux finir la lettre du roi de Suède ; pendant 24 heures je l'ai tournée de toutes les manières (1).

Je pense comme vous que le mal seul ne peut pas opérer le bien, mais c'est pour cela qu'il faut une force étrangère et extérieure; mais quand vous croyez que les Français réfléchissent et qu'ils sont capables de suivre un système, vous leur faites trop d'honneur; et je vous assure que, pour le seul plaisir de changer, ils reviendront aussi vite qu'ils ont été violents pour le nouvel ordre. En attendant, je crois que nous allons déclarer la guerre non pas à une puissance qui aurait des moyens contre nous, — nous sommes trop lâches pour cela, — mais aux électeurs et à quelques princes d'Allemagne, dans l'espoir qu'ils ne pourront se défendre. Les imbéciles ne voient pas que, s'ils font telle chose, c'est nous servir; parce qu'enfin il faudra bien, si nous commençons, que toutes les puissances s'en mêlent pour défendre les droits de chacun. Mais il faut qu'elles soient bien convaincues que nous ne faisons ici qu'exécuter la volonté des autres et que dans ce cas la meilleure manière de nous servir est de bien nous tomber sur le corps. — L'évêque doit vous avoir déjà dit l'inconvénient qu'il y a en m'écrivant. Aujourd'hui encore M. de Laporte, qui porte tout au roi, lui avait donné votre paquet. . . . .
. . . . Pour le journal de Bra-

(1) C'est probablement de la lettre du 7 décembre 1791, publiée dans l'ouvrage de M. F. de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth*, etc., IVe volume, page 290, — que parle la reine.

tant, je vais m'en occuper, et il m'arrivera sûrement à moi; ainsi vous pourrez y dire ce que vous voudrez. Adieu. . . . .

XCIX.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 11 décembre 1791.

Sire,

Par la circulaire que l'empereur vient d'envoyer à toutes les cours, il ne me paraît plus possible de douter des mauvaises intentions de ce prince et des projets qu'il a sans doute formés de diriger la conduite du roi et de la reine selon ses vues, et de s'allier avec d'autres puissances, lorsqu'il aura mis la France dans l'état d'abaissement qu'il désire. Je suis informé qu'il travaille fortement à une alliance avec la Prusse et la Hollande; on croit même que Bischoffswerder est gagné; on doit ensuite proposer à l'Angleterre d'y accéder, mais on m'assure qu'elle s'y refusera, ce que j'ai de la peine à croire : son intérêt politique doit la porter à y consentir.

L'empereur a écrit une lettre très-pressante à l'impératrice, pour l'engager à se désister de sa conduite envers le roi de France. Cette lettre a été communiquée au roi de Prusse. — J'attends à tout moment la seconde lettre du roi de France pour V. M., l'impératrice, les rois d'Espagne et de Prusse. J'ai lieu de croire que le plan que j'ai proposé est accepté, et je suis assuré que le roi et la reine sont éclairés sur la conduite perfide de l'empereur à leur égard, et qu'ils en sont aussi indignés que V. M. et très-décidés à ne plus s'adresser à lui du tout.

Le roi et la reine sont plus exposés que jamais; leur position est affreuse, ils la sentent et paraissent décidés à la faire changer; mais

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi: 11 déc., avec la poste.*

ils sont obligés à une grande prudence de conduite pour ne se pas perdre inutilement ; ils le seraient sans aucun doute si on se doutait le moins du monde de leurs démarches.

C.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 12 déc. [1791].

Les lettres d'Espagne et de Russie sont arrivées, elles sont parfaites. J'attends celles pour la Suède et la Prusse. Il y a encore une démarche bien nécessaire, c'est d'écrire vous-même une lettre à la reine d'Espagne, de politesse et de confiance, en vous rapportant à celle du roi et en lui faisant sentir la nécessité du plus grand secret, à cause de Paris. Vous savez l'influence qu'elle a, et cette démarche ne saurait être trop prompte. Vous pourriez me l'envoyer par la diligence dans une boîte de thé Bouc à l'adresse de MM. Daniel Danoot fils, banquiers.

M. de Viomesnil a passé ici. L'empereur cherche à faire une alliance intime avec la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. On croit que l'Angleterre refusera.

(1) Lettre expédiée en chiffre. La minute est de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 12 *déc.*, *par la poste*, *Gougenot*.

CI.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 16 décembre 1791.

Je vous fais savoir que l'impératrice a envoyé un prince de Bariatinsky au roi de France et à la reine pour savoir leurs véritables désirs et projets afin de pouvoir leur donner des secours en conséquence. Un autre est envoyé à Vienne de sa part, pour tâcher de pénétrer les desseins du Florentin (2); le tout à l'insu de ses propres ministres. Vous pouvez prendre pour un fait, mon ami, que l'empereur nous trompe tous, et qu'il a déjà prêté l'oreille aux propositions des rebelles ; nous n'avons plus de doute là-dessus, à en juger par les propositions qui ont été faites à Wrangel par Semonville à Gênes, où Semonville lui a fait entendre que l'empereur n'est point sourd à leur voix. Wrangel a reçu les ordres du roi (3) de feindre avec Semonville, pour tâcher d'apprendre davantage par lui.

Comme le congrès, sur lequel vous insistez, mon ami, n'a pour principal but que de forcer l'empereur à agir de concert avec nous autres, je le crois inutile, car jamais l'on n'engagera ce maudit Florentin (4) par le moyen des négociations à agir de bonne foi avec le roi (5) et la Russie ; le seul moyen de l'y contraindre est celui de vouloir l'exclure totalement de la ligue, et de mettre le roi d'Espagne à la tête, comme chef de la maison de Bourbon, et puis de faire agir hostilement nos deux puissances du Nord, conjointement avec l'Espagne, la Sardaigne et les Suisses. Quand l'empereur verra que c'est tout de bon, il sera forcé malgré lui de faire marcher son armée de Flandre. Tous autres moyens seront inutiles pour le faire agir

(1) Lettre en chiffre ; déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu le 8 janvier 1792, à 8 heures du soir, par Signeul courrier; rép. le 15 janvier.*

(2) L'empereur Léopold.

(3) De Suède.

(4) L'empereur Léopold.

(5) De Suède.

de concert avec nous autres. Le roi (1) a encore une autre idée qu'il me dit de vous communiquer : il veut que le roi de France et la reine quittent la France. Il croit que, s'ils ne réussissent point à sortir de la France, l'on tentera peut-être en vain de les délivrer des mains de leurs assassins. Son idée est qu'ils prissent la route de la mer; que l'on eût sur celle .... ou quelque autre port un petit bâtiment anglais qui les reçût à bord, et qui les transportât à Ostende ou dans le premier port sûr de la Flandre ; cela ne devant s'effectuer qu'au printemps ; mais avant que l'on se doutât de quelque invasion de ces côtés-là, le roi (2) croit cette route et cette manière pour se sauver plus sûre que toute autre ; cette route, étant crue impossible, sera moins gardée. Il faudra trouver un Anglais assez courageux et assez fidèle pour se confier à lui, tant pendant la route de Paris à la mer, comme de là dans quelque port de la Flandre autrichienne. Ce secret ne doit être confié qu'à deux personnes au plus : à celui qui les conduit de Paris jusqu'à la mer, et à celui qui les prend à bord. Ne vous confiez à aucun indigène là-dessus ; il n'y faut employer que des Anglais ; ils sont d'une action aussi hardie et aussi généreuse. On va vous envoyer les passeports et le créditive pour assurer votre entreprise. Les démarches que l'empereur a faites auprès des cours de Prusse et de Pétersbourg sont pour les persuader que le roi de France a accepté de plein gré la constitution de l'Assemblée nationale. Avant de partir, il faut répandre le bruit, même à vos plus intimes, que vous allez faire un voyage à Mayence, pour y voir le marquis de Bouillé. Au nom de Dieu, mon ami, ne vous confiez à âme qui vive. Ne redoutez point les princes ; ils ne sont point en état de pouvoir rien entreprendre ; ils ne peuvent que par des secours étrangers, et ils n'en ont point.

Pour faciliter le transport des troupes, et surtout pour la cavalerie, le roi (3) compte faire l'achat de chevaux nécessaires pour l'artillerie et les bagages, soit par des .... en Flandre, ou soit en Angleterre par des entrepreneurs ; il nous faut pour cela 3,200 chevaux. Le roi (4) veut payer pour chaque cheval 100 écus de banque de

(1) De Suède.
(2) Id.
(3) Id.
(4) Id.

Hambourg, y compris le fret pour les tenir embarqués et nourris pendant cinq à six semaines, à compter du jour de l'embarquement. Faites-moi savoir au plus tôt votre avis là-dessus, et si vous pouvez vous en charger.

CII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 19 décembre 1791.

Sire,

La lettre de la reine pour V. M. ne m'est pas encore parvenue; dès qu'elle le sera, j'aurai l'honneur de la faire passer par courrier. Je crois être sûr que M. le comte de Mercy ne va plus à Paris; il a cependant la permission de l'empereur de faire là-dessus ce qu'il jugera être le plus convenable selon les circonstances. Je crois que la conduite de V. M. et de l'impératrice, et le départ de M. de Staël et de Simolin, qu'on assure comme devant être prochain, aura fait changer les déterminations du cabinet de Vienne. On parle beaucoup du projet de l'Assemblée nationale de déclarer la guerre aux électeurs et princes d'Allemagne, si dans un terme fixé ils ne renvoient pas de chez eux tous les Français. On dit même que le roi de France se prêtera à cette démarche. Elle me paraît trop favorable pour oser y croire. M. de Mercy m'a dit à cette occasion qu'il serait charmé qu'elle se fît, car il faudrait bien alors que l'empereur se décidât à agir, ne pouvant abandonner les intérêts des princes allemands. Il me parla beaucoup de l'influence de l'impératrice de Russie en Europe, il a même exagéré cette influence et combien sa conduite pouvait en avoir sur les déterminations des cours; et le baron de Thugut, dans une conversation avec le baron de Breteuil, lui a dit qu'il fallait forcer l'empereur à se décider, sans cela il ne ferait rien; que

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 19 *déc. par la poste.*

quand il avait une idée il y tenait fortement, et qu'il faudrait lui en faire changer. Je n'ai pu découvrir encore quel peut être le but de ce langage. M. de Mercy m'a avoué le désir de sa cour de faire une alliance avec la Prusse, en ajoutant qu'elle n'avait pour objet qu'une garantie mutuelle de possessions et de tranquillité, et que les affaires de France en faisaient la base. Sur la représentation que je lui fis, que de cette manière l'empereur se détacherait de la Russie, il me répondit que non, et qu'il y inviterait de même les autres puissances. Je n'eus pas de peine à lui prouver que je ne croyais pas à la possibilité d'une alliance universelle. M. de Metternich, à qui le baron de Breteuil en parla, lui dit que cette alliance n'était qu'une attrape, mais il ne put le faire entrer dans d'autres détails. Quant à l'alliance avec la Hollande, M. de Mercy a dit au baron de Breteuil qu'elle était simplement de commerce, mais qu'elle était fortement contrariée, par l'Angleterre, qui se conduisait fort mal pour l'empereur, et qu'il doutait qu'elle pût se faire. Je supprime toutes les réflexions sur la politique intrigante de la cour de Vienne ; V. M. en jugera elle-même mieux que moi. M. de Brautzen, qui vient de passer ici, allant de la Haye à Paris, et qui est réconcilié avec madame la stathoudre dont il avait autrefois la confiance, nous assure qu'elle sent fortement le danger de sa position si on ne porte remède aux maux de la France. Le baron de Breteuil l'a engagé à lui écrire pour la persuader d'user de son influence sur le roi de Prusse pour lui prouver combien il est essentiel qu'il se prononce plus fortement, et que, par une proposition positive à l'empereur, qui ne peut le compromettre, puisqu'elle ne l'obligerait à agir qu'autant que l'empereur agirait, il détruise les doutes que ce prince ne cesse de jeter sur la sincérité de ses bonnes intentions, et prouve par là à toute l'Europe la marche peu franche du cabinet de Vienne.

CIII.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 22 décembre 1791.

Monsieur le comte de Fersen. Le mémoire pour le roi de France que je vous envoie avec les lettres que j'ai écrites à LL. MM. TT. CC. (2) vous mettra exactement au fait de tout ce qui regarde les affaires de France et vous servira d'instruction pour la conduite que vous aurez à observer dans la commission dont je vous ai chargé. J'ajouterai seulement que je regarde comme la chose la plus essentielle, pour la réussite de nos projets, que la famille royale se sauve de Paris le plus tôt possible. Je vous recommande donc, avant tout, d'employer votre influence pour faire prendre au roi de France ce parti, dont dépend tout le reste, et sans quoi toutes les démarches des autres puissances ainsi que des princes ne pourront qu'avancer très-peu vers le but qu'on se propose. Vous verrez par le mémoire même comment je crois qu'il faudra s'y prendre pour éviter, autant que cela se peut, les dangers qui se présentent pour l'exécution d'un tel projet. Vous développerez, mieux que cela n'a pu se faire par écrit, l'expédient d'un déguisement que j'ai seulement indiqué comme la manière la plus sûre, en parlant au roi et à la reine de la nécessité de sacrifier en cette occasion, et pour un intérêt aussi majeur, les commodités dont la privation momentanée ne peut être mise en comparaison avec l'objet de cette démarche, dont dépendra le sort futur du royaume et de la famille royale. Mais pour cela il est aussi absolument indispensable que le roi prenne une autre route que la reine avec le Dauphin et Madame Élisabeth; et, si le roi veut, comme je le crois le plus utile, passer par l'Angleterre, et que le reste de la famille royale ne trouve pas meilleur de suivre une route tout à fait opposée, il faudra au

---

(1) Lettre signée en clair. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 8 janvier, à 8 heures du soir, par Signeul; rép. le 15 janvier 1792.*

(2) Voir ci-après les annexes nos 1, 2, 3 A et B et no 4.

moins ne fixer leur point de réunion qu'à l'endroit même de l'embarquement pour l'Angleterre. Sans cette précaution, les scènes de Varennes pourraient aisément se renouveler et faire évanouir encore pour longtemps les espérances que les amis du roi Très-Chrétien croient pouvoir fonder sur sa fuite, s'il réussit de se soustraire par là avec sa famille à l'esclavage où il est retenu par les factieux. J'ai chargé le baron de Taube de vous écrire plus au long par rapport aux détails de ce projet. La connaissance que vous avez du pays et des personnes vous mettra à même, plus qu'aucun autre, de juger de ce qui en sera praticable ou non, et je m'en rapporte au zèle, à l'activité et à l'habileté dont vous avez déjà donné les preuves les plus marquantes. J'avais pensé d'abord proposer à la reine de France le courageux parti de rester à Paris avec le Dauphin pour aider encore mieux le roi de s'enfuir; mais par seconde réflexion j'ai pensé que de pareilles résolutions sont bonnes à prendre quand on sait les prendre soi-même, mais qu'il est difficile de les conseiller. Je n'envisage cependant pas cette démarche comme bien dangereuse pour la reine; le roi sauvé, personne n'osera la toucher, et pour le Dauphin, le plus funeste pour lui serait qu'on le proclamât roi à la place de son père; mais sa vie et sa personne leur deviendraient trop précieuses pour les toucher. La reine donnerait par là une grande preuve de courage et de générosité qui en imposerait non-seulement à ses amis, mais la rendrait si respectable aux yeux du peuple, qu'elle influerait beaucoup sur les esprits. Il n'y aurait que le premier moment que le départ du roi serait su, qui serait à craindre pour elle ; mais, outre qu'on pourrait prendre des précautions pour sa sûreté en doublant sa garde, ou bien en allant elle-même avec le Dauphin à l'Hôtel de Ville se mettre sous la sauvegarde de la municipalité, ou en appelant aux Tuileries la municipalité, elle captiverait les esprits et les endormirait assez pour pouvoir ensuite se sauver et sauver le Dauphin. Je vous communique toutes ces réflexions pour que vous en fassiez usage ou les gardiez pour vous, selon les occurrences. — Un autre moyen plus aisé à proposer serait que la reine et ses enfants s'enfuyassent de Paris, mais qu'ils se cachassent quelque part quelques jours jusqu'à ce que le roi fût hors de la France; alors ils prendraient une autre route et pourraient plus aisément se dérober. C'est la quantité des personnes rassemblées et qu'on verrait voyager ensemble qui, en retardant la marche de la fuite, contribue le plus à la découvrir, et

d'ailleurs si ces têtes précieuses prennent différents chemins, il est impossible qu'il n'y ait quelqu'une qui ne soit assez heureuse pour se sauver, et une des deux sauvées, les choses changent bien de face. C'est pourquoi il est essentiel d'insister pour qu'ils prennent différentes routes, car je suis sûr que c'est là l'article le plus difficile à obtenir.

Pour ce qui regarde le congrès, vous aurez pu voir, par mes précédentes, les raisons que j'ai cru avoir à m'y opposer, tant qu'on a pu espérer de trouver d'autres moyens pour ramener l'empereur à une conduite plus analogue aux circonstances. A présent ce congrès paraît, au contraire, la seule voie qui soit restée ouverte pour parvenir à ce but. Je compte écrire en conséquence à l'impératrice de Russie, et après nous être concertés ensemble sur ce sujet je vous ferai part du résultat, qui vous servira alors d'instruction à cet égard. En attendant je vous renvoie à ce que j'en ai dit dans le mémoire pour le roi de France et à ce que je vous ai déjà marqué, que, si ce congrès a lieu, il faudra en exclure tout émissaire de la soi-disante Assemblée nationale, et que je trouve même la présence d'un ambassadeur de S. M. T. C., dans sa position actuelle, impossible à admettre aux affaires qui doivent s'y traiter et dont l'Avignonnais et les droits lésés des princes d'Allemagne serviraient toujours de prétexte.

Je vous envoie ici la copie de la lettre circulaire que le prince de Kaunitz a adressée aux ministres de l'empereur dans les pays étrangers (1) et dont le comte de Ludolf a fait part au sieur Franc. La relation de ce dernier, que vous y trouverez jointe, vous fait voir ce qui s'est passé dans la conférence que le comte Ludolf lui avait demandée (2). Tout cela constate la duplicité et la mauvaise volonté de l'empereur. Je crois que l'impératrice en sera très-mécontente, mais qu'à la fin sa fermeté triomphera de la duplicité de l'empereur.

Je vous fais expédier avec ce même courrier les passe-ports que vous avez demandés et une lettre de créance pour vous à la reine de Portugal, afin de vous mettre plus sûrement à l'abri de toute insulte en France. C'est aussi par cette raison que j'ai mis l'adresse à la reine de Portugal sur les paquets que j'envoie au roi et à la reine de France.

---

(1) Voir l'annexe n° 4 à cette lettre.

(2) Voir l'annexe n° 5 à cette lettre.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte et digne garde, étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

Voici une lettre pour le marquis de Duras ; comme je ne sais où il est, je vous l'envoie, croyant qu'il doit se trouver dans les Pays-Bas autrichiens.

Au comte de Fersen à Bruxelles.

Apostille. Je fais joindre ici des copies du mémoire au roi de France ainsi que de mes lettres à LL. MM. TT. CC. Vous garderez ces copies pour votre instruction particulière, et quand vous partirez vous les laisserez bien enfermées après vous à Bruxelles, pour pouvoir y avoir recours au cas que quelque accident vous obligeât à détruire vos papiers en chemin. J'ai mis toutes ces lettres cachetées avec le mémoire dans une seule enveloppe ensemble, adressée à la reine de Portugal, et que vous ouvrirez à votre arrivée à Paris. Des deux lettres pour la reine vous trouverez facilement que la plus longue est la plus volumineuse, et, d'après ce que vous déciderez de faire usage de l'une ou de l'autre, vous trouverez par ce moyen celle qu'il faudra remettre à la reine. Au reste, je laisse à vous-même d'en choisir celle que vous trouverez écrite de la manière la plus analogue aux circonstances.

GUSTAVE.

ANNEXE N° 1

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE LE 22 DÉCEMBRE 1791 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Copie du mémoire du roi [*de Suède*] *envoyé au roi de France* (1).

Le roi a pris un intérêt trop véritable et trop sincère aux malheurs

(1) Copie en clair ; le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le* 8 *janvier* 1792, *à* 8 *heures du soir, par Signeul.*

qui ont affligé la France et accablé le roi, son plus ancien allié, pour ne pas avoir suivi tous ces événements funestes avec l'attention la plus scrupuleuse. C'est par une suite de ce sentiment que ce prince se rendit à Aix-la-Chapelle au mois de juin dernier, pour être à portée des événements qu'il savait devoir arriver, et que le roi avait tout préparé pour joindre le roi de France lorsque ce prince serait arrivé à Montmédi, résolu de partager tous les périls de S. M. T. C. et de lui rendre, autant qu'il était en lui, tous les secours que l'expérience des commotions civiles (au milieu desquelles le roi a été pour ainsi dire né et nourri) lui donnait. Mais, ne se bornant pas aux soins personnels qu'il avait voués au roi son allié, S. M. avait fait préparer un secours considérable de ses troupes, qui filaient vers Gothembourg où elles devaient s'embarquer pour venir débarquer dans le premier port français qui se déclarerait pour son roi légitime, ou dans les Pays-Bas autrichiens. Le roi avait profité des armements respectifs des Russes et des Anglais, qui menaçaient la tranquillité de la Baltique, pour faire armer une partie de sa grande flotte et de l'escadre légère pour qu'elles escortassent les troupes que le roi comptait porter au secours du roi de France. Le roi, très-bien instruit des dispositions secrètes du ministère britannique, était convaincu que les grands préparatifs qu'on faisait en Angleterre ne seraient point employés et que le roi pourrait sans obstacle aller au secours de son ami, s'étant déjà assuré des sentiments favorables de l'impératrice de Russie et ayant déjà établi entre elle et lui une négociation d'union plus intime. — Le roi, pendant le courant du mois d'avril, avait su que le baron de Breteuil était honoré de la confiance du roi de France, et le roi s'empressa de lui communiquer ses vues et pour cet effet lui envoya une personne de confiance, tandis que S. M. faisait porter à Madrid des paroles non équivoques qui devaient convaincre le roi catholique des sentiments du roi pour le rétablissement de la France.

C'est dans ces entrefaites que se fit le départ du roi de France, et le roi fut d'autant plus accablé du malheur de Varennes que S. M. s'était livrée à la joie la plus vive à la nouvelle de l'évasion du roi de France. Le roi crut cependant que dans les grands revers le courage est le seul moyen de ne pas être accablé, et S. M., se trouvant de tous les souverains de l'Europe le plus près du théâtre où ces scènes d'horreurs se passaient, crut qu'il ne devait pas balancer d'expliquer

nettement ses sentiments et, se mettant par là en avant, qu'il forcerait les autres souverains à faire des démarches quelconques qui prouveraient leurs sentiments et en imposeraient aux factieux. Le roi écrivit en conséquence à son ambassadeur à Paris la lettre du 27 juin, qui a été ensuite imprimée dans presque toutes les gazettes, et dont il joint à ce mémoire une fidèle copie (1). Il s'occupa à relever le courage de tous les Français rassemblés dans ces cantons par les assurances les plus fortes de l'intérêt qu'il prenait à la cause de leur roi et par celui que l'impératrice de Russie partageait, de la part de qui il se trouvait dans ce moment auprès du roi un officier général envoyé exprès pour les affaires de France. S. M. écrivit en même temps aux rois de Prusse, d'Espagne et d'Angleterre pour leur représenter le danger des circonstances, celui particulier du roi de France, et leur témoigner franchement le parti irrévocablement pris par le roi de secourir de tous ses efforts le roi de France. S. M. demandait au roi d'Angleterre une neutralité parfaite, au roi de Prusse une manifestation précise de ses sentiments, et envoyait au roi d'Espagne, par un courrier, un mémoire pour avoir des secours d'argent nécessaire, et un projet d'opération réglé avec M. de Bouillé. Le roi envoya en même temps le comte de Fersen à l'empereur pour presser ce prince d'agir, lui offrir la coopération du roi et lui demander l'ouverture du port d'Ostende pour y débarquer les troupes suédoises et même les russes, si l'impératrice de Russie, comme elle l'avait fait espérer au roi, sortant de la guerre avec les Turcs, pouvait joindre ses troupes aux troupes suédoises. Le roi n'écouta dans cette démarche que son amitié pour le roi de France, sans s'arrêter aux procédés de l'empereur vis-à-vis LL. MM., qui, quoique pressé par le ministre du roi en Italie de s'expliquer avec ce prince sur ses moyens de secourir le roi de France, n'avait rien voulu articuler et qui même n'avait point communiqué au roi la lettre circulaire que l'empereur écrivit à presque tous les souverains de l'Europe, pour leur recommander la cause du roi de France. Le roi, sentant parfaitement le peu de convenance de ce procédé et combien peu il cadrait avec sa dignité, fit taire sa juste sensibilité et crut que sa véritable dignité consistait à tout faire pour sauver le roi de France. La paix qui venait d'être signée entre l'empereur et la Porte laissait

(1) Cette pièce, fort connue, a aussi été imprimée dans le recueil des *Œuvres de* Gustave III.

à ce prince les mains libres pour venir au secours du roi son beau-frère et d'une sœur dont la dignité était outragée et les jours en péril, et la nouvelle union que le général Bischoffswerder négociait entre l'empereur et le roi de Prusse semblait encore assurer l'empereur du concours du plus puissant prince d'Allemagne qui, par une suite de son âme naturellement généreuse et de la loyauté qui est de son caractère personnel, et qui se manifeste toujours quand on le laisse agir par lui-même, était très-porté à venger en commun avec le chef de l'empire les injures faites à toutes les têtes couronnées dans la personne du roi de France, et les griefs particuliers des princes d'Allemagne lésés par les attentats des rebelles qui s'étaient donné le nom d'Assemblée nationale. C'est dans ces circonstances que se fit l'entrevue de Pillnitz. La convention qui y fut dressée, les préparatifs très-véritables du roi de Prusse pour effectuer l'exécution des déclarations qui y furent faites, la réponse favorable de l'Espagne, qui promettait les secours pécuniaires nécessaires pour l'opération des troupes suédoises, les paroles positives de l'impératrice de Russie qui, dégagée de la guerre contre les Turcs, pressait l'empereur d'agir; enfin la tournure favorable que ce prince faisait espérer pour le succès de la négociation du comte de Fersen, — telle était la situation des affaires au 14 septembre. Le roi a cru nécessaire de mettre sous les yeux du roi de France le tableau des affaires, pour lui montrer celle où elles se trouvent aujourd'hui.

Le roi, le roi d'Espagne et l'impératrice de Russie avaient prévu que le roi de France, environné de satellites et de bourreaux, abandonné à la merci d'un peuple égaré et d'une populace furieuse, pouvait se trouver dans la triste nécessité de subir les lois que ses sujets révoltés lui imposeraient, et que les factieux présenteraient aux yeux de l'Europe cet acte de tyrannie comme un acte de consentement volontaire et tenteraient d'enchaîner par là la bonne volonté et les secours des têtes couronnées. Ils avaient fait pressentir les sentiments de l'empereur et ses résolutions en pareil cas, et le comte de Fersen même avait obtenu de ce prince une audience à Prague, où l'empereur s'était expliqué dans le même esprit qu'agirent le roi, le roi d'Espagne et l'impératrice de Russie. Ce fut donc par une suite d'un pareil accord que le roi renvoya sans l'ouvrir la lettre officielle par laquelle on lui annonçait la constitution française, et le roi ignore encore par quel motif l'empereur changea de résolution, le roi étant

très-instruit que la raison que S. M. I. en donne n'a aucun fondement. Cependant cette démarche de l'empereur obligea le roi de Prusse de l'imiter, ce prince s'étant engagé à Pillnitz d'observer relativement aux affaires de France la même conduite que le chef de l'empire. La crainte que ce changement de l'empereur ne portât un préjudice irrémédiable aux affaires du roi de France en attiédissant le zèle de l'impératrice de Russie, porta le roi à engager cette princesse à une démarche publique vis-à-vis des frères du roi de France, qui, l'engageant d'une manière expresse, ne lui permît plus de reculer. Le roi ne cachera pas au roi, son ami, qu'il avait fortement exhorté Monsieur, au moment du passage de ce prince par Aix-la-Chapelle, à prendre le titre de régent, pour effrayer non-seulement les factieux, mais aussi pour séparer entièrement les puissances étrangères de toute négociation avec les factieux ou leurs ayants cause, et par là engager tous les souverains dans la ligue. Monsieur, quoique sentant parfaitement l'utilité de cette démarche, par une délicatesse et un sentiment bien respectables, et qui caractérisent son inébranlable fidélité pour son frère, ne voulut point adhérer à ce conseil; mais ce prince, conjointement avec le comte d'Artois, avait autorisé le roi de traiter pour eux avec l'impératrice de Russie. C'est par une suite de ces négociations et de celles du comte d'Esterhazy, et encore plus par la pente naturelle des sentiments élevés de l'impératrice de Russie, qu'elle a envòyé le comte de Romanzow auprès d'eux et qu'elle anime les princes d'Allemagne de se réunir pour soutenir les Français fidèles à leur roi et aux vrais principes de leur patrie.

Il résulte de ce détail que la Suède, l'Espagne et la Russie demeurent fermement attachées aux intérêts du roi de France et aux principes qu'ils ont adoptés de ne rien reconnaître émané de lui, tant qu'il se trouvera prisonnier à Paris ; que le roi de Prusse, qui est lié par ses engagements avec l'empereur, ne demande qu'un prétexte pour faire éclater ses bonnes dispositions, d'autant plus qu'il en est vivement pressé par l'impératrice de Russie ; — que l'empereur, par des motifs inconnus, paraît ne pouvoir agir contre la volonté apparente du roi de France et que son exemple enchaîne et retient l'Allemagne, même les princes les mieux disposés ; — que le roi d'Angleterre observera la neutralité la plus stricte, qu'il est en secret personnellement très-bien disposé pour le roi de France, qu'il lui rendra tous les services qui dépendront de lui, mais que des considérations de son

intérieur ne lui permettent pas de les manifester ; — que le stathouder et surtout la princesse son épouse, malgré les anciens griefs, sont dans les meilleures dispositions, qu'ils redoutent pour eux-mêmes le succès des funestes maximes que forme la doctrine des rebelles, et que par une suite de ces sentiments on peut être parfaitement sûr que la Hollande ne se déclarera pas contre la cause du roi, et qu'elle observera la même neutralité que l'Angleterre. Pour le Danemark, sa bonne volonté est plus que suspecte. Son ministère est accoutumé à suivre les errements d'une antique diplomatie, et, quoique l'ordre des choses d'aujourd'hui s'écarte entièrement de l'ancienne marche sur laquelle le conseil de Copenhague a bâti son système, il ne voit dans la révolution française que l'abaissement du plus fidèle allié de la Suède et de la rivale de l'Angleterre, et n'observe pas que cette même révolution, par l'exemple de la réussite, menace le trône de Danemark plutôt d'une chute prochaine qu'aucun autre trône du Nord. Mais depuis l'alliance de la Suède et la Russie le Danemark n'osera faire aucune démarche désagréable à ces deux puissances s'il n'y est poussé par l'Angleterre, et, vu les dispositions secrètes du ministère anglais, cela n'est pas à supposer. Le zèle des cantons helvétiques pour le roi de France doit lui être connu; ils étaient prêts à venir à son secours et ils n'attendent exactement que le moyen d'agir pour le roi de France, sans agir contre son nom. Les intentions des rois et des princes d'Italie ne sont pas douteuses, et la reine de Portugal a manifesté plus d'une fois son intérêt pour les malheurs du roi de France. Cette réunion presque générale de bonne volonté reste cependant nulle et sans effet parce que les partisans de la révolte se servent du spécieux prétexte de la liberté du roi; mettent son nom en avant, le forcent de parler et d'écrire et forment par cet embarras un boulevard contre la coalition des puissances, sans cesse occupées à concilier ce qu'elles doivent d'intérêt au roi de France; et comment le lui marquer sans manquer ostensiblement aux égards qu'elles aiment à rendre au nom du roi très-chrétien qu'on oppose à leur bonne volonté?

Le roi croit donc conforme à ses sentiments pour LL. MM. Très-Chrétiennes d'examiner les moyens à proposer à ce prince pour lever ces obstacles. Le premier étant l'incertitude des vrais sentiments du roi de France, qu'il est à la vérité impossible de suspecter, puisque l'intérêt du bien même de la France n'est pas compatible avec le

maintien de l'anarchie, la sûreté du roi de France, la conservation du précieux héritage qu'il a reçu de ses pères et qu'il doit transmettre au Dauphin son fils, ce sont des raisons évidentes qui doivent convaincre de la violence que la volonté du roi de France a éprouvée en sanctionnant une constitution anarchique et le renversement de tout ordre et de son autorité; mais pour rassurer entièrement les consciences timorées, et nommément le roi de Prusse, qui a fait connaître à l'impératrice de Russie sur ce point sa délicatesse, et pour armer d'une nouvelle énergie les vrais amis du roi de France et exciter leur zèle, il serait nécessaire que le roi de France écrivît au roi de Prusse une lettre qu'il confierait aux soins du roi; et, si le roi de France, par une suite des périls dont il est environné, peut avoir quelque scrupule de la composer en termes précis, elle pourrait être conçue en termes énigmatiques que S. M. T. C. laisserait au roi à commenter vis-à-vis du roi de Prusse, en faisant sentir à ce prince la grande marque de confiance que le roi de France lui donnait, en ne lui laissant pas ignorer ses sentiments. Si au contraire S. M. T. C. préférait de s'ouvrir en termes clairs et précis et d'expliquer ses intentions au roi de Prusse, parti vraiment préférable, le roi croit que cette confiance illimitée ferait une grande impression sur S. M. Prussienne et ne contribuerait pas peu à lui rendre toute l'ardeur pour la cause du roi de France que le roi et l'impératrice de Russie ne cessent de lui inspirer par leurs représentations et leurs lettres. Dans le cas que le roi Très-Chrétien adopte l'une ou l'autre de ces alternatives, le roi s'est hasardé à joindre à ce mémoire les modèles de lettre projetés au roi de Prusse sous les n°s 1 et 2, pour que le roi de France puisse mieux saisir le sens de l'idée du roi.

Une seconde mesure, également conforme à l'intérêt de S. M. T. C. et à sa justice, serait d'écrire une lettre de remerciement à l'impératrice de Russie, qui, par le grand zèle qu'elle témoigne pour la cause du roi de France, sa puissance, sa grande considération et les représentations vigoureuses qu'elle fait à l'empereur, qui finiront par entraîner ce prince, mérite les plus grands égards et une véritable reconnaissance. Le roi connaît trop le cœur du roi de France pour avoir besoin de s'étendre davantage sur cet objet; mais comme à ces mesures des négociations plus actives sont nécessaires, et que la position du roi Très-Chrétien lui défend de pouvoir lui-même les conduire et les suivre, il serait de l'intérêt de S. M. T. C. de revêtir de

son autorisation quelqu'un qui pût agir sans compromettre le roi de France et qui en même temps pût cacher cette autorisation jusqu'au moment nécessaire ou plutôt indispensable de la montrer. Le roi laisse au roi Très-Chrétien à juger lui-même s'il ne serait pas utile de confier un tel pouvoir entre les mains du roi ou entre celles de l'impératrice de Russie ; le roi joint à ce mémoire sous le n° 3 le projet d'un tel pouvoir.

A ces précautions pour le moment il serait bon d'en joindre une pour l'avenir. Quoique les violences faites à la personne du roi de France tant à Varennes qu'à son arrivée à Paris, la prison rigoureuse qu'il a subie et tous les outrages qu'il a essuyés soient autant de circonstances qui mettent un sceau d'illégalité à tout ce que les révoltés ont fait, comme on ne peut assez s'environner d'autorités pareilles, il serait peut-être utile que le roi fît de nouveau une protestation contre la violence avec laquelle on lui a arraché sa sanction du 14 septembre et qu'il la date du même jour ; cette protestation pourrait être envoyée au roi d'Espagne comme premier roi de la maison de Bourbon, ou, si la correspondance avec la cour de Madrid est trop difficile, S. M. T. C. saurait la confier au roi, soit pour la garder, soit pour la faire parvenir au roi d'Espagne. Mais toutes ces précautions ne seront que momentanées tant que la personne du roi Très-Chrétien reste entre les mains des rebelles, la nécessité où il se trouvera (tant qu'il est ainsi prisonnier) de prêter son nom aux actes les plus violents et les plus contraires à sa gloire et à ses intérêts, la crainte d'exposer ses jours et la privation de l'unité nécessaire pour le commandement et l'obéissance, seront toujours un obstacle funeste et forceront les vrais amis du roi Très-Chrétien de recourir au nom de ses frères, tant qu'ils ne pourront, sans hasarder la vie du roi de France, employer le sien. Le roi sent tout l'embarras et le danger pour S. M. T. C. de tenter une nouvelle fuite, mais le roi croit ce moyen extrême indispensable à moins que S. M. T. C. ne veuille se résoudre à permettre à Monsieur de prendre le titre de régent, et par là réunir comme dans un centre la seule autorité royale qui reste encore vraiment libre. Le roi est très-convaincu que Monsieur ne ferait usage d'une telle marque de confiance que pour servir le roi son frère avec la fidélité la plus exemplaire, et le roi se rendrait même garant des sentiments fidèles d'attachement de Monsieur pour le roi Très-Chrétien. Le roi est intimement convaincu que c'est le

seul moyen à adopter pour suppléer à la non-liberté du roi de France, et si S. M. T. C. ne croit pas être en état, ou craint les suites que pourrait entraîner pour sa personne un nouveau départ de Paris, le roi croit conforme aux intérêts de S. M. T. C. de lui conseiller la régence de Monsieur, d'autant plus que c'est assez généralement l'opinion des puissances alliées, et qu'à la fin la nécessité des circonstances et l'avis des puissances, joints aux vœux de la noblesse et des magistrats, vaincront à la fin la répugnance de Monsieur, et qu'il est de la prudence de S. M. T. C. de plutôt prévenir par son consentement cette résolution que de la laisser prendre par la réunion de toutes les opinions. Mais comme il est conforme aux règles de la vraie amitié de donner les conseils les plus utiles lorsqu'ils sont les plus périlleux, le roi croit devoir exhorter S. M. T. C. de tenter de se sauver de nouveau, comme le moyen infaillible de rétablir sa considération et ses affaires, et dans cette intention le roi croit devoir présenter au roi de France quelques réflexions relatives à sa fuite. Le moyen le plus sûr est de choisir la route la moins suspecte et en même temps la plus courte pour sortir de France. S. M. T. C. ne doit pas être retenue par la crainte d'encourir le décret qui déclare le trône vacant si le roi de France sort des frontières du royaume. Le roi de France, une fois en liberté, c'est à son épée, c'est à la force que lui amèneront ses amis, c'est à la valeur de ses fidèles sujets à juger cette grande cause, et la cassation la plus solennelle de tous les décrets des rebelles qui se sont appelés Assemblée nationale est la seule mesure à adopter. Alors tout décret devient nul par la réussite de la juste cause du roi de France, et si (ce qui paraît presque impossible) l'Assemblée triomphe des efforts de tant de bons Français réunis à leur souverain, aux forces des princes les plus considérables de l'Europe, alors toute mesure de chicane devient illusoire, la fuite du roi de France sera regardée pour un délit égal à sa sortie du royaume et les vainqueurs n'auront plus d'égard pour ce subterfuge (vainement cru salvatoire [*sic*] d'une loi qu'ils ont eux-mêmes décrétée), qu'ils n'ont eu de respect pour la dignité et la légitime autorité du roi, pour les droits de la religion, pour ceux que dix siècles avaient transmis à la noblesse comme une propriété, et pour ceux de la sûreté des possessions des citoyens. Et, du moment que le roi de France prendra la résolution généreuse de se dévouer à la cause de sa maison et à celle de la patrie, et de tout risquer pour se mettre en liberté, il doit

aussi se résoudre à ne plus rien reconnaître de ce qui s'est passé en France depuis l'ouverture des états généraux en 1789, se regarder comme investi de nouveau de toute l'autorité et des droits qui lui furent transmis avec la couronne de Louis XV, agir en conséquence, et se regarder dans le cas de Henri IV après la mort de Henri III, ou dans celui de Charles VII après celle de Charles VI, et par conséquent ne s'occuper que des moyens de reconquérir son royaume des mains de ses usurpateurs, et les regarder et les traiter comme Henri IV traitait Mayenne et la Ligue, ou comme Charles VII traitait le duc de Bourgogne et les partisans des Anglais. Le roi croit donc devoir conseiller au roi de France de choisir la route de la mer pour se sauver en Angleterre, pour de là choisir sa résidence où il le trouvera le plus convenable et le plus utile pour la sûreté de sa personne ou le bien de ses affaires. Cette route est la plus courte, elle est la moins suspecte, parce que personne ne soupçonnera l'intention d'aller en Angleterre, et la facilité de trouver un bâtiment anglais, la sûreté qu'il y a de se confier à la foi d'une nation généreuse et noble, dont la probité est connue, la facilité de trouver un individu de cette nation qui se dévouera facilement, le peu d'attention que les rebelles ont, pour ne pas dire la confiance qu'ils mettent au nom anglais, la quantité d'individus de cette nation qui circulent sans cesse entre Paris et Londres sont autant de combinaisons heureuses qui doivent seconder la fuite du roi de France. Le [roi] croit cependant entrevoir que S. M. T. C. répugnerait peut-être à chercher un asile chez l'ennemi naturel, du moins la puissance rivale de la France ; mais outre qu'il n'est pas même nécessaire que le roi de France s'arrête en Angleterre et que S. M. T. C. n'a besoin que de passer d'un port à l'autre, pour aller soit en Flandre, en Hollande ou en Allemagne, dans l'extremité où se trouve le roi de France rien n'est moins convenable à sa dignité et à sa gloire que de rester dans l'état où il est. L'exemple de Henri le Grand peut lui servir d'autorité, plusieurs historiens de sa vie nous ayant conservé la résolution où ce prince fut de se réfugier auprès de la célèbre Élisabeth plutôt que de tomber entre les mains des ligueurs, et les furieux qui environnent aujourd'hui S. M. T. C. sont bien plus atroces et aussi dangereux que ces célèbres rebelles. Le premier acte qui doit émaner au nom du roi de France, dans le moment où il se trouvera dans une entière sûreté, doit être un manifeste en forme de déclaration, où, rappelant la déclaration du 20 juin, le

roi Très-Chrétien annonce les protestations faites par lui et confiées aux mains du roi d'Espagne du mois d'octobre 1789 et celles proposées par le roi sous la date du 14 septembre 1791, et où, par une suite de sa non-liberté, S. M. T. C. déclare que tout ce qui a été fait est nul et de nulle valeur, casse les états généraux de 1789 et déclare illégale et rebelle la soi-disant Assemblée nationale ouverte au mois d'octobre 1791, et, sans s'expliquer sur la constitution, appelle autour de lui ou fixe l'endroit de leur rassemblement à ses fidèles sujets, la noblesse française, le clergé, la magistrature et le tiers état. Cette déclaration, jointe à une lettre à tous les souverains de l'Europe où S. M. T. C. leur annonce sa liberté, la résolution où elle est de mourir les armes à la main ou de remonter sur son trône, leur envoie sa déclaration et leur demande leur secours, mettra bientôt le roi Très-Chrétien en état de donner la loi aux rebelles et donnera la facilité à ses vrais amis de se déclarer pour lui et de le secourir. Le roi croit cette démarche indispensable et exhorte S. M. T. C. d'y faire la plus sérieuse réflexion et même de l'exécuter le plus tôt possible pour que, pendant l'hiver, ses amis puissent accélérer leur réunion et arriver à son secours au printemps. En attendant ce moment si désiré par tous les vrais amis du roi de France, le roi croit que S. M. T. C. peut suivre sans inconvénient et même qu'il sera utile de pousser dans la négociation entamée près de l'empereur pour le congrès projeté. Le roi, à qui l'empereur vient faire un office relatif aux affaires de France, (mais peu conforme aux sentiments que ce prince avait précédemment marqués), saisira l'occasion de lui faire une réponse, pour lui parler de cette mesure qui ne peut laisser que d'être ébruitée, mais qui par là même écartera de nouveau les soupçons sur les vrais desseins de S. M. T. C. Le roi est persuadé en même temps qu'il serait très-utile pour les affaires du roi Très-Chrétien, s'il continuait à suivre la conduite qu'il a tenue, de sanctionner tout ce que l'Assemblée lui présentera et de changer le plus souvent possible les ministres, surtout ceux de la marine et de la guerre, pour porter par ces fréquents changements le plus de confusion possible dans ces départements et par la fluctuation des chefs et leur mutation fréquente augmenter la lenteur et la nullité dans les préparatifs de défense, et choisir les personnes les plus agréables à la multitude et en même temps les plus ignares. Les motions violentes des factieux contre les ministres peuvent servir de prétexte à les renvoyer, et en marquant par là sa déférence

pour la voix publique le roi de France marquera encore plus la nullité des moyens du pouvoir exécutif (s'il faut se servir des expressions adoptées par l'Assemblée). Le roi croit encore utile que, le moment étant choisi pour le départ, le roi Très-Chrétien prenne ou donne la démission au garde des sceaux et aux ministres des affaires étrangères et de la guerre. Il faudra en fournir un prétexte ou par quelque motion violente qu'on suggérera, ou même par quelque intrigue de personnes qui voudront avoir leurs places et dont le roi de France les flatterait. Il est surtout nécessaire d'emporter le sceau de l'État pour augmenter la stagnation et les embarras dans les premiers moments. En prenant ainsi toutes les précautions possibles pour rendre nuls les moyens des rebelles, il en est un essentiel pour assurer la fuite du roi de France, c'est de ne pas l'entreprendre en commun avec la reine et le Dauphin, ou du moins de leur faire prendre des routes différentes. Le roi sent combien le cœur de S. M. T. C. doit être agité en se séparant d'objets aussi chers que sacrés, mais le roi croit que, l'objet essentiel étant de se dérober à la fureur de ceux qui surveillent la famille royale, plus elle prendra des routes différentes, plus elle se dérobera aisément aux poursuites de leurs ennemis, plus elle trompera les yeux qui la surveillent. L'exemple de Monsieur, de Madame, de la princesse de Lamballe, qui presque seuls échappèrent heureusement, prouve la justice de ce raisonnement, et, en sacrifiant pour un moment les commodités et les aisances auxquelles le rang de ces têtes précieuses les a accoutumées, ils parviendront à se tirer des mains de leurs geôliers.

Le roi a mis sous les yeux de son ami et de son allié toutes les réflexions que son zèle et l'amitié la plus vraie, et l'intérêt le plus sincère, lui ont inspirées. S. M. souhaite que le roi de France y reconnaisse ces sentiments, et le roi le regardera pour le plus beau jour de sa vie, s'il pouvait ou par sa personne ou par ses conseils, contribuer à tirer le roi de France et la monarchie française du funeste état où ils sont plongés. La vue et les lumières des hommes sont bornées ; ils ne peuvent juger qu'après l'expérience et l'exemple que l'histoire leur fournit, et souvent des incidents fortuits dérangent les plans les mieux combinés ; mais les rois sont faits pour commander, et par leur fermeté en imposer aux événements lorsqu'ils menacent leurs États, et le devoir les appelle à se sacrifier pour leur postérité ; ils ne doivent point balancer, et dans ces cas les partis les plus périlleux sont les plus sûrs.

N° 1.

Projet de lettre du roi de France au roi de Prusse.

Je ne puis donner à V. M. une plus grande marque de ma confiance et de la persuasion où je suis de ses sentiments pour moi qu'en lui écrivant ces lignes. Elle doit m'estimer assez pour ne pas douter de mes vrais sentiments et je la prie de persévérer dans ceux que l'on m'assure et que je me plais à croire qu'elle a pour moi. J'attends aussi d'elle qu'elle m'en donne des marques non équivoques, de concert avec mes vrais amis. Elle doit compter sur ma reconnaissance éternelle. Je suis, etc.

(Datée seulement des Tuileries et de l'année 1791.)

N° 2.

Second projet de lettre du roi de France au roi de Prusse.

La connaissance que j'ai des bons et nobles sentiments de V. M. pour moi, et desquels je la remercie avec bien de la reconnaissance, m'engage à la prier d'y persister, de presser l'empereur mon beau-frère de venir à mon secours et de vouloir bien se concerter pour agir de concert avec l'impératrice de Russie et le roi de Suède le plus promptement possible. Je suis persuadé qu'avec d'aussi puissants secours que celui de V. M. je pourrai voir mon royaume, moi et ma famille sauvés, et vous ne devez pas douter de mes soins à vous prouver ma reconnaissance. Je suis, etc.

N° 3.

Modèle du pouvoir.

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, autorisons par la présente N. N. de traiter, de conclure et d'agir en notre nom pour notre liberté et la restauration de nos États et royaumes, avec les rois, princes et États de l'Europe, nos amis, alliés ou qui s'inté-

ressent à nos malheurs, et nous assurons, promettons et déclarons par la présente que nous confirmerons et tiendrons tout ce que N. N. aura ainsi conclu, promis et signé en notre nom, en vertu de ce présent plein pouvoir. En foi de quoi nous avons signé la présente et y avons apposé notre scel. Fait, etc., etc.

ANNEXE N° 2

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE, LE 22 DÉCEMBRE 1791, PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Copie de la lettre autographe du roi de Suède au roi de France, datée du Haga le 17 *décembre* 1791.

Monsieur mon frère et cousin. L'intérêt que je ne cesse de prendre à V. M. et dont elle doit reconnaître des preuves non équivoques dans toutes mes démarches m'a engagé de faire un petit mémoire sur votre situation présente. Je prie V. M. de le lire seule et de ne consulter que son cœur, son auguste compagne, et cette sœur dont le dévouement la rend si intéressante et si respectable. Vous devez sortir de l'état où vous êtes, et vous ne pouvez douter du zèle de vos amis. C'est avec ces sentiments que je suis, monsieur mon frère et cousin,

de Votre Majesté,

le bon frère, cousin, ami et allié,

GUSTAVE.

Apostille. Cette lettre était écrite et allait partir, lorsque j'ai reçu celle de V. M. du 26 novembre dernier. Vous ne devez pas douter un moment que tout ce qui dépend de moi vous est dévoué, mais je ne puis répondre des événements si la longueur de l'attente réduit vos fidèles sujets au désespoir. V. M. peut voir par mon mémoire l'intérêt vif que prend l'impératrice de Russie à sa cause. Je lui écris aujourd'hui pour suivre vos intentions et j'attends avec impatience la seconde lettre que V. M. veut bien m'annoncer.

ANNEXE N° 3 A

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE, LE 22 DÉCEMBRE 1791, PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Copie de la lettre du roi de Suède Gustave III à la reine de France, en date de Stockholm, le 22 *décembre* 1791.

Madame ma sœur et cousine. J'envoie au roi de France un mémoire relatif aux circonstances actuelles. Je prie V. M. de le lire et, si elle le trouve utile, d'y appuyer ce que je propose. C'est l'amitié la plus vraie, et une expérience des mouvements populaires que j'ai gagnée pendant une longue durée de ma vie, qui me l'ont dicté. Je prie V. M. de bien considérer que ce n'est que par des remèdes violents qu'on guérit des maux violents, et que, si la modération dans le courant de la vie commune est une vertu, elle devient souvent vice quand on l'applique à la chose publique. Le roi de France ne peut rétablir son royaume qu'en rentrant dans ses anciens droits; tout autre remède est illusoire; tout autre terme ne ferait qu'ouvrir la porte à des discussions sans fin, qui ne feraient qu'augmenter la confusion au lieu de la terminer. C'est avec l'épée qu'on a ravi au roi ses droits; c'est avec l'épée qu'il faut les lui reconquérir. Mais je m'arrête : je dois me souvenir que je parle à une princesse qui dans les plus terribles instants de sa vie a montré le courage le plus intrépide.

Votre Majesté, en lisant ce mémoire, rendra du moins justice à mes sentiments pour elle et à l'intérêt que m'inspirent vos malheurs et votre constance.

Je suis, madame ma sœur et cousine,

de Votre Majesté,

le bon frère, cousin, ami et allié,

GUSTAVE.

ANNEXE N° 3 B

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE, LE 22 DÉCEMBRE 1791, PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Copie d'une lettre du roi de Suède à la reine de France, en date du 22 décembre 1791.

Madame ma sœur et cousine. Il y a près de deux ans qu'au milieu de la guerre où j'étais engagé, mais profondément touché des malheurs qui accablaient V. M. et le roi de France, — je lui exprimais mon sincère intérêt et les regrets de ne pouvoir venir à son secours. Sincère dans mes protestations et constant dans mes principes, vous ne pouvez douter, madame, combien je sens la différence de ma position depuis qu'après la paix qui rétablit l'union de la Russie et de la Suède je puis vous offrir mes secours dans un moment où vos malheurs sont augmentés. V. M. ne peut ignorer tout ce que j'ai tenté de faire pour vous sauver après le malheur de Varennes, et, si dans ce moment-là le traité d'alliance entre l'impératrice et moi avait été conclu, et que cette princesse eût eu sa paix faite avec les Turcs, je ne doute pas qu'elle n'ait réuni ses forces aux miennes pour venir à votre secours, et V. M. verra par le mémoire que j'envoie au roi de France combien l'impératrice a mis de zèle et d'ardeur pour votre cause. Je présente au roi toutes les réflexions que mon amitié et l'intérêt que je vous porte à tous deux m'ont dictées. Votre situation est violente, et il faut en sortir par des moyens violents. Quel que soit le péril que vous affronterez, il sera toujours moins grand que celui d'abandonner votre sort aux événements et de laisser à d'autres le mérite et la facilité de sauver le royaume. Mais je ne songe pas qu'il est inutile de parler du péril et de vouloir le diminuer aux yeux de cette princesse qui, le 6 octobre, se montra avec tant d'intrépidité aux yeux d'un peuple furieux et égaré et qui depuis n'a été, pour ainsi dire que, nourrie de périls. Mais je crois, comme un véritable ami de V. M., devoir insister fortement sur la nécessité absolue et impérieuse de faire sortir le roi de Paris et de la France. Ce n'est pas que j'aie le moindre doute de la fidélité de ses frères, ni même du plus ou

du moins d'obéissance qu'ils lui montreraient si par eux seuls il était rétabli sur le trône. Je suis au contraire convaincu, et par les propres paroles de Monsieur et du comte d'Artois, et plus encore par tous les sentiments qu'ils manifestèrent à notre entrevue, que non-seulement ils ne se prévaudront jamais de l'avantage que ce service leur donnerait sur leur malheureux frère, mais que leurs entours même n'auraient aucun pouvoir sur eux, pour les engager à seulement éluder l'obéissance parfaite que leurs devoirs leur imposent envers leur frère et leur roi. Je ne crains pas même pour la vie du roi de France et pour la vôtre, madame, en cas d'attaque des princes. Je suis très-persuadé que les factieux regarderont la personne du roi et la vôtre comme le seul moyen pour eux de se sauver, et je suis convaincu que vous seriez plus importunée des négociations qu'ils entameront pour rentrer en grâce, qu'effrayée de leurs menaces. Mais, sans la liberté du roi, je crois presque impossible de faire agir les autres souverains et surtout l'empereur, et, si les princes tentaient seuls d'attaquer et échouaient, tout espoir serait perdu et le découragement de vos amis augmenterait l'audace de vos ennemis, et par là vos dangers deviendraient incalculables. Par le tableau que je fais au roi des dispositions des têtes couronnées, V. M. verra que tout dépend de lui. J'ai, par égard pour vous, madame, adouci autant que je l'ai pu les procédés de l'empereur ; mais je crois devoir à V. M. et à l'amitié véritable que je professe pour elle de lui dire la vérité sans mélange. Il est essentiel que vous connaissiez la conduite de votre frère, pour y porter le remède nécessaire et forcer ce prince, pour ainsi dire, dans ses propres retranchements. Il n'a fait qu'embarrasser et arrêter la marche des négociations. Après la reprise du roi à Varennes, il s'est mis en avant, comme chef de la ligue des souverains, qu'il proposait de former. Il a perdu le temps en négociations, quoique pouvant faire entrer sur-le-champ ses troupes des Pays-Bas en France, qui, guidées par M. de Bouillé, et dans l'état de confusion où tout était alors en France, eussent aisément pénétré jusqu'à Paris. Quoiqu'il vous eût promis des ordres pour l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas de faire marcher ses troupes au moment de votre évasion, elle n'en avait pas reçu, et ils n'arrivèrent que trois semaines après qu'on vous avait ramenés à Paris. A l'entrevue de Pillnitz, le roi de Prusse offrait de faire marcher ses troupes sur-le-champ. Il n'y a pas consenti. L'empereur a voulu, avant, savoir la réponse de l'impératrice

de Russie sur ses propositions, quoique cette princesse ne lui eût pas déguisé ses sentiments et l'étendue du zèle qu'elle mettait pour votre cause, et le prince de Hohenlohe, que le roi de Prusse avait envoyé à Prague pour régler les opérations et les marches de troupes, ne put obtenir ni audience ni réponse. Enfin, lorsque la nouvelle de l'acceptation du 14 septembre arriva, l'empereur n'y voulut point voir, comme nous autres, l'effet de la violence et de la tyrannie. Il reçut l'ambassadeur de France et engagea le roi de Prusse à suivre son exemple et à répondre, ce que ce prince n'eût pas fait s'il eût suivi son sentiment particulier, appuyé par les lettres de l'impératrice de Russie; mais ce qui est encore plus funeste, c'est que l'empereur prend pour prétexte vos lettres, madame, et que, se faisant une égide de votre nom, il embarrasse même vos plus sincères amis, et j'ai longtemps tremblé que ces représentations n'engageassent le roi d'Espagne à fléchir et à quitter la conduite ferme qu'il a observée. Heureusement, ce prince, étant comme Bourbon encore plus intéressé à votre cause, est resté jusqu'à cette heure inébranlable dans les bons principes. Voilà, madame, la vérité que je vous dois, au risque de vous déplaire; c'est à la discrétion de V. M. que je me confie. Elle sent trop bien que, si jamais son frère venait à être instruit de ce que je viens d'écrire, il ne me le pardonnerait jamais, et que cette mésintelligence entre nous ne ferait que nuire à vos affaires, d'autant plus que je suis persuadé que par les sollicitations pressantes de l'impératrice, et si le roi de France se voit enfin libre, l'empereur reviendra à la fin aux bons sentiments et se joindra à vos défenseurs. Mais vous voyez par là combien il est essentiel de mettre le roi en état de parler le langage qui lui convient, de vous mettre vous-même, madame, à même de pouvoir presser votre frère à vous secourir, secours d'autant plus nécessaire que les pays de l'empereur avoisinent et entourent la France, et que c'est par eux ou par la mer que nous pouvons arriver à vous. Le soin qu'il a mis d'écarter la proposition d'un congrès qui par ses suites aurait pu le mener plus loin qu'il ne voudrait, le soin que, par sa dernière note, il a pour nous engager à faire une déclaration qui, quoique en termes menaçants, devait cependant reconnaître les choses comme faites en France, — tout doit prouver à V. M. l'indispensable nécessité de tirer vos amis d'erreur, ou, pour mieux dire, de leur donner des armes pour plaider votre cause. Les mesures que je prends la hardiesse de vous proposer pour votre fuite sont

aussi essentielles. Le passage en Angleterre est le plus court et le moins suspect, et je vous supplie au nom de Dieu de le faire adopter au roi et d'employer tout l'ascendant que vous avez acquis sur son esprit pour l'engager à cette démarche. J'ai, au reste, instruit la personne qui vous remettra celle-ci de tout ce que je n'ai pas cru pouvoir confier au papier, pour qu'il en rende un compte étendu à V. M. Vous connaissez son dévouement, et la marque non équivoque qu'il vous en donne de nouveau, en venant vous porter celle-ci à travers tant de périls, n'en est pas certainement une indifférente. C'est une preuve d'un si grand attachement qu'il a excité toute ma reconnaissance et mon admiration, puisque je n'aurais jamais pu me résoudre à le lui commander, s'il ne s'était pas offert. Je ne doute pas qu'un zèle si rare n'ait sa récompense par l'heureuse réussite de sa commission. Pour moi, madame, je me crois heureux de prouver à V. M. que, dans quelque situation où elle se trouvera, je ne l'abandonnerai pas, et que je ne cesserai d'être avec ces sentiments,

Madame ma sœur et cousine,

de Votre Majesté,

le bon frère, cousin, ami et allié,

Gustave.

ANNEXE N° 4

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE, LE 22 DÉCEMBRE 1791, PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Copie d'une lettre du prince de Kaunitz-Rietberg à M. le comte de Ludolf à Stockholm, en date de Vienne, novembre 1791.

Monsieur,

L'état de détention dans lequel se trouvait le roi et la famille royale de France ayant cessé, l'empereur n'a pas fait difficulté d'accorder à l'ambassadeur de France en cette cour l'audience qu'il lui

demanda à son retour de Prague. Il y reçut de sa main la lettre par laquelle le roi lui annonce son acceptation de la nouvelle constitution française.

S. M. Impériale vous ordonne, monsieur, d'en faire part à la cour où vous êtes, ainsi que de sa réponse à cette lettre, et, croyant devoir exposer sans réserve à S. M. Suédoise ce qu'elle pense du nouvel état de choses et des rapports qu'offrent en ce moment la situation de la France, elle vous charge d'accompagner ces communications des ouvertures suivantes :

Lorsque l'empereur proposa une déclaration et des mesures communes pour empêcher les suites fâcheuses de la révolution française, des périls imminents menaçaient la liberté, l'honneur et la sûreté du roi et de la famille royale, ainsi que la conservation du gouvernement monarchique en France, attaqué dans ses principes essentiels par les progrès d'une anarchie populaire qui devenait dangereuse pour tous les gouvernements de l'Europe.

Ces périls ne sont plus instants ; les derniers événements donnent des espérances sur l'avenir. Il paraît que la majeure partie de la nation française, frappée elle-même des maux qu'elle se préparait, revient à des principes plus modérés, reconnaît la nécessité de maintenir la seule forme de gouvernement propre à un grand État, et tend à rendre au trône la dignité et l'influence qui tiennent à l'essence du gouvernement monarchique. Il paraît enfin que le roi se livre avec confiance à cette perspective et que son acceptation, fondée sur cette confiance, a été volontaire.

On ne peut se cacher, d'autre part, que des apparences si récentes, incomplètes même à plusieurs égards, ne sauraient encore tranquilliser suffisamment sur la solidité et la durée des dispositions qu'elles annoncent, ni dissiper entièrement des appréhensions que la violence et l'extrémité des événements précédents ne justifient que trop.

L'empereur ne dissimule pas que, dans l'incertitude qui provient de cette opposition d'espérances et de craintes, il ne saurait encore former un avis déterminé sur la question, si la situation du roi et du royaume de France continuera ou non d'être un objet de cause commune pour les autres puissances. Mais ce qui paraît à S. M. Impériale résulter évidemment de cette incertitude, c'est qu'aussi longtemps qu'elle subsistera toutes les puissances auront un intérêt commun et permanent à ce que les bonnes apparences actuelles, dont

l'inaccomplissement reproduirait immédiatement la nécessité et le droit d'une intervention commune se réalisent et se consolident.

L'empereur a cru utile de ne point déguiser cette façon de penser dans sa réponse à la lettre du roi Très-Chrétien, et comme il est persuadé que, si les autres puissances témoignaient des sentiments analogues, cela ne pourrait que contribuer avantageusement à l'encouragement et au succès du parti modéré qui prévaut en ce moment en France, S. M. Impériale propose à S. M. Suédoise d'autoriser ses ministres à des insinuations occasionnelles du même genre.

S. M. fait faire des ouvertures semblables à celles dont je viens, monsieur, de vous charger de sa part aux cours avec lesquelles elle entretient jusqu'ici sur les affaires de la France un échange de communications et de concert éventuel, dont la continuation paraît être nécessitée par la permanence de l'intérêt général que le développement ultérieur de ses affaires inspire, et, comme la plupart de ces cours lui ont fait témoigner de désir d'y comprendre aussi les cours de Portugal et de Danemark, nos ministres en ces cours vont être instruits et autorisés en conséquence.

Je me réfère, d'ailleurs, sur les dispositions éventuelles de l'empereur à la dépêche qui vous a été adressée de Prague, et vous réitère les assurances de la considération, etc., etc.

ANNEXE N° 5

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE, LE 22 DÉCEMBRE 1791, PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Copie d'un rapport du secrétaire d'État le chevalier de Franc au roi [de Suède], sur une conférence particulière qu'il a eue avec le comte de Ludolf, ministre de l'empereur, le 17 *décembre* 1791.

Sire,

Je viens d'avoir un entretien avec le comte de Ludolf, qui a commencé par me lire un post-scriptum de cinq à six pages in-folio

du prince Kaunitz-Rietberg, duquel post-scriptum ce prince le prie de donner part verbalement au ministère de V. M. Ce post-scriptum, qui par sa longueur vaut une dépêche, débute par alléguer, comme le motif de la façon de penser de l'empereur sur les affaires de France, la connaissance certaine qu'il a eue des sentiments du roi et de la reine de France ; que, d'après ces notions indubitables, le roi de France avait accepté la constitution dans l'intention sérieuse de s'y conformer, de gagner par là l'amour et la confiance de la nation et parvenir un jour à lui faire adopter les amendements dont cette constitution pouvait être susceptible ; que cette voie de la douceur avait paru au roi et à la reine de France la meilleure et la moins hasardeuse pour la sûreté de leurs personnes, et que pour cette raison Leurs Majestés avaient prié l'empereur, aussi bien que les princes, frères du roi de France, de ne point recourir à des moyens violents, qui ne feraient qu'alarmer et aigrir les esprits en France et les réunir tous pour repousser les violences dont on les menacerait ; que, tel étant le parti pris par le roi de France, l'empereur croyait devoir y acquiescer, et que le motif qui pouvait autoriser les puissances à intervenir à main armée dans les affaires de France n'existait plus ; mais que, le cas d'un changement dans la conduite maintenant modérée qu'on observait envers le roi en France n'étant pas impossible, l'empereur croyait aussi que les puissances étaient autorisées à se concerter entre elles sur les moyens de réprimer le mal, s'il venait à se manifester, et que c'était pour ce cas éventuel que l'empereur avait conçu l'idée d'une déclaration à faire par toutes les puissances qui s'intéressaient à la France, déclaration qui en imposerait aux esprits turbulents et fauteurs de nouveautés, et assurerait au roi de France le moyen de parvenir à faire donner à la constitution française des amendements conformes à ses désirs. Si au contraire on se portait à des violences ouvertes contre la France, cela exposerait le roi et la reine à des dangers personnels, jetterait ce royaume dans une guerre civile et l'entraînerait à une banqueroute générale.

Ensuite le comte de Ludolf ajouta de bouche quelques réflexions, entre autres celle-ci : que le roi de France, s'étant déclaré contre les partis violents, ce serait établir un dangereux exemple que de prétendre de se mêler, malgré lui, à force ouverte, des affaires de France. Le comte de Ludolf finit par témoigner combien il souhaitait d'être mis à même de mander à l'empereur le sentiment de

V. M. sur l'idée de la déclaration développée dans la dépêche qu'il m'avait communiquée hier pour être portée à sa connaissance.

Je suis avec la plus profonde vénération, etc.

(Signé) UG. DE FRANCE.

CIII ½

DU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG, AU COMTE DE FERSEN (1).

Saint-Pétersbourg, le $\frac{9}{20}$ décembre 1791.

Vous avez été instruit, mon cher ami, de la conduite impolitique et pernicieuse que l'empereur tient et qu'il voudrait faire tenir aux autres puissances dans les affaires de France. L'impératrice est bien éloignée d'entrer dans ses vues. Son cœur, aussi sensible que généreux, est vivement touché des malheurs qui désolent ce beau royaume et qui accablent la famille royale. Elle s'occupe sans relâche des moyens d'y apporter un prompt remède et de faire revenir l'empereur de ses erreurs ; mais ce prince faible et timide, trompé par ses ministres, ou par une fausse politique, répond fort mal aux bonnes intentions de l'impératrice. Il cherche à colorer son inaction en alléguant que la reine de France l'a prié de ne point agir et de laisser à elle le soin de rétablir les affaires. Nous avons effectivement connaissance ici d'une lettre de la reine à l'empereur, écrite à peu près dans ce sens, mais dont la date est bien ancienne. Depuis ce temps M. de Bouillé a mandé au roi (2) que la reine (3) lui avait fait savoir qu'elle était fort mécontente de la conduite de l'empereur son frère. Le roi (4) m'écrit la même chose, et m'a promis de

---

(1) D'après la lettre originale en chiffre, déchiffrée par le comte de Fersen.

(2) Gustave III.

(3) Marie-Antoinette.

(4) Gustave III.

m'en faire tenir les preuves incessamment. Plusieurs autres indices confirment cette opinion. Il me paraît impossible que la reine, dont le cœur bon et sensible et la façon de penser me sont connus, puisse s'imaginer de pouvoir ramener à elle seule, sans conseil et sans amis, des esprits atroces et turbulents, qui ne se proposent rien moins que l'abolition de toute autorité, et qui, pour s'assurer l'impunité, sont forcés, pour ainsi dire, de se porter aux dernières extrémités. Si la lassitude de souffrir et un rayon d'espérance de voir cesser les troubles ont pu égarer la reine un instant, et lui faire désirer d'arrêter les bras armés pour sa défense, elle doit être bien détrompée maintenant, et convaincue qu'il n'y a que la force qui puisse détruire ce que la force a créé; qu'elle ne peut se tirer de l'horrible situation où elle se trouve que par l'union la plus intime avec les princes ses frères, et avec les puissances qui ont embrassé sa cause, et surtout par l'opinion qu'elle donnera de sa fermeté et de son courage : joint aux malheurs, il ne manque jamais d'intéresser. Ces sentiments, j'en suis sûr, sont les siens. Peut-être votre lettre, que j'ai été obligé de renvoyer, faute de pouvoir la déchiffrer, m'en portait un sûr témoignage; mais vous sentez, mon ami, combien il est intéressant d'en être assuré par des preuves qu'on puisse produire devant l'empereur, et qu'il ne pourra point récuser. L'impératrice les désire; elle est arrêtée dans toutes ses mesures jusqu'à ce qu'elle les ait reçues. Elle est d'accord en tout avec le roi notre maître, mais la coopération de l'empereur leur paraît à tous deux nécessaire pour le succès, et il faut que la crainte le détermine, si l'honneur ne le peut point. L'on a parlé ici d'un projet d'évasion du roi. Les gazettes l'avaient annoncée comme effective; y aurait-il eu quelque chose de vrai dans ces bruits? On parle encore d'un projet d'abdication; ce serait un coup de terreur panique que le roi porterait aux démagogues, et il ne quitterait sans doute sa couronne que pour la reprendre avec tout son éclat. Je ne crois pas que sa sûreté personnelle serait compromise. Il n'a que la vie sauvée dans le moment présent, et certainement on n'attenterait pas à ses jours; mais le trouble et le désordre où cet événement jetterait la France, amènerait une catastrophe qui ne pourrait que finir à son avantage. Tu connais, mon ami, mon attachement pour la reine; il n'y a rien que je n'entreprendrais pour lui prouver ma reconnaissance. Je sais que tu possèdes toute sa confiance, et si tu crois que je puis lui être utile, tu peux hardiment

t'ouvrir à moi, sur tous ses desseins. Ce dont je puis t'assurer, c'est que l'impératrice prend la part la plus vraie à son sort, et que le plus parfait désintéressement dirige toutes ses démarches. Quant à ses avis, nous savons que la prudence et la sagesse les dictent, et je puis t'assurer que l'impératrice croit absolument nécessaire que la reine la mette en état de convaincre son frère qu'il se trompe ou qu'il est trompé.

Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

C. STEDINGK.

CIV.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 22 décembre 1791.

J'ai reçu hier votre petite lettre. Je serais inquiète de ce que vous n'aviez pas encore reçu nos lettres, si la date de la vôtre était possible; elle est du 19, et je l'ai reçue le 21; jamais poste ne peut aller aussi vite. J'ai déjà reçu quatre feuilles imprimées; je les ai passées au feu et lavées avec l'eau; je n'ai rien trouvé.

Je suis bien inquiète d'avoir les réponses aux dernières lettres. Il m'a été impossible d'envoyer quelqu'un à Vienne; je n'ai trouvé personne assez fort pour faire la course, ni assez sûr et discret. J'en suis fâchée; il est bien important à présent que l'empereur sache nos vraies intentions, et que moi je connaisse enfin sur quoi on peut compter de sa part, car sans cela je serai tous les jours entraînée dans de fausses démarches, car mon langage et ma manière vis-à-vis des gens d'ici doit changer selon ce qu'on doit et peut attendre du dehors. J'ai bien envie de vous envoyer M. Gog., ne fût-ce que pour trois

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *De la reine, reçu le 27 déc.* 1791; *rép. le 3 janv.*

jours, pour qu'il puisse causer à fond avec vous. Je ne lui ai pas encore parlé de cette idée. Mandez-moi ce que vous en pensez; il ne sait rien de ma correspondance avec les personnes que l'évêque vous a dit; il ne faut pas lui en parler. — On parle ici d'un emprunt de quarante millions que la noblesse émigrée veut faire sur ses biens; c'est une folie qui finira par faire piller le reste de leurs terres. Si le baron (1) a des moyens, il faudrait qu'il fît voir à mes frères, et nous l'y autorisons, que nous ne pouvons pas approuver cette idée, qui sera la ruine de tous les honnêtes gens.

J'attends vos réponses à toutes mes lettres pour vous écrire et à la reine d'Espagne. Mandez-moi quand le secrétaire qu'on vous. . . . . son retard me tourmente pour vous. Adieu.

J'ai manqué l'occasion qui devait porter ma lettre. A commencer de celle-ci, je les numéroterai toutes par la poste, soit en blanc, soit en chiffre; faites-en autant. Il faut garder un petit papier pour les écrire tous, et voir s'il n'en manque pas. Adieu.

CV.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (2).

Ce 22 décembre 1791.

J'espère que vous aurez reçu la lettre où je vous propose d'écrire à la reine d'Espagne. Je crois cette démarche importante; il le sera dans la suite d'écrire au roi d'Angleterre et à la stathoudre, mais ce n'est pas encore le moment. Mandez-moi si vous vous y déciderez. Le baron de Breteuil a engagé M. de Brautzen, qui est très-bien intentionné pour vous et qu'il serait bon de bien traiter, à écrire à la stathoudre, avec qui il est réconcilié, pour qu'elle engage le roi de

---

(1) Baron de Breteuil.

(2) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Le 28 déc. parti par la poste en blanc, à la reine. Celle du 23 était portée par Crawford le 24 déc.*

Prusse à se prononcer plus fortement et à faire une proposition positive à l'empereur, pour prouver encore plus à toute l'Europe la fausseté des doutes qu'il jette sur sa bonne volonté et que l'inaction ne vient que de l'empereur. Ces propositions ne peuvent le compromettre, puisqu'il est toujours le maître de n'agir qu'autant que l'empereur agira.

Il est bien intéressant que vous mettiez vos papiers dans un lieu très-sûr où on ne puisse les trouver, car vous devez toujours vous attendre à tout.

L'envoi du baron de Viomesnil va nous mettre dans de grands embarras. Depuis que vous avez adopté le plan que je vous ai proposé j'aurais pris sur moi, si ce n'avait été à cause du baron de Breteuil, de l'arrêter ici, jusqu'à ce que j'eusse pris vos ordres là-dessus ; mais, son départ et son arrivée étant déjà connus à Coblence, ce changement aurait été mal interprété pour lui ; nous avons fait quelques changements à ce qu'il doit dire, et nous ferons ce que nous pourrons pour parer aux inconvénients. Vous avez raison de n'écrire à l'empereur qu'après avoir la réponse des autres cours. Quant à votre garde, l'idée de l'évêque me paraît bonne de leur défendre de se montrer individuellement à Paris en uniforme, avant le jour où ils doivent monter la garde ; il y aurait sans cela des querelles, on travaillerait contre eux , et vous vous trouveriez dans l'impossibilité de la faire servir.

M. de Toulongeon, celui qui est venu de Franche-Comté, a été peiné du froid avec lequel ses bonnes intentions ont été accueillies. Ne croyez-vous pas que, sans les trop distinguer, il faudrait donner aux gens de bonne volonté raisonnables des marques de bonté? Personne ne sait mieux que vous faire usage de cette monnaie.

Le duc de Brunswick est un homme d'esprit, de talents et d'une grande ambition ; il a de l'influence à Berlin. Ne croyez-vous pas qu'il serait intéressant de le gagner? il a toujours aimé la France, et c'est le service qu'il avait choisi de préférence pour y placer son fils, qu'il aime beaucoup. Une démarche auprès de lui pourrait faire grand bien et avancer vos affaires en Prusse. On lui ferait espérer quelque chose pour son fils. Si vous croyez la chose utile, il faudrait y envoyer un homme un peu marquant et qui pût lui plaire. M. le maréchal de Castries serait bon à cela, et, à son défaut, M. de Bouillé. Mandez-moi si vous adoptez cette idée ; je n'en ai pas encore parlé au

baron (1), mais je suis sûr qu'il l'approuvera. Le comte Étienne Durfort désirerait fort être placé dans votre nouvelle garde ; il en a parlé au baron, qui m'a chargé de vous écrire. M. de Mercy ne va plus à Paris ; il a cependant la liberté d'y aller quand et comment il voudra. La conduite de la Suède et de la Russie sont sûrement cause de ce changement. Vos lettres pour la Suède et la Prusse ne sont pas encore arrivées, cela m'inquiète. La voie des diligences est plus sûre et plus prompte. Celle pour l'Espagne est partie par le comte de Seuil, qui passe par l'Angleterre. Bombelles, qui doit porter celle de Russie, n'est pas encore arrivé.

Ce lundi.

Nous avons appris hier la démarche du roi ; comme j'en ignore les raisons et le but, je vous avoue qu'elle m'a atterré et vivement affligé. Je crains qu'on ne vous ait donné un conseil perfide. Je crains que vous n'ayez fait trop tôt une démarche, bonne en elle-même, et qui vous aurait été utile dans un autre moment, lorsqu'elle aurait été concertée avec les autres puissances et qu'elles auraient été prêtes à agir pour vous, en ayant l'air de soutenir les princes allemands. Je crois qu'il aurait fallu se laisser forcer par l'Assemblée et, cédant à leur vœu, leur représenter combien une telle démarche avait d'inconvénients dans un moment où on aurait besoin de la paix pour l'établissement de la constitution, pour le rétablissement des finances, pour assurer la dette publique et pour éviter aux peuples un accroissement d'impôts. Maintenant je n'y vois qu'une source d'embarras pour vous, de dangers, et le mauvais effet qu'elle fera en Europe ; on l'attribuera encore à la faiblesse qu'on vous suppose, et le découragement gagnera les puissances amies : en effet, quelle idée doivent avoir celles à qui vous vous êtes adressés et en qui vous voulez avoir confiance, lorsqu'elles n'apprendront que par les papiers publics une démarche aussi importante, sans en savoir les motifs et sans en avoir été prévenues par le baron de Breteuil ? Elles seront tentées de croire que vous n'avez en lui qu'une demi-confiance, et cette croyance doit rendre ses négociations plus difficiles ; elles soup-

(1) De Breteuil.

çonneront même et avec quelque fondement vos intentions, et la confiance que vous aurez l'air de leur marquer leur paraîtra douteuse; ayant adopté le plan proposé, il ne faudrait faire aucune démarche importante que de concert avec elles ou du moins sans avoir consulté le baron de Breteuil, qui, étant plus au fait des dispositions de ces puissances, pourrait vous informer de l'effet que ferait votre démarche et serait alors dans le cas de les instruire des raisons qui peuvent vous engager à la faire et de prévenir la mauvaise impression qu'elle pourrait donner. Je sens qu'il est des circonstances où vous pouvez être obligés de vous décider et d'agir promptement; mais comme vous en prévoyez toujours d'avance la possibilité, il faudrait nous en faire part, et la retarder assez pour que nos lettres eussent le temps d'arriver avant les papiers publics et diriger la première impression du côté le plus favorable pour vous. Je sais que la confiance ne se donne pas, et je suis loin d'en demander plus que vous ne voulez m'en accorder; votre intérêt seul me guide et me guidera toujours, et, si vous pouvez suspecter les vues et les projets du baron de Breteuil, j'ai la vanité de croire que ma conduite passée doit vous en ôter la possibilité à mon égard et doit vous convaincre de la pureté des miens, et du zèle, de l'attachement et du dévouement que je vous ai consacrés; mon unique désir est de vous servir, et ma plus douce récompense, la seule que j'ambitionne, est la gloire d'y réussir : je n'en veux jamais d'autre. Je serais trop récompensé si je vous savais heureux et si je puis penser que je l'ai été assez pour y avoir contribué. J'espère recevoir de vous un mot qui puisse me guider dans ce que j'aurai à écrire au roi de Suède, et me donner la possibilité de justifier et de défendre à ses yeux et à ceux de l'impératrice la démarche qui vient d'être faite.

Tout ce que je viens d'écrire devient inutile, car la lettre pour le baron et M. de Mercy viennent d'arriver. Cependant, je dois vous observer qu'il eût été intéressant de les recevoir plus tôt, afin que les puissances eussent pu être prévenues par vous-mêmes, avant d'apprendre votre démarche par les gazettes.

CVI.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Ce 24 décembre 1791.

M. Crawford est parti ce matin ; il sera mardi à Paris. Il faudrait y envoyer Gog. mercredi matin à dix heures. Il demanderait à lui parler, sans se nommer, et en lui présentant le papier chiffré ci-joint ; il lui remettra ce qu'il a pour vous. Il serait bon que vous parliez à Crawford le plus tôt possible. Votre homme repartira d'ici mardi ou mercredi. Vos lettres pour la Prusse et la Suède ne sont pas encore arrivées. J'en ai reçu une de Gog. que je n'ai pu lire. Je n'ai pas sûrement le livre dont il s'est servi.

Vous avez eu tort de ne pas nous avoir prévenu de l'envoi du comte de Ségur à Berlin. Nous aurons de la peine à en empêcher le mauvais effet. J'y enverrai demain une estafette.

CVII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (2).

Bruxelles, ce 25 décembre 1791.

Sire,

J'ai reçu la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire du 2 décembre. Je doute fort que l'empereur consente au congrès. La reine vient d'en écrire à M. de Mercy d'une manière très-pressante ;

(1) Lettre expédiée en chiffre. La minute de la main du comte de Fersen.

(2) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi; 25 déc.; par la poste.*

sa lettre est même assez aigre pour l'empereur ; elle y témoigne son mécontentement et lui reproche sa conduite envers elle. Le baron de Breteuil, qui en avait reçu une du roi, où il lui ordonne d'insister sur un congrès armé, eut avec M. de Mercy une conversation où ce dernier combattit fortement l'idée d'un congrès, comme une démarche inutile qui n'aurait aucun effet, puisqu'on ne savait encore ce qu'on y traiterait. Le baron de Breteuil lui répéta les trois objets qui avaient été indiqués par la reine et qui sont Avignon, les fiefs des princes de l'empire en Alsace et la garantie de tous les traités, et ce ne fut qu'après deux heures de conversation que M. de Mercy promit d'appuyer à Vienne la demande d'un congrès armé. — Dans sa lettre au baron de Breteuil le roi de France lui détaille les raisons qui l'ont forcé à la démarche qu'il a faite vis-à-vis les électeurs, ayant pris, dit-il, le parti d'avoir l'air de marcher par la constitution et de gagner ainsi la confiance et la possibilité d'agir ; il ne pouvait pas refuser cette démarche, dont il espère un bon effet si les électeurs font des réponses un peu fermes et forcent ainsi les autres puissances à prendre un parti et à se montrer. Le roi ordonne au baron d'en prévenir les différentes cours et me charge d'en informer V. M. Le baron de Breteuil va tâcher d'influer sur les réponses des électeurs, et comme l'idée du roi de France me paraît être analogue à celles de V. M., j'en écrirai aussi au baron d'Oxenstjerna. Le plan que j'avais proposé au roi de France, et dont j'ai eu l'honneur de parler à V. M. dans ma dépêche du 4 de ce mois, a été adopté. Des lettres détaillées et confidentielles ont été écrites à V. M., à l'impératrice et aux rois de Prusse et d'Espagne. Celles pour l'impératrice et le roi d'Espagne sont arrivées, mais M. le marquis de Bombelles, qui doit la porter à Pétersbourg, et y rester, ne sera ici que dans deux ou trois jours. La lettre d'Espagne a été envoyée par l'Angleterre ; dès que celle pour V. M. sera arrivée, j'enverrai un courrier et j'y joindrai d'autres détails. La lettre au roi de Prusse est de la main de la reine comme celle de l'impératrice. C'est M. le chevalier de Brissac, un intrigant fort adroit, qui en sera chargé et qui suivra les affaires à la cour de Berlin, comme M. de Bombelles à Pétersbourg ; tous les deux sous le titre de voyageurs. On vient d'exiger du roi de France d'envoyer le chevalier de Ségur à Berlin ; j'ignoré quelle est sa mission ; mais, comme elle ne peut être que mauvaise, j'ai cru qu'il était nécessaire de la prévenir (s'il en est encore temps), ou du moins de la com-

battre, si elle est déjà entamée, et j'envoie à cet effet une estafette à M. de Carisien pour l'informer du tout, et pour qu'il prévienne de l'arrivée du chevalier de Brissac et de la lettre de la reine : j'espère que V. M. approuvera cette démarche. Le roi ne nous en a pas encore écrit, mais la difficulté d'en trouver les moyens cause souvent des retards très-préjudiciables aux affaires, mais impossibles à empêcher, et il serait digne de la générosité de V. M. d'instruire l'impératrice de toutes ces difficultés, pour qu'elle ne soit ni étonnée ni choquée des inconvénients qui en pourront résulter, et si quelquefois les lettres du roi arrivent plus tard que les papiers publics, comme il est arrivé au sujet de la dernière démarche qu'il vient de faire.

CVIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

N° 3, ce 28 décembre 1791.

M. de Narbonne a eu une idée folle, que je croyais tombée, d'engager le duc de Brunswick à venir commander l'armée. Cette idée est si fort hors de sens que j'ai cru qu'on n'en parlerait plus. Hier j'ai appris qu'on allait envoyer le petit de Custine pour traiter cette affaire. Le comte de Ségur pourrait bien être chargé d'en parler aussi, sans que nous le sachions. Je vous préviens de tout cela, pour n'être pas grondée, et que le baron et vous puissiez prendre vos précautions. Je ne doute pas que le duc refuse, et c'est même nous servir. Adieu. Je n'ai point encore le paquet de M. Crawford. . . . .

---

(1) Billet autographe en encre sympathique, écrit dans une enveloppe adressée à *Monsieur l'abbé de Beauverin, Bruxelles*. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 8 janv.* 1792, *rép. e 8 janv.* (Voir le fac-simile.)

sc

reçu le 3. Janv: 1792. rep le 9 Janv n° 3. en 29 xbre

de narbonne a eu une jdée folle que je croyois toddé, d'engagé le duc de brunswick a venir commander l'armée cette jdée est si fort hors de sens que j'ai cru qu'on n'en parleroit plus. hier j'ai appris qu'on alloit envoyer le petit de custine pour traiter cette affaire, le C de segur pourroit bien etre chargé d'en parler aussi sans que nous le sachions je vous previens de tout cela pour n'etre pas grondé et que le baron et vous puissiez prendre vos precautions. je ne doute pas que le duc refuse, et c'est meme nous servir; Adieu je n'ai point encore le paquet de ... crarfordt.

A Monsieur
Monsieur l'abbé de
Beauverni Poste restante

15

à Bruxelles

Fac-simile p. A. [illegible] & fils.

CIX.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Au petit château du nouveau Haga, le 30 décembre 1791.

Monsieur le comte de Fersen. L'impératrice ouvre enfin les yeux sur la conduite de l'empereur, ou, pour mieux parler, elle ne peut plus pallier ni cacher l'évidence de la conduite perfide de son ancien allié ; mais, loin que cette conduite ralentisse ses bons sentiments, elle semble les fortifier ; cependant elle craint de se compromettre encore, et surtout depuis que la paix avec la Porte semble problématique. Il y a des intrigues à Constantinople qu'on me mande être nées dans le sérail après la mort du prince Potemkin. Vous sentez combien tout cela rend nécessaire la mesure extrême que j'ai conseillée au roi de France, et que, si ce moyen réussit, toute l'Europe marchera. L'impératrice paraît souhaiter d'avoir quelques armes victorieuses pour prouver à l'empereur que le roi de France souhaite un autre ordre de choses. Je lui envoie demain la copie de la lettre du roi de France que vous m'avez envoyée, en attendant celle que vous m'avez annoncée.

L'impératrice me dit en propres termes : *Peut-être la reine de France elle-même sera-t-elle dans la nécessité de réclamer l'assistance de son frère. V. M. doit savoir mieux que moi s'il est bien difficile de l'y porter.* — Vous comprenez bien ce langage, et que l'impératrice souhaite que la reine de France fasse cette démarche. Je crois qu'il sera bon de lui faire parvenir ces notions, qui ne laisseront pas de devoir fortifier cette princesse de faire prendre au roi et de prendre elle-même le parti dangereux mais unique qui leur reste. L'impératrice finit sa lettre par ces mots : *Plus la cause que nous plaidons est digne de nos soins, plus nous devons ne rien négliger pour la faire triompher, et nous aurons, mon cher frère, auprès de nos contemporains et de la postérité le mérite de ne pas nous être désistés d'une si belle entreprise, sans avoir fait tous les efforts possibles pour surmonter les*

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le* 16 *janvier* 1792.

difficultés que nous avons rencontrées. Au reste, elle me parle d'une lettre qu'elle a reçue du baron de Breteuil, qui paraît lui avoir fait plaisir ; elle m'en a même envoyé une copie. Je crois que vous feriez bien d'engager le baron de Breteuil de lui écrire souvent ; ces petites attentions font un grand effet sur l'esprit de l'impératrice, et, comme elle sait que le baron de Breteuil a le secret du roi, vous sentez combien cela sera utile et au baron lui-même et à la cause du roi de France.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte et digne garde ; étant,

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

Au comte de Fersen.

ANNEXE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE ÉCRITE, LE 30 DÉCEMBRE 1791, PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Extrait d'une dépêche adressée au roi Gustave III par le baron d'Ehrensværd, envoyé de S. M. le roi de Suède à la cour de Madrid, datée du 30 *octobre* 1791.

J'ai eu l'honneur de rendre compte en toute soumission des idées que Florida Blanca avait sur la manière dont les puissances agissaient en faveur du rétablissement de la puissance royale en France. Le ministre de Russie dans cette cour, sachant que les idées de la cour d'Espagne seraient plus nettement conçues à Pétersbourg, s'il pouvait transmettre leur substance par écrit, par le ministère espagnol, a obtenu le mémoire dont j'ai pris la liberté d'ici joindre la traduction :

Mémoire remis par le ministre espagnol au ministre de Russie, pour être envoyé à l'impératrice.

S. M. Catholique, ayant des raisons de croire que S. M. Très-Chrétienne donnerait quelque sanction d'après l'acte constitutionnel qui

lui serait proposé ou présenté, avait résolu de proposer aux souverains qui avaient sa confiance, et entre eux à l'empereur, le plan qu'on pourrait suivre dans ce cas, lequel serait relatif aux points suivants : de ne point reconnaître la constitution, ni l'acceptation ou la sanction du roi de France, ni aucun autre acte qui serait présenté en son nom, tant qu'il ne serait en pleine liberté physique et morale; qu'il devait être éloigné de Paris, où les factieux étaient soupçonnés de lui faire violence, et qu'il se rendrait dans un endroit sûr, à la satisfaction des puissances alliées, d'où il pourrait sanctionner ou rejeter la constitution; et, en cas que l'Assemblée ou le peuple en France ne voudrait permettre que le roi se rendît dans un endroit sûr et libre, sur quoi l'on pourrait déterminer un court terme, on couperait toute communication et commerce avec cette nation, en ordonnant de partir des cours alliées tous les ambassadeurs et ministres français, et retirant de Paris ceux des mêmes cours. On ajouterait à cette démonstration de faire sortir des États des puissances alliées tous les Français, et particulièrement les commerçants, en empêchant leur concours dans les ports et places de commerce et les faisant partir par terre, et même se mettant en possession de leurs biens et navires, par voie de représailles, s'il était nécessaire. Après, les puissances limitrophes formeraient des cordons considérables, qui non-seulement couperaient toute communication avec la France, mais encore menaceraient d'une irruption, en faisant une diversion pour protéger la réunion de ceux qui, dans l'intérieur de la France, voudraient se réunir pour secouer le joug de ces usurpateurs. Après cela on pourrait entrer en France à main armée, avec le secours du roi de Suède et de ses troupes, auxquelles seraient unis tous les bons militaires français qui voudraient prendre ce parti, pour mettre les peuples en liberté et poursuivre les usurpateurs ; auquel objet on donnerait au roi de Suède et aux princes tous les secours pécuniaires possibles. Et cette armée devrait publier et répandre un manifeste, par lequel elle se déclarerait être protectrice de la véritable liberté française et des droits nationaux légitimes, en protestant que son entrée n'est point contre la nation, mais contre les usurpateurs de l'autorité et de la liberté, en évitant la ruine du royaume et son démembrement auquel on a été exposé. Cette armée, étant française, et seulement incorporée avec celle d'un souverain comme celui de Suède, allié de la France, éloigné de ses frontières, sans

objet d'intérêt contraire, n'aurait point l'apparence d'une irruption étrangère, ni les desseins de faire des acquisitions, comme on pourrait l'imputer à l'empereur et à l'Espagne, par leurs anciens droits.

Bref, on n'est pas éloigné de convenir de tenir un congrès, à l'empereur on l'a insinué, pour assurer et combiner les droits respectifs des souverains et ceux des sujets ; mais il est convenable que le roi de France soit préalablement dans un endroit libre et sûr avant tout, et que cela soit sans préjudice aux autres moyens qui ont été ci-dessus mentionnés.

C'est à quoi se réduit principalement et en substance le plan proposé, et conformément à quoi S. M. Catholique a déjà répondu à la notification qu'on était intentionné de lui faire de cette constitution imaginaire et de son acceptation, laquelle S. M. Très-Chrétienne avait notifiée par une lettre de sa propre main : que le roi ne donnerait aucune réponse, ni ne pourrait se persuader que c'étaient des résolutions suivies par le roi de France, ni ne répondrait à d'autres, jusqu'à ce qu'il fût mis en pleine liberté de penser et d'agir, comme il le désirait.

La cour impériale de Russie verra, par tout ce qui vient d'être exposé, que ses idées sont conformes à celles de la cour d'Espagne, et combien on verra avec plaisir que l'on continue à suivre ensemble ces idées ou d'autres équivalentes, qui se peuvent proposer, en resserrant par tous les moyens leur sincère amitié.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES : LETTRES ET DOCUMENTS.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA DU TOME PREMIER.

Page 2, ligne 11, *au lieu de :* chez moi. A 8 heures, *lisez :* chez moi à 8 heures.
Page 5, ligne 12, *au lieu de :* Saint-Vauft, *lisez :* Saint-Vaust.
Page 7, ligne 17, *au lieu de :* D'Antichamp, *lisez :* D'Autichamp.
Page 8, ligne 26, *au lieu de :* Billot, *lisez :* Bildt.
Page 12, ligne 7,
Page 16, ligne 28,
Page 17, ligne 5,
Page 17, ligne 12,
Page 17, ligne 15,
Page 17, ligne 22,
Page 19, ligne 1,
Page 19, ligne 4,
Page 19, ligne 8, } *au lieu de :* Coblentz, *lisez :* Cobentzl.
Page 22, ligne 21,
Page 23, ligne 33,
Page 25, ligne 36,
Page 28, ligne 10,
Page 28, ligne 29,
Page 30, ligne 15,
Page 30, ligne 34,
Page 29, ligne 15, *au lieu de :* Mollendorff, *lisez :* Möllendorff.
Page 29, ligne 27, *au lieu de :* 58, *lisez :* 88.
Page 46, ligne 24, *au lieu de :* 28 ans, *lisez :* 24 ans.
Page 83, ligne 36, *au lieu de :* loin. —, *lisez :* loin :
Page 111, ligne 13, *au lieu de :* (2), *lisez :* (3).
Page 111, ligne 17, *au lieu de :* (3), *lisez :* (2).
Page 117, ligne 26, *au lieu de :* sans 'admettre, *lisez :* sans l'admettre.
Page 138, ligne 19, *au lieu de :* Sommeves, *lisez :* Sommevesle.
Page 143, [note (1)], *au lieu de :* n°   , *lisez :* n° XLVII.

